TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 017 | 32 PAGES | — JEUDI 14 AVRIL 1977

Le ministre espagnol de la marine offre sa démission à la suite de la légalisation du P.C.

LIRE PAGE 9

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 125 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 25 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LE CONFLIT DU ZAIRE ET LES RAPPORTS EST-OUEST

M. Giscard d'Estaing invoque la «solidarité» de l'Europe avec l'Afrique

«Nuances» entre Paris et Washington

M. Giscard d'Estaing, qui cultive volontiers les accents gaulliens lorsqu'il s'agit de politique étrangère, avait pourtant eu du mal dans le passé à convaincre l'opinion que son action dans ce domaine était aussi indépendante qu'il voulait bien le dire des Etats-Unis. Que de fois a-t-on pu constater que la France prenait « en toute indépendance » et sur des *sujets* aussi divers que l'organisation de la communauté atlantique, la défense de l'Europe ou la prolifération nucléaire, des positions singulièrement proches *de celles que défendait* dans le même temps M. Kissinger ! Depuis l'arrivée à la Maison Blanche de l'équipe de M. Carter l'impression est différente. Sur plusieurs points *importants les explications* données mardi par le président de la République se sont écartées des analyses américaines.

La différence est particulièrement sensible à propos de la situation en Afrique, puisqu'elle a même conduit, dans la crise zaïroise, à des décisions contradictoires. *Alors que M. Carter* continue de refuser au régime du général Mobutu toute aide susceptible d'être directement utilisée dans les combats en cours, M. Giscard d'Estaing se *livre* à une opération de soutien limitée dans sa durée et son caractère certes, mais tout de même spectaculaire. Il y voit l'occasion pour la France d'agir « pour son propre compte » et de témoigner la solidarité de *l'Europe à un « continent frère ».*

L'avenir dira laquelle des deux *interprétations était* la bonne dans la compréhension des événements du Zaïre, s'il fallait y voir l'aboutissement d'une décomposition interne, comme inclinent *à le penser les Américains*, ou au contraire une manifestation de l'affrontement Est-Ouest, comme l'affirme implicitement M. Giscard d'Estaing. Les deux éléments ont probablement joué l'un et l'autre, mais le fait est que Paris et Washington choisissent chacun, pour le moment, l'hypothèse opposée. La Maison Blanche vient de faire savoir qu'à son avis la situation au Zaïre n'avait pas le caractère d'un *affrontement* Est-Ouest. Or, si M. Giscard d'Estaing pour des raisons tactiques refuse de s'en prendre directement à l'Angola ou de mettre en cause Cuba et l'U.R.S.S., le « signal » qu'il donne vise au moins autant le Kremlin que ses amis africains.

En revanche, le président de la République apparaît plus modéré vis-à-vis de l'U.R.S.S. que M. Carter sur l'autre grande question controversée des relations Est-Ouest, celle des droits de l'homme à l'Est. Certes, son attitude sur ce chapitre est un peu moins réservée que celle affichée par le gouvernement au début de l'année. Aujourd'hui, M. Giscard d'Estaing admet que la défense des droits civiques, « préoccupation fondamentale » du gouvernement, figure dans l'Acte final d'Helsinki au même *titre que* le principe de non-ingérence et doit être soutenue avec une vigueur égale. Mais il continue de se distinguer de M. Carter en affirmant que la France *« n'interviendra pas dans les situations particulières »*.

Comment concilier cette réserve avec la volonté de manifester sa « réprobation » devant tout acte visant à « *persécuter des individus* » victimes de leur campagne pour les droits de l'homme ?

M. Giscard d'Estaing a démenti avoir fait part à M. Vance de son « *irritation* » devant les contacts pris par l'ambassade américaine avec M. Kanapa. La déclaration du département d'Etat sur la situation des communistes *dans les* gouvernements européens est maintenant sèchement renvoyée à ses auteurs, alors qu'elle semblait avoir été rédigée pour apaiser les craintes de *l'Elysée. Mais il en faudrait* plus pour convaincre les capitales étrangères que la diplomatie française n'est pas hypothéquée, pour toute l'année à venir, par les perspectives de changement de majorité.

• Moscou condamne les «ingérences étrangères»
• L'Angola dénonce l'«acte insensé» de la France

Dans son entretien télévisé, mardi 12 avril, le président de la République a indiqué que la France, en prêtant des avions au Maroc pour secourir le Zaïre, avait voulu donner aux Africains un « signal de sécurité » *et de* « solidarité ». *Le Zaïre, a-t-il dit,* « a vu sa sécurité menacée par des éléments venus de l'extérieur ».

La France, répondant à l'appel du Zaïre et du Maroc, participe à une « opération d'assistance », *mais non* « de combat », *qui sera terminée cette semaine.*

Les réactions internationales à l'initiative française sont dominées par une « déclaration officielle » diffusée par l'agence Tass où l'U.R.S.S. condamne les « ingérences » *dans* « un conflit strictement intérieur » *et nie toute responsabilité dans les événements du Shaba.*

Luanda a adressé à Paris une note rédigée en termes violents et dénonçant un « acte insensé ».

A Washington, une aide en matériel « non offensif » a été mise à la disposition de Kinshasa, et le président Carter, selon le département d'Etat, semble donner son aval à la thèse selon laquelle le conflit ne se réduit pas à la lutte contre une agression extérieure.

La France — a dit M. Giscard d'Estaing — est intervenue au Zaïre « *parce qu'on le lui a demandé* ». Le Zaïre ayant vu « *sa sécurité menacée par des éléments venus de l'extérieur* » a fait appel à la solidarité africaine. Un des pays qui ont répondu à cet appel, le Maroc, s'est adressé à la France en même temps que *le Zaïre*, pour qu'elle mette à leur disposition des moyens rapides *affectés uniquement* au transport du matériel : « *Ce n'est pas une opération de combat* » mais une « *opération d'assistance* » limitée qui se terminera « *à la fin de la présente semaine* ». Le nombre de militaires français au Zaïre est de « *quelques dizaines* » et n'a jamais « *atteint la centaine* ».

En répondant à l'appel du Maroc et du Zaïre, la France a voulu donner aux Africains « *un signal de sécurité* » et « *un signal de solidarité* ».

MOSCOU : l'ingérence ne s'est pas fait attendre

La politique de l'Union soviétique en Afrique n'est pas liée, selon le président, à la crise du Proche-Orient. « *Elle consiste toujours à manifester sa présence là où il y a une incertitude ou une situation troublée.* » M. Giscard d'Estaing se refuse à préciser le rôle éventuel de Cuba, mais il est « certain » que les éléments infiltrés ne sont pas des « *gendarmes katangais* » *revenant, douze ans plus tard, dans* leur pays avec de vieilles armes, mais des révolutionnaires « *formés par d'autres* ».

Les informations en provenance du Shaba ne faisaient pas état de combats le mercredi 13 avril. Selon l'agence United Press « *rien n'indique que la situation militaire ait évolué au cours des derniers jours* » et il ne semble pas que des effectifs marocains aient été engagés. Au Maroc, en dépit de l'envoi sur place de journalistes de l'agence nationale, de la radio et de la télévision, aucun détail n'est fourni sur le déroulement des opérations.

● A MOSCOU, les autorités sont sorties de la discrétion qu'elles observaient depuis l'intervention marocaine, et l'agence Tass a publié, mardi après-midi 12 avril, une « *déclation officielle* » qui assure notamment : « *La situation semble être parfaitement claire. Il s'agit d'un conflit strictement intérieur qui ne doit concerner personne en dehors du pays. Néanmoins, l'ingérence dans ces événements ne s'est pas fait attendre. Elle s'est manifestée aussi bien à l'Ouest qu'au Proche-Orient et en Extrême-Orient.* »

(Lire la suite page 5.)

La visite en France du chef de l'État rwandais

M. Juvénal Habyarimana, président de la République rwandaise devait arriver, ce mercredi après-midi 13 avril, à Paris, pour une visite officielle de trois jours. Le chef de l'Etat, qui est accompagné de sa femme, sera accueilli à son arrivée à Orly par M. et Mme Giscard d'Estaing ainsi que par M. de Guiringaud et M. Galley, ministre de la coopération. L'hôte de la France, qui logera à l'hôtel de Marigny, aura peu après son arrivée un entretien en tête à tête avec le chef de l'Etat français, qui offrira ensuite en son honneur un dîner à l'Elysée. Au cours de son séjour, M. Habyarimana *évoquera avec ses interlocuteurs français la situation en Afrique, et parti*culièrement au Zaïre, qui a une frontière commune avec le Rwanda. Il étudiera également les possibilités de développer la coopération entre les deux pays.

(Lire nos informations page 7.)

M. Carter souhaite relancer le dialogue avec Moscou

Préoccupé *par l'échec de la mission* de son secrétaire d'Etat à Moscou à la fin du mois dernier, M. Jimmy Carter s'emploie à renouer le dialogue avec les dirigeants du Kremlin. Les contacts diplomatiques se sont multipliés ces derniers jours entre les deux pays, et l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington a été reçu, mardi 12 avril, par le président, peu *de temps* après avoir rencontré M. Vance au département d'Etat.

Interrogé sur la poursuite de la détente, M. Giscard d'Estaing a dit, à la télévision, mardi, qu'elle n'était pas une « politique de conquête idéologique », mais un effort pour améliorer les relations Est-Ouest. La France *demande* l'application des accords d'Helsinki sur les droits de l'homme, mais ne porte pas de jugement public sur la situation intérieure des Etats.

De notre correspondant

Washington. — Confirmant l'abandon au moins temporaire de la diplomatie « publique », la Maison Blanche a fait preuve d'une extrême discrétion sur la conversation de quarante minutes que le président Carter a *eue mardi 12 avril* avec l'ambassadeur soviétique, M. Dobrynine. Son porte-parole a seulement indiqué que MM. Mondale, vice-président, Vance, secrétaire d'Etat, Brzezinski, conseiller du président, assistaient à cette discussion qualifiée de « *constructive et utile* » sur le problème du contrôle des armements, et, accessoirement, des violations des zones de pêche américaines par les bateaux soviétiques.

Malgré le ferme avertissement qui accompagnait, lundi, l'arraisonnement de deux navires soviétiques, l'affaire est, en effet, considérée comme un incident relativement mineur qui ne devrait pas détourner le président du problème essentiel, c'est-à-dire la reprise des négociations *américano-soviétiques* en vue d'aboutir à un traité sur la limitation des armements stratégiques.

Le retour à la diplomatie traditionnelle amorcée par la rencontre sans publicité du 7 avril entre M. Vance et l'ambassadeur soviétique, illustré aussi par les contacts privés et encourageants que M. Carter a dit avoir eus avec M. Brejnev, a été confirmé par M. Warnke, principal négociateur américain sur les arme*ments qui, tout en faisant* l'éloge de l'efficacité de la diplomatie « au grand jour », déclarait que l'heure d'une diplomatie plus feutrée était arrivée. En fait, la Maison Blanche, qui avait désiré garder secret l'entretien Carter-Dobrynine, avait dû y renoncer à la suite d'indiscrétions.

Apparemment, il est acquis que M. Warnke et ses adjoints se rendront à Genève avant la fin du mois pour y préparer, avec les *officiels soviétiques*, la discussion entre MM. Vance et Gromyko du mois de mai. On fait valoir ici qu'il ne faut pas sous-estimer l'intérêt des commissions spéciales créées à Moscou et qui auront à rendre compte de leurs premiers travaux concernant diverses questions liées au contrôle des armements, notamment la notification préalable et réciproque des essais nucléaires, *leur interdiction éventuelle*, la défense civile, etc. Mais sur le fond du problème, et malgré la volonté de compromis mise en évidence dans les dernières déclarations conciliantes du président Carter, il ne semble pas que le gouvernement de Washington accepte d'« en revenir à Vladivostok ».

Comme M. Vance l'a encore répété dans une *déclaration* à *Time*, on espère que les Soviétiques, d'abord déroutés par les propositions ambitieuses des Etats-Unis, prendront conscience qu'elles offrent à l'Union soviétique un certain nombre d'avantages, et méritent de ce fait d'être considérées de plus près.

Même en cas d'échec à Genève, M. Vance a indiqué que son gou*vernement continuerait* de négocier jusqu'à, et même après, l'expiration, en octobre, du traité intérimaire, dont *l'extension* pourrait être alors envisagée.

A dire vrai, on est disposé à faire un effort pour tenir compte de la sensibilité soviétique. A en croire les correspondants diplomatiques du *Washington Post*, qui ont mené une enquête appro*fondie auprès des divers services* intéressés, M. Carter et ses collaborateurs directs, en préparant le dossier emporté par M. Vance à Moscou, avaient mis « entre parenthèses » la psychologie des interlocuteurs du secrétaire d'Etat. Le professeur Schulman, expert des questions russes, récemment intégré dans l'équipe présidentielle, n'aurait pas été consulté, *pas plus qu'il n'aurait participé* aux discussions.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Signaux

Nous savons maintenant que les avions pour le Zaïre sont des « signaux » manifestant l'indépendance nationale de la France.

On peut se demander si leur destinataire n'est pas surtout cette fraction de la majorité qui a la nostalgie des grandes politiques étrangères et des interventions hardies dans le destin du monde.

Pour qui craint d'être la lanterne rouge de la classe, n'y aurait-il pas cependant de meilleur moyen de manifester son indépendance que de jouer avec des allumettes ?

ROBERT ESCARPIT.

UNE ÉCONOMIE EN DEMI-SOMMEIL

Changer d'outils

par JACQUES ATTALI (*)

Il faut cesser de construire le calendrier d'un programme économique comme la table des matières des vieux manuels d'économie : l'inflation, le chômage, la récession, la crise de la croissance, ne sont pas des difficultés en elles-mêmes, la solution de l'une devant précéder celle des autres. Ce sont les manifestations simultanées de l'impossible adaptation naturelle de l'appareil industriel aux exigences actuelles de la concurrence géographique et technologique et aux aspirations à une croissance nouvelle. Il est donc vain d'attendre la réussite d'une lutte contre l'inflation, menée avec des outils classiques, pour entreprendre une action contre le chômage, et d'attendre d'avoir retrouvé une expansion pour changer de modèle de croissance. Au bout de la politique économique actuelle, il n'y a rien, sinon une aggravation de l'un ou de l'autre des aspects de la crise : au bout des *périodes de contrôle, il y a plus* de chômage ; au bout des périodes de relance, il y a plus d'inflation. La boîte à outils de la politique économique libérale est *vide, il faut en changer.*

En fait, la réussite d'une poli*tique économique ne se juge pas* à l'évolution d'indices conjoncturels, mais à l'efficacité avec laquelle elle modifie les causes structurelles de la dégradation de *ces indices*. Or, *ces causes structurelles* sont aujourd'hui bien identifiées, et rien n'est entrepris pour s'y attaquer.

Le niveau d'inflation, de chômage, de récession dans un pays est d'autant plus élevé qu'est difficile le financement équilibré des investissements nécessaires dans les secteurs stratégiques pour l'avenir (biens d'équipements, équipements antipollution, automatisation des services collectifs). Ces investissements déterminent les uns et les autres la compétitivité de l'économie, soit *directement* parce qu'ils économisent des importations, soit *indirectement* parce qu'ils améliorent l'efficacité globale de la société. Ainsi *la crise révèle que, différemment* selon les pays, le capitalisme est aujourd'hui incapable de poursuivre ce qui a permis son succès des trente dernières années : orienter *sans récession les* capitaux vers les secteurs porteurs d'innovations majeures. Ce n'est pas nouveau : il a fallu la crise de 1929/1940 pour l'orienter vers *les biens d'équipement ménager.*

Aujourd'hui, la crise n'organise *que très lentement* un *transfert* vers les secteurs producteurs d'équipements collectifs. L'endettement, la hausse spéculative des marges, la pression *sur* les salaires et l'emploi, le suramortissement des investissements masquent provisoirement la pénurie de capital dans certains secteurs et son excès dans d'autres.

(*) Conseiller économique de M. François Mitterrand.

(Lire la suite page 29.)

LA DISPARITION D'HENRI MARROU

L'homme total

Si Henri Irénée Marrou n'avait pas choisi *une fois pour toutes* la rigueur de la simplicité, l'univers entier, en le perdant aujourd'hui, pleurerait un génie.

A ceux qui, comme moi, ont eu l'inestimable privilège d'être de ses amis, aussi de ses collaborateurs, il reviendra de veiller à ce que — sans tomber pour autant dans ces exagérations de style hagiographique *qui lui faisaient horreur* — *justice* soit bientôt convenablement rendue non seulement à l'un des meilleurs esprits de notre siècle, mais à l'un des hommes qui l'ont le plus complètement honoré.

Pour l'heure, l'accablement *que* nous laisse sa disparition est trop lourd pour qu'il puisse être question d'établir un bilan de cette vie si pleine, de cette œuvre si dense. Tout juste est-il peut-être possible — *parce que cela est nécessaire* — de suggérer trois raisons essentielles pour lesquelles le grand public risque, *si l'on n'y prend garde*, de méconnaître un de ces êtres dont *l'enseignement*, la science et la foi ont pourtant fait tellement plus, pour la dignité et l'honneur des hommes, que les agitations et les gesticulations de tant de ceux dont le nom, *cent fois répété, est plus ou moins* dû à quelque démagogie.

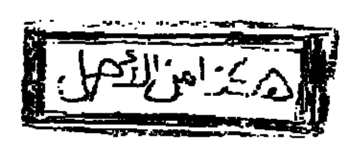
Il est de bon ton, à l'heure qu'il est, *de dauber sur les professeurs*. L'exemple vient d'en haut et ne date pas tout à fait d'hier.

Ce n'est tout de même pas par hasard si ceux qui faisaient torturer en Algérie au temps d'une sinistre guerre ont envoyé leurs sbires aux « *Murs blancs* » *perquisitionner chez* le « cher professeur ». Mais c'est tout de même caractéristique — et finalement logique — que, non contents d'ironiser bêtement à l'encontre *d'un homme qui disait calmement* mais fermement, ce qu'il croyait devoir dire sur le compte de dirigeants indignes, ces vieux routiers de la politique aient en partie *réussi* à *persuader l'opinion que, lorsqu'ils ne* sont pas ridicules, les professeurs sont dangereux.

Quand on écoutait Marrou enseigner, on pouvait en effet *mesurer* le danger, le danger implacable qui, sans que le professeur prétendît *attaquer autrement que par la finesse* d'un sourire ou d'un mot d'esprit, menaçait celui qui disait savoir mais ne savait pas, celui qui affirmait dans le vide, celui qui jouait les gros *bras à raison de sa petite tête.*

ANDRÉ MANDOUZE.

(Lire la suite page 22.)



L'ENTRETIEN RADIOTÉLÉVISÉ

« La France a donné le signal de la solidarité

« L'Afrique est un continent que je connais bien. » Par cette phrase, M. Valéry Giscard d'Estaing a peut-être livré, mardi soir, la clef psychologique de la décision qu'il a prise de fournir l'appui logistique de la France aux troupes zaïroises et marocaines, mobilisées contre des maquisards hostiles au régime de Kinshasa. A une semaine du voyage qu'il doit faire à Dakar, où il participera à la conférence des chefs d'Etat d'Afrique francophone, le président de la République a exprimé son engagement personnel aux côtés des dirigeants pro-occidentaux de ce continent, inquiets du soutien que leurs adversaires reçoivent des pays de l'Est.

Fidèle au didactisme aimable dont il aime à faire preuve devant les caméras de la télévision, M. Giscard d'Estaing quitte le bureau où il faisait face à ses quatre interlocuteurs, se tourne vers un vaste planisphère et y désigne le Zaïre, « second pays francophone par sa population, le plus grand par sa superficie ». L'attaque, dit-il, est venue du sud-ouest ; on n'a remarqué d'agitation populaire ni à Kinshasa ni à Lumumbashi : le régime du président Mobutu — sur lequel « nous n'avons pas à porter de jugement », — n'est donc pas contesté à l'intérieur, mais agressé de l'extérieur. « Je ne veux pas que les Etats africains amis de la France, lorsqu'ils sont à l'intérieur de leur droit et lorsque leur sécurité est menacée, se sentent abandonnés. »

M. Giscard d'Estaing a souligné que Paris avait agi seul, informant ses partenaires européens, mais non les Etats-Unis, avant de donner, à la demande du Zaïre et du Maroc, le « signal de la solidarité entre l'Europe et l'Afrique ». Cependant, si l'on en croit ce que le chef de l'Etat a déclaré aux présidents des groupes parlementaires de la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat, la France n'a pris sa décision qu'après avoir reçu « le soutien de l'Egypte et de nombreux Etats d'Afrique au

« La sécurité du Zaïre était menacée par des éléments venus de l'extérieur »

Christian Bernadac (TF 1) indique d'abord que les quatre journalistes qui interrogent le président (Roland Faure de l'Aurore, *Jean-Pierre Joulin d'Europe 1, Edouard Sablier de France-Inter et Michel Tatu du* Monde*) se sont mis d'accord pour parler d'abord du Zaïre et des problèmes africains, puis des rapports Est-Ouest et des initiatives du président Carter, et enfin de l'Europe.*

EDOUARD SABLIER. — *Ma première question, monsieur le président, c'est celle que se posent, ce soir, tous les Français (...) : pourquoi être intervenu par un pont aérien au Zaïre ?*

LE PRESIDENT. — Pourquoi la France est-elle intervenue au Zaïre ? Elle est intervenue parce qu'on le lui a demandé. En effet, le Zaïre, qui est un grand Etat africain, avec lequel nous avons des liens de coopération, a vu sa sécurité menacée *par des éléments venus de l'extérieur*, et le Zaïre a fait appel à la solidarité africaine. Il s'est adressé à l'Organisation de l'unité africaine et a demandé aux Etats africains de lui témoigner leur solidarité. *Un certain nombre* d'Etats africains *ont* répondu positivement, et, notamment, le Maroc. Le Maroc a proposé au Zaïre de faire parvenir au Zaïre un certain nombre d'éléments militaires. Le Zaïre et *le Maroc ne disposaient pas des moyens* de transport rapides suffisants pour réaliser cette opération, et ils se sont donc adressés conjointement à la France.

C'est alors que nous avons pris la décision, non pas improvisée comme on l'a écrit, mais soigneusement réfléchie, et décidé de répondre favorablement à cette demande.

L'action de la France consiste donc, en réponse à une demande africaine, à assurer le transport d'un certain nombre d'éléments militaires, à partir du Maroc, en direction du Zaïre. J'indique tout de *suite que le transport effectué par les avions* français porte exclusivement sur du matériel. Ce n'est donc pas une opération de combat. Il n'y a pas de Français qui sont ou seraient engagés au Zaïre. *C'est une opération d'assistance, de coopération,* pour un transport entre le Maroc et le Zaïre.

Mais alors, vous me direz : nous avons répondu à cette aide, pourquoi ?

En le faisant, nous avons voulu donner deux signaux : un signal de sécurité et un signal de solidarité.

D'abord, un signal de sécurité.

Je ne veux pas que les Etats africains amis de la France, lorsqu'ils sont à l'intérieur de leurs droits et que leur sécurité est menacée, se sentent abandonnés. Ils ne seront pas abandonnés.

Quant au *signal de solidarité, c'est* le fait de montrer la solidarité étroite qui existe entre l'Europe et l'Afrique.

L'Europe ne peut pas se désintéresser de ce qui *se produit sur le continent africain ; ce serait,* de sa part, la plus coupable des insouciances. Nous avons voulu, à cette occasion, donner le signal de la solidarité entre l'Europe et l'Afrique.

ROLAND FAURE. — *Monsieur le président, nous sommes assez mal informés de ce qui se passe sur place. Pouvez-vous (...) nous décrire un peu la situation sur le terrain ? S'agit-il d'une invasion avec des affrontements sanglants ou, au contraire, d'une guérilla ? (...) S'agit-il d'une attaque venue de l'extérieur (...) ou, au contraire, d'une réaction intérieure contre le régime du président Mobutu ?*

LE PRESIDENT. — D'abord, un premier point très important : ce n'est pas une insurrection.

Nous connaissons le Zaïre; je connais le Zaïre. Les grandes villes du Zaïre, c'est-à-dire *Kinshasa*, Lubumbashi, ne se sont pas soulevées. Il n'y a pas eu de désordres au Zaïre. Ce sont des éléments venus de l'extérieur qui ont pénétré sur le territoire zaïrois.

Si vous voulez, je vais vous montrer où se déroulent ces événements sur cette carte.

Voilà donc le Zaïre, au centre de l'Afrique... Quelques indications.

C'est, après la France, le pays francophone le plus peuplé du monde, vingt-cinq millions d'habitants, et c'est, avant la France, le pays francophone le plus étendu du *monde*.

C'est un pays qui a des ressources considérables. Le fleuve Congo, que voici, est un fleuve dont l'équipement, si on le réalisait au point de vue de l'énergie électrique, représenterait l'équivalent de quarante centrales nucléaires... Ceci pour vous situer l'importance d'un tel pays.

L'invasion, l'infiltration s'est produite dans le sud du pays, *dans la région que je vous indique,* et à partir du territoire voisin.

On a dit : ce sont des gendarmes katangais qui rentrent chez eux. Je vous rappelle que ces gen*darmes katangais sont partis du Zaïre il y a main*tenant douze ans. Ils ont donc vieilli, et je ne pense pas qu'ils rentrent dans ce pays avec les armes qu'ils auraient emportées il y a douze ans ! *Ce sont donc des hommes armés, équipés, qui ont* pénétré au Zaïre.

Ils ont avancé en direction d'une ville importante, la ville de Kolwesi, qui est une ville de cent cinquante *mille habitants*, et *dont la chute était* prévue, vous vous souvenez, il y a environ une dizaine de jours.

Ce sont des opérations qui se déroulent sur un *terrain qui est une sorte de savane, très fermée,* qui se déroulent principalement la nuit ; ce n'est pas exactement une guerre, avec de grandes unités militaires qui se combattent, c'est plutôt une infil*tration. Mais c'est tout de même une infiltration* d'une grande importance, puisqu'elle menaçait la sécurité d'une ville de cent cinquante mille habitants.

A l'heure actuelle, depuis les décisions qui ont été prises, la situation paraît stabilisée sur le terrain, et, du point de vue de la situation politique, je vous rappelle qu'il n'y a pas de troubles, qu'il n'y a pas d'insurrection au Zaïre, que ce sont des éléments venus de l'extérieur qui ont posé ce problème de sécurité.

MICHEL TATU. — *Il y a quand même des informations qui disent que, d'une part, ces éléments ont été plutôt bien accueillis par la population, d'autre part, que l'armée zaïroise s'est très mal défendue (...). Il y a aussi (...) des témoignages de journalistes ayant interrogé des Français à Kolwesi, selon lesquels ces militaires français qui se trouvent là ont affirmé qu'ils avaient la charge de défendre la ville, de participer à la défense de la ville ou de faire des plans de défense de la ville (...). Pourquoi le Zaïre n'a-t-il pas pu résister tout seul ? Il a une armée importante. Et est-ce que le régime du président Mobutu vous paraît suffisamment solide pour résister à cette subversion ?*

LE PRESIDENT. — D'abord, un point important : nous n'avons pas à porter de jugement sur les régimes des Etats africains. Ce n'est pas notre affaire. Nous sommes sortis de la période coloniale. Ce n'est pas nous qui gouvernons l'Afrique. Nous traitons avec les gouvernements. Ces gouvernements sont représentatifs des pays, ils ont les caractéristiques particulières de ces différents pays.

Deuxièmement, l'accueil de la population, nous n'en savons rien. Les témoignages que vous indiquez sont des témoignages qui viennent de ceux qui, précisément, procèdent à ces infiltrations. Naturellement, quand on entre dans un pays, on dit toujours que la population vous y accueille favorablement ! Pour peu qu'on y entre armé, c'est d'ailleurs, en général, l'impression qu'elle vous donne ! Il est difficile — en tout cas, je n'ai pas moi-même d'éléments d'appréciation — de recouper ces informations.

Le dernier point : le rôle des Français.

Il n'y a pas de Français qui combatte au Zaïre et il n'y aura pas de Français qui combattent au Zaïre. On a cité, dans la presse, le cas d'un officier français qui se trouvait au Zaïre, effectivement d'ailleurs, mais je peux vous indiquer qu'il est rentré à Paris cet après-midi. Nous avons depuis maintenant trois ans — l'accord a été signé avant ma prise de fonctions comme président de la République — un accord de coopération militaire avec le Zaïre, comme nous avons des accords avec de nombreux Etats africains. Il y a donc, en général, au Zaïre, quelques dizaines de militaires français — je dis bien quelques dizaines, nous n'avons jamais atteint la centaine. — qui sont des officiers et des sous-officiers qui ont des fonctions précises d'enseignement ou d'assistance technique, notamment pour le matériel aérien que nous avons fourni à cet Etat.

JEAN-PIERRE JOULIN. — *Monsieur le président, l'intervention franco-marocaine ne va-t-elle pas justifier d'autres interventions extérieures, mais cette fois au côté des rebelles du Zaïre ? Et plutôt que d'éteindre un incendie, n'allons-nous pas embraser toute une région (...) ?*

LE PRESIDENT. — Il n'y a pas d'action franco-marocaine, il y a une action du Maroc et du Zaïre à laquelle la France a apporté le concours de *moyens* de transport pour une durée déterminée. Vous ne m'avez pas posé la question, mais je vous indique que nos transports se termineront à la fin de la présente semaine, et ensuite nos appareils regagneront la France, leur base d'Orléans.

Vous me dites : est-ce que cela peut déclencher d'autres actions ? Il s'agit là d'une action défensive, *à l'intérieur des frontières d'un Etat.* La situation serait tout à fait différente si la France, ou d'ailleurs tout autre pays, apportait son concours à une action offensive de franchissement des frontières d'un autre Etat.

Mais voilà un Etat qui est chez lui, à l'intérieur de ses frontières, et dont le gouvernement légitime, reconnu par la Communauté internationale qui siège à l'ONU, qui siège à l'O.U.A., et qui demande à ses partenaires africains une assistance. Cela ne peut pas être la justification pour que se déclenche, de l'extérieur, une invasion en direction de ce pays.

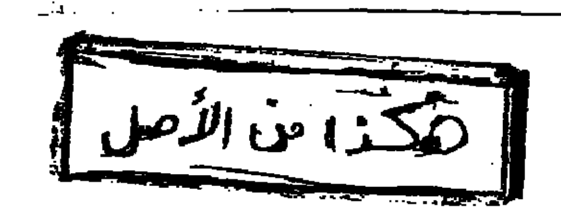
ROLAND FAURE. — *(...) N'êtes-vous pas frappé par la simultanéité de l'échec et du retrait des Russes du Proche-Orient et de leur implantation en Afrique, d'abord en Angola et maintenant en armant justement ces cohortes de Katangais, qui viennent attaquer le Zaïre ? Est-ce qu'il s'agit pour l'Union soviétique, à votre avis, de prendre pied sur ce continent pour des raisons stratégiques et pour des raisons économiques, ou bien les Russes préparent-ils, à partir du Zaïre, une réimplantation au Proche-Orient, à travers, par exemple, le Soudan, c'est-à-dire vers l'Egypte ?*

LE PRESIDENT. — Non, je ne crois pas qu'il y ait une corrélation entre la politique africaine de l'Union soviétique et les événements du Proche-Orient. Je crois qu la politique africaine de l'Union *soviétique existe depuis longtemps, qu'elle s'était* manifesté d'ailleurs, dans le passé, dans d'autres régions de l'Afrique. On s'en souvient certainement ; vous pourriez citer de mémoire un certain nombre d'Etats où *cette présence* s'était manifestée. Si, à l'heure actuelle, elle se manifeste, c'est en raison de la situation très troublée du continent africain, et de l'attitude soviétique qui consiste toujours à manifester sa présence là où il y a une incertitude ou une situation troublée.

Je ne pense pas que ce soit le Moyen-Orient qui soit à l'origine de cette action soviétique.

Mais, à cet égard, je voudrais vous dire ce que je pense, moi, du sentiment profond de l'Afrique.

L'Afrique est un continent que je connais bien. C'est un continent que l'Europe doit considérer *comme* un continent frère. Les Africains, à l'heure actuelle, ne souhaitent pas du tout être soumis par les idéologies conquérantes. Ce n'est pas le vœu de l'Afrique. L'Afrique aspire à son développement, elle aspire à une situation paci-



DIOTÉLÉVISÉ

la solidarité

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

entre l'Europe et l'Afrique »

régime de type modéré », comme l'a indiqué M. Roger Chinaud, président du groupe républicain indépendant à l'Assemblée nationale ; parmi ces Etats, le Gabon, où font escale les avions de transport militaire français en route vers le Zaïre. La question aurait été précisément discutée lors du passage à Paris, le 2 avril, du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et de M. Anouar El Sadate, chef de l'Etat égyptien.

L'Europe est apparue comme le second pôle de l'axe sur lequel M. Giscard d'Estaing situe la politique étrangère de la France. Comme pour illustrer le jugement qu'il a formulé sur les conséquences néfastes que la division de la France peut avoir sur son action internationale, le président de la République a retourné à M. Jacques Chirac son compliment sur les membres de l'Assemblée européenne : « Il y a parmi eux dix députés R.P.R. ; je ne les considère pas comme des bavards irresponsables. » Estimant les pouvoirs du Parlement de Strasbourg à la fois considérables et strictement limités, le chef de l'Etat a rappelé l'avis favorable que le Conseil constitutionnel, saisi par lui, a donné au projet de loi sur l'élection de cette assemblée au suffrage universel. Les députés de la majorité pourraient-ils ne pas ratifier une décision prise par les dirigeants européens, conformément au traité de Rome, en décembre 1974, et que le gouvernement de M. Chirac a examinée six fois, avant d'y consacrer entièrement sa réunion du 15 juillet 1976 ?

Comme on lui faisait remarquer que les Français ne semblaient pas s'intéresser beaucoup à l'Europe, M. Giscard d'Estaing a paru s'assombrir un instant. Puis il a affirmé sa foi dans le « large consensus national » sur lequel il voudrait appuyer l'action de la France en Europe et en Afrique.

fique, et sa plus grande ambition serait que l'Afrique soit laissée aux Africains D'ailleurs, chaque fois qu'elle le pourra, par ses procédés à elle, elle fera reculer les interventions ou les influences politiques extérieures. Elle l'a déjà fait à plusieurs reprises, elle le fera encore. Si bien que l'attitude de la France dans le cas du Zaïre, *ou dans le cas de la politique africaine, ne sera* pas du tout une attitude de type néo-colonialiste, ou tendant à dicter je ne sais quelle politique à l'Afrique. C'est une politique d'assistance à l'Afrique pour régler ses vrais problèmes, c'est-à-dire pour être maîtresse, enfin, de ses problèmes de développement et de sécurité.

MICHEL TATU. — *(...) Vous avez dit que c'étaient des éléments venus de l'extérieur, des territoires voisins ; il s'agit donc de l'Angola (...). Est-ce que vous estimez qu'il y a un rôle également de Cuba dans cette affaire, et donc, à un deuxième degré, de l'Union soviétique ?*

LE PRESIDENT. — D'abord, c'est différent, Cuba et l'Union soviétique ; ce ne serait pas la même responsabilité. Ce qui est certain, d'après les observateurs sur le terrain, c'est que les éléments qui se sont infiltrés au Zaïre étaient des éléments récemment entraînés ; autrement dit, ce ne sont pas les gendarmes katangais revenant après douze ans dans leur pays, et avec leurs vieilles armes, ce sont des éléments qui ont subi un entraînement, qui notamment ont subi un *entraînement* de guerre révolutionnaire ; c'est pourquoi ils font des opérations la nuit, par petits groupes de dix ou vingt, avec une technique éprouvée. Ce sont donc des éléments qui ont été formés par d'autres, ceci est tout à fait clair.

Alors, quels sont les autres qui les ont formés ? Je n'ai pas d'information à cet égard.

MICHEL TATU. — *M. Young* (1) *dit qu'on surestimait le danger soviétique, et n'était pas tellement inquiet de voir l'intégrité du territoire du Zaïre menacée. Plus généralement, la réaction des Etats-Unis a été très réservée. On a le sentiment que, au fond, la France fait un petit peu ce que les Américains avaient l'habitude de faire jusqu'à présent : une politique plus active, plus engagées, dont les Américains eux-mêmes se sont lassés. (...) Ne peut-on redouter certaines conséquences qu'ont connues les Américains d'un excès d'engagement à l'extérieur ?*

LE PRESIDENT. — Non. D'abord je vous dirai que la France agit pour son compte et pas pour le compte d'autrui. Très souvent, dans nos débats *politiques nationaux, on souhaite que la France* ait une politique indépendante ; en voilà une. Nous n'avons demandé, à cet égard, l'autorisation ou l'approbation de personne. Je veux dire que le secrétaire d'Etat des Etats-Unis est passé à Paris samedi dernier, que nous avons parlé en termes généraux de la situation en Afrique, mais que je ne lui ai pas fait part de notre intention de répondre éventuellement à des demandes qui nous seraient adressées. Dons, c'est une politique indépendante de la France.

Je n'ai pas besoin de vous dire non plus que je ne suis pas d'accord avec les déclarations, telles qu'elles ont été rapportées, du représentant des Etats-Unis à l'ONU.

Alors, il ne faut pas établir entre cette situation et d'autres situations un parallèle qui serait tout à fait absurde, je veux dire un parallèle avec le *Vietnam. La France n'a aucune intention d'envoyer* ses combattants en Afrique pour une guerre de type vietnamien. Il n'en est pas question. Et d'ailleurs, de toute façon, les Africains ne le lui demandaient pas. Dans cette affaire, je l'ai dit au début, nous agissons à la demande des Africains eux-mêmes, et dans la limite des demandes africaines. Alors, naturellement, il y a des gens qui voudraient toujours que la France soit condamnée à l'impuissance et tantôt disent : les Américains n'agissent pas, pourquoi agir à leur place ? Et d'autres disent : vous agissez à leur demande. Eh ! bien non, la France agit pour son compte dans l'exercice de ses responsabilités et dans la préoccupation de sa propre conscience nationale.

Je voudrais dire aux Français que l'Afrique c'est tout près. L'Afrique, c'est un continent d'où viennent traditionnellement un certain nombre de nos ressources et de nos matières premières, avec lequel nous avons des liens très étroits. L'Afrique, même si c'est lointain pour beaucoup de Français, c'est le continent voisin du nôtre. Un changement de la situation politique de l'Afrique, une situation générale d'insécurité ou de subversion en Afrique aurait *des conséquences pour* la France *et l'Europe*. C'est pourquoi la France a voulu, je l'ai dit tout à l'heure, donner un signal et, pour ma part, M. Tatu, je préfère qu'elle ait donné ce signal sans l'accord des Etats-Unis. C'est l'occasion de montrer pour une fois qu'il existe des problèmes, qu'il existe des situations dans lesquelles l'Europe devrait se manifester elle-même, et l'Europe s'est manifestée par l'intermédiaire de la France. Nous avons naturellement prévenu nos partenaires européens, nous aurons l'occasion d'étudier avec eux la situation, mais je considère que le fait que le problème africain ait été souligné dans son importance par la France au nom de l'Europe, et non pas par la France au nom d'une super-puissance extérieure à l'Europe, est en soi le signe d'une politique indépendante et responsable.

JEAN-PIERRE JOULIN. — *Vous avez souhaité des concertations avec les chefs des grandes puissances sur la politique étrangère. Alors, comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, pourquoi n'avoir rencontré que les chefs des groupes parlementaires de la majorité ?*

LE PRESIDENT. — *Je souhaiterais que* ces circonstances soient possibles et je vous dirai que, de mon côté, je serai tout prêt à y participer. Pourquoi ne l'ai-je pas fait ? Parce qu'ils ont pris l'initiative inverse. J'ai reçu, avant même d'avoir expliqué le point de vue du gouvernement français, une lettre du président du groupe communiste, lettre dans laquelle il critique l'action de la France. Alors, je dirai d'abord, connaissant bien M. Ballanger, que je m'étonne qu'il critique l'action de la France avant même de s'être renseigné auprès des responsables de la politique française. Il pourrait voir le ministre des affaires étrangères, le ministre de la défense, et même, s'il le souhaitait, le président de la République, qui lui aurait expliqué, comme aux présidents des groupes de la majorité, les motifs de notre action.

Nous aurons d'autres sujets de politique étrangère *importants au cours du printemps, et je* souhaiterais que nous puissions avancer vers une situation où ces problèmes puissent être débattus avec la majorité, mais aussi avec l'opposition.

CHRISTIAN BERNADAC. — *C'est une invitation, monsieur le président ?*

LE PRESIDENT. — Une invitation et une réflexion.

Je voudrais terminer par deux remarques, parce qu'on va dire beaucoup de choses sur cette affaire du Zaïre : rappeler que c'est cette année que la France va terminer la décolonisation, pour sa part, de l'Afrique. J'ai pris moi-même la décision, avec le gouvernement, bien entendu, de conduire à l'indépendance le dernier territoire que nous possédions en Afrique, l'Etat des Afars et des Issas, et avant la fin de ce semestre, la France aura terminé la décolonisation de l'Afrique. Ceci pour répondre aux accusations malveillantes d'une politique néo-colonialiste de la France.

Et puis, une autre remarque pour remercier les *équipages de nos avions et dire ceci : nous avons* pris la décision concrète de répondre à la demande du Maroc et du Zaïre mercredi en fin de matinée. Nos premiers avions ont commencé à être en mouvement jeudi, ils ont été sur place vendredi matin et ils ont commencé à arriver à destination à partir de samedi.

Le communiqué de l'Elysée a été publié dimanche à 16 heures. Il n'y a eu aucune fuite et aucune indiscrétion, bien que cette opération ait comporté la mise en œuvre de plusieurs centaines de personnes. Eh bien, je voudrais féliciter ces hommes pour la capacité dont ils ont fait preuve et pour leur sens de l'intérêt national.

(Lire nos informations pages 5 à 7.)

« La détente n'est pas une politique de conquête idéologique »

ROLAND FAURE. — *L'opinion française n'a pas compris pourquoi, dans le même temps où le président Carter accordait son soutien à un contestataire soviétique, puisqu'il recevait Boukowski à la Maison Blanche et qu'il écrivait à Sakharov (...), le président de la République française refusait de recevoir Amalrik ? Etait-ce pour ne pas compromettre votre prochain entretien avec M. Brejnev à Paris ?*

LE PRESIDENT. — Non, ce n'était pas pour ce motif, c'était en raison d'une conception que nous avons de la politique de la détente.

Malheureusement, mon explication sera nécessairement un peu détaillée.

D'abord, sur cette politique de la détente, dont on parle, quelle est notre conception ?

Pour moi, la politique de la détente, c'est un effort pour améliorer les relations entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest, en acceptant leur existence réciproque et sur une base d'égalité. Donc, la politique de la détente fondamentalement est une tentative d'amélioration entre les pays de l'Est et les pays de l'Ouest. Ce n'est pas une politique de conquête idéologique de l'Ouest par l'Est ou de l'Est par l'Ouest.

A cette politique de détente, qui est nécessairement patiente, *puisqu'elle vise à améliorer* les relations, s'ajoutent certaines préoccupations fondamentales qui sont pour nous celles des droits de l'homme et qui sont celles de l'application de l'accord d'Helsinki.

D'abord, sur les droits de l'homme, je vous rappelle que la France, dans tous ses textes fondamentaux, dans sa Constitution, insiste sur la reconnaissance des droits de l'homme, de la liberté sous toutes ses formes et le plein exercice de celle-ci et, lorsque le président Carter veut introduire dans la politique mondiale une affirmation plus claire, plus forte, des droits de l'homme, il trouvera une participation active de la France.

Il y a ensuite les accords d'Helsinki et dans les accords d'Helsinki un certain nombre de principes sont posés. Ils ont été posés par tous les pays qui ont signé ces accords, et notamment par l'Union soviétique. J'ai apporté l'accord d'Helsinki, pensant que cette question serait soulevée. Je vous lis ceci. Dans les accords il est précisé :

« Les Etats participant — et donc l'Union soviétique — favorisent et encouragent l'exercice effectif des libertés et droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres, qui découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et qui sont essentiels à son épanouissement libre et intégral. »

Et, un peu plus loin, on dit dans ce même accord :

« Les pays participant confirment le droit de l'individu de connaître ses droits et devoirs dans ce domaine et d'agir en conséquence. »

Donc la France estime que l'application des accords d'Helsinki comporte effectivement l'exercice des libertés et des droits civiques, et la France l'exprimera ou le rappellera chaque fois qu'il sera question de l'application des accords d'Helsinki. A cet égard, la France manifeste sa réprobation pour les actions qui visent à maltraiter ou à persécuter des individus ou des groupes d'individus, parce que ceux-ci réclament dans leur pays l'application des accords d'Helsinki.

Vous posiez la question de savoir si, compte tenu de cette attitude, la France, et moi-même, doit recevoir tel ou tel particulier, personnage de l'Union soviétique ou d'un autre pays, qui se juge persécuté.

(Lire la suite page 4.)

LES RÉACTIONS

DANS LA MAJORITÉ

Le R.P.R. : l'attachement de la France au principe de l'indépendance nationale

Le secrétariat général du R.P.R. :

« Le R.P.R. ne pouvait qu'attendre les précisions données par le président de la République pour se prononcer sur l'initiative française au Zaïre. Il constate d'abord qu'il s'agit d'une aide logistique, limitée dans le temps, n'impliquant aucune participation armée et qu'il n'y a d'aucune façon ingérence dans les affaires intérieures du Zaïre, puisque la France ne fait que répondre à l'appel du gouvernement de ce pays.

» D'autre part, le R.P.R. retient que le Zaïre est menacé par l'irruption d'éléments armés, entraînés à l'extérieur, et qui ont franchi par la force une frontière internationalement connue.

» Si tel est le cas, le geste de la France ne peut être compris que comme le témoignage de notre attachement au principe de l'indépendance nationale, qui ne s'accommode d'aucune ingérence étrangère. Dans cette perspective, les jeunes nations d'Afrique qui veulent rester maîtresses de leur destin n'auraient pas compris que nous soyons demeurés indifférents. »

● M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président de Génération sociale et libérale (G.S.L.), Mouvement de jeunes giscardiens : *« Les événements actuels en Afrique font courir à la paix mondiale des risques considérables et le président de la République a raison de faire entendre haut et clair la voix de la France (...). La réaction du parti communiste à la décision du gouvernement de permettre l'envoi de matériel au Zaïre est inquiétante, car elle démontre que les communistes privilégient les intérêts internationaux du marxisme par rapport au devoir de la France. »*

● M. ANDRE DILIGENT, vice-président du Centre des démocrates-sociaux : *« Des réponses claires apportées par le président de la République aux questions graves concernant la politique étrangère de la France, le C.D.S. retient, avec satisfaction, la réaffirmation d'une politique placée sous le double signe de l'indépendance et de la solidarité.*

» Pour l'Afrique comme pour l'ensemble du monde, la résistance face à toute forme de néo-colonialisme comme à toute forme d'impérialisme militaire ou économique exige le nécessaire renforcement de la construction européenne.

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes-démocrates : *« Les Français qui souhaitent une troisième voie se réjouiront de l'affirmation de l'indépendance à l'égard des deux blocs, qu'il s'agisse de l'unification politique européenne, de l'Afrique, des atteintes aux droits de l'homme dans les Etats communistes, du Concorde aux Etats-Unis et de la détente, et réaffirmeront leur opposition au libéralisme économique qui nuit à l'indépendance en affaiblissant la France... »*

DANS L'OPPOSITION

M. Kanapa (P.C.F.) : indignation et inquiétude

M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F. :

« Le ton de jubilation avec lequel le président de la République, tel un chef d'état-major devant la carte des opérations, a parlé de son expédition coloniale au Zaïre suscitera à la fois l'indignation et l'inquiétude.

» L'indignation, car au moment où des millions de familles laborieuses connaissent les plus grandes difficultés d'existence, Giscard leur explique que rien n'est plus pressé que de voler au secours du régime corrompu de Mobutu. L'inquiétude, car le peuple français sait trop bien dans quel engrenage fatal l'ont déjà entraîné dans le passé de telles initiatives présentées au début comme inoffensives et d'une durée limitée.

» (...) M. Giscard d'Estaing fait ouvertement de son opération un « signal », un acte d'intimidation contre les peuples d'Afrique qui luttent pour l'indépendance et la dignité, et il dissimule à peine la cible qu'il vise dans l'immédiat : l'Angola. Il discourt sur les décisions d'Helsinki concernant les droits de l'homme, ces droits bafoués pour des milliers de travailleurs de la sidérurgie, pour un million et demi de chômeurs (...). Mais, à deux mois de la réunion de Belgrade, il n'annonce pas la moindre initiative française en faveur de la sécurité et du désarmement.

» Il tente de rassurer les Français en prétendant que l'Assemblée européenne élue n'aurait pas de pouvoirs nouveaux, mais la déclaration du « sommet » européen de 1974 qu'il évoque lui-même a précisément décidé de donner des pouvoirs législatifs à cette Assemblée.

» En conclusion, M. Giscard d'Estaing — qui se glorifie du secret monarchique dont il entoure ses entreprises — a appelé au « consensus national » pour le soutien à la fois dans son aventure au Zaïre et dans son projet d'élection de l'Assemblée européenne. Il ressort de ses propos qu'il ne compte pas sur notre parti pour participer à cette « mobilisation ». Il a parfaitement raison.

» Nous appelons, nous, les Françaises et les Français à s'opposer résolument à cette politique qui fait courir les plus grands dangers à la paix et à la nation. »

S.O.S. AMITIE

(Dessin de CHENEZ.)

M. JEAN-PIERRE COT (P.S.) : le gendarme du tiers-monde.

M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie : *« La France entend devenir le gendarme du tiers-monde, au moment où les Etats-Unis et la Grande-Bretagne renoncent à ce rôle. La position néo-colonialiste de la France la place du côté des forces d'ordre contre tout ce qui peut être progressiste. L'attitude de la France est pour le moins imprudente. (...)*

» Je suis irrité de la condescendance avec laquelle a été traité le président Carter. Sa politique comporte des aspects intéressants, notamment sa stratégie des droits de l'homme. Le président Carter a pris les textes au mot. C'est quelque chose de fondamental. »

M. BREDIN (M.R.G.) : une décision contraire à la Constitution.

M. Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche :

« L'intervention française au Zaïre est contraire à la Constitution, aux accords internationaux et à l'intérêt des Français.

» Elle est contraire à la Constitution, car l'article 21 de celle-ci précise que le premier ministre est responsable de la défense nationale. Or la décision a été prise par le président de la République et annoncée par un communiqué de l'Elysée le 10 avril, alors que les opérations étaient commencées dès la veille. Les décisions de M. Giscard d'Estaing démontrent ainsi le triple mépris du premier ministre, du gouvernement et du Parlement.

» Contrairement à ce que soutient le président de la République, l'intervention n'est pas prévue par les accords internationaux franco-marocains et franco-zaïrois. Les traités de 1972 et 1974 sont des accords de coopération culturelle et technique, qui ne confèrent aucun droit d'intervention militaire.

» Une fois de plus, la France intervient pour soutenir un pouvoir conservateur peu représentatif de la réalité d'une nation... »

● LE P.S.U. : *« M. Giscard d'Estaing a donné l'image d'une France plus respectueuse de la puissance que de la liberté et de la justice. Dans ce contexte, lorsque le président de la République parle de l'organisation de l'Europe, c'est bien d'une question de puissance qu'il s'agit, et c'est pourquoi l'élection du Parlement européen au suffrage universel constitue une menace pour l'indépendance et la liberté des peuples et pour la paix. »*

● M. JEAN CHARBONNEL, ancien ministre et président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) : *« Il est significatif que, pour traiter les problèmes de politique étrangère qui se posent aujourd'hui à notre pays, M. Giscard d'Estaing ait repris les grands thèmes gaulliens de l'indépendance, de la coopération et de la détente.*

» Comment se fait-il que son propos n'ait pourtant pas convaincu ? Sans doute parce qu'au-delà du rappel des principes et de l'exposé des intentions aucune volonté politique n'est apparue pour définir les vrais moyens nécessaires à la mise en œuvre des thèmes évoqués. »

● LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE ANTOINE SANGUINETTI (gaulliste d'opposition) : *« Je déplore cette intervention qui ne concerne aucunement les intérêts vitaux de la France et qui diminue donc sans nécessité notre crédit moral d'intervention d'autant plus que nous n'avons aucun traité d'assistance mutuelle avec le Zaïre ni avec le Maroc. »*

● M. DOMINIQUE GALLET, co-président du Front progressiste (gaullistes d'opposition) : *« Les propos du président de la République ne doivent pas cacher la réalité de l'action diplomatique du pouvoir giscardien. La politique étrangère menée par Valéry Giscard d'Estaing est, contrairement à ce qu'il a déclaré lors de cet entretien télévisé, une politique d'alignement systématique sur les intérêts américains. Cela revient à faire jouer à notre pays le rôle que l'Egypte et le Maroc jouent dans d'autres contextes, celui de régimes - relais de l'influence américaine. »*





L'ENTRETIEN RADIOTÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la page 3.)

Il y a les relations entre les Etats et il y a les attitudes personnelles.

En ce qui concerne les relations entre les Etats, la France continuera d'affirmer la nécessité de reconnaître l'exercice effectif des libertés. Si ces libertés ne sont pas exercées elle prononcera à cet égard les jugements qui s'imposent.

Par contre, elle n'interviendra pas dans les situations particulières à l'intérieur des autres Etats. Elle ne le fera pas, pourquoi ?

Elle ne le fera pas d'abord parce que nous n'admettrions pas qu'on le fasse chez nous. Et je vous demande ce que serait la réaction de la population française si les dirigeants d'un autre Etat, à propos d'un procès ou à propos d'une contestation, portaient des jugements particuliers sur la situation de tel ou tel citoyen français ? Nous ne l'accepterions pas.

Ensuite, nous ne le ferons pas parce je ne suis pas sûr que ce soit la manière la plus efficace de faire progresser effectivement le respect des droits et de la liberté des personnes.

Je peux vous dire que, chaque fois que nous en avons l'occasion, avec les grands dirigeants des pays de l'Est, nous posons et nous résolvons des problèmes de personne, c'est-à-dire soit des personnes qui désirent quitter leur pays, soit des familles qui désirent se réunir, soit des situations sur lesquelles on a attiré notre attention en raison de leur caractère pénible, et nous résolvons un grand nombre de problèmes.

Par contre, vouloir intervenir publiquement dans des cas particuliers, c'est imaginer qu'en le faisant on fera reculer un pays comme l'Union soviétique sur l'application de ses propres décisions. Ceux qui connaissent l'Union soviétique savent que ce n'est pas par de tels procédés, qui représenteraient pour ce pays un recul ou une humiliation, que l'on résoudra les problèmes qui se posent.

Enfin, la dernière chose que je voudrais vous dire, c'est que la France est une terre d'asile, une terre d'asile politique et qu'à cet égard elle n'a de leçons à recevoir de personne.

Je vous citerai deux chiffres.

Concernant le Chili, à la suite de la chute du régime du président Allende, un certain nombre de Chiliens se sont réfugiés à l'extérieur. La France a reçu au titre du droit d'asile cinq mille Chiliens, qui sont actuellement sur notre sol. Nous sommes le pays du monde, avec la Suède, qui en a reçu le plus, et nous en avons reçu le plus à nous seuls que tous les pays de l'Est réunis.

Deuxième exemple, le cas de l'ancienne Indochine. Nous avons accueilli, vous le savez, vingt-cinq mille réfugiés en provenance de l'ancienne Indochine, et nous continuerons à en recevoir au rythme de mille par mois. C'est actuellement le rythme maximum que nous puissions accueillir en France compte tenu des problèmes d'hébergement et d'emploi. Il y a, à l'heure actuelle, cent quarante mille réfugiés politiques qui vivent en France, ce qui fait que la France est une terre d'asile. Je puis vous dire que, depuis que je suis président de la République, *aucun réfugié* politique n'a été expulsé de France en raison de son statut de réfugié politique.

Si bien que, si nous n'intervenons pas dans des situations particulières parce que ceci est de la compétence des Etats, la France se soucie autant que quiconque, ou plus que quiconque, du malheur des réfugiés politiques.

EDOUARD SABLIER. — *Des dissidents français, parce qu'il y en a, sont couramment reçus par des hauts dirigeants de l'Union soviétique, parfois même décorés. Est-ce qu'on peut considérer cela comme une ingérence dans les affaires internes de la France ?*

LE PRESIDENT. — Non. Je n'approuve pas nécessairement leur attitude, mais ce n'est pas une ingérence.

JEAN-PIERRE JOULIN. — *Des diplomates américains rencontrent à Paris un représentant du parti communiste français, en l'occurrence M. Jean Kanapa, et je crois que vous vous en êtes plaint officiellement. On parle d'une visite, dans les prochains mois, de M. François Mitterrand à la Maison Blanche, où il rencontrerait le président Carter. L'attitude des Etats-Unis n'est-elle pas en train de changer vis-à-vis de l'union de la gauche, en France (...) ?*

LE PRESIDENT. — Je n'ai jamais protesté contre le fait que M. Kanapa ait rencontré des diplomates américains. C'est une affabulation. M. Kanapa a la chance d'être le citoyen d'un pays libre, d'un pays de liberté, qui est la France. Il rencontre qui il veut. Il a même la chance d'être le citoyen d'un pays dans lequel il n'y a pas de surveillance policière, puisque nous n'avons pas été informés du fait qu'il ait rencontré des diplomates américains, si ce n'est *ensuite, par des* indiscrétions de presse.

» Quand j'ai reçu M. Vance, je ne lui ai pas parlé du cas de M. Kanapa, et je ne lui ai pas parlé des contacts entre les dirigeants communistes ou socialistes et la diplomatie américaine, *car la France est un pays de liberté.* J'ai, par contre, indiqué à M. Vance que j'estimais qu'il ne convenait pas que les autorités américaines portent des jugements sur les affaires politiques intérieures de la France, dans quelque *sens que ce soit. J'ai repris* une attitude qui avait été la mienne, l'année dernière, quand on avait cherché à multiplier les déclarations — vous vous en souvenez — sur la politique intérieure de l'Italie.

» *J'ai donc indiqué à M. Vance, à la suite* de déclarations qui avaient paru dans la presse américaine, que nous n'apprécierions pas, que je n'apprécierais pas que les dirigeants américains portent des jugements sur les affaires politiques intérieures de la France, dans quelque sens que ce soit. Par contre, les visites, dans un pays de liberté, son libres.

MICHEL TATU. — *Que pensez-vous de cette petite déclaration faite par le département d'Etat, peu de temps après la visite de M. Vance à Paris* (2), *selon laquelle la venue au pouvoir, la « domination » du gouvernement par des partis qui ne sont pas attachés à la liberté, créeraient des problèmes dans les relations ?*

LE PRESIDENT. — Je considère que cette déclaration aurait été bien meilleure si elle ne s'était *limitée à son premier paragraphe, dans* lequel il était indiqué qu'il appartenait au peuple français de choisir lui-même ses dirigeants et son destin.

MICHEL TATU. — *Estimez-vous que les relations Est-Ouest sont malades, sont mauvaises (...), après l'échec de M. Vance à Moscou, qui a reçu un refus des Soviétiques sur les armements stratégiques d'une part, et qui a reçu une algarade également de M. Brejnev, à propos des droits de l'homme ? Pensez-vous qu'on est entré dans une nouvelle phase qui porte au pessimisme ?*

LE PRESIDENT. — Non, je pense que ces relations sont devenues plus difficiles parce que la détente, si vous voulez, suppose un code de part et d'autre. Vous connaissez bien l'Union soviétique et la politique de la détente suppose un certain type de comportement de part et d'autre. Les Soviétiques ont eu le sentiment que la nouvelle administration américaine adoptait un nouveau type de comportement. Ils ont donc *fait un pas en arrière de façon à tester* l'attitude américaine. Ce pas en arrière, c'est l'accueil, en effet, réservé et froid, qui a été fait aux propositions de M. Vance concernant la limitation des armements stratégiques, mais je ne crois pas qu'il faille en tirer la conclusion que c'est un changement de direction définitif. Je crois que c'était, de la part de l'Union soviétique, une mise en demeure concernant la définition, précisément, du code de la détente, pour savoir si la nouvelle administration américaine accepterait d'appliquer ce code de la détente.

» Je reviens à ce que je disais tout à l'heure : la détente, ce n'est pas un moten de se conquérir les uns les autres, c'est un moyen d'améliorer les relations en reconnaissant, dans les circonstances actuelles, notre existence réciproque. Bien entendu, nous maintenons notre idéologie, notre attachement à notre système politique et à notre système économique. Nous savons que les Soviétiques maintiennent le leur. Nous ne cherchons pas, à cette occasion, ni à substituer le nôtre au leur, ni l'inverse, mais cela veut dire que nous cherchons, dans le monde actuel, à améliorer nos relations. Je crois que, compte tenu des menaces considérables qui pèsent sur l'humanité du fait des moyens nucléaires — nous n'aurons pas le temps d'en parler, — du fait *de l'importance des armements, la voie de la* détente doit continuer à être celle de nos efforts.

ROLAND FAURE. — *N'êtes-vous pas inquiet, comme la plupart des grands experts militaires occidentaux, du formidable effort d'armement de l'Union soviétique (...) ?*

LE PRESIDENT. — Il y a un effort considérable d'armement de l'Union soviétique. Il faut voir que l'origine de cet effort remonte maintenant à une douzaine d'années, c'est à la suite de la crise de Cuba que l'Union soviétique a décidé un nouveau programme de développement de ses *armements, c'est* à l'heure actuelle que nous voyons aboutir cet effort, en effet considérable, de l'Union soviétique. Les études objectives que l'on peut faire à lèheure actuelle sont très délicates et ne conduisent pas à penser qu'il y ait, à l'heure *actuelle, un déséquilibre sensible* des grands moyens d'armement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Les Etats-Unis, à l'heure actuelle, développent au contraire, vous le savez, un certain nombre d'armements de type nouveau qui, d'ailleurs, *posent un problème dans* le cadre de la limitation des armements stratégiques.

JEAN-PIERRE JOULIN. — *Depuis l'installation de M. Carter à la Maison Blanche, des difficultés se profilent dans les relations franco-américaines à propos du Concorde, à propos des ventes d'armes à l'étranger, à propos de la prolifération nucléaire. Est-ce que c'est exact ?*

LE PRESIDENT. — Il y a, il y aura certainement, des problèmes, puisque le nouveau gouvernement des Etats-Unis a pris des attitudes nouvelles sur un certain nombre de sujets et que, naturellement, ces attitudes devront être discutées. Puisque la politique française est une politique indépendante et qu'elle est ouverte, il faudra discuter des solutions possibles. Jusqu'à présent, elles ne l'ont pas été. C'est ainsi que certaines initiatives ont été prises sur le plan de la prolifération nucléaire. Nous n'aurons pas le temps d'en parler ce soir. C'est un sujet très important, je dirai vital, et je partage, en ce qui me concerne, la préoccupation du président Carter concernant le *danger de prolifération. Je crois que c'est un très* grand danger du monde actuel.

Par contre, à l'occasion de la recherche des solutions, il va de soi que la France entend maintenir sa liberté d'appréciation et sa liberté de décision. C'est donc un sujet de discussion.

Pour ce qui est du problème des ventes d'armements, c'est un problème qu'on ne peut pas traiter uniquement avec les Etats-Unis. Il faut le traiter *avec l'Union soviétique, car à l'heure actuelle,* qui vend des armes dans le monde ?

Quarante-cinq pour cent des armes vendues dans le monde le sont par les Etats-Unis, 30 % des armes vendues sont vendues par l'Union soviétique, et environ 8 % des armes vendues sont vendues par la France, et ensuite par de plus petits fournisseurs.

Donc, une discussion qui ignorerait la participation soviétique serait, à mon avis, sans efficacité pratique. Sur tous ces sujets, il y a matière à discussion, et nous discuterons d'une façon ouverte, mais naturellement en tenant compte de nos propres *orientations et de nos propres intérêts.*

Le problème de Concorde n'est pas un problème qui s'est posé du fait de l'administration Carter ; il était déjà posé. Nous continuons à suivre avec grande attention ce problème. C'est un problème économique, *mais également politique, au sens élevé* du terme, car les arguments qui sont invoqués pour empêcher l'atterrissage de Concorde sont des arguments qu'on ne peut pas retenir par rapport à une technologie nouvelle, que le monde a acceptée dans d'autres *domaines, notamment dans le domaine* de l'aviation militaire. Il y a actuellement beaucoup d'avions supersoniques qui circulent dans le monde et le fait de refuser à ces technologies de « pointe » l'accès normal à l'économie américaine représente, ou représenterait, une attitude qui, de la part des Etats-Unis, aurait à mes yeux une signification et donc des conséquences politiques.

EDOUARD SABLIER. — *(...) Le Japon a 90 % de la construction navale dans le monde et l'Europe, s'estimant lésée, lui demande de ramener ce pourcentage à 50 %. Or, je crois que les Etats-Unis ont 90 % de l'aéronautique mondiale. Est-ce qu'on va poser le problème dans les mêmes termes ?*

LE PRESIDENT. — On ne le pose pas dans les mêmes termes, car la situation technique n'est pas comparable, mais il est certain qu'on ne peut pas laisser s'établir une situation de monopole de la production de transport aérien dans un seul pays du monde, quelle que soit sa capacité technologique. Je dirai qu'il y a, entre les Etats, à l'heure actuelle, *à mon avis, le même problème* qu'il y avait, autrefois, entre les grandes entreprises. On a fait des lois antitrust, à l'échelon national, pour que la production *ne* soit pas dominée par une seule entreprise ou un seul grand groupe. La communauté internationale doit également éviter qu'une production essentielle soit monopolisée par un seul Etat ou un groupe d'Etats.

Donc, le problème de l'aviation européenne est, *en effet, un problème qui comporte la dimension* que vous dites, c'est-à-dire le refus d'un monopole.

« La France ne doit pas être la lanterne rouge de la construction européenne »

ROLAND FAURE. — *L'Europe, cette grande espérance de notre génération, suscite maintenant beaucoup de désenchantement. (...) On a l'impression que l'on régresse. (...) Mais il y a pire (...) : un risque de crise à l'intérieur de la majorité, un risque de crise politique en France à la suite du projet d'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Au sein de votre majorité, on a entendu, la semaine dernière, M. Chirac parler de la « réformette » qui ne pourra masquer l'incapacité des Neuf à progresser sur le chemin de la construction européenne. M. Chirac a également parlé des « bavards irresponsables » qui meubleraient cette Assemblée ! Est-ce que vous ne redoutez pas que l'Europe provoque une crise ?*

LE PRESIDENT. — Il faut remettre cette initiative dans sa perspective. Il y a une Assemblée parlementaire européenne à l'heure actuelle, et donc s'il y a des bavards irresponsables — langage que je n'emploierai pas pour parler de parlementaires — ils existent déjà.

Il y a à l'heure actuelle des députés français qui siègent dans l'Assemblée parlementaire européenne. Il y a trente-six députés français, dix députés R.P.R., députés ou sénateurs, et je ne les considère pas comme des bavards irresponsables.

Alors, vous me dites ensuite : c'est une réformette. Si c'était une réformette, elle ne susciterait *pas tant de passions. Et je pense* qu'elle serait *votée* facilement par le Parlement.

On ne peut pas parler de réformette, et la citation doit être inexacte, concernant une décision qui a été prise par le gouvernement français de la manière la plus solennelle.

Je vous rappelle le communiqué du premier Conseil européen, qui a été tenu ici, à Paris, et au palais de l'Elysée, à quelques dizaines de mètres d'ici, les 9 et 10 décembre 1974, c'est-à-dire au début du premier gouvernement de mon septennat. Dans le communiqué qui a été publié à l'époque et que vous avez reproduit, il est dit ceci :

« Les chefs de gouvernement ont constaté que l'objectif *fixé* par le traité de Rome de l'élection *au suffrage universel de l'Assemblée devait être* réalisé le plus tôt possible. Sur ce point, ils attendent avec intérêt les propositions de l'Assemblée sur lesquelles ils souhaitent que le conseil des ministres statue en 1976.

» Dans cette hypothèse, l'élection au suffrage universel direct devrait intervenir à partir de 1978 »

C'est donc en décembre 1974 que la décision a *été prise.*

Depuis, il y a eu des conseils européens qui ont débattu du sujet — cinq conseils européens, il y a eu des conseils des ministres français qui ont entendu parler de ce sujet — six conseils des ministres français. Il y a eu une dernière délibération qui a eu lieu le 15 juillet 1976, l'année dernière, pour prendre acte de l'accord qui avait été réalisé. Et maintenant, il faut que le Parlement se prononce.

Alors, je vous dirai que je ne crois pas qu'il

La France continue d'emprunter à l'étranger...

Afin de bien montrer que la politique économique et financière du gouvernement sert l'indépendance de la France, M. Giscard d'Estaing a déclaré en substance que celle-ci ne faisait pas appel aux crédits extérieurs pour équilibrer ses comptes. Tel n'est malheureusement pas le cas. Il est vrai que la France n'est pas obligée, comme l'a récemment été la Grande-Bretagne, et comme *l'est actuellement l'Italie*, de s'adresser au Fonds monétaire international, ni de solliciter comme ces deux derniers pays *(et quelques autres...) des* banques centrales étrangères. Dans les circonstances actuelles, une demande de crédits officiels n'est en général formulée par un gouvernement que lorsque les sources de crédits privés sur lesquelles il comptait jusqu'alors commencent à s'épuiser. Et l'octroi du crédit demandé a le plus souvent pour effet de lui ouvrir de nouveau les portes qui allaient se fermer *devant lui, en rassurant* les éventuels créanciers.

Si la France n'en est pas là, elle n'en est pas moins déjà fortement engagée sur le marché international des capitaux. La politique suivie depuis 1974 consiste à encourager les entreprises du secteur public, (E.D.F., S.N.C.F., R.A.T.P., Caisse nationale des autoroutes, etc.), lesquelles n'ont pas à se préoccuper autant que les entreprises privées du risque de change, à lancer des emprunts, soit sur le marché de l'eurodollar, soit sur les marchés de capitaux nationaux (américain, allemand, suisse). Les recettes de ces emprunts contractés par l'intermédiaire de banques privées sont immédiatement cédées sur le marché des changes contre des francs, ce qui a pour effet mécanique d'en soutenir le cours. Les statistiques officielles permettent de ne suivre qu'avec retard ces emprunts et ne *donnent pas le total de l'endettement* à moyen terme ainsi contracté. Selon divers recoupements, on peut estimer qu'il était situé entre 52 et 55 milliards de francs à la fin de l'année dernière, soit plus de 10 milliards de dollars. La politique d'emprunt ne s'est guère ralentie depuis le début de cette année.

Le seuil critique n'est cependant pas encore atteint, puisque, d'une part les banques françaises continuent de leur côté à consentir des prêts à l'étranger, d'autre part, et surtout la Banque de France dispose de réserves de change nettement supérieures (l'équivalent de 95 milliards de francs, dont 64 milliards sous forme métallique). — P. F.

● M. MICHEL JOBERT, président du Mouvement des démocrates : *« Quand la politique intérieure vacille sur toutes ses bases, il n'est pas difficile d'imaginer ce que devient la politique étrangère : improvisée ou indistincte, ou docile aux influences les plus fortes. »*

● M. ALAIN LOUVEL, secrétaire national du Mouvement de la paix : *« La France se trouve engagée directement dans un conflit, sans consultation du Parlement. Il faut immédiatement faire rentrer les avions et le personnel militaires français dans leurs bases, arrêter la vente des armes au Zaïre et aux régimes racistes d'Afrique australe. C'est la seule politique conforme à l'intérêt de la paix. »*

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : une attitude digne d'estime.

« M. Giscard d'Estaing a déclaré naguère que le président de la République resterait en tout cas à la tête de l'Etat pour tirer les conséquences du résultat — quel qu'il soit — des législatives. Il a traduit, hier soir, le même sentiment sur le registre étranger en regrettant que les dirigeants américains puissent, même discrètement, exprimer des craintes ou des préférences à l'égard du futur gouvernement de la France. Il est certain que cette attitude est digne d'estime : lui vaudra-t-elle, en France, une autorité accrue ? Certains diront, à droite, qu'il est plus indulgent pour M. Brejnev, qui décore M. Séguy, que pour M. Carter, qui se méfie un peu des communistes. »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'AURORE : un ton presque gaullien.

« Plus neuves, et en tout cas avec des intentions précises de politique intérieure, ont été appréciées les déclarations présidentielles sur la détermination française de mener une diplomatie indépendante.

» Un ton presque gaullien. Valéry Giscard d'Estaing a mis les points sur les « i », et il doit être bien compris de par le monde que la politique de Paris ne se détermine pas à Washington.

» Nous n'avons pas eu droit aux traditionnels propos effusifs sur l'excellence des relations Paris-Moscou. V.G.E. a catégoriquement affirmé son refus de se mêler des affaires intérieures soviétiques (donc de recevoir les contestataires de passage), mais son insistance à réclamer un respect strict des droits de l'homme et de l'accord d'Helsinki, ne comblera pas Leonid Brejnev d'un plaisir sans nuages.

» Quant à la « détente », elle ne saurait se concilier avec la conquête idéologique. »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : peu de cohérence.

« L'appel au consensus national, l'allusion au « bon choix » pour les prochaines élections législatives, et jusqu'à la justification du plan Barre sous prétexte de politique internationale, sont venus confirmer une chose : le régime, au point où il en est, est bien trop préoccupé de sa propre stabilité interne pour pouvoir définir avec une vue un peu à long terme une politique étrangère quelque peu cohérente. »

(JEAN LERMET.)

LE MATIN DE PARIS : une opération de politique intérieure.

« Le président de la République a tenté de démontrer que la France, avait, grâce à lui, les moyens de pratiquer une politique extérieure indépendante. La tonalité gaullienne du discours a pu même donner à penser, par instants, que Valéry Giscard d'Estaing s'efforçait de ressusciter autour de sa personne l'adhésion très largement majoritaire que le général de Gaulle était parvenu à susciter sur sa politique étrangère. (...) S'il fallait en croire Valéry Giscard d'Estaing, les divisions politiques internes seraient le seul obstacle à la grandeur de la France. L'opposition aura beau jeu de lui répondre qu'en transformant un exposé de politique internationale en une opération de politique intérieure, il a encore une fois tenté de piper les dés. »

L'HUMANITE : le guêpier.

« Une fois n'est pas coutume, le mot « indépendance » s'est trouvé hier soir dans la bouche de . Giscard d'Estaing. Ce fut à propos de son expédition au Zaïre. « Une politique indépendante en » voilà une », s'est écrié le chef de l'Etat.

Mais qui croit-il ainsi abuser ? Car s'il est vrai que M. Giscard d'Estaing a pris la décision d'intervenir au Zaïre indépendamment de l'avis du Parlement ou même du gouvernement, que vaut cette « indépendance »-là, qui fut en l'occurrence celle de l'Elysée solitaire, mais qui n'est évidemment point l'indépendance nationale ? *(...) L'initiative giscardienne internationalise un conflit interne, entraîne la France dans ce guêpier, et M. Giscard d'Estaing ose la présenter comme un « signal de » sécurité ».*

» Et aussi comme un « signal » de solidarité » avec l'Afrique. Comme si l'Afrique pouvait être identifiée au régime de Mobutu ! »

(YVES MOREAU.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : judicieux et mobilisateur.

« La décision d'intervention au Zaïre prise par la France pour son propre compte et en quelque sorte afin de montrer que la France peut prendre des décisions pour son propre compte, sans en référer à quiconque, comme un devoir qu'elle a, comme une leçon qu'elle donne, comme un défi. Autre chose est qu'on agisse à bon escient et sans risque. L'avenir le dira. Pour l'instant il importe de témoigner qu'on est la France.

» Le propos, qui ne manque pas de noblesse si son réalisme est incertain, pourrait résonner favorablement aux oreilles françaises. Elles y sont plus accoutumées qu'à cette vision mondialiste imprécise, esquissée au début du septennat et à laquelle, de toute évidence, le chef de l'Etat a renoncé. C'est un nationalisme à la fois raisonnable et hardi qu'il exprime aujourd'hui, dans la tradition Ve République, tempéré par une nouvelle et fervente ouverture européenne pour évoquer les fruits de celle-ci à plusieurs décennies d'échéance.

» Giscard mondialiste a vécu, Giscard national-européen lui succède. Le projet est plus modeste. Il est aussi plus concret, plus judicieux et plus mobilisateur. »

(PHILIPPE TESSON.)

UNE « RÉFORMETTE » ?

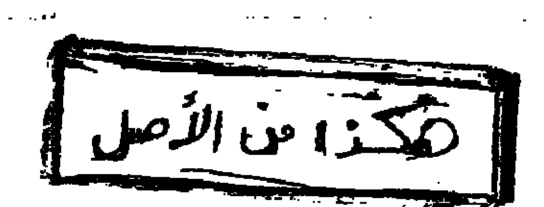
Interrogé par Roland Faure, de *l'Aurore*, sur l'attitude de M. Jacques Chirac qui avait qualifié de « réformette » le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel, le président de la République a répondu : *« Je ne crois pas que l'on puisse parler de réformette... Cette citation doit être inexacte, concernant une décision qui a été prise par le gouvernement français de la manière la plus solennelle. »*

[Pourtant aucun doute ne peut subsister sur l'exactitude du propos : s'adressant, jeudi 7 avril, aux journalistes de la presse anglo-américaine dont il était l'invité, l'ancien premier ministre avait déclaré : « Il nous faudrait des garanties réelles pour nous associer à une réforme qui ne serait à nos yeux qu'une réformette destinée à masquer l'incapacité de nos dirigeants à construire l'Europe. *Devant cette incapacité à ré*soudre les problèmes concrets de l'Europe, qui n'a de chance de préserver sa civilisation face aux totalitarismes de droite et *de gauche que si elle est unie,* on voudrait nous jeter de la poudre aux yeux. Je veux bien qu'on élise le Parlement européen au suffrage universel, mais *à condition que cette Assemblée* n'ait aucun pouvoir. » (« Le Monde » du 9 avril 1977.)]

TROMPE-L'ŒIL

Les téléspectateurs ont été introduits, mardi soir, dans le bureau du président de la République — ou du moins, car cette pièce n'offre pas suffisamment de recul aux caméras, dans une réplique dont l'exactitude faisait la fierté des techniciens de la télévision. Le bureau de M. Giscard d'Estaing avait été reconstitué en trompe-l'œil dans la salle des fêtes de l'Elysée.





هكذا من الأصل

LA RÉPUBLIQUE

y ait à ce sujet une très grande difficulté. Il y a naturellement quelques hommes qui sont hostiles à cette élection parce qu'ils sont en général hostiles, ce qui est leur droit, à la construction européenne. Mais à l'intérieur de l'Assemblée telle que je la connais, des parlementaires tels que je les ai rencontrés, il y en a un très grand nombre qui sont favorables au principe de cette élection.

Parmi eux, certains éprouvent une crainte. Cette crainte est que la nouvelle Assemblée puisse déborder de sa compétence, et s'arroger de nouveaux pouvoirs qui empiéteraient sur les pouvoirs du Parlement français.

Je voudrais vous dire, à propos de cette crainte, que nous avons pris les dispositions nécessaires pour qu'elle n'ait aucun motif de se manifester.

ROLAND FAURE. — *Il s'agit du texte de loi que M. Couve de Murville préconise ?*

LE PRESIDENT. — Il ne s'agit pas exactement de cela. Il s'agit d'abord de la consultation du Conseil constitutionnel, à laquelle j'ai procédé ; le Conseil constitutionnel dans sa composition telle qu'elle existait, puisque les membres du Conseil avaient été nommés antérieurement à mon élection. Ce Conseil a constaté la constitutionnalité de notre proposition. Ensuite le gouvernement accompagnera la proposition de ratification d'une disposition qui soulignera le fait qu'il n'est pas possible pour l'Assemblée d'élargir ses compétences sans recourir à la procédure de modification constitutionnelle française. Dans ces conditions, je pense que le texte devrait être accepté à une large majorité Mais je voudrais ajouter deux choses :

La première, c'est que d'autres pays que nous ont procédé à cette ratification, où sont en train d'y procéder et notamment les Italiens. Lorsque j'étais à Rome il y a quinze jours, le Sénat italien a ratifié cet accord à l'unanimité, ce qui veut dire que tous les partis politiques italiens, communiste compris, ont voté en faveur de ce texte. Je ne comprends donc pas pourquoi les communistes français viennent expliquer à l'opinion que c'est un abandon de la souveraineté ou de l'indépendance nationale, alors que leurs collègues, leurs camarades italiens votent au contraire en faveur de ce texte.

Deuxièmement, je voudrais souligner une chose très importante : je ne veux pas que la France soit la lanterne rouge de la construction européenne. La France a été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives européennes. Elle a été à l'origine de la CECA, elle a participé à l'élaboration, à la ratification du traité de Rome. C'est en 1974 que nous avons donné notre accord de principe à cette élection au suffrage universel de l'Assemblée parlementaire européenne. Dans ces conditions, j'estime qu'il n'est pas possible que la France ne se prononce pas en 1977. Je le répète, je ne veux pas que la France soit la lanterne rouge de la construction de l'Europe. Ce ne serait pas servir sa dignité ou sa grandeur.

EDOUARD SABLIER. — *Mais alors, monsieur le président, on nous dit, rassurez-vous, le Parlement européen élu au suffrage universel n'aura pas plus de pouvoirs que l'actuelle Assemblée de Strasbourg. Dans ces conditions, pourquoi le créer maintenant ?*

LE PRESIDENT. — Parce qu'il était prévu dans le traité. On ne pouvait pas le faire au démarrage du traité de Rome. Le traité, dans son article 138, prévoit cette élection dès que les circonstances permettront de le faire. Il ne faut pas dire que cette assemblée n'a pas de pouvoir. Je citerai deux exemples :

Elle a d'abord le pouvoir de censurer la Commission si la Commission n'accomplit pas sa mission dans le cadre du traité. Je prends une situation particulière, la situation de l'industrie sidérurgique européenne, qui est dramatique et qui a les conséquences que vous savez sur le plan de l'emploi : l'Assemblée peut parfaitement mettre en demeure la Commission d'exercer ses responsabilités au regard de la situation de la sidérurgie. Deuxième exemple : le budget. C'est l'Assemblée parlementaire européenne qui intervient concernant le budget de l'Europe. Actuellement ce budget porte sur des ressources qui sont considérables. Certaines de ces ressources sont affectées au préalable, et l'Assemblée n'a pas de pouvoirs. Mais il faut savoir que les ressources non affectées à l'heure actuelle représentent environ 1 milliard de francs. C'est-à-dire que l'Assemblée peut décider ou non de l'emploi d'environ 1 milliard de francs. Or je vous signale que, dans la discussion parlementaire budgétaire française en général, la masse libre, celle qui fait l'objet des dernières transactions, est de 200 ou 300 millions de francs. L'Assemblée parlementaire européenne a déjà à l'heure actuelle, au point de vue budgétaire, des responsabilités importantes.

Par contre, nous ne voulons pas, je ne veux pas, qu'elle s'arroge des pouvoirs supplémentaires car notre conception de l'organisation de l'Europe est de type confédéral et elle suppose donc le maintien des institutions dans les limites de leur compétence actuelle.

JEAN-PIERRE JOULIN. — *N'avez-vous pas l'impression que l'Europe n'intéresse pas les Français ?*

LE PRESIDENT. — Vous savez, c'est une question difficile. Il y a des moments où l'Europe intéresse les Français, des moments où elle ne les intéresse pas. Il ne faut pas agir en fonction d'une curiosité ou d'une impulsion particulière. Si vous regardez le monde actuel, le monde auquel, hélas ! et je m'en excuse auprès de lui, je tourne le dos, si vous regardez ce monde, ce monde en grand bouillonnement, ce monde rempli de dangers, vous voyez bien que la superficie de l'Europe, c'est petit. Il faut naturellement que l'Europe s'organise, qu'elle se rassemble, tout en préservant la personnalité des Etats qui la composent. Si à un moment ou à un autre, en effet, les Français ne s'intéressent pas à l'Europe, mais s'ils pensent à ce qui se passera dans vingt ans, dans trente ans, ils sont tous acquis à l'idée d'une organisation de l'Europe. En tout cas, c'est une des grandes causes de notre époque, et c'est une cause que j'entends servir.

CHRISTIAN BERNADAC. — *(...) Je me demande si vous n'avez pas un peu les mains liées, je me demande si les difficultés de la majorité, si les difficultés économiques que traverse notre pays ne vous empêchent pas de réaliser la politique étrangère française ?*

LE PRESIDENT. — Il est certain que toute situation politique intérieure retentit sur la politique extérieure et que la division actuelle de la France est une cause d'affaiblissement dans son action extérieure. C'est une cause d'affaiblissement que je ressens sur un certain nombre de sujets, et c'est pourquoi je souhaiterais que peu à peu sur *certains sujets se crée un plus large consensus* national.

Je pense, par exemple, que dans l'action que nous menons en Afrique, qui n'est pas une action partisane, il peut se créer un certain consensus national ; que dans la ratification de l'accord européen qui sera fait dans tous les pays d'Europe par la quasi-totalité des partis politiques, je ne vois pas pourquoi en France il n'y aurait pas là aussi une atmosphère d'assez large consensus.

Mais alors, une autre remarque sur la situation économique. Il était indispensable pour la France, indispensable vis-à-vis de l'extérieur, d'arrêter l'affaiblissement du franc, et la situation d'inflation qui était la nôtre l'année dernière. Si nous étions restés en état de glissement monétaire et de profond déficit extérieur, nous n'aurions pas pu mener une politique extérieure indépendante et digne. Or, je vous demande de remarquer que quelles qu'aient été ces difficultés, nous n'avons pas fait appel à des financements extérieurs.

D'autres pays voisins au nord ou au sud ont fait appel largement à des financements extérieurs. Nous ne l'avons pas fait intentionnellement parce que nous estimons que si la France veut garder son indépendance, sa dignité et sa liberté de décision, elle doit faire face elle-même à ses propres charges, par ses propres moyens. C'est une des raisons et une des explications de la politique de redressement, qu'on appelle le plan Barre.

Vous me disiez tout à l'heure : les Français, au fond, ne s'intéressent pas beaucoup à l'Europe. Vous vouliez peut-être dire qu'ils ne s'intéressent *pas beaucoup* à la *politique extérieure*.

Pourtant, dans le sort individuel des Français, les grands événements du monde tels qu'ils se produiront compteront, à mon avis, tout autant et peut-être plus qu'un certain nombre des débats intérieurs qui les passionnent. Nous avons vu défiler en trois quarts d'heure quelques-unes des grandes interrogations, quelques-uns des grands dangers du monde.

C'est pourquoi je souhaite que les Français, au moment de leur grand choix, prennent en considération non seulement leur univers familier, mais aussi les préoccupations du monde actuel, et à cet égard l'intérêt et la considération de la France.

(1) M. Young est le représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU. Voir *le Monde* du 13 avril.
(2) Voir *le Monde* du 8 avril.

AFRIQUE

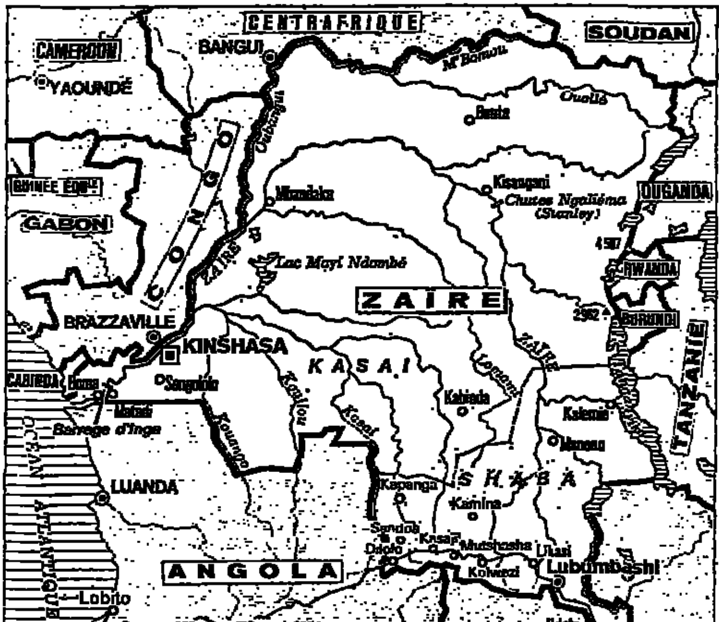
L'AIDE LOGISTIQUE DE LA FRANCE AU ZAIRE

M. Giscard d'Estaing invoque la solidarité

(Suite de la première page.)

Dans cette déclaration, l'U.R.S.S. dénonce « *ceux qui voudraient créer un nouveau foyer de tension* » en « *faisant circuler la fausse nouvelle selon laquelle des troupes angolaises et des militaires cubains auraient envahi le Zaïre* » et rejette comme « *absurdes* » les allégations faisant état d'une « *complicité soviétique* ».

Dans une dépêche datée de Paris, l'agence Tass s'en prend par ailleurs à la France par le biais de citations de presse hostiles à l'attitude de Paris et observe : « *Le ministre des affaires étrangères français a reconnu que des instructeurs militaires se trouvent actuellement au Zaïre bien qu'entre ce pays et la France il n'existe pas d'accord de défense.* »



● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a annoncé, mardi, que les Etats-Unis avaient rejeté une demande de munitions du Zaïre mais fourniraient à Kinshasa du matériel militaire « *non offensif* » pour une valeur de 13 millions de dollars (environ 65 millions de francs). L'aide américaine comporte un avion cargo C-130 et des pièces de rechange. Le président Carter a précisé lui-même qu'« *une aide en armes conduirait uniquement à une accentuation des combats, alors que les Etats-Unis veulent qu'ils diminuent* ».

Le montant de l'aide consentie est prélevé sur le budget d'assistance militaire au Zaïre déjà approuvé par le Congrès. En présentant ces mesures, dont le caractère très limité est visiblement destiné à désarmer les critiques, le porte-parole du département d'Etat a, d'autre part, assuré que « *le point de vue de M. Young sur la situation africaine n'est pas en désaccord avec celui du président* ». L'ambassadeur américain à l'ONU avait notamment déclaré (*le Monde* du 13 avril) que le rôle des Soviétiques et des Cubains en Afrique créait aux Etats-Unis une déplorable « *paranoïa* » et que la crise zaïroise avait surtout un caractère interne.

LUANDA : Paris est « aux côtés des agresseurs »

● A LUANDA, le gouvernement angolais a remis mardi une note au chargé d'affaires français, M. Jean-Jacques Peyronnet. Il accuse Paris de commettre un « *acte insensé* » et de « *se ranger encore une fois aux côtés des oppresseurs des peuples en venant au secours d'une dictature les plus féroces d'Afrique* ». La note déplore « *le manque de lucidité des dirigeants français actuels* ». Selon Luanda, « *le conflit oppose, à l'intérieur du Zaïre, les forces mobutistes aux forces nationalistes du Front de libération nationale du Congo* ». Pour sa part, M. Lucio Lara, secrétaire général du bureau politique du M.P.L.A. avait déclaré lundi que « *la concentration des impérialistes vise à empêcher le développement de la lutte de libération qui commençait à faire des progrès en Afrique australe, prélude à une tentative d'invasion de l'Angola* ».

● AU CAIRE, l'agence France-Presse croit savoir que l'Egypte a décidé d'accorder un « *soutien aérien* » au Zaïre au terme de la mission d'experts militaires qui a séjourné dans ce pays. Le quotidien *El Akhbar* a assuré mardi que l'attitude égyptienne « *traduit aussi notre inquiétude à propos de la sécurité du Soudan à un moment où l'U.R.S.S. tente de faire de ce pays et de la Libye une ceinture séparant l'Egypte du continent africain* ».

Londres s'est refusé à tout commentaire en confirmant que la Grande-Bretagne avait été informée de l'initiative française. A Nouakchott, le président mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, la tient pour « justifiée ». Enfin, le général Juvénal Habyarimana président de la République du Rwanda, arrivé mardi en visite officielle en France, a déclaré à Nice : « *J'espère que le gouvernement zaïrois pourra venir à bout des mercenaires venus d'un pays voisin en tant qu'éléments subversifs.* » — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

L'ARMÉE ZAÏROISE

L'armée zaïroise est composée d'environ 45 000 hommes — des volontaires, — dont 40 000 pour l'armée de terre, 3 000 pour l'armée de l'air et 400 pour la marine.

L'armée de terre : 1 bataillon blindé, 1 bataillon mécanisé, 14 bataillons d'infanterie, 7 de parachutistes, 4 de la garde nationale, est équipée de matériels français, britanniques et américains. Pour l'essentiel : une centaine d'automitrailleuses légères Panhard et des blindés Scout.

La marine côtière et fluviale compte une douzaine de patrouilleurs de petit tonnage.

Les forces aériennes utilisent *des avions (une quarantaine)* et des hélicoptères (une trentaine : Puma et Alouette) de conception française, italienne ou américaine, en particulier des avions de combat Mirage-5 (17), dont les pilotes et le personnel d'entretien ont été formés par l'armée de l'air française, non sans quelques difficultés puisque l'armée de l'air zaïroise était inexistante avant la prise en main par la France de son équipement et de son instruction. Le Zaïre a commandé une trentaine d'autres Mirage-5.

Outre l'armée régulière, le Zaïre dispose de forces paramilitaires (gendarmerie et garde nationale) de 20 000 hommes environ.

La première crise katangaise de 1960

DES « CASQUES BLEUS » MAROCAINS AVAIENT COMBATTU LES SÉCESSIONNISTES

Le Zaïre, qui s'appelait encore le Congo, avait connu une première crise au Shaba (alors Katanga) en juillet 1960, quelques jours après la proclamation d'une indépendance insuffisamment préparée par le *colonisateur belge*. En désaccord avec MM. Kasavubu, président de la République, et Lumumba, premier ministre, M. Moïse Tshombé, président du gouvernement provincial du Katanga, proclamait, le 11 juillet, l'indépendance de cette province — la plus riche du Congo — et proposait à la Belgique la constitution d'une communauté économique. MM. Kasavubu et Lumumba décidèrent immédiatement d'internationaliser le conflit et demandèrent l'aide militaire de l'ONU contre l'« agression belge », M. Tshombé étant considéré comme un homme de paille manipulé par la Belgique, qui avait envoyé des troupes pour « assurer la protection » de ses ressortissants.

Le Conseil de sécurité décida alors l'envoi au Congo d'une « assistance militaire » (les Etats-Unis avaient soutenu le projet avec l'U.R.S.S., la France et la Grande-Bretagne s'étaient abstenues). Ce fut le début de l'aventure des « casques bleus ».

Le 16 juillet, M. Khrouchtchev déclarait que, « si l'agression devait se poursuivre, l'U.R.S.S. ne reculerait pas devant de fermes mesures pour y mettre fin ». Devant l'éventualité d'une intervention soviétique, M. Hammarskjoeld, secrétaire général des Nations unies, prenait position, le 19 juillet, contre toute utilisation de l'organisme international comme « moyen » d'action pour des pays « situés hors de l'Afrique ». « L'opération engagée est en premier lieu une manifestation du consentement et de la capacité des Etats africains à apporter leur aide dans le cadre des Nations unies à un autre membre de la communauté africaine », précisait M. Hammarskjoeld.

L'Ethiopie, le Ghana, le Libéria, le Mali, la Tunisie et le Maroc (deux bataillons) mirent des forces armées à la disposition de l'ONU.

AFRIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Defferre dénonce la « politique du fait accompli »

Mardi 12 avril, à l'Assemblée nationale, M. GASTON DEFFERRE, président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, a évoqué, dans un rappel au règlement, les événements du Zaïre et l'attitude adoptée par la France. Il a notamment déclaré : *« La décision prise par le président de la République relève de la politique du fait accompli. Elle constitue un excès de pouvoir. On peut se demander si cette intervention dans les affaires intérieures d'un Etat étranger n'est pas un premier pas qui risque d'engager la France dans une aventure dangereuse. Elle témoigne, en tout cas, d'un mépris complet pour les droits du Parlement (...). Les journaux du soir nous apprennent que des officiers, des conseillers militaires français, se trouveraient sur place. Il ne s'agit donc pas d'une opération improvisée, mais, au contraire, préparée de longue main, à l'insu du Parlement, sans doute aussi du gouvernement (...). Nous sommes en droit de poser les questions suivantes : Quel type d'aide la France accorde-t-elle au Zaïre ? (...) Est-ce le début d'une aventure qui pourrait mal tourner ? Les précédents ne manquent pas. On sait notamment ce qu'il en est advenu de l'engagement américain au Vietnam.*

M. CHARLES BIGNON (R.P.R.). — *Et l'expédition de Suez ?*

M. DEFFERRE. — *M. Giscard d'Estaing considère-t-il le Parlement comme une institution nationale ? Il réserve ses explications aux téléspectateurs et il a invité les présidents des groupes de la majorité, j'allais dire de la minorité, alors que nous sommes tenus à l'écart, ainsi que l'Assemblée nationale en tant que telle. Cette attitude révèle, de la part du président de la République, un mépris inadmissible à l'égard du Parlement. »*

M. ROBERT BALLANGER, président du groupe communiste, intervient à son tour et déclare : *« La Constitution dispose que le gouvernement « détermine et » conduit la politique de la nation ». Or c'est seul, semble-t-il, que le président de la République a décidé cette intervention coloniale* (« *Angola, Angola !* » s'exclament plusieurs députés de la majorité.) *qui a de graves conséquences immédiates et qui va compromettre gravement l'avenir de la coopération de la France avec les pays africains et dont on ne sait jusqu'où elle va nous entraîner. Le président de la République a mentionné l'existence d'accords militaires entre la France et le Zaïre. Le Parlement n'a jamais été saisi des instruments de ratification de ces accords. Ils n'existent donc pas, et il n'est pas admissible que la plus haute autorité se réfère à des accords qui n'ont pas d'existence légale. C'est pourquoi, m'élevant à nouveau avec indignation au nom de mon groupe contre cette nouvelle violation de la Constitution (...), je demande expressément que le Parlement soit saisi d'une déclaration du gouvernement afin qu'il puisse en débattre et se prononcer par un vote. »*

En fin d'après-midi, les présidents des groupes de la gauche devaient réitérer cette demande lors de la conférence des présidents qui fixe l'ordre du jour des séances. M. CHRISTIAN PONCELET, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a indiqué qu'il en informerait le gouvernement.

Une promesse oubliée

Dans le message qu'il avait adressé au Parlement le 30 mai 1974, onze jours après son élection à la présidence de la République, M. Giscard d'Estaing avait pris un engagement solennel : « *L'opposition*, avait-il dit, *doit être à même de jouer son rôle et d'exercer ses responsabilités... J'informerai les dirigeants de l'opposition des éléments qui déterminent certaines grandes décisions nationales, notamment extérieures.* »

Les mouvements d'avions à destination du Zaïre n'ayant été portés à la connaissance de l'opinion que le dimanche 10 avril à 16 heures, alors qu'ils avaient commencé le jeudi précédent, il apparaît clairement que le chef de l'Etat n'a pas tenu ses promesses, et il n'y a pas à s'étonner que M. Gaston Defferre ait dénoncé avec vigueur, mardi après-midi au Palais-Bourbon, la « politique du fait accompli ».

Oublieux de ses engagements, M. Giscard d'Estaing semble décidé à les honorer à l'avenir puisqu'il a déclaré mardi soir : « *Nous aurons d'autres sujets de politique étrangère importants au cours du printemps et je souhaiterais que nous puissions avancer vers une situation où ces problèmes puissent être débattus avec la majorité mais aussi avec l'opposition... C'est une réflexion et c'est une invitation.* »

Le tout est de savoir ce que l'on entend par « débattre ». M. Labbé, président du groupe R.P.R. s'est déclaré satisfait que M. Giscard d'Estaing ait expliqué après coup aux représentants de la majorité le pourquoi et le comment de l'intervention française au Zaïre et il est allé jusqu'à se féliciter de ce « *geste très sympathique de la part du chef de l'Etat à l'égard du Parlement* ».

C'était vraiment se montrer bon enfant et l'on ne saurait en vouloir à l'opposition d'être sensiblement plus exigeante. Il est, en effet, évident que la France ne connaîtra jamais le « *consensus national* » auquel le chef de l'Etat déclare toujours aspirer de toutes ses forces et de tout son cœur si l'Elysée ne change pas de méthode et n'opte pas résolument pour la concertation préalable au détriment de l'explication *a posteriori*.

R. B.

DANS LES COULOIRS

La forme et le fond

Dissocier le fond et la forme peut constituer un bon moyen de nuancer un commentaire. C'est celui dont ont usé les députés R.P.R. pour juger la décision d'aide au Zaïre, via le Maroc. Le même procédé peut être utilisé pour donner plus de poids à une approbation totale ou à une condamnation sans réserve. C'est celui qu'ont retenu les députés républicains indépendants, centristes et ceux de l'opposition.

Les parlementaires communistes faisaient part de leur « *inquiétude* » et de leur « *indignation* » face à une « *intervention de l'armée française* » qui, selon eux, « *constitue une ingérence ouverte dans les affaires intérieures d'un peuple* ». Redoutant qu'elle n'« *engage la France dans l'engrenage d'une aventure colonialiste* », qu'elle ne « *mette en danger la paix* », qu'elle ne « *réduise les chances d'amitié et de coopération de la France avec tous les pays d'Afrique* », les membres du bureau du groupe communiste soulignaient que « *prise de connivence avec les dirigeants américains et avec les organisations de l'OTAN elle porte atteinte à l'indépendance de la France* [et] *transforme notre pays en fer de lance des stratégies de l'impérialisme en Afrique* ».

Le « *fond* », condamné, restait la forme, c'est-à-dire « *les conditions dans lesquelles la décision a été rendue publique par l'Elysée en pleines vacances pascales* », ce qui, aux yeux des députés communistes, « *constitue un véritable défi à l'opinion démocratique. Ce n'est pas au président de la République*, estiment-ils, *c'est au gouvernement responsable devant le Parlement, de conduire la politique de la France* ».

Pour les députés socialistes, la réprobation face à ce que M. Mexandeau appelle « *le non-respect du gouvernement et du Parlement* », était tout aussi partagée. « *C'est au premier ministre de régler ce genre de problèmes en étroite liaison avec le Parlement* », assurait M. Alain Vivien.

A ces attaques, M. Roger Chinaud, président du groupe R.I., répliquait par la constatation de la « *permanence du secret* ». Evoquant l'affaire du canal de Suez, M. Chinaud se demandait si M. Gaston Defferre, alors ministre de la France d'outre-mer, aujourd'hui président du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, avait été tenu au courant des mesures prises par Guy Mollet.

Si certains députés centristes manifestaient une once de réticence face au comportement « *un peu gaullien* » du chef de l'Etat *dans cette affaire*, en revanche, la manière dont M. Giscard d'Estaing a fait connaître sa décision, n'était pas pour déplaire aux députés R.P.R. M. Guy Guermeur y voyait une interprétation « *logique des institutions* ». M. Julien Schvartz estimait « *nous sommes en V*e *République et c'est au président de la République de conduire la politique étrangère et d'en informer ensuite le pays* ». Quant à M. Etienne Pinte, il relevait « *du temps du général, ce genre de décision était prise à ce niveau* ».

C'est avec plus de réserve que M. Charles Bignon considérait la question : « *Je veux savoir jusqu'où on ira* », disait-il, ajoutant que ses électeurs se demandaient, non sans crainte, s'il était question d'envoyer des troupes. Faisant également part de la réaction de ses électeurs du Maine-et-Loire, M. Jean Bégault (réf.) soulignait que la décision présidentielle devant l'attitude « *amorphe* » des autres pays, avait été « *bien acceptée* ». Pour M. Mexandeau (P.S.), « *l'initiative du chef de l'Etat est étrangère au ressort profond du pays* ».

M. Robert-André Vivien (R.P.R.) *doutait quelque peu du « ferme propos »* et du « *suivi* » d'une politique présidentielle dont la crédibilité est, selon lui, déjà bien entamée. Il relevait toutefois la nécessité de « *se substituer à la mainmise communiste* » dans cette région d'Afrique. Opinion que partageait M. Roger Partrat (réf.) : « *Il fallait que l'Europe — à défaut de l'ensemble du monde occidental lui-même — mette un coup d'arrêt à cette mainmise des Soviétiques en Afrique.* » Son collègue réformateur, M. Jean-Marie Daillet, soulignait « *la signification psychologique et politique* » à ses yeux plus importante que « *le volume même de l'aide apportée qui n'est pas comparable avec les initiatives directes et massives des forces du pacte de Varsovie* ».

Condamnant l'ingérence de la France, M. Alain Vivien (P.S.), émettait le souhait que son parti demande — « *sans fausse symétrie* » — le désengagement des puissances non africaines — à savoir l'U.R.S.S. et Cuba — en Afrique. Et M. Mexandeau posait la question : « *Est-ce qu'une Europe à orientation socialiste pourrait aider à l'avènement de régimes qui ne soient pas hérités du système colonialiste ni le décalque d'expériences socialistes libératrices par certains côtés mais autoritaires par d'autres ?* ». — A. Ch.

L'AIDE LOGISTIQUE DE LA

La R. D. A. accorde un soutien important à l'Angola et aux États africains « militants »

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Dans l'affrontement qui se déroule actuellement sur le continent africain, la République démocratique allemande est sans doute l'un des pays communistes les plus actifs. Moins visible que celle de Cuba ou de l'Union soviétique, l'aide fournie par l'Allemagne de l'Est au Mouvement de libération nationale du sud de l'Afrique, et à divers Etats se réclamant du marxisme à des degrés divers, n'en est pas moins efficace.

Si la présence d'instructeurs militaires est-allemands dans les rangs des rebelles au Zaïre donne lieu seulement à une rumeur, en revanche, celle de spécialistes et d'experts de toute sorte en Angola n'est un mystère pour personne. Les dirigeants de Berlin-Est en ont fait état à diverses reprises et cette assistance a été officialisée lors de la visite de M. Kleiber, membre suppléant du bureau politique du SED et vice-président du conseil des ministres, à Luanda, au mois de juin 1976.

La R.D.A. n'a pas attendu la proclamation de l'indépendance, le 11 novembre 1975, ou l'accréditation de son premier ambassadeur à Luanda, quatre mois plus tard, pour soutenir le M.P.L.A. La sympathie qu'elle s'est acquise aujourd'hui parmi les révolutionnaires angolais est le résultat d'une politique résolument internationaliste qui est souvent opposée par Berlin-Est à la collaboration d'intérêts menés par l'Allemagne fédérale avec le régime blanc d'Afrique du Sud.

Au soutien politique ou à la formation d'étudiants, assurée pendant la lutte de libération, s'est ajoutée, après l'indépendance, une importante aide matérielle. La solidarité de la R.D.A. a été particulièrement active au printemps de 1976. Elle s'était manifestée par l'envoi, par avion ou par bateau, de médicaments, d'appareils médicaux, de biens d'alimentation, de vêtements, etc. Chaque salarié est-allemand est pratiquement contraint, en raison d'un prélèvement sur sa feuille de paie, de participer à cette « *action anti-impérialiste* » : l'an dernier, les cotisations des membres de la fédération syndicale ont représenté 60 % du montant de cette aide.

Le soutien « matériel » a-t-il compris aussi des livraisons d'armes ? Il est difficile de l'affirmer, les publications officielles est-allemandes restant très discrètes sur ce point. Mais il est probable que, sous une forme ou sous une autre, une assistance militaire a été fournie. L'hebdomadaire *Horizont*, proche du ministère des affaires étrangères est-allemand, a lui-même admis (n° 14, 1976) que lorsque les adversaires du M.P.L.A. ne se trouvaient plus qu'à 25 kilomètres de Luanda, en novembre 1975, l'U.R.S.S., Cuba et « *d'autres pays de la communauté socialiste* » ont apporté à l'Angola de M. Neto une « *aide rapide et efficace pour la défense de son indépendance nationale* ». La R.D.A., ajoutait le journal, poursuivra son « *aide politique, morale et matérielle* ».

Les techniciens est-allemands sont en tout cas appréciés en Angola. Ils ont participé, avec des médecins bulgares et algériens, à l'organisation du nouveau système de santé. Plusieurs spécialistes en matière portuaire ont aidé à la reprise de l'activité maritime à Lobito, le port situé à l'extrémité du chemin de fer de Benguela, très important du point de vue économique.

La visite de M. Kleiber, l'été dernier, à Luanda, a permis à la collaboration entre les deux pays et les deux partis de se développer sur une grande échelle. Quatre accords gouvernementaux ont été alors signés : culturel et scientifique, scientifique et technique, commercial, aérien. En outre, le SED et le M.P.L.A. ont conclu un accord de coopération pour deux ans (1976-1977). Les dirigeants est-allemands restent toutefois prudents dans la caractérisation politique du régime angolais. M. Honecker, chef du parti et de l'Etat est-allemand, a souhaité, dans son message de vœux aux dirigeants de Luanda, à l'occasion du premier anniversaire de l'indépendance, le 11 novembre 1976, de nouveaux succès « *dans la construction de l'ordre nouveau ayant une orientation socialiste* ». C'était la première fois qu'il ne se limitait pas à les encourager seulement à lutter contre le colonialisme ou pour la défense de leur intégrité territoriale. Il faut noter que cette formule fut reprise, deux semaines plus tard, dans le communiqué de la réunion du comité politique exécutif du pacte de Varsovie, qui se tint à Bucarest. On pouvait y lire que « *les pays du socialisme et les pays d'orientation socialiste sont des alliés naturels* ».

L'Angola n'est pas le seul pays africain où la R.D.A. a établi de bonnes positions. Ses relations avec le Mozambique, l'Ethiopie et la Somalie sont également très suivies. La plupart des pays de la corne de l'Afrique ou d'Afrique orientale ont reçu, ces derniers mois, la visite de hauts dirigeants est-allemands, qu'il s'agisse de M. Willi Stoph, alors président du Conseil d'Etat (Somalie et Yémen du Sud) ; de M. Fischer, ministre des affaires étrangères (Ethiopie, Mozambique, Madagascar), ou de M. Werner Lamberz, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du SED, qui fut, en février dernier, sans doute l'un des tout premiers étrangers à être reçu par M. Mengistu Hailé-Mariam en ses nouvelles qualités de président du conseil militaire provisoire éthiopien et de chef du gouvernement. L'assistance aux mouvements nationalistes de Rhodésie, de Namibie ou d'Afrique du Sud est très active. M. Nkomo, président de l'A.N.C., l'un des mouvements de libération des Noirs rhodésiens, s'est vu promettre, le mois dernier à Berlin-Est, le « *soutien actif* » de la R.D.A. dans sa lutte.

MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

M. Carter souhaite relancer le dialogue avec Moscou

(Suite de la première page.)

Le président Carter, *toujours* selon le même journal, aurait été impressionné par les arguments du secrétaire à la défense, M. Harold Brown, faisant valoir que dans l'hypothèse d'une impasse, les Etats-Unis seraient dans une position meilleure que l'Union soviétique pour en supporter les conséquences, c'est-à-dire la reprise de la course aux armements. Bref, dans l'optique présidentielle, l'absence d'accord serait préférable à une solution bâclée, boiteuse ou insuffisante pour arrêter le développement des nouvelles générations d'armement.

Les idées de M. Brown rejoignaient ainsi celles du sénateur Jackson, président de la sous-commission des forces armées, et dont on pense qu'il aurait inspiré l'ambitieux programme global soumis aux Soviétiques.

Paradoxalement, M. Carter est maintenant assuré du soutien des éléments « durs », de ceux-là mêmes qui étaient opposés à la nomination de M. Warnke. Soutien qu'il a sûrement sollicité dans la perspective de la ratification par le Sénat, à la majorité requise des deux tiers, d'un éventuel accord. Mais on fait valoir à la Maison Blanche que le président n'est pas le prisonnier des « durs », de ceux qui sont attachés au principe de la supériorité américaine et non de la parité nucléaire.

Dans l'immédiat, les dirigeants américains ont multiplié les efforts pour créer un climat favorable aux prochaines négociations. De fait, c'est en dernier ressort, et après s'y être opposé à plusieurs reprises, que le gouvernement, sous la pression du Congrès, s'est décidé à faire arraisonner les bateaux de pêche soviétiques coupables de violation des nouvelles limites de pêche.

D'autre part, le gouvernement s'est efforcé, mais en vain, d'assouplir un amendement adopté finalement par la Chambre, invitant les représentants américains auprès des institutions financières internationales de refuser les prêts à des pays violant les droits de l'homme. D'une manière générale, on s'attend qu'une sourdine soit mise à la défense des droits de l'homme pendant cette phase de préparation des entretiens de Genève. Enfin, en commentant le refus du gouvernement américain d'envoyer une aide en matériel de combat au gouvernement de Kinshasa, le porte-parole de la Maison Blanche a bien précisé que la situation au Zaïre n'avait pas « *le caractère d'un affrontement Est-Ouest* ».

HENRI PIERRE.

SELON LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE VIENNE

Plusieurs pays pourraient dénoncer le traité de non-prolifération nucléaire

Téhéran (A.F.P.). — *Certains pays pourraient se retirer du traité de non-prolifération nucléaire, après l'intention manifestée par les Etats-Unis de limiter les exportations américaines de technologie nucléaire, estime le président de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), M. Sigvard Eklund.*

Au cours d'un entretien avec la presse, en marge de la conférence iranienne sur le transfert de technologie nucléaire, M. Eklund a souligné que toute tentative pour bloquer le transfert de technologie constituait une violation de l'article 4 du traité, qui prévoit les droits pour les signataires (plus d'une centaine), « d'entreprendre des recherches, de produire et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans aucune discrimination ».

« Je crains que la décision américaine ne soit prise très au sérieux par certains pays, et que ceux-ci se retirent du traité signé en 1970 », *a affirmé le président de l'A.I.E.A.*

Un choix politique et économique

La déclaration du président de l'A.I.E.A. (dite Agence de Vienne) est importante. L'A.I.E.A. est, en effet, l'Agence de l'ONU chargée de faire respecter les règles du traité de non-prolifération par des inspections fréquentes des installations nucléaires pacifiques des pays qui l'ont signé.

La conférence sur « *Les transferts de technologie nucléaire* » réunie depuis le lundi 11 avril à Chiraz ne devait pas en principe traiter des problèmes de non-prolifération. La décision des Etats-Unis de ne plus procéder au retraitement des combustibles nucléaires (*le Monde* du 9 avril) et les pressions exercées par Washington pour empêcher l'installation dans le monde entier d'usines d'*extraction du plutonium* ont poussé de nombreux pays à réagir. Ce sujet délicat sera au centre des discussions organisées par l'Agence internationale de Vienne, sur l'énergie nucléaire et son cycle de combustible du 2 au 13 mai.

Trois solutions possibles

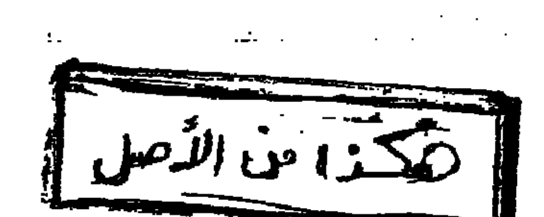
Le problème est le suivant : les éléments combustibles après irradiation contiennent un élément fissile qui n'existait pas avant l'irradiation : le plutonium. Trois solutions sont alors possibles. Soit *stocker les éléments combustibles* irradiés sans traitement. Soit extraire le plutonium et le recycler dans les réacteurs ordinaires à eau. Soit extraire le plutonium et l'utiliser comme combustible dans les surrégénérateurs.

Les Etats-Unis ont choisi la première solution. Ils estiment *d'une part que l'extraction* du plutonium est trop onéreuse et d'autre part qu'elle présente un grave danger politique, car il est possible de fabriquer une bombe atomique avec le plutonium. Il convient donc, selon les Américains, de ne pas disséminer la technologie d'extraction du plutonium.

D'autres pays, dont la France, pensent qu'il est *indispensable* d'extraire le plutonium, en particulier pour produire les éléments combustibles des réacteurs *surrégénérateurs. D'autres, enfin,* cherchent à acquérir la technologie de l'extraction du plutonium, officiellement pour des raisons économiques, mais en réalité pour pouvoir produire des bombes atomiques.

En empêchant l'extraction du plutonium dans le monde, les Etats-Unis jouent sur deux tableaux. Le premier est celui, politique, de la non-prolifération. Le second est économique : les réacteurs surrégénérateurs qui utilisent le plutonium comme combustible sont touchés de plein fouet. Cela a beaucoup d'avantages pour *Washington. S'ils réussissaient*, les Etats-Unis n'auraient pas à craindre le développement commercial de la technologie des surrégénérateurs qui est surtout européenne. La technologie des réacteurs resterait ainsi américaine (réacteurs à eau légère), ce qui permettrait aux Etats-Unis de continuer à vendre de l'uranium enrichi, dont ils sont le principal producteur mondial. — J.-L. L.

● *M. Claude Morin*, ministre des affaires intergouvernementales du Québec, viendra en visite à Paris, à l'invitation du gouvernement, du 27 au 29 avril, indique un communiqué du Quai d'Orsay



هكذا من الأصل

AFRIQUE

PROCHE-ORIENT

FRANCE AU ZAIRE

RABAT : reste dans l'expectative.

(De notre correspondant.)

Rabat. — La conférence de presse de M. Giscard d'Estaing, qui répondait pleinement aux vœux de Rabat, a été transmise en direct par la Télévision marocaine. L'accent a été particulièrement mis sur la phrase plusieurs fois répétée en arabe et en français : « *Je ne veux pas que les Etats africains amis de la France, lorsqu'ils sont à l'intérieur de leurs droits, lorsque leur sécurité est menacée, se sentent abandonnés.* »

Les propos du président français n'ont cependant pas incité les partis politiques d'opposition à sortir de l'expectative où ils se *sont placés depuis le début de* l'intervention des forces armées royales. Aucun n'a encore pris position publiquement. Le comité central de l'Istiqlal, qui s'est réuni au lendemain de la décision du roi Hassan II, a laissé, semble-t-il, au Conseil national du parti le soin de se prononcer ultérieurement. Et cela malgré la double qualité de M° Boucetta : secrétaire général de l'Istiqlal et ministre d'Etat. Il en est de même pour l'Union socialiste des forces populaires *(U.S.F.P.), dont le* premier secrétaire, M° Bouabib, est aussi ministre d'Etat. La presse de ces partis se borne à donner des informations sans les commenter. Le parti du progrès et du socialisme (P.P.S., communiste) se montre plus réservé encore. Ses journaux, en arabe et en français, n'ont même pas mentioné le soutien militaire du Maroc au Zaïre. Auparavant, il est vrai, ils avaient publié un article mettant en cause « *le pouvoir personnel et absolu* » du président Mobutu qui, « *face à un problème interne épineux* », a voulu « *accréditer l'idée d'une intervention étrangère* ». Le silence observé depuis est délibéré.

LOUIS GRAVIER.

BRUXELLES : quitte ou double.

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les autorités se félicitent généralement, en Belgique, de l'intervention franco-marocaine, où elles voient une chance d'éviter le « *chaos au Zaïre* », si le président Giscard d'Estaing sort victorieux de son « *quitte ou double* ». Dans les milieux proches du gouvernement, estime même qu'en cas de succès, la France deviendra l' « *alliée privilégiée* » du réservoir de matières premières qu'est le Zaïre, et y supplantera la Belgique.

La crise politique en Belgique et la campagne électorale ont permis au gouvernement d'expliquer aux émissaires du général Mobutu qu'un cabinet qui expédie les affaires courantes ne peut s'engager dans une entreprise aussi délicate quand le Parlement est dissous. Les élections du 17 avril, et la période de consultations qui suivra, auront donc permis à la Belgique de gagner du temps, sans pour autant perdre la face à Kinshasa. — P. de V.

LA MISSION MILITAIRE A ÉTÉ RÉCEMMENT RENFORCÉE

Sur ordre de mission du ministère de la défense, une quinzaine d'officiers et de sous-officiers de la 11ᵉ Division parachutiste de Pau sont actuellement au Zaïre, où ils seraient arrivés récemment. Notre correspondant régional à Toulouse, Léo Palacio, nous précise que ces officiers et *sous-officiers* sont exclusivement affectés à l'entretien du matériel livré par la France au Zaïre. Spécialistes pour la plupart du pilotage d'avions légers et d'hélicoptères de al'rmée de terre, ils se consacreraient d'autre part à l'instruction des militaires zaïrois.

Au ministère de la défense à Paris, on précise que le Zaïre bénéficie depuis quatorze ans de l'assistance militaire technique française, dont l'importance s'est développée en 1970 et surtout depuis 1973. Les effectifs de cette mission militaire d'assistance technique n'ont toutefois jamais dépassé une vingtaine de personnes, bien qu'un « renfort » ait été envoyé au Zaïre «depuis trois à quatre mois », ajoute-t-on de même source.

Au total, indépendamment de l'Algérie et du Maroc, une douzaine d'Etats africains et la République malgache disposent de missions militaires d'assistance technique qui reposent sur des « *accords de défense* » *signés pour* la plupart en 1960 et 1961, dans lesquels l'assistance militaire technique ne constitue que l'un des aspects de la contribution française. Les effectifs des « bureaux d'aide militaire », appelés dans certains pays « mission militaire française » ou « mission d'aide militaire », varient de plusieurs dizaines à plus de trois cents officiers ou sous-officiers.

Ces personnels sont employés : soit comme conseillers des organismes de commandement et des directions de services, soit à l'encadrement des centres d'instruction, soit en qualité de conseillers des chefs de corps ou commandats d'unité, notamment dans les formations dotées d'importants matériels techniques (génie, transmissions).

ALGER : un coup à la coopération arabo-africaine

De notre correspondant

(De notre correspondant.)

Alger. — L'« *intervention française au Zaïre* » est sévèrement jugée dans les milieux politiques algériens, tout comme celle du Maroc et l'appui du Soudan et de l'Egypte au régime du président Mobutu. Il n'y a eu jusqu'ici aucun commentaire officiel, mais la place consacrée par la presse à cette affaire, le contenu des articles et leurs titres sont suffisamment éloquents. Les déclarations des partis de gauche et les commentaires de la presse française condamnant le « *pont aérien Paris - Rabat - Kinshasa* » sont intégralement ou abondamment cités. *El Moudjahid* souligne en outre que « *la France apparaît aux observateurs comme le pays occidental le plus engagé dans le conflit zaïrois* ».

Dans les milieux politiques algériens, on rappelle que, lorsque la crise du Sahara occidental avait éclaté, l'Algérie avait mis en cause l'impartialité du gouvernement français et dénoncé l'axe Paris - Madrid - Rabat - Nouackchott - Kinshasa - Pretoria, et l'on assure que les événements ont amplement confirmé l'analyse de l'Algérie.

Les commentateurs algériens notent également que lors de la « marche verte » l'Algérie avait dénoncé l'expansionnisme marocain et se demandant si le roi Hassan II, qui avait décidé de suspendre la participation de son pays aux activités de l'O.U.A. à la suite de l'affaire du Bénin (*le Monde* du 25 mars), ne cherche pas maintenant à faire éclater l'Organisation en raison de la sympathie croissante qu'elle manifeste à la cause du peuple sahraoui. On estime en tout cas ici que, dans l'immédiat, l'initiative du monarque risque de faire ajourner le « *sommet extraordinaire* » de l'O.U.A. sur l'affaire du Sahara occidental et pourrait même tenir en échec le « *sommet ordinaire* » qui doit se réunir en juin à Libreville.

Il est grave, indique-t-on encore à Alger, qu'un ou plusieurs pays arabes interviennent dans un Etat d'Afrique noire, au risque de réveiller de vieux démons et de porter un coup à la coopération arabo-africaine. — P. B.

Un Boeing d'Air France et un DC-8 d'U.T.A. à la disposition du ministère de la défense

Le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) proteste, dans un communiqué, « *contre les pressions exercées sur ses adhérents pour leur faire effectuer des vols spéciaux entre le Maroc et le Zaïre en liaison avec les opérations de guerre qui s'y déroulent* ». Le S.N.P.L. « *ne peut cautionner l'appellation défense nationale donnée indûment à ces vols, la sécurité, l'intégrité du territoire et la vie de la population française n'étant pas menacées* ». Il demande que l' « *exécution de ces vols soit réservée exclusivement aux équipages qui seraient volontaires* ».

En réponse à cette prise de position, M. Gilbert Pérol, directeur général d'Air France, a précisé qu'un Boeing-747 « tout cargo » — c'est-à-dire uniquement utilisé pour le transport de fret — a été mis à la disposition des forces armées aux termes d'une convention qui lie la compagnie nationale au ministère de la défense. Cette convention stipule, selon M. Pérol, que ce ministère peut lui affréter, en cas de besoin, des appareils civils « *pour des opérations dont il est le seul juge* ».

Les syndicats C.G.T. exécution-maîtrise et cadres d'Air France « *s'élèvent contre une telle décision qui ne peut qu'aggraver la situation de la compagnie nationale en désorganisant son activité* ».

Pour M. Antoine Veil, directeur général d'U.T.A., la mission confiée au DC-8 de cette compagnie, constitue un « *vol commercial normal* », effectué pour un « client » qui est, en l'occurrence, le ministère de la défense.

Éthiopie

Le chef de l'État accuse l'armée soudanaise de préparer une «invasion» des provinces du Nord

Addis-Abeba. — Dans une allocution radio-télévisée, le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, a accusé mardi 12 avril le Soudan de se livrer à une « *agression armée* » contre les provinces du nord de l'Ethiopie (Erythrée, Begemder), où la situation, a-t-il reconnu, est « grave ». Dénonçant les activités de l'Union démocratique éthiopienne (EDU, opposition de droite) et des Fronts de Libération de l'Erythrée soutenus par Khartoum, il a reconnu — pour la première fois — la chute des villes de Tessenei et de Metema, tombées aux mains de l'un ou l'autre de ces mouvements. Il a également *précisé que « l'agression* » de l'EDU et du FLE se poursuivait contre les villes de Stit et d'Humera dans le Begemder et d'Hom-Hager, de Nacfa et d'Abdelrafi en Erythrée.

A ce sujet, le lieutenant-colonel Menguistu accuse le Soudan « *non seulement de fournir des armes mais également de soutenir avec de l'artillerie et des chars (l'EDU)* ». Le « dirigeant réactionnaire » du Soudan, Nemeiry, a-t-il poursuivi, viole ouvertement la souveraineté et l'entité éthiopienne. « *Nemeiry est un instrument dans les mains de la classe dirigeante et de l'impérialisme* », entraîné « *dans ses actes d'agression par le récent pacte signé avec l'Egypte* ». Le chef de l'Etat éthiopien a invité la population à « *une mobilisation nationale prochaine* » et à se préparer à « *un sacrifice extrêmement nécessaire et historique* ».

Dans un aide-mémoire remis la veille à M. William Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'O.U.A. (dont le siège est à Addis-Abeba), le ministre éthiopien des affaires étrangères, M. Feleke Gedle Giorgis, assurait déjà que l'armée soudanaise et ses « *troupes d'invasion* » se trouvaient directement impliquées « *en divers points situés assez loin à l'intérieur du territoire éthiopien* ».

Dans un message cité le 12 avril par l'agence de presse angolaise, le président Agostinho Neto, chef de l'Etat angolais, assure l'Ethiopie de son soutien, ajoutant : « *Toutes les forces assoiffées de sang, appuyées par l'impérialisme, tentent de déstabiliser la situation en Ethiopie. Nous sommes avec vous contre notre ennemi commun.* »

A Khartoum, le gouvernement soudanais a rejeté, dans un communiqué cité par l'agence soudanaise de presse, les accusations éthiopiennes qui « *font partie d'un complot tramé contre le Soudan par les autorités éthiopiennes* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

[Le Soudan est devenu depuis bientôt trois ans, mais surtout depuis le début de l'année, le principal refuge des adversaires de la révolution éthiopienne. En plus des quelque cent cinquante mille réfugiés et des fronts de libération érythréens, les deux principaux mouvements hostiles au régime d'Addis-Abeba exercent leur activité à partir de Khartoum : l'Union démocratique éthiopienne (EDU), de droite, qui dispose d'une demi-heure d'émission quotidienne sur les ondes soudanaises), et le Parti révolutionnaire du peuple (P. R. P. E.), se réclamant du marxisme-léninisme. Soutenu désormais par les Etats-Unis et les pays arabes conservateurs, le Soudan a renoncé voici un peu moins d'un an à la *relative prudence dont il* faisait preuve et soutient ouvertement ces différentes oppositions. Les activités de celles-ci se situant le plus souvent à proximité de la frontière, il est difficile de savoir dans quelle mesure l'armée soudanaise participe « directement » aux opérations.

Addis-Abeba, de son côté, arme et encourage les opposants au régime du président Nemeiry, et notamment les chrétiens du Sud, dont une trentaine de milliers seraient réfugiés en Ethiopie. L'accord de Khartoum, qui, en 1972 — du temps de l'empereur Hailé Selassié, — avait permis de mettre fin à la guerre du Sud-Soudan, n'est plus guère qu'un souvenir. A une dégradation incontestable de la situation dans le nord de l'Ethiopie pourrait donc répondre une « réactivation » progressive de la guérilla au Sud-Soudan, dangereuse pour le régime de Khartoum, déjà en butte à l'hostilité de la Libye. Dangereuse aussi pour cette partie de l'Afrique, où s'accumulent jour après jour les risques d'explosion et d'« internationalisation ». — J.-C. G.]

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT RWANDAIS

M. Habyarimana évoquera avec M. Giscard d'Estaing la situation en Afrique et la coopération bilatérale

Au cours de la visite officielle du chef de l'Etat rwandais, MM. Habyarimana et Giscard d'Estaing évoqueront notamment la situation générale en Afrique et les relations bilatérales entre les deux pays.

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX FAIBLES MAIS UNE COOPÉRATION EN EXPANSION

Depuis la visite officielle, en octobre 1962, du général de Gaulle au Rwanda, ce pays est lié à la France par un accord de coopération et d'amitié. Mais c'est surtout de 1970 que date le développement des relations et des échanges. En 1976 l'aide française s'est élevée globalement à 39 millions de francs. Quatre-vingt-tre lions de francs. Quatre-vingt-treize Français travaillent au Rwanda au titre de l'assistance technique. Soixante-six d'entre eux sont des enseignants. Ils exercent à la faculté des lettres de Butaré, au lycée de Kigari et contribuent à l'encadrement du Centre de formation pédagogique et du collège agricole. La coopération se développe également dans le secteur de la santé.

En 1977, la France apporte une participation importante à plusieurs projets : développement intégré du Sud-Est, culture du soja, *amélioration* de l'élevage laitier. Elle installe aussi des équipements aéronautiques et met en place, en collaboration avec la République fédérale d'Allemagne, une radio scolaire. Les autorités rwandaises souhaitent voir cette coopération s'intensifier et s'étendre à de nouveaux secteurs tels les petites industrie, l'artisanat et le tourisme.

Les échanges commerciaux entre les deux pays se situent actuellement à un niveau modeste. Le Rwanda ne vend que 3 % de ses exportations à la France. Il ne lui achète que 6 % de ses importations. Cela place Paris loin rière Washington, premier client (50 %) et Bruxelles, premier fournisseur (13 %). La France a notamment fourni au Rwanda des équipements militaires, dont des véhicules blindés.

UN PETIT PAYS FRANCOPHONE SURPEUPLÉ ET PAUVRE

La superficie du Rwanda est de 26 338 kilomètres carrés. Ce petit pays montagneux est bordé au nord par l'Ouganda, à l'est par la Tanzanie, au sud par le Burundi et à l'ouest par le Zaïre, dont il est séparé par le lac Kivu. Sa population avoisine les 4 millions d'habitants, ce qui lui donne, avec le Burundi, la plus forte densité au kilomètre carré de tout le continent. Elle est à 96 % rurale et se divise en Hutus (85 %), pour la plupart agriculteurs, et en Tutsis (9 %), qui pratiquent l'élevage. Les ressources, essentiellement agricoles, proviennent en particulier de la culture du thé et du café. Le P. I. B. par habitant (58 dollars par ans) est l'un des plus bas du monde.

Ancienne colonie allemande, le Rwanda a été placé sous le mandat de la Belgique de 1919 à 1946. Il a *ensuite été soumis à la tutelle des* Nations unies jusqu'à l'indépendance, proclamée le 1er septembre 1962. C'est un pays francophone, et la Constitution fait même du français la seconde langue officielle.

La capitale, Kigali, compte quelques dizaines de milliers d'habitants. C'est la seule ville importante.

— PORTRAIT —

Un partisan de la coopération avec l'Occident

Détenteur du pouvoir depuis le 3 juillet 1973, le général Juvénal Habyarimana affirme ne s'être résolu à écarter de la scène politique le président Grégoire Kayibanda — décédé depuis lors — qu'après avoir acquis la conviction que certains familiers de ce dernier préparaient sa propre éviction. Aux sceptiques, le général « Depuis dix ans déjà je commandais l'armée rwandaise. Si j'avais été réellement ambitieux, pourquoi aurais-je si longtemps tardé à m'emparer du pouvoir ? »

Bien que de race Hutu, le président Habyarimana est de haute taille, et sa stature correspond moins à celle de ses frères de race qu'à celle des Tutsis, gestionnaires du pouvoir monarchique jusqu'à la fin de l'époque coloniale belge. Soucieux de conserver une forme physique qu'il entretient par la pratique régulière du judo et de l'escrime, il s'est longtemps entraîné au volley-ball avec ses collègues de la première promotion de l'école d'officiers de Kigali.

Comme l'ancien président Kayibanda, le général Habyarimana a, jusqu'à présent, gardé un étroit contact avec le petit paysannat des collines rwandaises. Délaissant l'uniforme, qu'il ne revêt guère que pour quelques circonstances très officielles, c'est le plus souvent dans un sobre costume de toile qu'il apparaît en public. En dépit de l'abondance de ses titres, de la multiplicité de ses fonctions, de son sens et de son goût du commandement, le général Habyarimana n'a que peu de points communs avec la plupart de ses pairs d'Afrique noire, les maréchaux Bokassa, de Centrafrique, ou Amin Dada, d'Ouganda, ou le général Mobutu, du Zaïre. Cependant, comme le « guide » zaïrois, il arbore souvent une canne de bois sculpté, seul signe extérieur d'une autorité apparemment exercée sans aucun partage.

Né en mars 1937 dans une famille aristocratique de Rambura, dans la préfecture de Gisenyi (nord-ouest du Rwanda), il fait ses études secondaires au collège Saint-Paul de Bukavu, dans l'ancien Congo belge. Après ce séjour chez les Pères barnabites, il commence des études de médecine à l'université Lovanium, et rien ne semble alors le destiner à la carrière des armes. Mais la pénurie de cadres dont souffre le Rwanda, et les désordres qui marquèrent l'accession du Congo à la souveraineté internationale bouleversent ses projets. En janvier 1960, il entre à l'Ecole d'officiers de Kigali, que vient de créer la puissance tutrice, et il sort major de sa promotion en décembre 1961, avec le grade de sous-lieutenant.

Il est, depuis seize ans, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé. Capitaine en 1962, commandant en 1963, il est nommé cette année-là chef d'état-major de l'armée rwandaise, puis entre, en 1965, au gouvernement comme ministre de la garde nationale et de la police. C'est ainsi qu'il devient l'homme de confiance et le principal collaborateur du président Kayibanda, qui le nomme général-major en janvier 1973. Cependant, les deux hommes entrent rapidement en conflit plus ou moins ouvert, le général reprochant au président de ne pas lutter avec une énergie suffisante contre les antagonismes tribaux et régionaux qui pèsent sur la vie politique du Rwanda.

Après avoir pris le pouvoir, le général Habyarimana sort le Rwanda de l'isolement diplomatique où il était alors confiné, et participe à de nombreuses conférences interafricaines ou internationales. Partisan d'une étroite coopération avec l'Occident, il est particulièrement attiré par le monde francophone, et s'emploie à renforcer les liens du Rwanda avec les autres pays africains héritiers de l'ancien empire colonial belge (Zaïre et Burundi), et ceux qui étaient colonisés par la France.

Il est venu à Paris en avril 1974, mais la mort frappa le président Pompidou avant qu'il ait pu recevoir, comme il en avait l'intention, son hôte rwandais.

PHILIPPE DECRAENE.

Zambie

● DES ÉLECTEURS DU NORD DE LA ZAMBIE ont choisi un député de souche européenne pour les représenter au Parlement. M. Arthur Piers sera le seul Blanc à l'Assemblée nationale, où siègent cent vingt-cinq députés. Il a remporté, lors d'une élection partielle, plus de 80 % des voix ; ses deux adversaires africains sont sortis furieux du bureau de vote sans attendre la fin du dépouillement, rapporte le *Daily Mail* de Zambie. — *(Reuter.)*

Israël

VINGT-TROIS GROUPES CONCURRENTS PRÉSENTERONT DES LISTES AUX ÉLECTIONS DU 17 MAI

Jérusalem. — A la clôture, mardi 12 avril à 22 heures, des inscriptions de listes des candidats aux élections générales du 17 mai, on ne comptait pas moins de vingt-trois groupes de concurrents. Des « options » de participation avaient été prises en nombre bien plus élevé qui, pour la plupart, n'ont pas été confirmées.

Rappelons que le système électoral israélien est le scrutin de liste à la proportionnelle intégrale *à l'échelon national. Le pays* forme, dans son ensemble (dans les limites des frontières du 4 juin 1967, plus la partie est de Jérusalem, qui a été annexée), une seule circonscription. *Le* panachage n'est pas possible, puisque l'électeur vote en glissant dans l'urne un bulletin portant les lettres de l'alphabet qui identifient chacune des listes concurrentes. Théoriquement, chaque groupe de candidats présente une liste de cent vingt noms, qui correspondent au nombre de sièges à la Knesset, mais chacun, en fonction de sa force réelle ou supposée, se contente de considérer comme « valable » un nombre plus restreint de places dans la hiérarchie numérique.

Les listes de candidats sont fournies par un seul parti, par des groupes de partis, comme le Front ouvrier et le Likoud, par des groupes ethniques, par des rassemblements de toutes sortes comme, par exemple, Nouvelle *Génération, Liberté, Les rescapés* de l'holocauste, etc. Il y a aussi, bien entendu, les fantaisistes, en groupe ou individuels. Dans cette dernière catégorie figurait, mardi, le rabbin Itzhak Ashkénazi, dont le programme ne visait qu'à une seule chose : la restauration, dans le Grand Israël, du royaume de David, dont il est, lui, le rabbin Ashkénazi, le dernier maillon de la dynastie. La candidature du rabbin n'a pas été retenue, parce qu'il n'a pu verser la caution de 40 000 livres (30 000 F) exigée par la loi. M. Samuel Flatto-Sharon, qui est sous le coup d'une demande d'extradition de la justice française, n'a eu, pour sa part, aucune difficulté à faire admettre sa liste; qui ne comporte qu'un seul nom, le sien.

Quant à l'ensemble des groupes politiques, on ne note que de faibles modifications dans la physionomie générale des forces en présence.

Le Front ouvrier (Maarakh) reste ce qu'il est, n'ayant enregistré la défection ni du Mapam, ni de M. Moshe Dayan, et n'ayant fourni — comme le Likoud, lui aussi sans changement — qu'un contingent de cadres au Dash, le nouveau parti de M. Ygaël Yadin.

A l'extrée gauche, le Moked (communistes sionistes), s'unit au parti de M. Arieh Eliav pour former le groupe Cheli, où l'on retrouve les personnalités composant le conseil israélien pour la paix Israël-Palestine. — A. S.

Egypte

297 PERSONNES SERONT JUGÉES A LA SUITE DES ÉMEUTES DE JANVIER

Le Caire *(A.F.P.).* — Trois cent quarante personnes ont été appréhendées à la suite des émeutes des 18 et 19 janvier dernier à Alexandrie, a-t-on annoncé officiellement, mardi 12 avril, au Caire. Deux cent quatre-vingt-dix-sept d'entre elles seront traduites en justice et risquent la peine de mort ou les travaux forcés à perpétuité, précise-t-on de *même source*, les *quarante-trois* autres ayant été remises en liberté.

Selon l'acte d'accusation, publié mardi dans la capitale égyptienne, les deux cent quatre-vingt-dix-sept personnes arrêtées sont accusées d'avoir commis des actes de vandalisme et endommagé des édifices publics et privés, d'avoir organisé des manifestations et attaqué les forces de l'ordre avec des pierres, blessant deux cent dix-neuf policiers.

Les mineurs seront jugés par les tribunaux correctionnels, tandis que les autres accusés seront traduits devant le tribunal supérieur de la sécurité de l'Etat.

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA VISITE DE M. ARAFAT A MOSCOU

L'U.R.S.S. apporterait un soutien total aux Palestiniens

Beyrouth. — Jamais, depuis le début de la guerre civile libanaise, les dirigeants palestiniens n'ont manifesté autant d'optimisme qu'après la récente visite à Moscou du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, du 4 au 8 avril dernier.

Selon des informations recueillies à Beyrouth, les responsables soviétiques ont assuré la délégation palestinienne du soutien total de leur pays pour la réalisation des objectifs définis par le dernier conseil national palestinien. Ils auraient indiqué à M. Arafat qu'ils sont disposés à déployer tous leurs efforts pour imposer la présence d'une délégation palestinienne indépendante à la conférence de Genève. La seule concession à laquelle seraient prêts les Soviétiques à ce sujet serait de reporter la participation palestinienne à la seconde réunion de la conférence. La première étant destinée formellement à convier l'O.L.P. à participer aux négociations de paix.

L'U.R.S.S. aurait également promis, selon les milieux proches de l'O.L.P., d'accroître qualitativement et quantitativement son aide militaire aux organisations de résistance. Cette aide serait principalement consacrée au développement de la lutte en Cisjordanie.

Les relations soviéto-égyptiennes

Le second volet des entretiens soviéto-palestiniens aurait porté sur les relations entre l'U.R.S.S. et l'Egypte. Le chef de l'O.L.P., chargé d'une mission de médiation par le président Sadate, aurait informé le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, du désir des dirigeants du Caire de mettre un terme à leur querelle avec Moscou. La réaction du ministre soviétique aurait été, selon les informations recueillies à Beyrouth, négative. M. Gromyko aurait notamment déclaré à M. Arafat que, au cours de sa dernière visite au Caire, il était parvenu avec les dirigeants égyptiens à un accord sur la normalisation des relations entre les deux pays. Et c'est sur la base de cet accord que l'U.R.S.S. avait décidé d'envoyer à l'Egypte les pièces de rechange qu'elle réclamait pour son matériel militaire. Mais le président Sadate avait subitement changé d'avis et repris ses attaques contre l'U.R.S.S., qui a aussitôt donné l'ordre aux navires transportant les pièces de rechange et se dirigeant vers Alexandrie de rebrousser chemin.

Le chef de l'O.L.P. aurait de son côté insisté sur la nécessité de soutenir l'Egypte, et de mettre un terme aux « *contradictions secondaires* » existant entre les deux pays, sans toutefois parvenir à convaincre son interlocuteur. Ce n'est qu'au cours de son entrevue avec le secrétaire général du P.C. soviétique, M. Brejnev, que M. Arafat a pu obtenir un assouplissement de la position soviétique à l'égard des dirigeants égyptiens.

Le chef de l'O.L.P. qui est arrivé, mardi 12 avril, au Caire, doit informer le président Sadate de la teneur de ses entretiens avec M. Brejnev, et prendre connaissance à son tour du résultat de la « médiation » du chef de l'Etat égyptien auprès du président Carter.

En ce qui concerne la Syrie, les Soviétiques n'auraient manifesté aucune réticence à recevoir le président Assad. Ils auraient cependant préféré, selon les milieux proches de l'O.L.P., que cette visite fasse suite à la rencontre

De notre correspondant

Assad-Carter, qui doit avoir lieu le mois prochain en Europe. Une partie importante des entretiens soviéto-palestiniens aurait été consacrée aux relations de l'O.L.P. avec Damas, les Soviétiques insistant sur le fait que l'entente syro-palestinienne devait être à tout prix rétablie. Cette entente devrait servir de point de départ à une normalisation des relations entre Damas et Bagdad, que les Soviétiques se proposent de discuter avec le président Assad lors de sa prochaine visite à Moscou.

M. Arafat, qui a informé le président Assad de la teneur de ses entretiens avec les dirigeants soviétiques, a d'ores et déjà pris une série de mesures destinées à régler le contentieux syro-palestinien. Après avoir accepté, samedi dernier, à la demande du chef de l'Etat syrien, de geler pour une période limitée les opérations militaires dans le Sud, il a donné son accord à une application « s[...]tanée » des accords du Caire de 1969, qui serait, dans une première étape, marquée par le retrait des forces palestiniennes du Sud et leur transfert en direction de la région de l'Arkoub.

Selon les milieux proches de l'O.L.P., les concessions accordées par M. Arafat seraient justifiées par le fait que les chances de paix avec Israël ont, comme l'auraient souligné les dirigeants soviétiques, considérablement diminué, et que la priorité doit à nouveau être accordée à « *l'unité des rangs arabes* » en prévision d'une nouvelle dégradation de la situation au Proche-Orient.

(Intérim.)

Liban

Israël ne permettra pas le massacre de civils chrétiens

déclare M. Allon

De notre correspondant

Des duels d'artillerie ont encore eu lieu mardi 12 avril, dans le Sud-Liban, entre les places forces conservatrices de Marjayoun et de Koleya, et les forces palestino-progressistes en position dans le village voisin de Khiam, au pied du mont Hermon, mais aucun mouvement important n'aurait été enregistré sur le terrain, selon des informations recueillies à Beyrouth par l'A.F.P., et les tirs auraient diminué d'intensité en début d'après-midi. La ville de Nabatieh, à majorité musulmane et située à une quinzaine de kilomètres de la frontière israélo-libanaise, a été de nouveau bombardée mardi au canon de 155 millimètres.

Jérusalem. — Au conseil des ministres de mardi 12 avril, M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, a indiqué qu'il avait fait savoir à certaines puissances qu'Israël ne resterait pas impassible « *si le sort de villages libanais amis continuait à s'aggraver* ».

C'est en fait un avertissement que ces puissances — notamment les Etats-Unis — ont été chargées de transmettre aux Syriens et aux diverses organisations palestiniennse opérant dans le sud du Liban.

« *Doté d'une riche expérience en matière de tragédie, le peuple israélien*, a dit M. Allon, *ne permettra pas le massacre de civils chrétiens vivant dans une zone proche de ses frontières.* »

C'est la première fois qu'une menace d'intervention directe au Liban est exprimée aussi clairement, et qu'une grande publicité lui est donnée. Il est possible qu'il ne s'agisse que d'une mesure d'intimidation visant à rappeler l'existence de la fameuse « ligne rouge ». Le ministre des affaires étrangères aurait rappelé en ces termes au conseil des ministres, selon le *Haaretz*, le sens qu'il fallait donner à la notion de « ligne rouge » : « *Israël ne saurai tolérer que des forces syriennes ou d'autres forces arabes étrangères stationnées au Liban fassent mouvement vers le sud à partir des positions qu'elles occupent actuellement. Israël n'acceptera pas des atteintes contre des objectifs israéliens par les organisations palestiniennes. L'accord du Caire de 1969* (réglant les activités des Palestiniens au Liban) *est anti-israélien, et nous ne permettrons pas son application.* »

A la « bonne clôture », c'est-à-dire la frontière israélo-libanaise, des réfugiés fuyant les villages chrétiens du Sud-Liban ont demandé aux journalistes d'alerter l'opinion internationale sur les souffrances des populations civiles, « *bombardées sans pitié par les Palestiniens* ».

Alors que M. Allon lançait son grave avertissement à propos du Liban, M. Rabin proclamait à Charm-El-Cheikh que la présence israélienne dans la région durerait plusieurs générations. Le premier ministre inaugurait à Charm-El-Cheikh une conduite d'eau de 100 kilomètres, amenant le précieux liquide du petit port d'A-Tor, sur le golfe de Suez.

ANDRÉ SCEMAMA.

Libye

Selon Amnesty International

VINGT-SEPT PERSONNES AU MOINS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS D'AVRIL

Londres *(A.F.P.)*. — L'organisation Amnesty International, dont le siège est à Londres, a exprimé, mardi 12 avril, sa « *profonde inquiétude* » à la suite de l'exécution d'« *au moins* » vingt-sept personnes en Libye depuis le début d'avril.

Dans un message adressé au président Kadhafi, l'organisation « *déplore* » que ces exécutions aient eu lieu « *dans un pays où la peine capitale n'a pas été appliquée depuis plus de vingt-trois ans* ».

Amnesty International précise qu'« *au moins* » vingt-deux officiers ont été passés par les armes le 2 avril dernier. Selon l'organisation, cinq civils ont d'autre part été pendus, le 7 avril, à Benghazi.

[L'information sur l'exécution de vingt-deux officiers libyens avait été transmise par l'agence égyptienne Mena (« le Monde » du 5 avril) et n'avait jamais reçu de confirmation. En revanche, l'exécution de cinq civils avait fait l'objet d'un communiqué de l'agence libyenne Arna (« le Monde » du 9 avril).]

A travers le monde

Argentine

● CINQ GUERILLEROS ONT ETE TUES le 7 avril près de Monte-Grande, à 75 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre. Celles-ci n'ont subi aucune perte. Douze autres guérilleros avaient été tués ces deux derniers jours. Les communiqués officiels indiquent, à chaque fois, que la police a tiré parce que ceux-ci refusaient de se rendre ou tentaient de s'échapper.

Hongrie

● M. JEAN KANAPA, membre du bureau politique du P.C.F., a séjourné en Hongrie du 8 au 12 avril. Ses entretiens avec les responsables du parti socialiste ouvrier hongrois ont porté sur les perspectives de la coopération entre les deux partis, et d'autres questions d'intérêt mutuel, précise *l'Humanité* du 13 avril.

Namibie

● LES CENT MILLE BLANCS DE NAMIBIE (Sud-Ouest africain) seront appelés à se prononcer par référendum, le 17 mai, sur la question de savoir s'ils acceptent la formation d'un gouvernement de transition multiracial chargé de conduire le territoire à l'indépendance.

La décision a été prise mardi 29 mars, au cours d'un congrès extraordinaire du parti nationaliste du Sud-Ouest africain, qui détient la majorité absolue à l'Assemblée législative du territoire. Au cours de son congrès, le parti a adopté une résolution approuvant la Constitution namibienne mise au point par la conférence de Turnhalle sur l'avenir du territoire.

Les recommandations faites par la conférence ont été rejetées par l'Organisation populaire du Sud-Ouest africain (SWAPO), considérée par les Nations unies comme le représentant authentique du peuple namibien, qui a déclaré que cette conférence était un « *rassemblement de laquais du gouvernement sud-africain* ». — *(Reuter)*

Mauritanie

● DEUX LOCALITES du centre du pays, Chinguetti et Ouadane, situées à l'est d'Atar, ont été attaquées, le 4 avril dernier, par le Front Polisario, a-t-on appris, mardi 12 avril, à Nouakchott, de source autorisée. Deux soldats mauritaniens et cinq civils ont été tués au cours des combats, ainsi que treize maquisards du Polisario. — *(A.F.P.)*

Mexique

● M. GUSTAVO DIAZ ORDAZ, qui fut président du Mexique de 1964 à 1970, a été nommé ambassadeur du Mexique à Madrid. Les deux pays ont décidé récemment de rétablir leurs relations diplomatiques interrompues depuis la guerre civile espagnole (*le Monde* du 31 mars). — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● UN COMMUNIQUÉ diffusé à Salisbury a annoncé mardi 12 avril que les nationalistes avaient attaqué la nuit précédente un train de marchandises à environ 32 km de la ferme du premier ministre, M. Ian Smith, dans la région de Selukwe. Un garde a été tué au cours de cette opération. Le communiqué fait également état de l'enlèvement par les nationalistes de cent cinquante civils dans le Sud-Ouest du pays. Les captifs auraient été conduits sous la menace au Botswana. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Intermède électoral en Indonésie

II. — L'archipel Palapa

La victoire de la formation gouvernementale Golkar ne semble pas faire de doute au terme des élections générales du 2 mai, en raison du contrôle que le pouvoir exerce sur la vie politique. Au demeurant, les élus ne représentent qu'une minorité des parlementaires indonésiens (360 sur 920) (« le Monde » du 13 avril).

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Waingapu. — La bourgade d'une dizaine de milliers d'âmes, un des deux « *chefs-lieux* » de l'île de Sumba, située à l'est de l'archipel, entre l'océan Indien et la mer de Savu, est reliée à Bali trois fois par semaine, par de vieux avions à hélices. Il y a deux ans, Sumba n'avait pas de routes dignes de ce nom, et Waingapu ne dispose que d'une centaine de téléphones. Pourtant, sur une colline au bord de la mer se dresse une station blanche de repérage de satellites avec son réflecteur, qui ressemble à un radar. Cette installation ultra-moderne, qui aurait coûté 2 millions de dollars, est raccordée à un central téléphonique et télégraphique hétéroclite installé dans une cabane qui date, pour une part, de l'occupation japonaise. Une seule ligne relie actuellement la sation, montée entièrement par des spécialistes américains de la compagnie Hughes, au reste du pays. Aux habitants, qui auraient pu s'étonner de telles dépenses, au moment où l'île se trouve au bord de la famine, on a expliqué que l'installation était destinée à leur apporter la télévision. Celle-ci se fait toujours attendre.

Trente-neuf autres stations semblables sont réparties dans l'archipel pour capter les signaux de deux satellites lancés par les Américains. Ce gigantesque programme de télécommunications est baptisé « Palapa », du nom du « *fruit du succès* », qu'un héros de l'époque de l'empire de Mojopahit avait juré de ne pas goûter avant d'avoir réunifié l'archipel. Le projet de satellites a coûté, à lui seul, 161,8 millions de dollars. Le *New York Times* a soulevé la colère de Djarkata en affirmant, témoignages à l'appui, que des officiels, dont le directeur des communications, le général Suharjono, avaient empoché environ 20 % du contrat ; il s'agit là, nous a-t-on dit, d'un pourcentage habituel dans un pays où parfois des entrepreneurs, après avoir signé un contrat, ne reçoivent, en fait, que 60 % du montant prévu. Pourtant, ce n'était là qu'une faible partie de l'ensemble du programme qui atteint, avec les réseaux d'extension pour le téléphone et le télex, la télévision, les câbles, la somme de 1 milliard 400 millions de dollars, soit 15 % environ du budget annuel de l'Indonésie.

Or quiconque connaît Djarkarta sait que le téléphone n'y marche pas du tout aux heures de bureau. « *Je ne me souviens plus du jour où j'ai utilisé pour la dernière fois cet appareil* », nous disait un diplomate en montrant le combiné, qui ne lui servait plus qu'aux communications intérieures.

« L'affaire Palapa » qui a fait les manchettes des journaux à Djakarta, faisant preuve d'un certain courage, n'est pourtant qu'un des nombreux scandales financiers qui ont secoué l'Indonésie depuis plusieurs mois : fonds détournés par des officiels du Bulog — monopole du commerce du riz et du sucre — à Kalimantan (nom indonésien de Bornéo) ; affaire du restaurant Ramayana de New-York pour lequel l'ancien P.D.G. de la compagnie nationale pétrolière Pertamina — qui a contracté à elle seule plusieurs millions de dollars de dettes — avait pressuré compagnies pétrolières et banques étrangères ; scandale de la contrebande avec Singapour, dans laquelle étaient compromises des unités des forces de l'ordre ; escroqueries des « faux résistants » de la guerre d'indépendance qui touchaient d'importantes pensions...

Les affaires de corruption s'étalent au grand jour alors que les nouveaux riches, plus portés à l'ostentation que leurs prédécesseurs, n'ont plus honte de leurs grosses voitures, souvent importées illégalement, de leurs maisons luxueuses ou d'épouses endiamantées encore plus âpres au gain que leurs maris.

A côté de ce luxe insolent, des dizaines de millions d'Indonésiens côtoient chaque jour la famine : tireurs de pousse et vendeurs ambulants chassés des grandes artères de Djakarta, ouvrières payées 100 roupies par jour (un kilo de riz vaut environ 150 roupies) : villageois qui tentent de nourir une nombreuse famille avec quelques dixièmes d'hectares de terre parcellisée ; déclassés réduits à la mendicité ou au vol — comme ces deux jeunes gens armés de couteaux qui nous délestèrent de notre montre un soir entre le ministère des affaires étrangères et notre hôtel.

Disparités sociales

Jamais les disparités sociales n'ont été aussi grandes : un verre dans un grand hôtel coûte quatre jours du salaire d'une ouvrière dans certaines usines textiles. Un repas pour trois personnes dans un bon restaurant de la capitale représente la moitié du revenu annuel d'une famille paysanne possédant un demi-hectare de rizière à Java central. Des études sérieuses, dont une américaine, estiment que, en dépi tde l'argent apporté par le boom pétrolier, l'écart des revenus s'accroît, que plusieurs dizaines de millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté tandis que la moyenne des champs se réduit. A Djakarta, les 5 % les plus riches se partagent un revenu équivalent à celui des 45 % les plus pauvres.

Après avoir entendu tant de promesses de développement, de mieux-être grâce aux revenus pétroliers, comment un citoyen peut-il admettre que la compagnie nationale Pertamina a presque réussi à mettre en faillitte un membre de l'OPEP ? Un politicien habile comme le général Murtopo, qui serait sans doute qualifié de conservateur en Occident, a fort bien compris qu'il est nécessaire de rétablir une certaine « équité ». Il se heurte à ceux pour qui la politique est un moyen comme un autre de se remplir les poches — et aussi d'assurer un budget invisible supplémentaire aux forces armées si mal servies par le budget officiel — mais aussi aux technocrates formés à l'américaine qui tentent, tant bien que mal, de gérer le pays et qui ne parlent qu'en termes de masse monétaire, d'inflation, de production, semblant oublier un facteur humain, pourtant fondamental. Or les membres de la « mafia de Berkeley » doivent conduire la politique économique d'un pays qu'ils ne gouvernent pas, et où une hiérarchie militaire parallèle, à tous les échelons de l'administration et des affaires, agit à sa guise, quand elle ne se livre pas aux trafics et à la contrebande. Parfois, en toute bonne foi, comme peut-être pour certains dans l' « affaire Palapa », les théoriciens conçoivent ou se laissent imposer par des démarcheurs sans scrupules des projets démesurés ou inutiles pour un pays aussi pauvre.

La corruption n'est pas un fait exclusivement indonésien, bien qu'un des fondateurs de la République ait dit : « *Elle fait partie de notre culture.* » Les hommes d'affaires japonais ont beaucoup contribué à la faire fleurir en Asie du Sud-Est, et ils savent garder une certaine discrétion sur les enveloppes qu'ils distribuent. « *Combien de « Palapa » japonais y a-t-il eu ici, qui ne seront jamais découverts par la presse ?* » nous demandait un Indonésien. La corruption des petits fonctionnaires et policiers sous-payés s'explique aisément ici comme ailleurs. Le fait de pratiquer des ponctions substantielle dans des fonds publics ou privés, afin de les répartir entre les membres d'une certaine classe sociale ou catégorie socio-professionnelle, comme l'armée, n'est pas catastrophique dans la mesure où l'argent reste dans le pays et y est, en partie, dépensé. Hélas ! La corruption atteint en Indonésie des proportions démesurées, absorbe une portion de plus en plus substantielle du revenu national — « *20 % du budget* », nous disait un membre du Golkar, — remet en cause le développement économique, et même la survie d'une partie de la population.

Les revenus pétroliers

Certains politiciens conservateurs, comme le jeune et ambitieux chef de l'Association des étudiants musulmans, M. Ghumaidi Syarief Romas, estiment que « *si le gouvernement ne rétablit pas la justice sociale et ne met pas la corruption hors la loi, les communistes vont revenir à plus ou moins longue échéance* ». L'augmentation fabuleuse des revenus pétroliers a été suivie d'une augmentation tout aussi vertigineuse des sommes détournées. Aux Indonésiens se sont joints des étrangers, affairistes, intermédiaires ou autres, Occidentaux, Japonais, Chinois de Hongkong ou de Singapour. Ces derniers se soucient fort peu du risque de bouleverser l'équilibre entre ethnies indonésiennes et chinoises dans l'archipel. Un banquier européen critiquait devant nous « *l'hypocrisie de ces étrangers qui dénoncent la corruption indonésienne après l'avoir encouragée, et s'être partagé les dépouilles avec le gang de Sutowo* (l'ancien président de Pertamina) ». « *L'Indonésie a été un Pérou pour les pétroliers* », ajoutait-il.

C'était encore vrai en 1975. Aujourd'hui, une mauvaise conjoncture mondiale, la déconfiture sans gloire de Pertamina et l'adoption par Djakarta de nouvelles exigences plus dures ont interrompu toute prospection tandis que, par centaines, spécialistes et techniciens quittaient le pays. Les nouvelles conditions de recherche et d'exploitation connues à la mi-février ont, au dire d'un responsable pétrolier occidental, « *fait plutôt mauvaise impression* », le profit tiré de l'exploitation de l'or noir étant tombé aux environs de 11 % et les « *incentives* », les stimulants, étant chichement mesurés. « *Les Indonésiens ont voulu se mettre à la remorque des Américains ; ils en paient maintenant le prix* », ajoutait-il.

Seules deux compagnies tirent encore leur épingle du jeu : Caltex, avec son gisement de Minas, exploité depuis des lustres, et qui produit près des deux tiers du pétrole de l'archipel ; et Total, qui s'est hissé au début de cette année au deuxième rang avec ses gisements de Handil et de Bekapal, à Bornéo.

Dans une situation aussi préoccupante, que peut-on attendre des efforts du régime, si méritoires soient-ils ? Le réseau routier s'améliore, les importations de riz parviennent à maintenir les prix à un niveau pas trop élevé, la scolarisation, un moment délaissée, retrouve enfin une priorité, des efforts sanitaires sont entrepris, la migration de Javanais de leur île surpeuplée vers d'autres terres peu habitées, touche des centaines de milliers de personnes ; mais elle ne parvient pas à suivre l'augmentation de la population. Selon les officiels, le programme de limitation des naissances connaît des succès, ce que ne semble guère confirmer la présence d'un nombre impressionnant de femmes enceintes dont beaucoup portent encore sur la hanche un bébé.

La dette extérieure

Imbriquée dans le système économique international par la volonté de ses dirigeants, qu'attirent la manne et les méthodes occidentales, l'Indonésie s'enfonce dans l'endettement et se livre de plus en plus à ses créanciers. Premier client de la Banque mondiale, elle devrait, selon des sources sérieuses, environ 15 milliards de dollars. La plus grosse société privée locale, Astra, qui monte des votures (entre autres Toyota, Honda, mais aussi Renault, Peugeot), a de sérieuses difficultés financières et pourrait déposer le bilan de certaines de ses filiales. Elle aurait, selon l'hebdomadaire *Tempo*, du mal à payer ses intérêts à une banque de Hongkong.

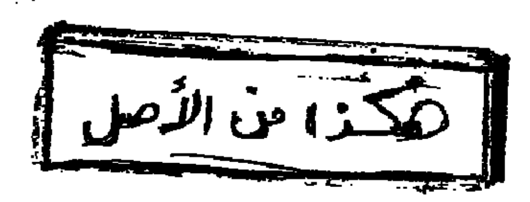
Le remboursement de la dette étrangère, gonflée par la crise de Pertamina, atteindra ces prochaines années la cote d'alerte : selon un rapport de la Banque mondiale, le pourcentage des recettes des exportations nécessaire pour rembourser cette dette et payer les intérêts s'élèvera à 16,6 % en 1977, 18,6 % en 1978 et 19,5 % en 1979. En 1978, 88,8 % des emprunts souscrits à l'étranger serviront à éponger la dette extérieure. Une telle situation pourrait devenir malsaine et l'Indonésie n'aura pas trop de ses autres produits d'exportation, caoutchouc, bois, étain, et bientôt nickel, cuivre et gaz naturel, pour se maintenir à flot.

Ces difficultés rendent les officiels indonésiens méfiants voire parfois d'un nationalisme qui pourrait tourner à la xénophobie. Les « technocrates » autrefois ouverts à tout ce qui venait de l'étranger, se retranchent dans leur tour d'ivoire. Cette attitude crée un certain malaise chez la jeune génération éduquée à l'occidentale, qui commence à percer et craint un retour à un nationalisme teinté de « sukarnoïsme ». Certains s'expriment avec une franchise désarmante. Un haut fonctionnaire nous disait : « *Nous n'aimons pas être critiqués par les gens de l'extérieur. Par exemple, nous parlons tous entre nous de la corruption de Mme Suharto ; nous déplorons le mal que cela cause à l'économie et au moral de la nation. Mais nous n'aimons pas le lire dans un journal étranger !* » Après plus de dix ans de régime militaire, bien des Indonésiens gardent un franc-parler inconnu chez des voisins vivant sous des régimes qui s'affirment démocratiques.

Prochain article :

DANS L'ATTENTE DU « ROI JUSTE »

Laos



ASIE

Laos

VIENTIANE ACCUSE LA THAÏLANDE D'INGÉRENCE DANS SES AFFAIRES INTÉRIEURES

Le Laos a rejeté, mardi 12 avril, sur la Thaïlande la responsabilité de l'occupation par des rebelles anticommunistes de deux îlots situés sur le Mékong, à proximité de Vientiane. Ces positions avaient été reprises lundi par les forces du Pathet-Lao (*le Monde* du 13 avril).

Mardi, à Vientiane, des représentants des ministères laotiens de l'information et des affaires étrangères ont affirmé, dans une conférence de presse, avoir la *preuve d'une ingérence thaïlandaise* dans les affaires du Laos. *Ils ont présenté aux journalistes* deux jeunes gens faits prisonniers au cours des combats de lundi. Tous deux ont affirmé avoir été entraînés à des actions de sabotage dans des camps de réfugiés laotiens au Thaïlande et avoir reçu une aide des militaires de Bangkok pour leurs opérations. *Les porte-parole laotiens ont* demandé l'extradition au Laos des *rebelles qui ont participé* à l'attaque contre les deux îles.

Avant même cette conférence de presse, la Thaïlande (qui abrite depuis la fin de 1975 plusieurs dizaines de milliers de réfugiés laotiens dans des camps proches de la frontière) avait rejeté toute *forme de responsabilité dans* les récents affrontements. Selon Bangkok, après avoir été contraints d'abandonner les îlots sur le Mékong, où ils avaient pris position, les rebelles anticommunistes ont fui en direction de la rive laotienne, et non pas en Thaïlande. — *(A.P., Reuter.)*

Pakistan

M. Bhutto pourrait accepter que de nouvelles élections aient lieu

Islamabad (A.F.P.). — Le gouvernement pakistanais semble *prêt à faire de* larges concessions à l'opposition pour résoudre la crise que traverse le pays, estimaient mardi 12 avril de nombreux observateurs à Islamabad.

Selon un journal de Karachi, le *Djang Karachi*, le gouvernement *s'apprête* à annoncer la tenue de nouvelles élections régionales. (*L'opposition a refusé* de participer au dernier scrutin pour le renouvellement des Parlements provinciaux en signe de protestation contre le « truquage » des élections générales du 7 mars.) Si l'opposition gagnait ces élections *régionales*, de nouvelles élections législatives pourraient être *organisées, soit dans tout le pays,* soit dans certaines circonscriptions.

Ce plan a été dévoilé sous forme de « suggestions » par un membre du gouvernement, l'attorney général Yahya Bakhtiar, dans un discours prononcé lundi. Il semble peu probable que *M. Bakhtiar ait pu former de* telles propositions sans l'assentiment, au moins tacite, du premier ministre, M. Bhutto.

L'Alliance nationale pakistanaise (P.N.A.) a jusqu'à présent présenté deux exigences : de nouvelles élections à l'Assemblée nationale et la démission du premier ministre.

Une partie des neuf partis d'opposition qui *forment l'Alliance* peut être tentée de rentrer dans la légalité, *en estimant qu'elle a* presque entièrement obtenu satisfaction sur la question des élections. La fraction la plus dure voudrait utiliser jusqu'au bout la tactique qu'elle emploie avec un certain succès depuis le début de la *crise : le refus de tout* dialogue et la poursuite de l'agitation dans la rue.

Si M. Bhutto ne parvient pas à ouvrir une brèche dans le front uni de l'Alliance, de nombreux observateurs estiment qu'on s'orientera vers la création d'un parti unique au Pakistan. *M. Bhutto a déclaré que « si l'opposition l'y forçait »* le gouvernement n'aurait d'autre choix que de *« gouverner sans opposition »*.

Les militaires, dont l'intervention est ouvertement souhaitée *par une partie de l'opposition,* semblent pour l'instant peu pressés de se mêler des affaires politiques.

Comme les jours précédents, des manifestations ont eu lieu mardi dans la plupart des grandes villes pakistanaises. Trente-huit policiers ont été blessés à Lahore par des grenades lancées par des manifestants. Des arrestations *ont été effectuées* à la suite de cet attentat.

Chine

LES TÉMOIGNAGES SUR LES EXÉCUTIONS EN PROVINCE SE MULTIPLIENT

Pékin *(A.F.P.).* — Cinq personnes viennent d'être condamnées à mort pour crimes de droit commun à Canton, ont rapporté des voyageurs étrangers mardi 12 avril à Pékin. Selon des affiches officielles apposées sur des murs de la ville, les condamnations ont été prononcées le 3 avril dernier. Ce même jour, des témoins ont vu *cinq prisonniers — les condamnés* à mort, semble-t-il — exposés dans la ville, ainsi que sur un chantier d'usine pétrochimique en cours de construction par une firme française, à une vingtaine de kilomètres de Canton.

Selon les témoins, les cinq prisonniers, pancarte au cou portant leur nom barré d'une grande croix rouge, étaient chacun dans un camion, étroitement ligotés et gardés par une douzaine de policiers armés de *fusils-mitrailleurs*. Chaque camion était escorté par des *motocyclistes*, et un autre véhicule chargé de policiers et miliciens en armes.

D'autres affiches officielles ont annoncé la condamnation de trente personnes à des peines d'emprisonnement, dont trois pour espionnage, et les autres pour des crimes divers tels que violence; corruption, *spéculation* et falsification de documents.

Depuis le mois de mars, les témoignages se multiplient sur les *exécutions*. Des avis officiels lus par des voyageurs ont récemment annoncé celles de trois personnes pour espionnage, toujours à Canton. Au total, une cinquantaine d'exécutions ou condamnations à mort ont été signalées à Wuhan (Hupeh), Hangchow (Chekiang), Changhai, Changsha (Hunan) et Shenyang (Liaoning).

M. CARTER A FAIT REMETTRE UN MESSAGE AUX DIRIGEANTS PAR SON FILS EN VISITE A PÉKIN

Pékin *(A.F.P.).* — Un message du président des États-Unis souhaitant que les relations sino-américaines « *continuent à s'améliorer* » a été remis mardi 12 avril au vice-premier ministre chinois, *M. Li Hsien-nien, par le propre* fils du président, M. Chip Carter, au cours d'une entrevue de deux heures entre une délégation américaine et le vice-premier ministre.

Les deux parlementaires qui dirigent cette délégation, MM. John Brademas, représentant démocrate de l'Indiana, et *Richard* Schweiker, sénateur républicain *de Pennsylvanie, ont refusé de* révéler le contenu de leurs entretiens, mais ils ont souligné que la participation de M. Chip Carter à la délégation est le signe de « *la haute importance que le nouveau président des États-Unis attache aux relations sino-américaines* ».

Interrogés à propos de Taïwan, MM. Brademas et Schweiker ont indiqué que, de leur point de vue, l'opinion publique américaine n'était pas prête à « *tolérer à ce stade notre départ de Taïwan* », laissant ainsi entendre qeu la normalisation des relations sino-américaines n'est pas imminente.

EUROPE

Espagne

Après la légalisation du parti communiste

L'offre de démission du ministre de la marine illustre le mécontentement d'une partie de l'armée

Le ministre de l'air pourrait également démissionner

De notre correspondant

Madrid. — L'amiral Gabriel Pita da Veiga, ministre de la marine, a présenté, le 11 avril, *sa démission en signe de protestation*, contre la légalisation du parti communiste espagnol (1). Cette information, publiée le mardi 12 avril par le quotidien madrilène *El Alcazar*, organe des anciens combattants franquistes, et reprise par l'agence espagnole Europa Press, citant des « *milieux généralement bien informés* », n'avait cependant pas été *confirmée officiellement ce mercredi* matin. Selon *El Alcazar*, la même décision avait été prise par le ministre de l'air, le lieutenant-général Ibernegaray. Mais ce dernier a démenti.

Le 12 avril dans la soirée, des militants de Fuerza Nueva (extrême droite), des anciens combattants, et des membres de l'Alliance populaire (néo-franquiste) de M. Fraga Iribarne ont parcouru en voiture les principales artères de la capitale. Les manifestants, une centaine de personnes au *total*, arboraient le drapeau national en signe de protestation contre la légalisation du P.C.E. Après l'intervention des forces de l'ordre, les manifestants ont pris la route du Pardo, l'ancienne résidence du général Franco, située à dix-huit kilomètres de Madrid. Là, ils ont entonné des hymnes de la guerre civile et scandé le nom de l'ancien Caudillo.

Le lieutenant-général Gutierrez *Mellado*, vice-président du gouvernement, interrompant un voyage qu'il *effectuait* aux îles Canaries, est rentré le 12 avril à Madrid. On estime, dans la capitale espagnole, que cet officier souhaitait convaincre l'amiral Pita da Veiga de renoncer à démissionner. De source officieuse, on indique que celui-ci aurait néanmoins décidé de maintenir sa position. Le président du *gouvernement lui aurait accordé* jusqu'à ce mercredi 13 avril à midi pour revenir sur sa décision. Passé ce délai, M. Suarez accepterait la démission.

Le conseil supérieur de l'armée de terre s'est, d'autre part, réuni à Madrid le 12 avril. Il s'agissait là d'une rencontre de routine ; *mais de nombreux observateurs* estiment que les remous provoqués au sein de l'institution militaire par la décision de légaliser le P.C.E. ont très certainement été évoqués.

La démission de l'amiral Pita da Veiga, si elle se confirmait, ne devrait pas poser de graves problèmes militaires. Il y a quelques mois, le lieutenant-général de *Santiago*, second vice-président du gouvernement, démissionnait, parce qu'il *était en désaccord* avec le projet de loi sur la légalisation des centrales syndicales adressé par le gouvernement aux Cortès. Sa démission a été accueillie avec une relative indifférence dans une institution qui semble, dans sa majorité, décidée à demeurer neutre face à l'évolution démocratique de l'Espagne.

J.-A. N.

(1) Connu pour ses positions conservatrices, l'amiral Pita da Veiga était ministre de la marine depuis 1973. Il avait d'abord occupé ce poste dans le cabinet de l'amiral Carrero Blanco, puis dans les cabinets de MM. Arias Navarro et Adolfo Suarez. Admirateur du général Franco, il avait servi à ses côtés pendant la guerre civile. Il est, en outre, natif de la même ville que le Caudillo, El Ferrol, en Galice.

MESURES DE PROTECTION RENFORCÉES POUR M. CARRILLO RENTRÉ A MADRID

Madrid (A.F.P., Reuter). — M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, a discrètement regagné Madrid, le 11 avril, venant de Paris, où il avait rendu visite à l'un de ses frères malade. Une voiture de police est venue le chercher à sa descente d'avion *et l'a emmené en ville sans* que le dirigeant communiste ait à subir les contrôles usuels de douane et d'immigration. Le gouvernement entendait ainsi éviter toute manifestation de nature à troubler l'ordre à l'aéroport, dit-on de source communiste. Des dizaines de militants du P.C.E., légalisé l'avant-veille par le gouvernement, s'étaient *massés* à l'aéroport en brandissant des banderoles rouges. Les responsables du parti leur ont demandé de rentrer chez eux.

Le secrétaire général du parti communiste n'a pas passé la nuit chez lui, de crainte, croit-on, d'un attentat. Les mesures de protection le concernant ont été sensiblement renforcées : une escorte spéciale de *policiers a été ajoutée au* groupe permanent de gardes du corps du parti communiste.

Les dirigeants du parti communiste espagnol ont décidé d'annuler un meeting champêtre qu'ils avaient annoncé pour le 17 avril, près de Madrid. Le motif officiel de cette annulation est le manque de temps pour organiser une meeting aussi important, qui aurait constitué la présentation officielle du P.C.E. Aucune nouvelle date n'a encore été fixée.

On apprend d'autre part à Madrid qu'un dirigeant du parti est à Moscou pour faciliter l'octroi d'un passeport à Mme Dolores Ibarruri, la « Pasionaria », âgée de quatre-vingt-trois ans, qui voudrait rentrer le plus tôt possible en Espagne. Elle a présenté le 11 avril une nouvelle demande de passeport à l'ambassade d'Espagne à Moscou.

On précise, d'autre part, au siège du P.C.E., que Mme Dolores Ibarruri, *la présidente du parti communiste*, ne pourrait gagner la capitale espagnole qu'au début de la semaine prochaine, sans doute avec le vol Aéroflot Moscou-Madrid.

AMÉRIQUES

Haïti

La famine a fait plusieurs dizaines de victimes

Une famine provoquée par une sécheresse persistante a entraîné la mort d'au moins soixante-dix personnes, pour la plupart des enfants en bas âge, apprend-on, le 12 avril à Port-au-Prince, de sources autorisées. Le gouvernement a fait appel à des organisations humanitaires internationales pour qu'elles l'aident à secourir les sinistrés. C'est la première fois qu'une telle famine sévit à Haïti, bien que la malnutrition y soit endémique. — (Reuter).

CORRESPONDANCE

Un « triangle de la mort »

Un lecteur, qui demande à garder l'anonymat, nous adresse un témoignage sur cette famine qui touche la région nord-ouest d'Haïti.

Le département du nord-ouest d'Haïti est actuellement touché par une sécheresse terrible, dont *les conséquences sont très graves.* De la rive ouest de la vallée des Trois-Rivières au môle Saint-Nicolas, la famine a déjà tué des dizaines d'êtres humains. Ceux qui ont eu la force de quitter leurs terres sont venus se réfugier à Port-de-Paix ou à Jean-Rabel, où ils forment une véritable armée de mendiants en quête d'un peu de nourriture. Tous les matins, *l'hôpital de Port-de-Paix accueille* de très jeunes enfants abandonnés par les mères incapables de les nourrir. Les autorités hospitalières, déjà en proie à des problèmes budgétaires insolubles pour nourrir leurs propres malades, sont désemparées et font face avec une charité exemplaire à une situation *qui risque* inévitablement d'empirer dans les semaines à venir.

Dans la seule zone des villages de Pilette et de Beauchamp, le nombre des victimes recensées s'élève à trente-six. La plupart des hommes sont partis à la recherche d'un travail hypothétique dans les zones voisines moins défavorisées. Des *femmes*, des enfants, des vieillards restés sur place *subsistent dans des conditions* désastreuses. Les enfants sont les premiers atteints par la maladie du « Grand Goût » (expression créole pour exprimer la faim) ; membres décharnés, estomacs gonflés, cheveux virant au rouge, sont les symptômes de l'antichambre de la mort. Certains *vieillards, véritables zombis squelettiques*, ne peuvent plus se déplacer que dans la position assise.

Les *premières distributions* de vivres du programme d'urgence de la CARE (organisation humanitaire américaine) ont commencé le 17 mars sur l'ordre du président de la République, soit un mois après que les autorités religieuses dynamiques de cette zone en eurent averti la Croix-Rouge et le ministère de la santé publique. Des dizaines de personnes ont donc payé de leur vie ce délai ; on a attendu avant de saisir le président de l'extrême gravité de la situation.

Cette partie du pays est chroniquement soumise à ce régime de sécheresse tout comme l'île de la Tortue. Il n'y a pas de nappe phréatique et l'installation d'un système d'irrigation est une mesure urgente pour éviter le dépeuplement progressif et la constitution lente mais effective d'un désert. (...)

Le quotidien haïtien *le Nouvelliste*, dans son édition du 18 mars 1977, sous la rubrique *« Coin du jardinier », donne une* analyse très moralisatrice des causes de cette famine, sans insister outre mesure sur la gravité et l'urgence des mesures à prendre pour enrayer la liste des morts dans une région à peine distante de deux heures de vol du pays le plus riche du monde. (...)

Chaque année, des milliers d'arbres sont abattus (dans les *villes on se sert principalement* de charbon de bois) sans être remplacés. Par centaines de milliers de tonnes, la terre arable s'écoule vers la mer. Des surfaces chaque jour plus grandes se dénudent sur les pentes. L'érosion *s'installe avec ses séquelles.*

Pour atteindre Port-de-Paix et *sortir de ce triangle de la mort*, une heure de jeep par une très mauvaise piste *est suffisante*, soit environ une trentaine de kilomètres qu'il faudrait équiper d'un système d'irrigation. Le projet est discuté de temps à autre par les experts de l'aide bilatérale ou multilatérale, mais son coût est si élevé qu'après chaque sécheresse le dossier se referme, comme *la terre sur ses morts; en attendant* le spectre de la famine de *l'année suivante. (...)*

Le CARE a devancé les autres organismes humanitaires. Il est urgent que la Croix-Rouge, le Programme alimentaire mondial, la C.E.E. puissent se joindre à ce mouvement pour sauver le plus grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants.

Argentine

UNE PÉTITION CONCERNANT 425 « DISPARUS » EST ADRESSÉE A LA COUR SUPRÊME

Buenos-Aires (A.P., Reuter). — La Cour suprême d'Argentine a reçu une pétition lui demandant d'ordonner des recherches pour tenter de retrouver quatre cent vingt-cinq personnes disparues ces derniers mois, apprend-on de source judiciaire. La requête — la *première* de ce genre depuis le coup d'État militaire du 24 mars 1976 — a été formulée *par les parents de douze* disparus et parrainée par huit avocats, qui y ont ajouté les noms de quatre cent treize autres personnes. Parmi elles figurent des journalistes, des avocats, des dirigeants syndicaux, des étudiants, des ecclésiastiques, des artistes et des intellectuels.

Une partie du texte a été publié par le quotidien « La Opinion », *dont un des journalistes, M. Edgardo* Sajon — ancien attaché de presse de l'ex-président Alejandro Lanusse, — a disparu depuis onze jours.

Selon la pétition, des demandes antérieurement adressées à des instances *judiciaires* de niveau *inférieur* ont été infructueuses.

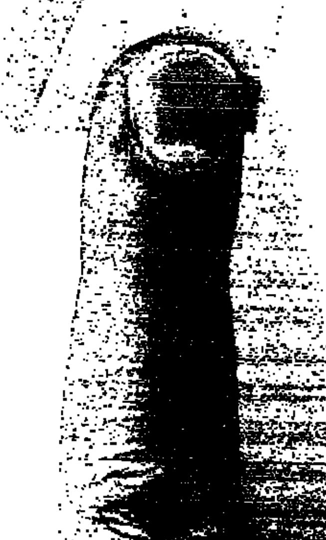
Dans la totalité des cas, ministères et forces de sécurité ont répondu simplement que les personnes manquantes n'étaient pas détenues par les autorités.

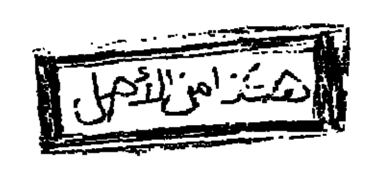
Dans nombre de cas analogues, précise la pétition, des corps de personnes emmenées *par les inconnus se* réclamant de la police ont été retrouvées ligotés et criblés de balles.

En tête de la liste des pétitionnaires figure Mme Oscar Smith, épouse du secrétaire général du Syndicat *des électriciens, enlevé* il y a deux mois.

Brésil

● LES QUATRE PERSONNALITES DISPARUES depuis une semaine à Buenos-Aires (*Le Monde* du 8 avril) ont été libérées dans la capitale argentine. MM. Duschatsky, Anzorena, Roberto et Kreynes, membres de la Ligue des droits de l'homme et du Conseil de la paix, *ont déclaré* avoir été détenus dans un lieu inconnu, puis transportés dans un local dépendant de la police, où leur identité a été relevée et d'où ils ont, finalement, été libérés. — *(A.F.P.)*





POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Code minier : les députés refusent d'augmenter la redevance sur les gisements de pétrole et de gaz

Mardi 12 avril, l'Assemblée nationale reprend la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, complétant et modifiant le code minier en vue d'atténuer notre dépendance énergétique. Le 23 novembre dernier, les députés avaient entendu M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie, M. André Billoux (P.S., Tarn), rapporteur, ainsi que les premiers orateurs inscrits dans la discussion générale (« le Monde » du 25 novembre 1976).

Cette dernière se poursuit avec l'intervention de M. EHRMANN (R.I., Alpes-Maritimes), qui se demande « *si le gouvernement, en* « *sacrifiant trop facilement l'exploitation des mines de fer et de charbon, n'a pas fait une politique à courte vue* ». Il exprime la crainte que certaines obligations, imposées au nom de l'écologie, n'aboutissent à rendre impossible l'exploitation de certains gisements.

M. MONORY, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, rappelle les objectifs principaux du texte : *donner un statut à la géothermie, faciliter la recherche dans ce domaine, et protéger l'environnement.*

M. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) observe que si l'exploitation des terrils s'est considérablement développée, les normes de sécurité, elles, n'ont pas été respectées. Il appelle l'attention sur les inconvénients que présente cette exploitation pour l'environnement et souhaite qu'on l'interdise dans un rayon de cinq cents mètres autour des zones habitées. Pour M. ROGER (P.C., Nord), « *il faudrait, non pas stériliser certains gisements, mais mener au contraire une politique énergétique qui donne résolument priorité à l'exploitation des ressources nationales* ». M. GAUDIN (P.S., Var) dénonce « *le gaspillage qui résulte de l'exploitation par la société Pechiney des gisements de bauxite du Var* »

En séance de nuit, sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.), M. DOUSSET (app. R.I., Eure-et-Loir) constate avec satisfaction que la mise à jour du code minier concernera aussi les sablières et les gravières, « *dont la multiplication inquiète les agriculteurs* ». Il souhaite voir préserver l'espace rural. Répondant aux orateurs, M. MONORY oppose notamment un « *démenti formel* » à la rumeur selon laquelle des concessions de gravières sur le plateau continental auraient été accordées à un consortium international.

Dans la discussion des articles, M. ROGER (P.C.) demande sans succès que la barytine soit classée dans le code minier.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de la commission qui insère dans le texte l'article additionnel suivant :

« *Les titulaires de concessions de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sont tenus de payer annuellement à l'Etat une redevance de taux progressif et calculée sur la production au-delà d'une certaine quantité.*

» *Le quart du produit de cette redevance est versé à la Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines.* »

Constatant « *une sous-taxation de nos ressources domestiques de pétrole et de gaz* », M. BILLOUX propose de porter à 12,5 % le taux de cette redevance. Le ministre s'y oppose, car, contrairement à d'autres pays, « *la France ne dispose pas de gisements importants* ».

M. POPEREN (P.S.) présente un amendement qui offre un large éventail de pourcentages, de 0 % pour les gisements de moins de 10 000 tonnes à 14 % pour ceux de plus d'e1 million de tonnes. Combattu par le gouvernement, accepté par M. Billoux, il est repouss' par 281 voix contre 184, sur 469 votants.

Est ensuite adopté un amendement de M. JULIEN SCHVARTZ (R.P.R.), aux termes duquel on passera, pour le gaz, six fois plus vite du régime du permis d'exploitation au régime de la concession, sur laquelle est perçue une redevance.

Après avoir adopté des amendements de MM. FREDERIC-DUPONT (app. R.I.) et DOUSSET (app. R.I.) destinés à prendre en compte les intérêts des agriculteurs, l'Assemblée précise, à l'initiative de M. LEGENDRE (P.S.), que les communes et départements ont un droit de préemption en cas de vente de carrières laissées à l'abandon. Elle adopte un amendement du gouvernement qui renforce les sanctions prévues contre les explorateurs et les exploitants ayant fait l'objet de condamnations. Il est également décidé que l'exploitation des carrières importantes ne peut être autorisée qu'après une enquête publique.

Un amendement du gouvernement assure une bonne coordination de l'exploitation des carrières et du réaménagement des sols dans certaines zones où elles sont particulièrement nombreuses. Il prévoit la protection des intérêts des exploitants agricoles dont l'activité serait perturbée et favorise le retour des terrains concernés à leur destination naturelle, c'est-à-dire leur utilisation à des fins agricoles. Après avoir étendu aux DOM le régime des carrières en vigueur dans la métropole, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui soumet au code minier l'exploitation des terrils.

La suite de la discussion est renvoyée au mercredi 13 avril. La séance est levée à minuit.

PATRICK FRANCÈS.

> ● RECTIFICATIF. — Le rapporteur de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, tant sur le projet de loi complétant et modifiant le code minier que sur celui relatif à l'exploration du plateau continental, est M. André Billoux, député (P.S.) du Tarn, et non M. François Billoux, député (P.C.) des Bouches-du-Rhône, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 13 avril à propos de la fiscalité pétrolière.

DOM : la protection sociale des marins-pêcheurs

Mardi 12 avril, sous la présidence de M. Nungesser (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine un projet de loi, adopté par le Sénat, en faveur de certains marins-pêcheurs exerçant une pêche artisanale dans les départements d'outre-mer et en Polynésie française, et qui, en raison de leurs modestes revenus, ne peuvent pas toujours acquitter les cotisations du régime spécial de pension et de Sécurité sociale des gens de mer.

Ce texte leur offrira la possibilité d'opter pour un taux plein ou un taux réduit de cotisations en fonction de leurs ressources du moment. Sauf pour les marins ayant quinze années d'ancienneté lorsque la loi entrera en vigueur, cette réduction entraînera une réduction correspondante du taux des pensions et de retraite et de certaines prestations de l'assurance-maladie.

Dans son rapport, M. GUILLIOD (R.P.R., Guadeloupe), rappelle que ce texte tient une promesse faite par le président de la République lors de sa visite aux Antilles, en décembre 1974. M. MARCEL CAVAILLÉ, secrétaire d'Etat aux transports, observe que les prestations en nature de l'assurance-maladie, les *prestations en espèces, en cas de* maladie survenue au cours de navigation, les pensions d'invalidité ayant leur origine dans un risque professionnel ainsi que les prestations d'accidents du travail seront versées à taux plein, même si les cotisations sont acquittées à taux réduit.

Dans la discussion générale, M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) évoque « *le choix désagréable* » devant lequel seront placés les marins-pêcheurs, choix que son groupe entend leur éviter. M. CERNEAU (N.I., La Réunion) expose les raisons qui justifient ce texte « *attendu* », qui crée toutefois « *une discrimination* » et n'apporte que « *des solutions partielles* » aux problèmes posés. Il reconnaît que l'effort de l'Etat est « *appréciable* ». Pour M. GABRIEL (app. R.I., Saint-Pierre-et-Miquelon), c'est le sort des marins qui est en jeu. Après avoir demandé que l'on ne recouvre pas l'arriéré des cotisations dues par les marins-pêcheurs les plus modestes, il souhaite que le gouvernement dépose un texte général valable pour l'ensemble des marins. Opinion partagée par M. ROHEL (R.I., Finistère).

M. CLAUDE WEBER (P.C., Val-d'Oise) dénonce un texte qui, « *à première vue séduisant et généreux, instaure dans les DOM une protection sociale au rabais* ». Il se prononce pour une adaptation des cotisations, mais sans réduction des prestations et pensions. M. SABLÉ (app. R.I., Martinique) insiste pour que la durée minimale de service ouvrant droit à la retraite soit réduite de quinze à dix ans. M. ALDUY (N.I., Pyrénées-Orientales) évoque « *le très grand malaise* » des marins méditerranéens. Il demande que leur soit accordé une indemnité compensatrice entre le salaire réel et le salaire forfaitaire. M. TOURNÉ (P.C., Pyrénées-Orientales), s'appuyant sur la situation des pêcheurs de sa région, souhaite que soient envisagées des mesures compensatoires pour les artisans pêcheurs et une allocation temporaire pour les pêcheurs rémunérés « *à la part* ».

Répondant aux orateurs, M. CAVAILLÉ indique que le texte du décret d'application, qui est pratiquement prêt, sera publié très rapidement. Il précise que le taux de réduction envisagé est de 50 %. En ce qui concerne la situation des pêcheurs artisans disposant de rémunérations réelles inférieures aux salaires forfaitaires, il indique qu'elle fait *actuellement l'objet d'un examen* attentif. Puis il rappelle qu'un débat sur la mer est prévu à l'Assemblée le mois prochain.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée examine un amendement socialiste précisant que la réduction des cotisations n'entraîne aucune diminution des pensions et prestations. En contrepartie, il est proposé de majorer les versements patronaux des armateurs les plus importants. M. BARDOL (P.C.) s'étonne qu'un amendement identique de son groupe ait été déclaré irrecevable. M. CAVAILLÉ s'oppose à l'amendement socialiste, « *car il remet en cause toute l'économie du projet et romprait l'unicité du régime* ». L'Assemblée le repousse, puis adopte définitivement, dans le texte du Sénat, le projet de loi, l'opposition s'abstenant. — P. Fr.

M. CAVAILLÉ : l'Irlande acceptera de revoir sa position sur les limites de pêche

Evoquant mardi 12 avril, à l'Assemblée nationale, le problème du régime européen des pêches maritimes et la décision irlandaise (*le Monde* du 5 avril), M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports a déclaré :

« *Le gouvernement français ne reconnaît pas la légitimité d'une mesure unilatérale interdisant aux navires de pêche de plus de 33 mètres de long ou d'une puissance supérieure à 1100 CV, l'accès à une partie des eaux placée par les traités sous juridiction de la Communauté européenne. Certes, l'accord de La Haye permet aux Etats membres de prendre des mesures unilatérales de conservation des ressources. Mais de telles mesures ne doivent pas être discriminatoires ; elles doivent être approuvées par la Communauté européenne ; elles doivent être temporaires (...). Je suis convaincu que le gouvernement irlandais acceptera de revoir sa position (...).*

» *De toute manière, les pêcheurs français peuvent être assurés de la détermination du gouvernement pour leur assurer le libre accès dans les eaux placées sous juridiction communautaire et prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.* »

L'éloge funèbre de Jean de Broglie

M. EDGAR FAURE : nous n'avons point de sentence à prononcer.

Mardi 12 avril, M. Edgar Faure a prononcé les éloges funèbres de MM. Louis Le Sénéchal (P.S., Pas-de-Calais), Bernard Lafay (app. R.P.R., Paris) et Jean de Broglie (R.I., Eure). De ce dernier, il a évoqué en ces termes « *la fin si atrocement insolite* » : « *Un homme qui fuit, un corps qui tombe, le dernier acte d'une destinée qui s'était confondue pour un temps avec l'histoire* ». Puis il a ajouté : « *De ce crime, placé aujourd'hui sous main de justice, nous ne pouvons rien dire ni même rien penser, si ce n'est la certitude qu'il ne fut tissé que d'infamie. Un grand malaise nous étreint (...) mais il serait téméraire et, pour autant que nous sachions, injuste, de porter l'opprobe sur celui-ci, qui était des nôtres, et dont rien ne démontre qu'il y perdit davantage que la vie. Dans une civilisation qui s'attache à assurer aux pires malfaiteurs toutes les garanties du droit, il serait paradoxal que, de ces garanties, les victimes seules soient frustrées et exposées, sans forme de procès, à la damnation de la mémoire. Nous n'avons point ici de sentence à prononcer et chacun trouvera dans son for intérieur les chemins de sa propre méditation.* »

M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a associé le gouvernement aux trois hommages.

ERRATUM. — Mme Thorez-Vermeersch a écrit, à la suite d'une erreur de frappe dans le texte publié dans *le Monde* du 9 avril : « *La compétition entre les systèmes socialiste et communiste* ». Il s'agit naturellement de la compétition entre les systèmes socialiste et capitaliste.

DÉBAT SUR LA SIDÉRURGIE LE MARDI 19 AVRIL

Réunie mardi 12 avril, au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

- **MERCREDI 13 AVRIL** : questions au gouvernement, code minier, exploration du plateau continental.
- **JEUDI 14** : pollution par les hydrocarbures, forêts de la Réunion.
- **VENDREDI 15** : questions orales sans débat.
- **MARDI 19** : déclaration du gouvernement sur la situation et les perspectives de la sidérurgie française et débat sur cette déclaration.
- **MERCREDI 20** : questions au gouvernement, cotisations de sécurité sociale dans les TOM, Assemblée territoriale de la Poylnésie française, régime communal de la Nouvelle-Calédonie.
- **JEUDI 21** : décision sur la publication du rapport de la commission d'enquête sur l'industrie aéronautique, préparateurs en pharmacie, validation de listes de classement *d'étudiants en médecine*, possibilité pour les magistrats participant aux sessions de formation d'assister aux délibérés des juridictions.
- **VENDREDI 22** : questions orales sans débat.



POLITIQUE

DÉJEUNER A L'ÉLYSÉE POUR LES DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Le président de la République a reçu, le 13 avril, à déjeuner à l'Élysée les dirigeants de la communauté juive de France, notamment MM. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, membre de l'Institut ; Meïr Jaïs, grand rabbin de Paris ; Jean-Paul Elkann, représentant le consistoire ; Alain de Rothschild, Claude Kelman et Pierre Kauffmann, représentant le conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Le 1er mars, M. Giscard d'Estaing avait reçu les dirigeants des communautés protestantes.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● Au cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, sont nommés :

Conseillers techniques : MM. Pierre Parisot, ingénieur des ponts et chaussées ; Bernard Prades, sous-préfet ; Jean-Pierre *Richer, administrateur civil,* qui occupait les mêmes fonctions dans le cabinet de M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur dans le précédent gouvernement, et M. Philippe Toussaint, inspecteur des finances, qui occupait les mêmes fonctions dans le cabinet de M. Bonnet, ministre de l'agriculture dans le précédent gouvernement.

Conseiller technique chargé des relations avec le Parlement : Mme Chantal Brunel, qui occupait les mêmes fonctions auprès de M. Poniatowski.

● Au cabinet de M. Christian Poncelet, secrétaire d'État chargé *des relations avec le Parlement :*

Conseillers techniques : M. Loïc Rossignol, *sous-préfet hors classe,* qui était chargé de mission auprès de M. Robert Boulin, ministre *chargé des relations avec le Parlement* dans le précédent gouvernement, et M. Roger Roche, qui occupait *les mêmes fonctions* dans le cabinet de M. Boulin.

Chargé de mission : M. Philippe Seguin, auditeur à la Cour des comptes.

A Brest

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE LES RÉUNIONS POLITIQUES DANS LES MAISONS POUR TOUS

(De notre correspondant.)

Brest. — Le conseil municipal de Brest, qui s'est réuni, mardi 12 avril, sous la présidence de M. Francis Le Blé (P.S.), maire, conseiller général du Finistère, a autorisé les réunions à caractère politique, syndical et cultuel dans les cinq Maisons pour tous de la ville, *qui sont placées sous* tutelle municipale depuis le 28 avril 1976.

Il est ainsi mis fin à une interdiction décidée par la municipalité *précédente,* que dirigeait M. Eugène Berest (R.I.). Les Maisons pour tous, qui portaient alors *le nom de Maisons* des jeunes, fonctionnaient difficilement, en raison de l'hostilité de la ville à l'égard des méthodes pédagogiques utilisées par les animateurs. Le conseil municipal, que dirigeait M. Berest, avait alors pris deux décisions essentielles : ouverture des Maisons des jeunes à l'ensemble de la population et gestion municipale.

La nouvelle assemblée municipale envisage d'étendre également l'accès des organisations politiques, syndicales et cultuelles aux centres sociaux dont la gestion est assurée par la Caisse d'allocations familiales. — J. de R.

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* a protesté une nouvelle fois, mardi 12 avril, contre la multiplication des expulsions de locataires. Les élus du P.C. mettent en cause le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, « *qui s'oppose à ce que vienne en discussion la proposition de loi élaborée par les communistes instituant un moratoire des expulsions* », et le maire de Paris, M. Jacques Chirac, « *qui refuse de soumettre au vote du Conseil la demande du P.C. d'interdire les cinq mille expulsions décidées en haut lieu* ».

RELIGION

L'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Le Vatican s'inquiète des exigences de la justice française

De notre correspondant

Cité du Vatican. — L'occupation de l'église *Saint-Nicolas-du-Chardonnet* n'a donné lieu à aucun commentaire officiel au Vatican. C'est une affaire *locale,* précise-t-on, qui relève de la compétence du cardinal François Marty, archevêque de Paris. Celui-ci jouit de l'entière confiance du pape et, en plus, conserve un certain prestige personnel à Rome.

Cela dit, l'affaire ne laisse pas *indifférents le pape et son entourage.* Très marqué par sa formation, Paul VI continue d'attacher de l'importance à tout ce qui vient de France, même si l'Église de ce pays n'a pas toujours donné, depuis le Concile, ce qu'on attendait d'elle. La Curie romaine compte, en outre, plusieurs Français, à commencer par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'État, qui suivent naturellement de près ce qui se passe chez eux. Mais au-delà de ces questions personnelles, l'occupation de l'église parisienne préoccupe Rome dans la mesure où elle illustre une poussée intégriste et s'inscrit dans l'affaire Lefebvre.

En temps normal le cardinal Marty est en contact téléphonique régulier avec le Vatican. On peut penser qu'il a multiplié ses appels au cours des dernières semaines, pour consultation. Ce n'est pas le pape, affirme-t-on qui aurait suggéré de nommer comme médiateur son ami Jean Guitton. Le Saint-Siège n'aurait été averti de ce choix qu'à la veille de son annonce publique. Et il se serait aussitôt inquiété, comme vient de le faire le cardinal Marty, des exigences de la *justice, estimant que la sentence* va un peu loin.

Mais que peut-on faire de Rome pour résoudre une telle affaire ? Les occupants de Saint-Nicolas entendraient-ils même un appel solennel, alors que leur chef de file, Mgr Lefebvre, n'est pas loin de traiter le pape d'hérétique ? Son intransigeance, ses volte-face et l'influence croissante de son entourage, souligne-t-on ici, ont bloqué la recherche d'une solution. Actuellement « l'affaire Lefebvre » est au point mort.

Le Saint-Siège a néanmoins d'autres préoccupations, bien plus importantes à ses yeux, comme la situation des chrétiens dans les pays de l'Est, en Afrique et en Amérique latine, pour ne pas parler de l'Italie toute proche. La France est d'ailleurs l'un des rares endroits où le conflit entre « conciliaires » et intégristes dégénère en *bataille. Dans un* certain nombre de villes allemandes, ou même à Rome, coexistent deux types de messe, et personne n'en fait un drame. Les évêques français ont-ils eu tort, pour autant, de prendre à la lettre les propos du pape qui, lorsque l'affaire Lefebvre a éclaté s'est prononcé très nettement contre les deux types d'assemblée eucharistique ? Nul ne semble le leur reprocher à Rome. Si des critiques discrètes peuvent leur être faites, elles porteraient plutôt sur deux autres aspects : la réforme des séminaires, qui aurait « *brouillé* » *l'identité sacerdotale,* et l'importance donnée à la politique qui aurait favorisé la politisation de mouvements catholiques entiers, sinon de l'Église elle-même.

Les occupants de Saint-Nicolas ne sont qu'une poignée. Vus du Vatican, où l'on a un regard universel sur la vie de l'Église et les soubresauts de la planète, ils représentent peu de chose.

ROBERT SOLÉ.

M. Jean Guitton demande de surseoir à l'évacuation prévue le 14 avril

M. Jean Guitton, choisi comme médiateur par le tribunal de Paris dans l'affaire de l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (le Monde *daté 3-4 avril), a demandé, le 12 avril, à l'abbé Bellégo, curé de Saint-Séverin-Saint-Nicolas, un sursis pour les traditionalistes qui occupent l'église depuis le 27 février et qui devaient évacuer l'édifice avant le 14 avril. D'autre part, il invite les deux parties en présence* « à se garder, au nom de la même foi qu'ils partagent, de toute provocation, et à l'aider à trouver les conditions d'un accord ».

L'ordonnance de référé, prise le 1er avril, avait estimé que l'occupation était « illégitime » *et constituait une* « voie de fait » *dont la cessation s'imposait rapidement. Un délai de dix jours avait été accordé pour ne pas troubler les fêtes pascales. Faute d'avoir quitté les locaux à l'expiration de ce délai, l'ordonnance précisait que les traditionalistes pourraient y être contraints, sous contrôle d'un huissier de justice,* « avec l'assistance du commissaire de police compétent et de la force armée, s'il y a lieu ».

Une lettre du cardinal Marty à l'abbé Bellégo

Dans une lettre à l'abbé Bellégo datée du 11 avril, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, écrit que la désignation du médiateur « *doit permettre que l'évacuation de votre église, illégalement occupée, intervienne le jeudi 14 avril. Je vous prie, alors que l'échéance se rapproche,* poursuit le cardinal, *de demander à M. Guitton quelles sont ses intentions, soit en vue d'un départ volontaire si la première partie de sa mission a réussi, soit dans le cas contraire, les mesures qu'il entend prendre ou qu'il vous conseille de prendre, en vue de cette évacuation.* »

D'autre part, le cardinal estime que si « *l'intervention d'un tiers — dont je connais les hautes qualités — peut aider les esprits à évoluer, sous le régime de séparation de l'Église et de l'État, qui est celui de notre pays, il va de soi qu'un médiateur désigné par la justice ne pourrait se prononcer par voie de décision sur le fond d'un débat religieux dont la solution n'appartient qu'à l'autorité compétente : les évêques en communion avec le pape.* »

L'échange de lettres entre l'abbé Bellégo et l'archevêque de Paris est à l'origine, semble-t-il, de la décision de M. Guitton de demander un sursis pour les occupants de Saint-Nicolas. « *On s'est réveillés hier* », nous a déclaré l'abbé Jean de Divonne, vicaire à Saint-Nicolas, qui ne cache pas son mécontentement devant ce nouvel atermoiement. « *Sans l'initiative du cardinal, nous continuerions de somnoler dans une douce quiétude.* »

Faisant remarquer qu'il a appris par l'*Agence France-Presse* la décision de M. Guitton de demander un nouveau délai, l'abbé de Divonne dénonce la « *situation proprement scandaleuse* » créée par la prolongation de l'occupation. Sans parler des paroissiens, « *violés et bafoués dans leurs droits* », il s'élève contre « *la propagande intégriste* » faite dans l'église et le « *caractère primaire* » de la version du message chrétien propagée par l'abbé Serralda dans les « *cours de théologie qu'il donne régulièrement* ». *Pour ma part,* conclut l'abbé de Divonne, *je souhaite qu'on poursuive, tranquillement et sans hargne, le processus engagé par la justice, qui est sans équivoque.* »

La lettre du cardinal a été portée chez M. Guitton, le 12 avril, *par un des paroissiens de Saint-*Nicolas, qui connaît le philosophe depuis longtemps. « *Je voulais lui donner le point de vue des membres de la paroisse frustrés de leur église, qui se considèrent comme des otages,* nous a-t-il dit. *Et j'ai eu l'impression que M. Guitton ne mesurait pas l'étendue de son rôle. Il pensait devoir apaiser les esprits au plus haut niveau, et j'ai dû lui rappeler qu'il avait également à faire évacuer l'église rapidement.* »

M. Jean Guitton, plus habitué à l'atmosphère *raréfiée du raisonnement* philosophique qu'au climat passionnel plus terre-à-terre *qui règne sur le parvis de Saint-*Nicolas-du-Chardonnet, se voit obligé de trancher un nœud gordien. *Récusé, en quelque sorte,* à Paris pour ce qui est du fond de l'affaire — c'est-à-dire les aspects théologiques et dogmatiques, — il se trouve investi d'un rôle plus limité, et plus ingrat, celui de rendre un jugement de Salomon, et tout d'abord, de séparer les belligérants.

ALAIN WOODROW.

MÉDECINE

Les internes des hôpitaux universitaires feront une grève des soins le 14 avril

Une journée nationale de grève des soins des internes des villes de faculté se déroulera le jeudi 14 avril : un service minimum, identique à celui qui existe la nuit, sera néanmoins assuré dans tous les C.H.U. de France.

Les revendications de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux des villes de faculté (1) ne sont pas nouvelles. La création de deux cent cinquante postes d'assistants-chefs de clinique supplémentaires apparaissent indispensables aux internes des C.H.U. à l'échéance du 1er octobre. En effet, le nombre de places étant actuellement trop limité, certains d'entre eux peuvent, après quatre *années d'internat, ne pas obtenir* de poste d'assistant-chef de clinique et se trouver ainsi dans *l'impossibilité de se qualifier dans* la spécialité qu'ils ont choisie : un certain nombre de disciplines, notamment la chirurgie ou la médecine interne, supposent que le futur spécialiste ait accompli une année de clinicat. En outre, des créations de postes permettraient, d'après l'Intersyndicat, que les missions d'enseignement confiées aux hospitalo-universitaires soient accomplies dans des conditions plus satisfaisantes, dans la mesure où les tâches de soins accapareraient moins les assistants-chefs de clinique.

Mais il semble que le secrétariat aux universités et le ministre de la santé ne soient décidés à créer *que vingt à vingt-cinq postes* d'assistants-chefs de clinique et vingt postes de maîtres de conférences agrégés.

L'objectif des internes est, d'autre part, *d'obtenir la parution du* décret qui prévoit la réduction du clinicat : alors qu'actuellement les fonctions d'assistant-chef de clinique durent de quatre à sept ans, elles devraient être ramenées à des délais variant entre deux et quatre ans. Une telle réforme permet une rotation plus rapide, dégageant ainsi un certain nombre de postes pour les internes. Ceux des assistants assurés de faire une carrière hospitalo-universitaire pourraient prolonger leur clinicat *durant les trois années où ils sont* inscrits sur une liste d'aptitude.

En outre, l'Intersyndicat des internes juge légitimes les revendications d'un certain nombre d'autres agents hospitaliers, et notamment des infirmières (horaires, salaires).

Le Syndicat national des professeurs et maîtres de conférences agrégés à plein temps des C.H.U. tient à souligner sa solidarité avec les internes, même s'il aurait souhaité que la journée de jeudi soit marquée par une grève administrative et non par une grève des soins. La Confédération générale du travail apporte, quant à elle, un soutien plein et entier à l'action des internes des C.H.U.

Ces différentes mesures devraient s'inscrire pour les internes dans une réforme plus globale des carrières hospitalières. Un projet émanant du syndicat des internes de Paris, appuyé par le SNE-Sup et par le syndicat des chefs de clinique de Paris, consisterait à créer un cadre hospitalo-universitaire attribuant la titularisation à des médecins du niveau B qui ne seraient ni professeurs ni agrégés.

L'Intersyndicat, quant à lui, propose, conjointement avec la fédération des anciens internes, que les missions de soins, d'enseignement et de recherches soient confiées à une équipe de « *médecins des hôpitaux* » qui, regroupés par spécialité, éliraient tous les cinq ans un chef de département. Celui-ci conclurait, au nom de sa discipline, des contrats avec le directeur de l'U.E.R. en fonction des besoins d'enseignement existants. Ce système, en vigueur aux États-Unis, « *permettrait,* d'après le président de l'Intersyndicat, M. Jean-Luc Venisse, *la titularisation d'un nombre supplémentaire d'hospitalo-universitaires sans accentuer pour autant, par la création de cours intermédiaires, l'aspect pyramidal des carrières hospitalières* ».

N. B.

(1) 11, rue Gaston-Veil, 44000 Nantes.

Médecin personnel de Churchill

LORD MORAN EST MORT

Lord Moran, médecin personnel de Churchill pendant vingt-cinq ans, est mort dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

[Né en 1884, Charles MacMoran Wilson avait été élevé à la pairie en 1943 avec le titre de baron Moran.

En août 1914, il est médecin militaire en France dans le 1er bataillon des Royals Fusiliers. En 1917, après trois ans au front, il est nommé directeur de l'hôpital de Boulogne jusqu'à la fin de la guerre, qu'il termine avec le grade de commandant. De 1920 à 1940 il exerce au St. Mary's Hospital de Londres.

Au début de la seconde guerre *mondiale il est nommé médecin* personnel de Winston Churchill. Il ne devait plus le quitter, parcourant avec lui, pendant quatre années de guerre, près de 250 000 kilomètres. Il lui sauva la vie en 1943 lorsque Churchill fut atteint d'une pneumonie.

De 1941 à 1950 il est, d'autre part, président du Collège royal de médecine.

La publication de ses Mémoires en *1966*, « *Churchill, la lutte pour la vie, 1940-1965* », dans lesquelles il révélait des détails humains et médicaux sur l'homme d'État, suscite de vives controverses. Sans le nommer, l'Association médicale britannique vota une motion qui déclarait « *contraire à la morale le fait de révéler ce que le patient a confié au praticien, sauf permission du patient ou de ses parents, et cela que le patient soit vivant ou décédé* ». Lord Moran fit un procès en diffamation, mais l'affaire n'eut pas de suite.

Lord Moran était titulaire de la croix de guerre britannique ainsi que de nombreuses décorations étrangères.]

● *Un club « Cœur et santé »* vient d'être créé à Paris sous l'égide de la Fondation nationale de cardiologie pour associer malades et bien portants à la tâche qui incombe aux cardiologues. Ses buts sont triples : prévenir les accidents, aider les malades dans le cadre hospitalier et faciliter leur réinsertion sociale. Une permanence téléphonique sera ouverte au club tous les jours de 17 à 20 heures à ceux qui sont concernés par ces problèmes. (Tél. : 637-51-19).

L'ACCÈS AUX ÉCOLES D'INFIRMIÈRES

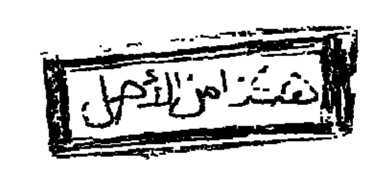
Une lettre du ministère de la santé

Les trois questions posées par le docteur Jatnin à propos de la réforme de l'accès aux écoles d'infirmières (le Monde *du 6 avril), appellent de la part du ministère de la santé et de la Sécurité sociale les réponses suivantes :*

1) L'entrée des étudiants en médecine dans les écoles d'infirmières n'entre pas dans le cadre des nouvelles dispositions qui ne concernent que l'entrée en première année ; en effet, *les étudiants* en médecine, ainsi que les titulaires de certains diplômes paramédicaux ou de diplômes étrangers, ont la possibilité d'être dispensés, non seulement de l'examen d'entrée, mais encore d'une partie de la scolarité en raison des connaissances théoriques ou pratiques qu'ils ont déjà acquises ;

2) Les écoles conservent toute liberté pour élaborer, dans le cadre des programmes prévus pour la préparation au diplôme d'État, les projets pédagogiques qui leur semblent les meilleurs ; il n'est en rien porté atteinte à cette liberté par l'harmonisation des épreuves préalables à l'accès aux écoles, d'autant plus que subsiste l'entretien avec la candidate qui se déroule sous l'égide de la directrice de l'établissement ;

3) Les candidats non bacheliers qui, après avoir été déclarés *admis à l'examen national* devaient jusqu'ici, pour entrer effectivement dans une école, *satisfaire à des épreuves variant* d'un établissement à l'autre — ce qui était source d'inégalités importantes et aussi de découragement — ne sont nullement défavorisés par les dispositions nouvelles ; tout au contraire, elles leur permettent de mieux faire valoir leurs aptitudes et d'entrer, sans le délai d'attente d'une année ou même davantage qui leur était très souvent jusqu'ici imposé, dans l'école où ils ont été déclarés admis.



JUSTICE

Les défections des grandes surfaces et la crise économique expliquent l'affaire des Flanades

déclare le président de la SCIC

M. Léon-Paul Leroy, président du conseil d'administration de la S.C.I.C. (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations), a bien voulu répondre à nos questions sur cette société, sur son émanation la C.I.R.P. (Compagnie immobilière de la région parisienne) et sur le centre commercial régional les Flanades, à Sarcelles (Val-d'Oise), et nous donner son sentiment sur les causes et l'ampleur du scandale financier révélé après l'ouverture d'une information judiciaire par le parquet de Pontoise (« le Monde » des 8, 9, 10-11 et 13 avril).

« Qu'est-ce que la S.C.I.C. et la CIRP ? Quels sont leurs liens mutuels et avec la Caisse des dépôts et consignations ?

— La S.C.I.C. est une société anonyme de droit privé au capital de 25 millions de francs qui a été constituée en 1954. L'actionnaire majoritaire en est la Caisse des dépôts (99,6 %). Les autres actionnaires en sont de grands organismes tels que : le Crédit foncier de France, la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne... et quelques personnes physiques. C'est donc en fait une filiale à part entière de la Caisse des dépôts. La S.C.I.C. est une société de services ; elle joue aussi le rôle de maître d'œuvre délégué.

» La CIRP, au capital de 280 millions de francs, est une *filiale de la Caisse des dépôts* (plus de 66 % des actions) et de la S.C.I.C. Ses principaux autres actionnaires sont : le Groupement interprofessionnel pour la construction (GIC), la S.N.C.F., La Hénin...

» La CIRP est une société investisseur. Elle s'est tout d'abord occupée de la construction et de l'exploitation de logements, puis s'est aussi préoccupée des équipements d'accompagnement : édifices communaux, centres commerciaux, dont celui des Flanades, promu centre commercial régional par la volonté de M. Pierre Sudreau, alors ministre de la construction. Jusqu'à l'année dernière, la CIRP était gérée entièrement par un service spécial de la S.C.I.C. Elle a depuis la fin du mois de janvier 1977 ses services propres. Cette « séparation » était prévue depuis plusieurs années.

» Quant aux liens avec la Caisse : les liens financiers sont évidemment importants. Mais la Caisse elle-même n'a pas de rôle opérationnel dans les activités des diverses sociétés, sauf au niveau du commandement. La Caisse ne mène pas les opérations quotidiennes.

— Quel rôle la S.C.I.C. et la CIRP ont-elles joué dans la mise en route et l'exécution du projet des Flanades ?

— La S.C.I.C. et la CIRP ont conçu ensemble, fait construire et commercialisé les Flanades. L'opération a été conçue en 1962. Après la pose de la première pierre en 1964, la crise de l'immobilier nous avait obligés à différer la mise en route de l'opération. Les travaux ont été entrepris en 1968. Le centre a été inauguré le 6 septembre 1972.

— Comment expliquer les difficultés des Flanades ?

— Il faut distinguer deux types de difficultés : 1972 a marqué une période difficile pour le commerce. Pour le grand magasin qui devait servir de « locomotive » au centre, nous avons traité avec le Bon Marché avant que MM. Willot n'en deviennent propriétaires. Très vite, ces derniers n'ont eu qu'une idée : arrêter l'affaire. Ils ont interrompu en 1973 l'exploitation après beaucoup de tergiversations. De là est né un important contentieux et une action judiciaire. Les frères Willot ont perdu successivement en première instance, en appel et en Cassation. Une fois cette locomotive disparue, les difficultés se sont accumulées : locaux vides, commerçants démoralisés. La crise économique n'a fait qu'aggraver ces difficultés.

» Après la perte de notre principale grande surface, une autre a été contrainte de fonctionner à 50 % ; seule la troisième « marche » bien. Les incidents avec nos grandes surfaces et la crise, voilà ce qui a créé un terrain favorable à l'affaire des Flanades. Ajoutons que des implantations anarchiques de grandes surfaces n'ont pas arrangé les choses.

« Nous savions depuis quatre mois »

— Comment expliquer la divergence persistante et radicale qui existe entre votre appréciation de l'ampleur du préjudice et celle de la justice ?

— Nous ne parvenons pas à comprendre l'estimation de 60 millions de francs qui a été le plus souvent avancée. Je pense que les auteurs de ce renseignement ont additionné les passifs de tous les gens qui ont des « problèmes ». Passifs qu'ils peuvent avoir contractés au détriment de multiples organismes. Nous avons consenti 45 millions de francs de prêts. Il faut en soustraire 25 millions dont le remboursement ne suscite aucune inquiétude. Restent 20 millions. Pour cette dernière somme, nous ne sommes pas en état de chiffrer la perte ; elle ne saurait excéder *25 % de la somme*. Nous avons recensé vingt-cinq locaux commerciaux en situation inquiétante. La présence de quatre à cinq escrocs ayant sans doute plusieurs fois agi rend difficile l'appréciation du nombre exact de personnes en cause.

— Au détriment de quelle société ont été commises ces exactions ?

— La CIRP.

— Depuis quand aviez-vous connaissance des faits qui viennent d'être connus ?

— Depuis quatre mois. Nous pensons avoir eu affaire à une bande organisée, bien camouflée.

— La présence d'une personnalité telle que M. Sauger est-elle exceptionnelle dans vos sociétés ? Quelles réflexions vous inspirent les accusations de votre ex-employé ? (*Le Monde* du 12 avril.)

— Il y a quelque part dans les rouages de la société une ou deux personnes qui n'ont pas suivi attentivement les affaires ou qui ont accepté — de bonne *foi* — des *signatures, documents* ou devis plus ou moins « carambouillés ». Mais cela est sans proportion avec la campagne menée contre nous. Nous vous demandons qui nous en veut à ce point.

— Tirez-vous de l'affaire des Flanades des leçons ?

— Dès 1973, nous avions décidé de ne plus jamais faire de centres commerciaux de cette taille. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

Faits et jugements

M. Detlev Schultz est extradé de France.

M. Detlev Schultz, accusé par les autorités ouest-allemandes d'appartenir à la « fraction armée rouge » connue sous le nom de « bande à Baader », a été extradé de France le mardi matin 12 avril. Il a quitté la prison de Colmar, où il était incarcéré, et a été remis aux autorités de la République fédérale d'Allemagne au poste frontière du pont de Kehl.

Agé de vingt-huit ans, M. Detlev Schultz avait été condamné, le 10 août 1976, à six mois d'emprisonnement pour vol et port d'arme prohibée (« le Monde » du 11 décembre 1976). Recherché par la police ouest-allemande, il est accusé d'être l'auteur du meurtre d'un policier en mai 1976 dans la région de Darmstadt. Son extradition est demandée au mois d'octobre. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin) émet le 9 décembre un avis favorable. Le pourvoi introduit contre cette décision a été rejeté par la chambre criminelle de la Cour de cassation au mois de mars dernier.

M. Detlev Schultz, maintenu en détention bien qu'il ait purgé sa peine, avait commencé, le 2 avril, une grève de la faim par solidarité avec les autres membres de la « fraction armée rouge » détenus en R.F.A. Son extradition intervient moins d'une semaine après l'assassinat du procureur fédéral de R.F.A. M. Siegfried Buback.

Escroquerie au chômage à Marseille.

Trois personnes impliquées dans une importante affaire d'escroquerie au préjudice des ASSEDIC ont été appréhendées mardi 12 avril à Marseille. MM. Patrick et Benoto Garcia, et Robert Siri proposaient à des chômeurs de leur établir des faux certificats de licenciement sur du papier à en-tête de sociétés industrielles et commerciales fictives.

Nantis de ces papiers, les chômeurs se disant pour la plupart cadres technico-commerciaux, avec des salaires avoisinants 8 000 F, se rendaient dans les ASSEDIC où ils percevaient 90 % du salaire. Les trois escrocs recevaient pour leur part la moitié des sommes indûment perçues.

Policier complaisant écroué.

Entré il y a deux ans dans la police nationale, M. Jean-Marie Bourgoin, vingt-sept ans, vient d'être révoqué après avoir été entendu à la prison de Châlons-sur-Marne où il est écroué. Employé comme commis au service des étrangers dans un commissariat de canton de Reims, M. Bourgoin a avoué avoir indûment délivré des pièces officielles. Il rédigea à plusieurs reprises des récipissés provisoires de séjour à des étrangers qui ne remplissaient pas toutes les conditions pour avoir droit à la carte de résident.

REGARDS

LE CONSOMMATEUR ET LA JUSTICE

Le pilori oublié

Tranquillement installé dans son nid douillet, M. Charles se récompense d'une rude journée de labeur en savourant le Cinquième concerto pour piano de Beethoven. Coup de sonnette. Et il quitte l'Empereur pour le vendeur d'automobiles. Pour une fois, cela ne tombe pas trop mal : il songeait depuis quelque temps à changer de carrosse. L'argumentation imparable de son interlocuteur balaie ses dernières hésitations. Et il signe.

Le lendemain il annonce, tout fier, son acquisition à ses collègues de bureau. Hélas ! ceux-ci ont tôt fait de rabattre son enthousiasme : le modèle qu'il a choisi est loin, paraît-il, d'être la merveille des merveilles et, à prix égal, on peut trouver bien mieux.

« Heureusement, *pense-t-il*, avec cette récente loi sur le démarchage à domicile, je suis protégé et je vais pouvoir annuler ma commande. » *Son vendeur, dont le caractère s'est étrangement aigri en moins de vingt-quatre heures, ne veut pourtant rien savoir. Et M. Charles n'y peut rien : l'automobile constitue, avec les assurances, une des deux exceptions auxquelles la réglementation ne s'applique pas. Il dispose d'un délai de réflexion pour l'achat de stylos-bille, pas pour celui d'une voiture.*

Sept mois plus tard, la mécanique donne des signes de faiblesse. Les collègues avaient donc raison ! O rage ! Le bon de garantie ne porte que sur six mois. Une amie bien informée ramène M. Charles au calme : d'après elle, les clauses limitatives de garantie sont nulles.

L'avocat le lui confirme : « En vertu des articles 1641 et suivants du code civil, et d'après la jurisprudence, le vendeur professionnel ne peut limiter sa garantie, pas plus dans le temps que dans son étendue.

« Alors, maître, je n'hésite plus : je leur fais un procès ?

— Franchement, mon ami, je ne vous le conseille pas.

— Mais vous venez de me dire que j'étais sûr de gagner.

— De gagner le procès, certes, mais de perdre de l'argent tout autant. Vous devrez avancer quelque 10 000 F en frais d'avocat et de justice devant le tribunal de grande instance, puis en appel. Les frais d'avocat, soit 6 000 F environ, resteront à votre charge, même lorsque vous aurez gagné. »

Tant bien que mal, M. Charles cherche à se consoler. L'obstacle du coût d'accès à la justice pour un consommateur isolé peut être contourné, espère-t-il, grâce au nouveau droit de se porter partie civile reconnu aux associations de consommateurs. Il est bien vite détrompé. Alors qu'aux Etats-Unis Ralph Nader finance son action grâce aux dommages et intérêts substantiels obtenus dans ses procès, les tribunaux français n'accordent le plus souvent que des sommes symboliques inférieures à 1 000 F. Les procès gagnés leur coûtant ainsi très cher, en frais d'avocats et de constitution de dossiers, les associations de consommateurs doivent limiter leurs actions, faute de moyens (1).

Aucune association, par exemple, n'a encore attaqué les constructeurs d'automobiles au sujet de leurs pare-brise en verre trempé. Un million de ceux-ci volent chaque année en éclats, et plus de deux mille personnes perdent de ce fait la vue totalement ou partiellement.

Or on pourrait éliminer la meilleure partie de ces accidents par des pare-brise en verre feuilleté qui coûteraient 100 F de plus aux constructeurs.

Le naturel confiant de M. Charles est bien un peu ébranlé, mais il le pousse néanmoins à croire que la législation protège de mieux en mieux le consommateur. Par exemple en matière de publicité mensongère. Les nouveaux textes du 27 décembre 1973 constituent, en effet, un pas décisif. Dans leur application le progrès est moins apparent.

« Le menu peuple pourra l'outrager »

Ainsi un pharmacien vendant 46 F comme remède miracle naturel un « baume chinois » chimique totalement inefficace, lui revenant à 4,50 F, a été condamné à 1 000 F d'amende, soit son bénéfice sur vingt-quatre pots. Même dans des cas plus importants, où la publicité mensongère est diffusée sur les radios périphériques, les amendes représentent à peine le coût de quelques secondes de publicité. Surtout, aucune annonce rectificative n'a jamais été publiée, alors que la loi le permet depuis plus de trois ans.

Pourtant, M. Charles découvre avec soulagement les commissions départementales de conciliation pour le règlement des petits litiges. Présidées par le directeur départemental de la concurrence et des prix, ces commissions, qui fonctionnent pour l'instant dans six départements, proposent au consommateur plaignant et au commerçant en cause un accord à l'amiable, sans sanction aucune. Des litiges portant sur des sommes faibles, pour lesquels le consommateur ne se serait pas donné la peine d'une action en justice, peuvent être ainsi résolus. Mais ces commissions permettent aussi aux auteurs d'infractions de s'en tirer à bon compte et surtout elles ne suppriment pas, pour les litiges plus importants, les obstacles de l'inexistence des dommages et intérêts et du coût d'accès à la justice pour les consommateurs.

Il ne reste plus que deux possibilités. Se joindre à l'une des associations de consommateurs qui luttent pour changer cet état de choses. Ou rêver d'un retour au Moyen Age, où les peines étaient assez bien adaptées :

« Tout homme qui aura vendu du beurre contenant navets, pierres ou autres choses, sera bien curieusement attaché à notre pilori, puis ledit beurre sera rudement posé sur sa tête et laissé tant que le soleil ne l'aura pas entièrement fondu. Pourront, les chiens le venir lécher et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira sans offenser Dieu ni le roi.

» A tout homme qui aura vendu du lait mouillé sera mis un entonnoir dedans la gorge et ledit lait mouillé sera entonné jusqu'à temps qu'un médecin ou un barbier dise qu'il n'en peut, sans danger, avaler davantage. »

MICHEL SIDHOM.

(1) Les associations pourraient tenter d'imposer aux producteurs ou commerçants qu'elles attaquent avec succès la prise en charge au moins partielle de ces frais en invoquant l'article 700 du nouveau code de procédure civile : « *Lorsqu'il paraît inéquitable de laisser à la charge d'une partie les honoraires et tous autres frais non inclus dans les dépens, le juge peut condamner l'autre partie à lui payer la somme qu'il détermine.* »

FAITS DIVERS

EXPLOSION DANS UNE USINE PYROTECHNIQUE

Deux morts, dix-neuf blessés

Deux ouvriers ont été tués et dix-neuf autres blessés, parmi lesquels trois d'entre eux sont grièvement brûlés, par l'explosion qui s'est produite mardi 12 avril dans l'après-midi à l'entreprise de pyrotechnique de *Bellerive-Auxon, à Monteux*, près de Carpentras (Vaucluse). Une dizaine d'enfants d'un groupe scolaire voisin ont été légèrement atteints par des débris de verre.

Le 31 juillet 1973, une explosion s'était déjà produite dans cet établissement appartenant aux frères Ruggieri, provoquant la mort de quatre personnes. Le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, a demandé « la cessation immédiate et définitive de toute activité de l'usine et son déplacement définitif hors agglomération » afin de « ne plus vivre dans une angoisse permanente ».

● *Représailles contre la F.N.E.F. après l'attentat de Grenoble.* — Deux locaux syndicaux de la Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F.) ont été saccagés, mardi 12 avril, sur le campus universitaire de Grenoble (*le Monde* du 12 avril). le 9 avril, quatre étudiants de la F.N.E.F. avaient été écroués sous l'inculpation d'incendie volontaire après un début de sinistre qui avait endommagé les locaux de l'UNEF-Unité syndicale. — (Corresp.)

SPORTS

AUTOMOBILISME

L'agence pour les économies d'énergie s'en prend au symbole que représente la compétition

La publication d'un communiqué du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, mardi 12 avril, concernant les mesures d'économie d'énergie dans la pratique du sport automobile, est venue à point nommé pour rappeler que, *depuis 1974*, c'est-à-dire depuis le relèvement du coût des produits pétroliers, les activités de la Fédération française du sport automobile (F.F.S.A.) étaient soumises à certaines restrictions. Dans son communiqué, le secrétariat à la jeunesse et aux sports précise qu'il est naturel que la F.F.S.A. participe à l'action nationale qui tend à réduire la consommation d'énergie et il est fait état d'autres mesures contraignantes, telles la réduction du degré du *chauffage* et la limitation de vitesse.

A la F.F.S.A., dont le bureau doit se réunir incessamment pour examiner les conséquences de cette relance, on s'élève contre une mesure, jugée discriminatoire — aucune autre discipline mécanique ne fait l'objet de restriction — que l'on qualifie aussi de démagogique. Pour ne pas nuire à la pratique du sport automobile, en attendant qu'une décision soit prise pour le programme de courses en 1977, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a décidé de proroger d'un mois les autorisations accordées, leur nombre étant fixé à cent pendant cette période.

En décembre 1973, peu après la guerre du Kippour, M. Pierre Messmer, alors premier ministre, interdisait, dans un premier temps, toutes compétitions automobiles sur le territoire national (1). Cette mesure était rapportée dans le même mois, mais la levée d'interdiction était assortie d'une restriction du nombre d'épreuves autorisées. Le quota accordé à la F.F.S.A. était de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf courses, alors que, l'année précédente, neuf cent deux épreuves avait été disputées.

Pour 1975, après consultation des ministères intéressés — jeunesse et sports, industrie et intérieur — la F.F.S.A. recevait l'autorisation d'organiser six cents épreuves. La F.F.S.A. obtenait encore un aménagement positif *du calendrier* en 1976 (six cent soixante-six courses), mais l'agence pour les économies d'énergie imposait de créer un type nouveau de « compétition » dans laquelle la notion d'économie serait prise en compte. La conception et surtout la publicité faite à propos de cette initiative était laissée, contre son gré, à la charge de la F.F.S.A., qui aurait naturellement préféré que l'agence apporte ses idées et ses moyens de diffusion en même temps que ses contraintes. Il semble que les épreuves, conçues pourtant avec bonne volonté, sur le thème économique demandé n'aient trouvé qu'un faible écho et donc peu de retentissement, ce que la F.F.S.A. trouve logique eu égard à la nature même du sport automobile. C'est, peut-on penser, l'échec de ce genre de courses « à caractère civique » qui est, pour une part, à l'origine des nouvelles difficultés que connaît la F.F.S.A.

A la F.F.S.A., où l'on attend la décision que prendront, sans doute le 19 ou le 20 avril, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et l'agence pour les économies d'énergie, on fait observer qu'il serait juste que l'effort demandé soit en rapport avec les restrictions nationales, par exemple équivalentes à celles qui concernent le chauffage ou les limitations de vitesse. Si tel était le cas, la F.F.S.A. compte bien obtenir l'essentiel du nombre des épreuves (huit cent soixante-sept) inscrites à *son* calendrier pour *1977. On ne cache pas, encore* une fois, à la F.F.S.A. qu'il s'agit avant tout d'une mesure d'inspiration démagogique, et les responsables de la Fédération française en veulent pour preuve le propos de leur interlocuteur à l'agence des économies d'énergie, qui est convenu que le sport automobile n'était *ni* un gros consommateur ni une source importante de gaspillage, mais un symbole.

FRANÇOIS JANIN.

(1) En 1973, l'interdiction décidée par le premier ministre eut surtout pour effet d'empêcher l'organisation du Rallye de Monte-Carlo, qui devait être disputé en janvier 1974.

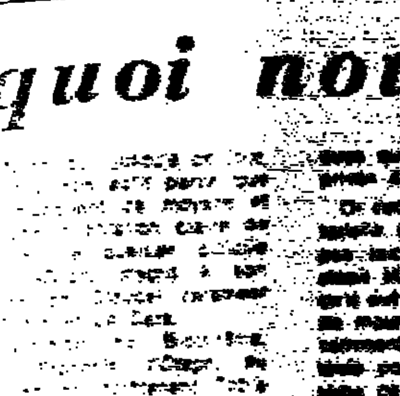
Football

REIMS ET LENS SONT QUALIFIÉS POUR LES QUARTS DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Reims et Lens se sont qualifiés, mardi 12 avril, pour les quarts de finale de la Coupe de France. Vainqueur du match « aller » (2 à 0) en Champagne, Reims a battu Monaco, en match « retour » dans la Principauté, par 4 buts à 2. Angers, battu sur son terrain (0 à 1) par Lens en match « aller » a dû s'incliner sur le même score en match « retour ». Les autres rencontres des huitièmes de finale ont lieu ce mercredi 13 avril.



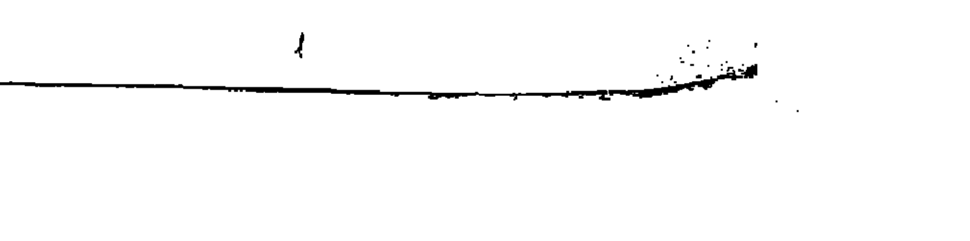
A PROPOS DE « L'HI

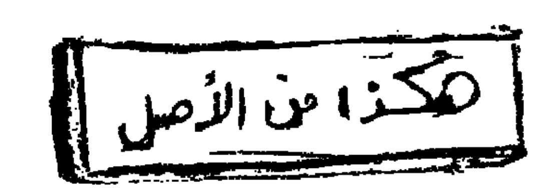


A quoi no

MICHEL SEUPHOR A BE

VARIATIONS SUR UNE LI





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A PROPOS DE « L'HISTOIRE DE TOBIE ET DE SARA »

A quoi nous sert Claudel ?

LE Théâtre Paris-Nord, qui, jusqu'à ce jour, n'a pas d'exploit à son actif parce que ses animateurs manquent de moyens et n'ont pas découvert une orientation claire de cette salle située dans le quartier difficile de la porte de Saint-Ouen, inscrit à son *programme une œuvre de Claudel rarement* jouée : *l'Histoire de Tobie et de Sara.*

La Jeune Fille Violaine au Biothéâtre, *Partage de midi* au Français, *l'Otage,* au Théâtre de l'Est parisien, et maintenant *Tobie et Sara* : quatre pièces de Claudel jouées à Paris la même saison, et mises en scène par des garçons qui, le dimanche matin, lisent *l'Humanité-Dimanche* plutôt que l'Evangile.

Ce besoin aujourd'hui de Paul Claudel a certes des raisons qui appartiennent au métier. Beaucoup de jeunes dramaturges ne se contentent *pas d'un travail approximatif : il leur faut* une terre de fouilles, une terre qui renferme quelque chose, et celle de Claudel, de nos terres françaises et contemporaines, est seule à contenir une réserve suffisante de minerais, pierreries, carburants divers, gouffres, rivières, vestiges séculaires intacts, bêtes vivantes, et même nourritures neuves, qui plus est souriantes.

Partis pour la même équipée, les acteurs, poussés par des pilotes qui n'ont pas froid aux yeux, taquinent plus que naguère l'effectif au complet des ressources dont ils disposent, poussent à plein régime la « machine » de leur corps, les courants et les hasards de leur esprit : il leur faut un texte réel, une parole qui résiste aux jambes, qui tienne au corps, qui irrigue carrément les nerfs et les vaisseaux, qui ouvre un horizon sur l'autre, qui vous cogne nez à nez au museau d'un chien, au bouton d'une rose, au petit lait d'une galaxie, qui suscite la peur, le vertige, l'amour, et là encore, ici et de notre temps, seul Claudel fait l'affaire.

Mais au réflexe de se fournir ces jours-ci chez Claudel il y a un autre motif, bien plus global, plus intime, encore difficile à clairement démêler.

Disons qu'il se fait dans la conscience du monde un gigantesque glissement, comparable dans son étendue à ces glissements glaciaires de surface qui eurent lieu avant notre histoire. En un assez petit nombre d'années, la science et la technique ont redistribué autrement les opérations de l'esprit.

L'énergie de vivre, de changer la vie, de progresser dans les partages et les justices des vies, est toujours là, et cette énergie est encore le fait des consciences ; mais la contagion planétaire de la technique nous conduit en ce moment à ce que les leviers de la conscience ont si l'on peut dire changé de mains.

La pensée garde encore son énergie créatrice virtuelle, mais la poésie, la philosophie, la philosophie politique, sentent que les résultats effectifs leur échappent ; les résultats réels sont provisoirement obtenus par des circuits techniques qui sont sevrés de pensée et entièrement privés d'âme.

Or cette « planétarisation » matérielle et immatérielle de la science et de la technique ne va pas faiblir, bien au contraire, et, comme le disait Martin Heidegger au cours de l'entretien *qu'il eut avec le journal allemand Spiegel* avant *de mourir, la question* décisive est de savoir comment « on peut faire correspondre un système politique à l'âge technique, et quel système ce pourrait être ».

Heidegger ajoute qu'il *n'est* pas « persuadé que ce système soit la démocratie ». Et il dit plus loin : « Si vous me permettez une réponse brève et peut-être massive, mais issue d'une longue réflexion : la philosophie ne pourra pas produire d'effet immédiat qui change l'état présent du monde. Cela ne vaut pas seulement pour la philosophie, mais pour tout ce qui n'est que préoccupations et aspirations du côté de l'homme. Seulement un dieu peut encore nous sauver. Il nous reste pour seule possibilité de *préparer* dans la pensée et la *poésie* une disponibilité pour l'apparition du dieu ou pour l'absence du dieu dans notre déclin. »

Et comme le journaliste demande à Heidegger s'il croit que nous pouvons penser ce dieu de manière à le faire venir, le *philosophe* répond : « Nous ne pouvons pas le faire venir par la pensée, nous sommes capables au mieux d'éveiller une disponibilité pour l'attendre. »

Le vieil aveugle et la jeune fille

C'est ici, nous semble-t-il, dans cette « réponse brève et peut-être massive » du premier philosophe de notre temps que se tient la raison du besoin de Claudel que ressentent aujourd'hui les vrais acteurs de théâtre, y compris, ou plutôt surtout, les acteurs politiquement engagés.

Non pas tout bêtement que Claudel, dans sa campagne et ses prières, ait préfiguré cette pensée, cette poésie, disponibles pour l'apparition d'un dieu. Car le dieu de Claudel lui était apparu déjà, il le tenait, et rien ne prouve que c'était ce dieu que Heidegger veut attendre.

L'emploi de Claudel est, si l'on peut dire, plus pratique que cela. C'est que la pensée et la poésie de Claudel font aujourd'hui notre affaire, elles sont si l'on peut dire « à notre main », justement dans la mesure où Claudel entre chez son dieu, le provoque, l'écoute, le bouscule, lui colle aux talons, non pas dans on ne sait quel espace spirituel, mais ici, par terre, en plein dans un monde qui est déjà le monde de la science planétaire, de la technique omniprésente. Et cela, Claudel est seul à le faire.

Il n'est, pour en avoir une fois de plus la preuve, que de relire cette *Histoire de Tobie et de Sara,* puisque un théâtre la joue. Et de voir quels emplois actuels Claudel fait de cette histoire de l'Ancien Testament.

Comment il montre que le vieux Tobie et la jeune Sara, à plus de 1 000 kilomètres de distance, et qui ne se connaissent pas, mais qui éprouvent au même moment ce que l'on appelle *aujourd'hui une dépression nerveuse,* pensent presque les mêmes mots, émettent presque la même pensée et la même poésie, dans l'attente *d'un dieu,* parce que leurs actes leur échappent.

Claudel montre comment le recoupement, la conjonction, de ces deux orbites de pensée, catalysent une parole, c'est-à-dire, selon Claudel, « la vérité à l'état disponible et indépendant ». Deux efforts de pensée, de poésie, « consolident le verbe », fournissent « le poids et le contrepoids, et la parole est là au milieu qui se tient debout ». Sans se connaître, parce *qu'ils essaient d'agir au même moment, ensemble,* par la pensée, Tobie et Sara « permettent à eux deux à l'esprit de procéder ».

Dans l'étude sur *Tobie et Sara* que Claudel avait écrite avant la pièce, en 1935, il analysait la conduite de l'ange Raphaël que Dieu envoie en mission pour répondre à cette double parole qu'il a captée au même instant : Claudel montrait que l'ange ne forçait rien, ne touchait rien, qu'il « agit par voie de suggestion et de tentation, en augmentant dans l'esprit de son auditeur le poids et la tension de telle ou telle idée et en lui proposant à sa portée les moyens de passer de la puissance à l'acte ».

Les échanges que Claudel « négocie » avec son dieu s'inscrivent dans une politique très pragmatique et avertie de progrès de l'intelligence : en butte à des contre-valeurs déjà techniques, le Dieu et l'homme de Claudel se consolident l'un l'autre par l'exercice d'une poésie à deux qui affermit la pensée et la transforme en acte. Nous trouvons chez Claudel, dans son théâtre, un « modèle » qui préfigure cette attente d'un dieu à laquelle conclut Heidegger, exactement comme Claudel voyait dans *Tobie et Sara,* et dans les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament des modèles « dont tout ce qui arrive autour de nous n'est que le développement, l'illustration partielle ou la dégradation ».

La reprise de *l'Histoire de Tobie et de Sara* au Théâtre Paris-Nord aura été l'occasion de regarder d'un peu près dans quel courant d'ensemble est venu ce regain du théâtre de Claudel cette année. Mais la remise en question est assez faible, elle ne donne qu'une image pauvre et lointaine de cette pièce très vivante que Claudel avait prévue avec danses, chants, musique, projections de cinéma. Comme toujours, il y avait dans cette œuvre de Claudel une grande part de gaieté, d'insolences brusques, de bonté, et tout cela a disparu dans cette représentation. Il y a toutefois de la fraîcheur et du bon vouloir *chez les comédiens. Et puis Claudel avait* l'habitude de voir ses pièces mal jouées, et il ne rouspétait pas trop.

MICHEL COURNOT.

Au Petit Palais

L'austère beauté d'un sanctuaire japonais



TACT, recueillement, sobriété et grandeur sont heureusement réunis, au Petit Palais, pour la visite solennelle du plus ancien portrait sculpté connu au Japon, celui du moine Ganjin, venu du sanctuaire de Toshodai-ji, près de Nara.

Le musée s'efface pour que soit restituée l'austère beauté du monastère. Dans cette seconde moitié du huitième siècle, où meurt avec Ganjin un fondateur d'institution bouddhique, mais aussi un importateur de la culture de la Chine Tang, une adaptation va s'imposer qui touchera, un instant, au sublime.

Paradoxalement, le portrait sculpté de Ganjin n'est pas en bois mais en laque séchée. Il est surprenant de constater que cette fragile enveloppe, dont on dit qu'elle est par endroits réduite à une mince paroi de tissus collés, ait porté les lignes de plis, les nuances du modelé comme à fleur de masse, en suggérant une densité du volume qui pourrait être de bronze. Comme si cette coquille charnelle, indifférente à son matériau, ne tenait qu'à une concentration spirituelle. Il faudrait refaire à ce sujet toute l'histoire de l'adoption et de l'adaptation des techniques de la Chine du Sud par le Japon dont le bois est le mode d'expression le plus naturel : les œuvres qui précèdent le portrait de Ganjin nous y invitent.

Et d'abord l'image de Bonten qui est une transposition en cèdre de Chine de la statue Tang en terre cuite. Cette œuvre probablement importée montre, comme la tête de Bodhisattva voisine, que le bois peut craquer profondément. Les sculpteurs du Japon vont s'employer à domestiquer leur matériau de prédilection dont la texture manque d'homogénéité. Pendant les périodes Asuka et Nara et au début de la période Heian, nous sommes encore dans le travail direct du bloc. Avec ses risques. La mise au point de procédés (choix des parties, assemblages, évidements...) qui occupera des artistes comme Jôchô tournera assez vite à la virtuosité artisanale (déjà quelquefois pendant la période Heian). Avec l'art de Nara et un peu après, le risque au service de la puissance expressive, est franchement assumé.

Et nous avons le très élégant Corps de bouddha *au fluide réseau de plis « en vagues » dégageant le modelé ferme d'un corps assez long. Cet exemple tardif (milieu du neuvième siècle) du travail monoxyle permet de constater l'évolution du style par comparaison avec l'image de* Yakushi Nyorai *qui, dans la seconde moitié du huitième siècle, reste typique de l'art de Nara : volume épais, plis qui s'écoulent en « LL » enrobant des hanches larges ; beau modelé autoritaire du visage arrondi. Assez proche, l'image de Shishiku Bosatsu fait peut-être preuve d'un archaïsme moins vivant. Quoi qu'il en soit, une bien belle sculpture.*

Mais, devant Ganjin, les considérations stylistiques et même esthétiques se taisent. C'est le face-à-face avec un chef-d'œuvre. Il dira à chacun sa paix un peu triste et son noble message d'intériorité. Un très grand, un exemplaire visiteur.

Il est accueilli, nous l'avons dit, dans une ambiance nette et pure qui a évité les illustrations en surcharge. Seuls quelques rouleaux enluminés évoquent sa vie (rouleaux du Toseiden) tandis que quelques plaques de bronze repoussé rappellent l'existence des trésors anciens du sanctuaire de Toshodaiji.

On a souhaité, avec beaucoup d'à-propos, faire vivre l'atmosphère même du temple telle que la modernisent, en toute ferveur, les peintures murales — il faudrait dire les toiles coulissantes, « fusuma », réalisées par Higashiyama Kai, tout récemment. Présentés comme il se doit dans leur bâti de charpentes exemplaires, ces panneaux — seize pour la salle des « vagues mugissantes » et huit pour celle des « monts nuageux » illustrent la notion japonaise d'« environnement » : la nature n'est pas évoquée. Elle est là.

Hommage insigne au moine aveugle. Une magnifique publication (en japonais, galerie Yoshii) due au peintre Higashiyama Kai raconte la genèse de ce décor si bien incorporé à un des hauts lieux de l'art et de la pensée du Japon. Haut lieu dont Paris, en toute reconnaissance, sait respecter l'esprit.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Petit Palais, jusqu'au 22 mai.

MICHEL SEUPHOR A BEAUBOURG

VARIATIONS SUR UNE LIGNE DROITE

Michel Seuphor (anagramme d'Orpheus) — pseudonyme préféré à seize ou dix-sept ans au nom de Fernand-Louis Berckelaers, natif d'Anvers, en 1901 — est bien connu comme historien de la peinture abstraite à sa source, et comme défenseur de sa tendance la plus dure, celle des géomètres, des constructivistes et des néo-plasticiens.

Mais connait-on l'artiste, fabricant de lumière ? L'œuvre plastique de Michel Seuphor a rarement été montrée dans son ensemble. Une « lacune », que vient combler une exposition au Centre Georges-Pompidou. C'est un panorama des œuvres graphiques (qui exclut tapisseries et céramiques), présentées en parallèle avec les écrits, d'ailleurs indissociables.

« Qu'un écrivain se mette à peindre ou à dessiner, cela veut dire sans doute que les mots ne lui suffisent plus, qu'il conçoit *d'autres joies poétiques que celles* du verbe », *a écrit Michel Seuphor, qui, quelque part, ajoute :* « N'est-ce pas la même main, la même plume, le même homme ?... »

« CHER Seuphor, que deviens-tu, imprimeur, poète, plaideur, éditeur, auteur et tous les etc. que comporte la vie d'un homme que l'esprit tourmente ? (...) » Dans les « etc. » de ce début de lettre du peintre Jean Hélion, qui date de 1932, il y avait une activité nouvelle qui occupait singulièrement Michel Seuphor cette année-là, allait l'occuper beaucoup la suivante, et surtout longtemps après, à partir des années 50 : le dessin.

Avant 1932, Seuphor était déjà passé à l'acte. Il avait réalisé de grandes gouaches géométriques, mais trop proches de ce que faisaient les constructivistes pour satisfaire leur auteur. En 1932, après une crise grave — maladie, retrait, convalescence et réflexion — il se met à dessiner, logiquement, dans la foulée pourrait-on dire de l'écriture des mots. Il garde le crayon pour dessiner des figures, sans lever la main de la feuille, traçant d'un coup zig-zags, boucles et lacets, traversant la page sans vergogne, pour revenir, repartir, grimper, descendre, boucler et reboucler, et ainsi engendrer une barque sur la mer, sur un fond de cocotier, un 14 juillet qui ficelle ensemble lampions, danseurs et musiciens, ou encore accrocher une tour Eiffel à la bouche d'un visage - masque coiffé de serpentins. Première évasion, par le trait ; expérimentation ludique de la ligne qui devait porter ses fruits beaucoup plus tard, presque vingt ans après « ces dessins unilinéaires », faits d'un trait continu.

Une vingtaine d'années marquées par une longue période de retraite loin de Paris (de 1934 à 1948), de vie difficile d'intellectuel dans un pays en guerre et occupé, d'auteur de nombreux écrits, romans autobiographiques, essais, poèmes. Puis c'est le retour incertain à Paris. Il est accueilli dans le milieu artistique comme « celui qui sait », qui a été le témoin actif des premiers développements de l'art abstrait. Aimé Maeght lui commande un livre. Ce sera « l'Art abstrait, ses origines, ses premiers maîtres ». Mais Michel Seuphor se remet aussi à dessiner.

Désormais Michel Seuphor ne devait plus cesser « d'aller à la ligne », sa ligne. En 1951, il trouve son moyen d'expression plastique, l'inépuisable « dessin à lacunes », auquel il allait donner ses dimensions monumentales, juxtaposant six, huit, douze panneaux pour faire de grands polyptiques. Le dessin à lacunes, qui allait conjuguer les exigences d'un esprit de rigueur en même temps qu'une certaine fantaisie, un besoin de règle, un goût du jeu, un plaisir de faire, tout Seuphor est dedans, le « style » et le « cri ».

Les dessins à lacunes, ce sont des lignes horizontales tracées à la main, sans l'appui d'une règle matérielle ; droites (« la corde ne résonne que tendue »), mais pas complètement raides, elles accusent le frémissement du poignet, le poids, la respiration du corps. Des lignes qui, plus ou moins rapprochées, plus ou moins serrées, permettent la modulation du gris au noir, selon l'espacement. Des lignes qui s'interrompent ici et reprennent plus loin, ménageant des trouées blanches, des formes en creux, négatives, les « lacunes » riches de lumière. Formes nettes, si les horizontales s'arrêtent les unes sous les autres régulièrement, au bord de la lagune de lumière. Formes floues si la ligne — qui n'enferme pas, mais ouvre l'espace — se fait pointillée. Et lumière tamisée, lumière poudrée.

Variables à l'infini, les formes négatives peuvent être géométriques — carré, cercle, triangle ou bâtonnets indisciplinés. Elles peuvent être lettres, textes, poèmes, fils, arcs, virgules, points, fleurs, pluie ou encore rideau de dentelle ouvragée aux franges traînantes.

L'espace tramé peut être océan, ciel ou terre, espace infini, espace sonore, lieu de toutes les rencontres, de l'alphabet et du silence, d'une orchestration contrapunctique et de la fugue. Musique et lumière. Vibrations.

Lieu aussi de la couleur-couleur, quand le trait s'arrête pour faire voir derrière ses rangs serrés le fond rouge, bleu ou jaune des carrés de papiers collés. Le cercle devient alors arc-en-ciel. Nouvelle manière, la plus récente, qui échafaude d'allègres constructions. Nouveau jeu.

Lieu du jeu et du je, d'un joueur qui respecte la règle, en ligne droite, y prend plaisir et le communique.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Cabinet d'arts graphiques du Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 6 juin. Petit journal et livre qui tient lieu de catalogue (très bien fait, comportant de nombreux textes, documents illustrations, 89 F).

★ La pièce de Michel Seuphor *L'éphémère est éternel* (écrite à Rome en 1926) sera jouée les 20, 21, 22 et 23 avril à 18 h. 30 au Centre Georges-Pompidou. Décor de Piet Mondrian, mise en scène de Claude Confortes.

Chanson et politique

Chroniques allemandes

LA chanson, la musique populaire allemandes sont pratiquement inconnues en France. Au mieux, on n'en connaît que la caricature. Il est vrai que depuis trente ans la musique populaire américaine a imposé sa loi en Allemagne fédérale : on rencontre dans ce pays un nombre invraisemblable de groupes de *country-music* de *rock* et de *New-Orleans*.

Siège de nombreuses industries, centre de la presse et de la télévision, Hambourg est une ville où le spectacle tient naturellement une grande place. Il y a notamment une sorte de culture de bistrot à travers laquelle la jeunesse de la classe moyenne se défoule un peu, et qui permet à des auteurs-compositeurs et chanteurs de talent de s'exprimer. C'est à Hambourg aussi qu'ont été créés pour les jeunes des « centres de communication » où l'on joue de la musique, du jazz, du folk, du rock, où l'on projette des films, où l'on est simplement ensemble pour lire, pour nouer un dialogue. C'est à Hambourg qu'ont débuté et que vivent les plus fortes personnalités de la chanson allemande d'aujourd'hui : Otto, mime, chanteur et musicien, qui fait songer à un Coluche plus fin, Franz-Josef Dégenhardt et Udo Lindenberg.

Romancier, auteur-compositeur, chanteur, Franz-Josef Degenhardt est avocat. Il a fait partie d'un cabinet chargé de la défense des terroristes en République fédérale. « *J'aurais volontiers participé* à ces procès, dit Degenhardt, *mais les gens du groupe Baader-Meinhof ne l'ont pas voulu. J'ai toujours combattu politiquement ce groupe. Je crois qu'il faut rejeter le terrorisme individuel car il a toujours fourni un prétexte aux forces conservatrices pour écraser celles du progrès. L'histoire a suffisamment connu d'exemples de ce genre.* »

Franz-Josef Degenhardt chante des chroniques sociales et politiques. « *Quand on écrit des chansons, on doit, qu'on le veuille ou non, parler aussi de politique puisque la vie est largement déterminée par la politique.* » Degenhardt a ainsi écrit une chanson autobiographique :

« J'ai maintenant quarante ans
J'ai souvent dit des choses dangereuses
Et j'ai été payé pour cela.
C'était vraiment surprenant.
Et l'on m'a jeté à la porte
De l'école, de l'église, du S.P.D.
J'ai ri et j'ai fui pitoyablement
Car quelquefois, ça me faisait mal
Mais je ne veux pas me plaindre
Non, je n'aime pas me faire plaisir
Nous voulons, nous devons,
Nous allons changer tout cela
Je n'ai pas fait beaucoup de choses
J'ai fait quelques enfants
Vidé beaucoup de bouteilles
Mis en colère quelques procureurs de la République
Et fabriqué une poignée de chansons
J'ai chuchoté et crié
Avec ou sans musique
Et beaucoup n'écoutaient pas
Ces choses politiques. »

Degenhardt a choisi pour thème d'une de ses chansons le *récent décret sur* les interdictions *professionnelles* qu'il a combattu comme avocat et qui « *vise*, dit-il, *les ingénieurs, les médecins, les infirmiers, les professeurs qui n'offrent pas la garantie de se consacrer totalement à la nation ou, comme on dit, à l'ordre libéral et démocratique* ». Degenhardt a enregistré cette chanson avec une orchestration proche de celle de Nashville.

« S'il vous plaît, pour parler franchement
Ici, nous sommes pour la sincérité
Celui qui dissimule trop
Qui ne dit pas le fond de sa pensée
N'obtiendra rien
Vous, par exemple, vous voulez devenir professeur
Vous avez donc besoin de nous
Donc, nous allons vous sonder
C'est logique
Les agitateurs, les radicaux
Les révolutionnaires appointés au tarif A 13
Et ayant des prétentions à la retraite
Sont naturellement exclus. »

Udo Lindenberg est le premier à chanter du rock avec des mots allemands. « *La tradition*, dit-il, *a été jetée par-dessus bord — en grande partie, je crois, à cause de l'époque nazie. C'est assez naturel de déclarer, après une faillite : « Bien, c'est mieux d'oublier tout cela. » Pourtant, il faudrait penser au danger qui était là autrefois, que l'on n'a pas reconnu et qui peut surgir à nouveau, peut-être pas en Allemagne, peut-être dans d'autres pays. Il faut faire attention à ce qu'un démagogue n'arrive pas en disant : « J'ai » une flûte. Maintenant, vous allez danser gentiment. » Les gens doivent participer aux événements politiques d'une façon plus intensive et avec un esprit plus critique.* »

L'orchestre (Das Panik) qui l'accompagne se compose d'un piano, d'un synthétiseur, d'une guitare acoustique, d'une guitare basse et d'une batterie. Udo Lindenberg présente *sur scène* un spectacle dont la théâtralisation et la dérision relèvent d'une tradition allemande, apparue dans les années 20. La plupart de ses chansons sont nées d'expériences personnelles, d'événements qui l'ont impressionné. « *Il y a quelque temps*, dit-il, *je suis allé à Berlin-Est, j'ai regardé autour de moi, j'ai fait la connaissance d'une foule de gens et aussi d'une jeune fille qui me plaisait beaucoup et alors nous avons eu une petite histoire ensemble. Mais je devais malheureusement rentrer à 11 heures et je trouvais cela très regrettable. Alors j'ai écrit une chanson. Je trouverais très bien que les gens des deux Allemagnes aient plus de contacts entre eux. Nous voulons simplement combiner ce qu'il y a de bon des deux côtés.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

« Le Dernier Nabab », d'Elia Kazan

Le néant des rêves

LE 21 décembre 1940, Scott Fitzgerald mourait à Hollywood d'une crise cardiaque. Au temps des années folles, il avait été le *wonder boy* de la littérature américaine. Les excès, le chagrin, l'alcool, avaient peu à peu usé sa résistance physique et morale. A Hollywood, où il faisait partie de l'équipe des scénaristes de la M.G.M., il n'était guère plus qu'un écrivain à gages, confiné dans des tâches obscures. *Pourtant, son talent, si souvent dilapidé,* demeurait intact. La veille de sa mort, il avait ajouté quelques lignes à un roman qui devait être le fruit de ses décevantes expériences cinématographiques et dont le principal personnage lui avait été inspiré par l'ancien directeur de la production à la M.G.M., Irving Thalberg. C'est ce roman interrompu, *The Last Tycoon (le Dernier Nabab)*, qu'Elia Kazan vient de porter à l'écran, d'après une adaptation d'Harold Pinter.

Roman — et film — sur Hollywood ? Oui, dans une large mesure. Le Hollywood des *années 30, de l'âge d'or,* vaste complexe économique qui produit des films à la chaîne, mais qui dissimule derrière sa façade de prospérité, de luxe et de scandales d'implacables rivalités humaines et les premiers conflits qui aboutiront à la transformation de ses structures. De ce monde hollywoodien et de ses dédales, de ce lieu magique qu'est un studio, de cette alchimie bizarre, de cette conjonction d'intérêts financiers et d'ambitions artistiques que suscite la fabrication d'un film, Elia Kazan, qui, lui aussi, est enfant du sérail, donne une image à la fois mythique et réaliste, d'une justesse rare. Entre fiction et réalité, entre un tremblement de terre simulé et un véritable séisme, le vieil Hollywood revit sous nos yeux, avec ses « stars » égocentriques et capricieuses, ses décors de carton-pâte sur lesquels souffle un vent de folie et de gloire, et, dans le huis clos des bureaux, à l'heure des règlements de comptes, ses batailles de grands fauves.

Emanation de ce monde et le symbolisant, un petit juif new-yorkais, prophète et démiurge tout-puissant, autocrate dont chacun reconnaît le génie, mais fragile, si fragile, sous son apparente invulnérabilité : *Monroe Stahr. Doué d'un instinct infaillible,* fort des succès éclatants qu'il ne cesse de remporter, Stahr impose sa volonté non seulement aux réalisateurs et aux vedettes qu'il engage (ou renvoie) selon son bon plaisir, mais encore au directeur de la compagnie, Brady, qui le jalouse en secret et saura, quand l'occasion se présentera, lui casser les reins.

Fabricant de rêves, Stahr est prisonnier des rêves qu'il fabrique. Physiquement, intellectuellement, affectivement, il vit en dehors de la réalité. Dix-huit heures de travail par jour, des scénarios pour seule lecture et, malgré l'amour que lui manifeste la fille de Brady, une fidélité quasi puritaine au souvenir de Minna, sa femme, une *actrice, qui est morte. Stahr gère son exis*tence comme une superproduction : avec brutalité, efficacité et une indifférence méprisante pour les accidents de parcours *(il est cardiaque, mais n'en tient aucun* compte). Instrument de sa propre ambition, il semble avoir perdu toute humanité.

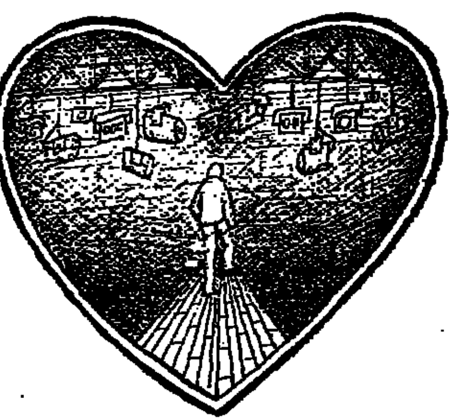
Et puis, un jour, des coulisses de l'usine à films, surgit un fantôme. La terre a tremblé, les studios sont envahis par les eaux. Juchées sur une tête de déesse, deux *jeunes femmes voguent à la dérive. Apparition* onirique, d'autant plus fantastique aux yeux de Stahr que dans l'une des jeunes femmes il a cru reconnaître le sosie, le double, de Minna, l'épouse idéalisée.

L'inconnue, vite retrouvée, s'appelle Kathleen. Elle est mince, diaphane, presque transparente. *Un roseau. Mais ce roseau* prend racine dans une terre solide. Stahr qui se sent prêt à transférer sur Kathleen l'amour qu'il portait à Minna, qui voit en elle le moyen de ressusciter, de prolonger ce qui fut la grande réussite sentimentale de sa vie, met tout en œuvre pour la séduire. *Kathleen accepte d'abord avec réticences,* puis gentiment, tendrement, les avances de cet homme redouté et devant elle si peu redoutable. *Un soir,* dans la maison inachevée que Stahr se fait construire au bord de la mer — une maison qui n'a pas, qui n'aura jamais de toit, — elle lui donne ce *qu'elle peut lui donner : son corps. Scène* admirable, très érotique dans sa pudeur, où éclatent le romantisme foncier, l'« innocence » de Stahr. Quand le jour se lève, celui-ci est en droit de croire que, cette fois encore, il a gagné. Mais, quelques jours plus tard, il reçoit un télégramme lui annonçant *que Kathleen vient de se marier. La chimère* n'était qu'une chimère. Kathleen est retournée dans sa vraie patrie : le réel.

Dans la nuit d'un studio désert

Héros typiquement fitzgeraldien. Stahr portait en lui une faille, une « fêlure », dont sa maladie de cœur n'était que le symptôme physique. Après le départ de Kathleen, cette faille brusquement apparaît, devient béante. Stahr n'est plus lui-même, à moins, au contraire, qu'il ne retrouve sa vérité pro*fonde, celle que masquait sa volonté de* puissance. Très habilement, Harold Pinter a matérialisé cette mutation dans une scène, superbe elle aussi, au cours de laquelle Stahr affronte le délégué des scénaristes, un syndicaliste considéré par les patrons de la compagnie comme un dangereux communiste. *Emporté par l'alcool (lui* qui ne buvait jamais), incapable de maîtriser la haine que lui inspire ce « rouge ». Stahr refuse de faire la moindre concession, puis, perdant tout contrôle, se jette sur son interlocuteur.

Echec. Scandale. C'est la fin de Monroe Stahr. Son règne est terminé. Ses adversaires n'auront pas plus pitié de lui qu'il n'avait, naguère, pitié des autres... Kazan a arrêté son film là où s'arrêtait le manuscrit de Fitzgerald (c'est-à-dire, approximativement, à la moitié de l'histoire). Rejeté par ses pairs, le dernier nabab n'est plus qu'un homme abandonné, un « has been », qui s'enfonce dans la nuit d'un studio désert.



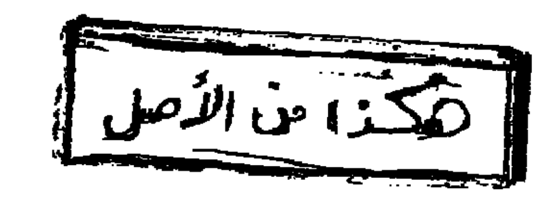
(Dessin de BONNAFFÉ.)

Ce film est beau. D'une beauté tranquille, sereine, presque classique. Kazan le nerveux, Kazan le violent, pénètre à pas feutrés dans l'univers de Fitzgerald. Il en assimile la douceur amère, le charme vénéneux, le romantisme naïf, un peu fané. Limpide, mais sans éclats, très éloignée des stridences à la mode, sa mise en scène semble faire écho par sa subtilité, son approche délicate, « oblique », des personnages, son lyrisme contenu, ses ellipses et ses sous-entendus, au style du romancier. Fidélité qui n'empêche pas Kazan d'installer le long du récit ses miroirs personnels. *Evitant ausi bien* le piège de la nostalgie que celui de la satire, il pose sur le mirage hollywoodien, sur les illusions du *show-business,* un regard affectueux et lucide. Derrière ce mirage, derrière le personnage de Stahr, derrière sa triste aventure amoureuse, c'est, en effet, le rêve américain qu'il entrevoit. Rêve dont il connaît, dont il dénonce la face obscure, ce vide, cette absence, ce néant dans lequel sombrent ceux qui lui ont sacrifié leur vie. « *Pour moi, Monroe Stahr est le produit-type du monde industriel* », a-t-il dit (1). Brillant en affaires, mais incapable d'assumer sa vie privée.

Pour incarner les monstres sacrés de cette histoire, Kazan a fait appel à d'authentiques monstres sacrés : Robert De Niro (Monroe Stahr), Robert Mitchum (Brady, le producteur), Jack Nicholson (Brimmer, le *syndicaliste*), *Jeanne Moreau* (la « star »), Tony Curtis (un comédien), Ray Milland (un avocat), Dana Andrews (un réalisateur). Les trois premiers remarquables, les autres plus effacés, mais parfaitement dirigés. Les rôles de Cecilia, la fille de Brady, et de Kathleen ont, en revanche, été réservés à *deux inconnues, Theresa Russel* et Ingrid Boulting. C'est naturellement cette dernière qui avait la tâche la plus difficile. Elle s'en acquitte avec une grâce très fitzgeraldienne, mais sans mystère ni rayonnement véritable. C'est la seule (et légère) faiblesse de ce film romanesque, grave et mélancolique, conduit de main de maître.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *Le Monde* du 24 mars.



هكذا من الأصل

CINÉMA ET HISTOIRE A VALENCE

Ouverture sur les années 50

CINEMA et histoire est une manifestation née à Valence en 1975 d'un pari fait par Françoise Calvez, animatrice du Centre culturel de la ville, et Jacques Grant, critique parisien : lancer, avec le ciné-club Jean Michel (qui appartient à la Fédération française des ciné-clubs), une semaine de stage et de débats sur les rapports de l'histoire passée ou contemporaine, avec les œuvres cinématographiques, sur la façon dont le cinéma voit l'histoire, intervient ou n'intervient pas sur elle, reflète les idéologies. Encouragée par le conseil général de la Drôme et la municipalité, matériellement soutenue par la Fédération des œuvres laïques de la Drôme (dont la collaboration a été primordiale), cette manifestation culturelle a pris en trois ans l'allure d'un petit festival du cinéma historique auquel il est très intéressant de se mêler en observateur, en spectateur.

Il y a là tout un bouillonnement d'idées qui sont dans l'air du temps, et des films qu'on n'a pas si souvent l'occasion de voir ou de revoir. De la maison des jeunes et de la culture, hors centre ville, Cinéma et histoire a émigré cette année au cinéma « Le Paris », situé sur un des boulevards centraux, si bien que la population valentinoise est venue beaucoup plus nombreuse se joindre aux « stagiaires » — dont certains sont, maintenant, des habitués — qui se retrouvaient à Valence, attirés par le thème et par le goût de la discussion.

Un peu gris un peu étrange

Cette année, le vent de l'histoire venait de souffler sur Valence. Une liste d'union de la gauche a triomphé aux élections municipales et le nouveau maire, socialiste, M. Rodolphe Pesce, a pu dire, au cours d'une réception officielle, l'importance qu'il attache, pour le présent et pour l'avenir, à cette manifestation culturelle dont on sent bien qu'elle va se développer. Cette année, Cinéma et histoire avait choisi une ouverture sur l'époque 1950, proposant comme réflexion « faillite et recherche des morales ».

C'était prendre, il faut bien dire, une position d'avant-garde. Les années 30 et 40 ont été, depuis quelque temps, fort explorées et l'on sait que ce retour sur le passé a engendré la mode dite « rétro ». Le tour est venu des années 50 ; on le sent à des signes comme la nouvelle popularité de films qui passent à la télévision, et puis, les années 50, c'est l'excroissance de ce qui a eu lieu avant, une période trouble et troublée, insatisfaisante, qui a besoin d'être élucidée, le recul étant aujourd'hui suffisant.

Valence a donc donné le coup d'envoi d'une façon très significative, en offrant non des films à sujets historiques, mais des films — français et italiens seulement, il fallait bien, pour sept jours, se limiter — réalisés au cours de cette époque où s'expriment surtout un malaise, une crise de civilisation.

Ecartant le phénomène proprement historique du « néo-réalisme » italien, d'ailleurs en perte de vitesse après les immédiates années d'après guerre, les organisateurs sont allés chercher des questions, des éléments de débats dans un cinéma plutôt commercial et par là même révélateur. En France surtout, où, à part *le Point du jour* de Louis Daquin (présenté par le réalisateur, ce film plus ou moins occulté a été redécouvert avec enthousiasme), la réalité sociale s'est trouvée escamotée au profit d'adaptations littéraires (*la Marie du port*, de Marcel Carné, d'après Simenon), de la psychologie et des problèmes individuels. *L'Amour d'une femme* de Jean Grémillon, œuvre méconnue et, ici, réhabilitée, représente une tentative de parler de la libération féminine face à des films de genre comme *Touchez pas au grisbi* (Becker) et *Voici le temps des assassins* (Duvivier) tandis que *Avant le déluge* (Cayatte) et *la Meilleure Part* (Yves Allégret) se contentent d'intégrer certains faits du contemporain (la peur de la guerre, le travail sur un barrage) à des histoires démonstratives. Bresson, lui, vivait son propre devenir historique en changeant le langage du cinéma avec *Pickpocket* et Guitry livrait les signes de crise morale par l'amertume, le cynisme et l'humour noir de son étonnante *Vie d'un honnête homme*. Tout cela a effectivement provoqué une réflexion qui se développera, peut-être, l'an prochain dans un stage qui pourrait être consacré aux guerres coloniales (Indochine, Algérie), que justement le cinéma français des années 50 a négligé — a été empêché — d'aborder.

Tout aussi caractéristique, quoique d'une manière différente, était le domaine du cinéma italien populaire représenté par *Feux du music-hall* de Lattuada et Fellini, *le Navire des filles perdues* de Matarazzo, *Fille d'amour* de Cottavafi, le *Sheik blanc* de Fellini, *Pain, Amour et Fantaisie* de Comencini. Dans ces films, le rôle de la femme italienne, dans une société très marquée par la morale chrétienne et les tabous sociaux, témoigne d'une espèce de mouvement intérieur plus ou moins conscient contre l'aliénation, d'une aspiration à d'autres valeurs qui se manifeste dans l'« anti-psychologie » de *Femmes entre elles* d'Antonioni. Sur ces œuvres d'un temps qui paraît un peu gris, un peu étrange, empreint de flous et d'incertitudes, une génération qui les ignorait posa, à Valence, un regard surpris et quelque peu déconcerté. Comme s'il fallait brusquement reconsidérer des habitudes, des mœurs et des manières de penser actuelles en retrouvant des rivages éloignés.

Vu à travers ces images, le cinéma italien offrait une recherche de thèmes et de styles fondamentale, montrant un dynamisme qu'on ne trouve pas dans le cinéma français — ou si peu — avant la « nouvelle vague ».

Autour de Rossellini

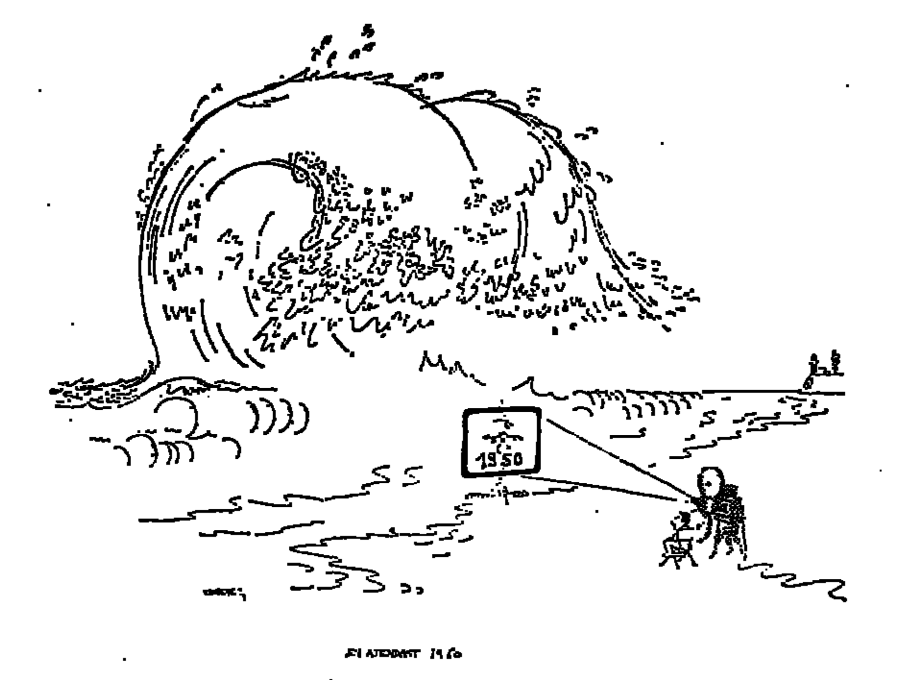
Et puis, il y eut Roberto Rossellini, le « père », celui qui, du néo-réalisme à nos jours, a tracé son sillon personnel, le Rossellini psychologique et mystique des deux volets d'*Amore* avec la sublime Anna Magnani, le Rossellini de *Voyage en Italie*, où l'histoire d'un couple d'Anglais (Ingrid Bergman et George Sanders), au bord du divorce pendant un voyage à Naples, introduit la dimension métaphysique (la vie, la mort, la précarité de l'amour et l'éternité d'une morale humaniste) dans le contemporain historique, et cela par une forme aujourd'hui encore étonnamment moderne.

On a consacré à Rossellini une autre journée pour ses films historiques, didactiques (depuis qu'il travaille pour les télévisions), *Blaise Pascal* et *l'Age des Médicis*, un inédit de quatre heures et demie, en version anglaise, envoyé par la Cinémathèque, où la collaboratrice d'Henri Langlois, Mary Meerson, avait fait préparer, à la demande du cinéaste, tout un travail de traduction simultanée.

Rossellini était impatiemment attendu à Valence. Au dernier moment, il ne put venir. Qu'aurait-il dit dans ces débats, animés par Jean-Claude Biette, sur *Voyage en Italie* et sur *l'Age des Médicis* (celui-là pas tellement apprécié), qu'aurait-il dit sur « son » cinéma, qui, en dépit de sa trace en dents de scie, reste le grand creuset d'une certaine attitude historique devant l'art et la morale ?

Cinéma et histoire, c'était aussi, aux séances du soir, des inédits sans rapport avec les années 50 et l'on a particulièrement remarqué *Art naïf et répression en Haïti*, d'Arnold Antonin, pamphlet politique démontant, d'une façon claire et précise, la fabrication et le commerce, sous l'égide de la C.I.A. et du gouvernement Duvalier, des tableaux naïfs et primitifs, et *John Glückstadt*, de Ulf Miehe. Ce « mélodrame » allemand en noir et blanc d'une beauté tragique est rattaché à l'histoire des années 1860. Son sujet, l'impossible réinsertion dans la société bourgeoise d'un homme qui a fait de la prison pour vol, pourrait, évidemment, s'inscrire dans le monde d'aujourd'hui.

JACQUES SICLIER.



Les voyages de Loretta Copi

LORETTA STRONG voyageait immobile dans une cabine spatiale encombrée de rats géants. C'était, il y a deux ans, sur la scène de la Gaîté-Montparnasse. Ses cheveux longs et plats, coiffés à la Greta Garbo, encadraient le visage peint en vert, le visage doux et tendre de Copi. Et puis, la cabine spatiale s'est désintégrée, les rats sont retournés aux égouts de leur néant, Loretta Strong divaguait assise derrière une table, dans les sous-sols du Théâtre Campagne-Première. Copi avait coupé ses cheveux, portait des bracelets de cuir, un blouson de rocker.

C'était la deuxième version du voyage immobile, qu'il transportait ensuite de l'autre côté de l'Atlantique. A Baltimore. Deux mois de préparation avec Roberto Plate (le décorateur du groupe T.S.E. au temps où le groupe et Copi se rejoignaient chez Eva Peron). *Deux mois pour préparer professionnellement une tournée qui était prévue et n'a pas eu lieu. Roberto et Copi sont allés à New-York, se sont fondus dans la colonie hispano-américaine. Les Français sont peu nombreux là-bas, et plutôt d'un style officiel qui n'est pas celui de Copi. Après deux semaines, il se demandait s'il avait jamais habité à Paris, et jouait* Loretta Strong *à la Mama dans un langage proche de celui des Noirs new-yorkais.*

Il jouait dans un fauteuil roulant, car il s'était cassé le pied, et « flippait » affreusement, car il avait peur de rester boiteux. Alors, il raconte, dans son roman le Bal des folles (1), *comment il doit se faire amputer d'une jambe à la suite de la morsure d'un boa jaloux, dans les couloirs froids de l'hôtel Chelsea...*

Copi est revenu ingambe — les décors sont restés dans les caves de la Mama — avec son sourire d'enfant, avec son regard perdu, avec sa Loretta, sa créature préférée, sans doute parce qu'elle est comme lui solitaire, isolée dans un tourbillon de vertiges qui claquent sous son front. Copi a aussi écrit une nouvelle pièce ; « de Boulevard *», précise-t-il. Mais enfin, mieux vaut ne pas se fier à ses définitions.* « Si, si, *dit-il,* c'est une comédie policière et de mœurs, un souper de réveillon le 31 décembre, la fin de quelque chose, mais c'est drôle quand même... Comment peut-on trouver l'argent pour la monter ?... »

A peine une interrogation, Copi rêve. Sa voix de velours râpé s'effiloche. Il part, un grand carton Saint-Laurent sous le bras, qui contient la robe prévue pour la quatrième version de Loretta Strong *au Théâtre d'Edgar. Une robe-gag qui date des années 60, toute en bandes horizontales bicolores roux et noir, bordées de grosses perles noires, avec deux cônes pointus à la place des seins...*

Copi, Ariel nocturne, tourne dans son voyage immobile, se blottit dans les cœurs, et y reste.

COLETTE GODARD.

(1) Christian Bourgois, 40 F.

Une sélection



Cinéma

LE DERNIER NABAB
d'Elia Kazan

(Voir notre article page 14.)

LES SORCIERS DE LA GUERRE
de Ralph Bakshi

Après Fritz le chat *(1972) et* Flipper City *(1973), un nouveau « cartoon » de long métrage enlevé encore plus brillamment que les deux premiers films. Pour opposer deux images contradictoires de la civilisation de l'an 5000, superaméricaine, héritière à la fois de Walt Disney et d'Adolf Hitler, Ralph Bakshi reprend la meilleure technique narrative du « vrai » film de fiction, en même temps qu'il mélange toutes les formes de cinéma imaginables. Un délire organisé qui séduira enfants iconoclastes et adultes hilares.*

ROCKY
de John G. Avildsen

Trois oscars, dont celui du meilleur film. L'histoire d'un ringard des rings qui tient tête à un super-champion. Les coulisses de la boxe, un combat homérique et la démonstration en quinze rounds que le « rêve américain » reste à la portée de tous. Une mise en scène solide et le punch de Sylvester Stallone, scénariste et principal interprète. Puissant, divertissant, efficace : Rocky *mérite son succès.*

LA GRIFFE ET LA DENT
de François Bel et Gérard Vienne

Un film sur les animaux sauvages, où il n'y a que ces animaux et la nature, des animaux en liberté filmés la nuit dans leurs chasses, leurs luttes pour la survie. Deux ans de tournage pour rassembler des séquences extraordinaires dont les plus sanglantes ont pourtant été supprimées (dix minutes environ) depuis la présentation du film au Festival de Cannes. De surprenantes images et une originale partition sonore de Michel Fano.

ROULETTE CHINOISE
de Rainer Werner Fassbinder

Jeu de société, la roulette chinoise devient jeu de vérité, de cruauté et de mort entre deux couples et une fillette infirme. La sécheresse de la démonstration est compensée par une mise en scène fluide qui colle aux personnages et crée, dans l'espace clos où se déroule le drame, une atmosphère de nervosité et de tension. Un des meilleurs films de Fassbinder.

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND
de Richard Patterson

La vie et l'œuvre de Charles Chaplin dans un montage d'extraits de films (très bien choisis) et de documents. Chaplin et Hollywood, Chaplin et les femmes, Chaplin et l'Amérique, Chaplin et la vieillesse. L'évidence du génie comique, la grandeur de l'artiste et de l'homme.

LES VACANCES DE M. HULOT
de Jacques Tati

Deux semaines de vacances sur une drôle de petite plage bretonne des années 50. Pas de scénario, des croquis pris sur le vif ; pas de dialogues, des bredouillages ou des lieux communs. Une satire géniale et l'invention d'un personnage et type unique dans le cinéma français.

UNE SEMAINE DU CINÉMA POLONAIS

Du 13 au 18 avril, à la salle des galeries nationales du Grand Palais, la Chute des feuilles, *de Stanislas Rozewicz,* la Ligne d'ombre, *d'Andrzej Wajda,* Hôtel Pacific, *de Janusz Majewski,* Sauver la ville, *de Jan Lomnicki,* les Nuits et les Jours, *de Jerzy Anticzak,* le Condamné, *d'Andrzej Trzos-Rastawiecki,* le Déluge, *de Jerzy Hoffman. Cette Semaine du cinéma polonais répond à une Semaine du cinéma français qui a eu lieu en Pologne au mois de février 1976.*

— ET AUSSI : *Network*, de Sidney Lumet (une attaque en règle contre la télévision) ; *le Casanova de Fellini* (requiem pour un monde déliquescent) ; *Violette et François*, de Jacques Rouffio (couple bohème pour romance douce-amère) ; *Noua*, d'Abdelaziz Tolbi (apologue pour la réforme agraire en Algérie) ; *Mon cœur est rouge*, de Michèle Rosier (sur les pas de Françoise Lebrun, un itinéraire non psychologique) ; *Ames perdues*, de Dino Risi (un roman noir populaire dans une Venise fantasmagorique) ; *L'une chante l'autre pas*, d'Agnès Varda (les femmes de notre temps et la chaleur de la vie) ; *Pain et chocolat*, de Franco Brusati (la solitude du travailleur immigré) ; *Piedra libre*, de Léopoldo Torre Nilsson (les fantasmes de la bourgeoisie argentine), *Pique-nique à Hanging Rock*, de Peter Weir (fantastique à la Henry James en Australie).

Théâtre

LORETTA STRONG
au Théâtre d'Edgar

(Lire notre article page 15.)

QUATRE A QUATRE
salle Gémier

De l'arrière-grand-mère à la petite fille, les femmes de quatre générations racontent leurs maisons, leurs bonshommes. Gravité et humour québécois saisissent dans le dialogue de Michel Garneau, dans le jeu des actrices. Mise en scène sensible de Gabriel Garran.

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte Saint-Martin

Encore un instant, encore quelques jours pour voir Tatiana Moukhine et François Simon vivre la mort quotidienne des héros anonymes de Jean-Paul Wenzel, des personnages mythiques de Patrice Chereau. Encore un peu de temps, jusqu'au 23 avril, pour entendre ce chant de la solitude fredonné sur les musiques du souvenir.

RISIBLES AMOURS
au Petit TEP

Des personnages invertébrés ironisent sur leurs désirs velléitaires, jouent au chat et à la souris avec leur détresse. Le jeu tourne mal. Le monde de Milan Kundera servi au mieux par Emmanuelle Riva, Josiane Stoléru, Patrick Chesnais, très bien dirigés par Jacques Lassalle.

TRANSE KAMIKAZE EXPRESS
au Théâtre Essaïon

Les histoires folles de Jacques Luley, auteur, conteur, acteur, dans un chaos d'objets inutiles parmi lesquels Marie Letellier fait de la balançoire et de la danse balinaise. C'est merveilleux, c'est drôle, ça provoque des rires frais qui nettoient les bronches.

— ET AUSSI : *la Jeune Fille Violaine*, au Biothéâtre (magnifique combat avec l'ange) ; *Etrange pâleur*, aux Blancs Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *Gros Câlin*, à la Cour des Miracles (la sincérité et la poésie d'Ajar) ; *les Catcheuses* et *l'Amour en visite*, au Théâtre des Quatre Cents Coups (Moraly, Jarry, un contemporain, un « classique » et la violence du rire).

Musique

Reprise de LA TRAVIATA
par Béjart

Il y a quatre ans, Béjart montait la Traviata *de Verdi à Bruxelles et à Paris ; mise en scène très discutée, « dévoyée » par l'onirisme de Béjart, où l'on ne retrouvait pas ses qualités abruptes et rigoureuses. La reprise de Bruxelles ces jours-ci sera-t-elle une « remise en œuvre » ? (Théâtre de la Monnaie, les 14, 16, 19, 21, 24 et 26 avril).*

« 1898 »... de Kagel

Il y a également quatre ans, Maurizio Kagel composait une œuvre à la gloire et à la demande de la Deutsche Grammophon, 1898, *date de la fondation de cette grande maison de disques. (Centre Pompidou, répétition générale le 18 et création le 20, sous la direction du compositeur, par l'Ensemble intercontemporain.*

Entre les deux, mardi 19, Kagel présentera son film Ludwig Van, au cours du cycle organisé par le Goethe-Institut, « Beethoven à travers le cinéma ». (17, avenue d'Iéna, du 18 au 22 avril, à 18 heures et 20 h. 30.)

MUSIQUE ET MUSICIENS RUSSES
à Poitiers

Le IIIe Festival de Poitiers reste fidèle à sa tradition : l'Orchestre de Paris, le Quatuor de Moscou, les Chœurs Alexandre-Newsky, l'Ensemble Caillart, l'Orchestre Thomas dans des programmes russes, avec aussi des conférences, des films (la Dame de pique, Music Lovers, Ivan le Terrible, Alexandre Newski, *etc.). Des journées bien remplies (du 19 au 25 avril).*

— ET AUSSI : *Otello*, avec J. Vickers et M. Price (Opéra de Paris, les 13, 16 et 20) ; *Messe glagolithique* de Janacek et *Psaume 13* de Zemlinsky (Saint-Eustache, le 15) ; *Carmen*, mise en scène Kaslik, dir. Ch. Mackerras (Genève, les 15, 18, 22, 25, 28) ; *Parsifal*, mise en scène Erlo, dir. Guschlbauer (Auditorium de Lyon, les 17 et 20) ; Orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec A. Dumay et A. Raes (Tourcoing, le 15 ; Denain, le 16 ; Dunkerque, le 19 ; Saint-Omer, le 20) ; Esterhazy Baryton Trio (Th. d'Orsay, le 17, à 10 h.) ; *Tristan et Isolde*, film de P. Jourdan, avec B. Nilsson, J. Vickers, dir. K. Böhm (Théâtre de la Ville, le 18) ; Orchestre de Paris, dir. W. Susskind, avec M. Béroff (Congrès, le 18) ; Brahms, Bartok, Ravel, Tchaïkovsky, par l'Orchestre National, dir. G. Chmura (Radio-France, le 18) ; Brahms et Beethoven, par Peter Schreier (Radio-France, le 19) ; concert Penderecki (Nice, le 19) ; les Madrigalistes de Madrid (Cercle Interallié, le 20 avril).

Expositions

MICHEL SEUPHOR
au Centre Georges-Pompidou

(Lire notre article page 13.)

TOSHODAI-JI...

(Voir notre article page 13.)

...et NAISSANCE DE ROME
au Petit Palais

Si, comme chacun sait, Rome ne s'est pas faite en un jour, le passage de la Rome des cabanes à la cité ornée de temples et de statues soulève de multiples problèmes. Le propos de cette exposition, réalisée avec le concours des plus grands spécialistes italiens et français (M. le Pr Pallottino en est le commissaire général), est de la situer à la lumière des fouilles récentes opérées dans le Latium.

LA COLLECTION HAMMER
au musée Jacquemart-André et au Louvre

De passage à Paris au cours d'un périple à travers le monde, la troisième collection constituée par le milliardaire américain Armand Hammer. Une collection récemment et rondement menée, qui comporte une soixantaine de peintures — de Rembrandt (la Junon plantureuse) *à Chagall, en passant par Fragonard et Van Gogh, et cinquante dessins, — feuilles de Léonard, Watteau, Ingres, Seurat, Degas... Les peintures, exposées à Jacquemart-André, entreront au Los Angeles County Museum, les dessins, dont une partie accompagne les peintures et l'autre est présentée au Louvre, iront à la National Gallery de Washington.*

DIEUX ET DÉMONS DE L'HIMALAYA...

Les dieux et démons de l'Himalaya en quatre cents peintures, bronzes et objets liturgiques. Une évocation de la culture bouddhique influencée par les tantra et les philosophes magiques. Ces œuvres d'art religieux, créées pour décorer les monastères et servir de support à la méditation des moines, reproduisent à travers les siècles les mêmes divinités farouches et complexes représentées selon une symphonie sexuelle inattendue.

...et L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS
au Grand Palais

Une démonstration un peu confuse, qui cependant complète notre connaissance de l'art européen à l'époque du romantisme, que les expositions consacrées l'année dernière à l'Allemagne et à la Russie avaient singulièrement enrichie.

LES SALLES RÉNOVÉES
du musée Guimet

Une étape importante du programme de rénovation du musée Guimet, commencé en 1968 : les trois cinquièmes des collections d'art asiatique du musée sont désormais présentées en permanence. Au rez-de-chaussée, l'art khmer et les styles d'Angkor-Vat et du Bayon, avec des sculptures monumentales exposées pour la première fois depuis 1936. Au premier étage, l'art chinois, poteries, bronzes, petites et grandes sculptures, laques, des différentes époques du néolithique au dixième siècle de notre ère, nouvelles salles d'art de l'Afghanistan et du Pakistan anciens. Au deuxième étage, poteries, grès et porcelaines de la collection Michel Calmann.

— ET AUSSI : *Dessins de Burne-Jones à Bonnard*, au Pavillon de Flore (une centaine de dessins qui viennent du Musée national d'art moderne, mais qui resteront au Louvre) ; *André Masson* (le dernier des grands témoins de l'époque surréaliste) et *André Derain* (avant-garde et académisme), au Grand Palais ; *Jean Hélion* (retour du marché, panier rempli d'abstractions très concrètes), et *Alicia Penalba* (vingt grandes sculptures pour affronter l'architecture et la nature), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Marcel Duchamp*, au Centre Georges-Pompidou (Beaubourg et l'anti-art).

— EN PROVINCE : rétrospective *Sophie Taeuber-Arp*, à l'Ancienne Douane de Strasbourg (des petits carrés de rêve). *Chagall*, chez Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (gravures pour Aragon et Malraux). *Requichot* (la peinture, le corps déchiré et la mort) et *Anna-Eva Bergman* (dessins de 1968 à 1972, toujours plus réducteurs). *Jan et Joël Martel*, à la Roche-sur-Yon (les frères jumeaux, sculpteurs de l'entre-deux-guerres).

Danse

IVAN LE TERRIBLE
à l'Opéra de Paris

Trois représentations exceptionnelles du ballet de Grigorovitch (musique de Prokofiev) dansé par la troupe du Bolchoï : le ballet classique mené jusqu'à l'extrême dramatisation. Une vision cinématographique du décorateur Simon Virsaladzé (14 et 15 avril).

LE BALLET DU RHIN
à Mulhouse

La rencontre fertile et attendue du chorégraphe Peter Van Dyk avec Marius Constant (24 Préludes), *Marcel Mihalovici* (Rondo) *et Henry Dutilleux* (Les Métaboles). *15 et 17 avril.)*

Variétés

GILLES VIGNEAULT
à Bobino

Vigneault, le Québécois, et sa voix torturée, née du vent et de la plaine, cassée par les grands espaces. Vigneault, chanteur, musicien, conteur (20 h. 45).

GLENMOR
au Palais des Arts

Au-delà d'une mode régionale déjà usée, Glenmor a poursuivi, presque en solitaire, son aventure de barde, de poète breton. Après avoir erré parmi la lande, les algues et les bruyères, il vient chanter superbement pour nous (jusqu'au 30 avril, 20 h. 45).

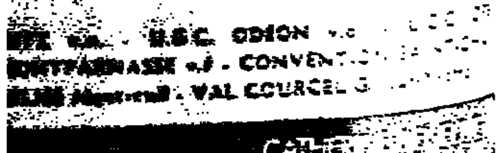
PIERRE ET MARC JOLIVET
aux Bouffes Parisiens

Deux tempéraments comiques avec des idées et une grande disponibilité d'esprit (21 h. 15).

FLEETWOOD MAC
au Pavillon de Paris

Une carrière exceptionnelle (dix ans déjà) avec du blues rock (18 avril, 20 heures).

هكذا من الأصل





DES SPECTACLES

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

MARCEL DUCHAMP, rétrospective — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

Cabinet d'art graphique

MICHEL SEUPHOR, rétrospective. Jusqu'au 6 juin.

Salle des contemporains

ON KAWARA. — Entrée libre jusqu'au 16 mai.

COLLECTIF GENERATION. Jusqu'au 1er juin.

Centre de création industrielle (*entrée libre*)

L'IMAGERIE POLITIQUE. — Jusqu'au 8 mai.

LE VETEMENT EPINGLE. — Des ateliers d'animation et des rencontres avec les créateurs compléteront l'exposition. Renseignements au C.C.I. Jusqu'au 8 mai.

PROGRAMME ARCHITECTURE NOUVELLE. — Jusqu'au 8 mai.

MUSEES

DIEUX ET DEMONS DE L'HIMALAYA. — Art du bouddhisme lamaïque. Grand Palais, entrée avenue Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F ; gratuite le 25 avril. Jusqu'au 27 juin.

L'ESPRIT ROMANTIQUE DANS L'ART POLONAIS. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juillet.

ANDRE MASSON. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

NAISSANCE DE ROME. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 22 mai.

TOSHODAI-JI. — Trésors d'un temple japonais. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 mai.

DE BURNE-JONES A BONNARD. *Dessins provenant du Musée national d'art moderne.* — Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 mai.

D'INGRES A BONNARD. Dessins du dix-neuvième siècle de la Fondation Armand-Hammer. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mai.

DE REMBRANDT A VAN GOGH. Peintures et dessins de la Fondation Armand-Hammer. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94), sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 25 juillet.

AFGHANISTAN, CAMBODGE, CHINE, PAKISTAN, VIETNAM. — 6, place d'Iéna (723-61-65). Salles rénovées du musée Guimet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée : 5 F. Le dimanche : 2,50 F.

JEAN HELION. Les marchés (1972-1977). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 mai.

PENALBA. Sculptures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

JEAN LAUNOIS. Peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mai.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 1, quai de New-York (voir ci-dessus). A 18 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

TAPISSERIES. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

QUATRE ARTISTES CHINOISES CONTEMPORAINES : Pan Yu-lin, Lam Oi, Ou Seu-tan, Shing Wai. — Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 avril.

SALON DES SURINDEPENDANTS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (628-31-59). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

NAISSANCE DES « CAHIERS DU MOIS ». — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 17 avril.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIXe SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

CENTRES CULTURELS

MAX KLINGER (1857-1920). œuvre gravé. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

LA BANDE DESSINEE CANADIENNE DEPUIS 1900. - HELEN FRANCES GREGOR, contrepoints tapisseries. — THE GRAND WESTERN CANADIAN SCREEN SHOP, sérigraphies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 avril.

LAQUES ANCIENNES DE PERSE SUR PAPIER MACHE. — Maison de l'Iran, 65, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 28 avril.

AUTOUR DE LA TABLE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Jusqu'au 30 avril.

ETUDES ET COMPOSITIONS. Dessins, aquarelles, gouaches, lithographies. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Jusqu'au 12 mai.

LE PHONOGRAPHE A CENT ANS. Maison de la Radio, 116, avenue du Président-Kennedy (524-24-24). Jusqu'au 30 avril.

GALERIES

PEINTURES DU XVIIe SIECLE ; Ecoles hollandaise, flamande, italienne et française. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 15 mai.

BRONZES DE L'HIMALAYA. — Galerie Roland Do Huu, 38, rue de Lille (261-18-90). Jusqu'au 30 avril.

LA SCULPTURE EST UNE FETE : Bankowsky, Chavignier, Marques, Patkaï, Rougemont, etc. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 6 mai.

EXIT : Traverses du réel : Adami, Alliaud, Babou, Cremonini, Télémaque, etc. — Galerie, 22, rue de Seine. Jusqu'au 30 avril.

PARADIGME D'ALBERT AYME. — Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 23 avril.

JEAN PICART LE DOUX et CALV. — Galerie Passoli, 33, rue de Miromesnil (265-46-96). Avril.

ALGNER, MICHELETTI, REMLINGER, WAYDERLICH : peintures, boîtes, collages, dessins. — Galerie Bastida Navazo, 19, rue Guénégaud (633-60-81). Jusqu'au 16 avril.

ARAKAWA. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 3 mai.

ATILA, œuvres récentes. — Galerie Rive gauche, 44, rue de Fleurus (548-04-91). Jusqu'au 13 mai.

CHRISTIAN BONNEFOI, peintures. — Galerie Piltzer Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). — Jusqu'au 30 avril.

CONRADO DOMINGUEZ. Peintures et dessins. — Galerie de l'Ile Saint-Louis (325-79-29). Jusqu'au 30 avril.

CUASANTE. Dessins réalistes. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 28 avril.

FRED DEUX. Gravures et dessins. — *Galerie La Hune*, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'au 2 mai.

KAREL DIERICKX. Peintures. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 mai.

HANS PETER FELDMANN. *Affiches* — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 30 avril.

JOAQUIM FERRER. L'arbre voyageur. *Peintures récentes.* — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé. Jusque fin avril.

FOLON. — Galerie J.-C. Lignel, 46, rue de Verneuil (261-17-82).

FONTANA. Peintures, bronzes, céramiques, dessins, gravures, bijoux. — Art Curial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 7 mai.

GUSTAVO FOPPIANI. Peintures. — Plateau Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Jusqu'au 30 avril.

ROBERT GROSVENOR. Sculptures. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 30 avril.

MAREK HALTER. — Galerie Vallois, 20, rue Saint-Denis et galerie Christiane Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 30 avril.

MAX JACOB. Cinquante dessins cubistes et documents inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 30 avril.

KANNO Keiun, calligraphe. — KANNO Hachiro, peintre : Se fond dans la nature. — Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 30 avril.

GUSTAV KLIMT. Dessins. — Galerie Octave Negru, 23, rue de Seine (325-76-15). Jusqu'au 6 mai.

JURG KREIENBUHL : Le Paradis. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). De 14 h. à 19 h. 30. Avril-mai.

LABISSE. Les quatre cents coups du diable. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 22 avril.

JACQUES MARTINEZ. Formes découpées. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 28 avril.

JEAN MESSAGIER. Peintures et acryliques : 1959-1973. — Galerie Beno d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-16). Jusqu'au 26 avril.

YVON TAILLANDIER, peintures sur bois, toiles, papier. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66).

ROBERT TATIN, œuvres récentes. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 13 mai.

GEORGES TOUZENIS, dessins, *peintures.* — *Galerie Eric et Xiane Germain*, le samedi après-midi (577-15-34). Jusqu'au 23 avril.

CORNELIS ZITMAN. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 25 mai.

EN PROVINCE

ARLES. Di Martino, sculptures et dessins. — Maison Pablo Neruda (96-38-76). Jusqu'au 30 avril.

CAEN. Le Mithila. Regards sur l'Inde. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 19 mai.

CERET. Autour de l'Arche. — Musée d'art moderne (35-50-36). Jusqu'au 22 mai.

CHARTRES. Cuevas. — Musée. Avril.

CLERMONT-FERRAND. Carle Van Loo, premier peintre du roi Louis XV. — Musée Bargoin. Jusqu'au 30 mai. — Architecture solaire aux Etats-Unis. — Ecole des beaux-arts (91-43-86). Jusqu'au 25 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Jan et Joël Martel. — Musée. Jusqu'au 5 mai.

LE HAVRE. Art populaire du Tadjikistan. — Prieuré de Graville. Jusqu'au 30 avril.

MACON. Dessins étranges, objets et sculptures insolites. Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 27 avril. — Hommage à Louis Thomas. Centre d'action culturelle. Jusqu'au 29 mai. — Christian Parisot. Galerie des Ursulines, 6, rue Lamartine (38-32-38). Jusqu'au 31 mai.

MARSEILLE. Charles-Louis La Salle. Peintures et dessins. — Galeries de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observatoire. Jusque fin avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Bernard Réquichot, rétrospective - Anna-Eva Bergman, dessins de 1968 à 1972. — Musée de l'Abbaye Sainte-*Croix* (32-01-16). Jusqu'au 15 mai.

SAINT-ETIENNE. Diem Phung Thi. Maison de la culture et des loisirs Jardin des plantes (25-35-18). Jusqu'au 1er mai. — Dedicova. Peintures et dessins. Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 8 mai.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Marc Chagall. Gravures originales pour Aragon et Malraux. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 31 mai.

STRASBOURG. Sophie Taeuber-Arp. Rétrospective. — Musée de l'Ancienne-Douane. Jusqu'au 12 juin.

LA PHOTOGRAPHIE

NAISSANCE D'UN ART. De la photographie au cinéma. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Jusqu'au 31 août.

PHILIPPE SALAUN. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel. Jusqu'au 28 avril.

EDWARD CURTIS. Indiens d'Amérique du Nord. — La Remise du parc, 2, impasse des Bourdonnais.

PETER WELLER, WERNER MANTZ, BEAND ET HILLA BECHER. — Galerie Gillespie-De Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 28 avril.

MICHEL KEMPF. Paysages typographiques et Cie. — Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Jusqu'au 7 mai.

ROLAND LABOYE. Prix Niepce 77. — Société française de photographie, 9, rue Montalembert. Jusqu'au 30 avril.

GILLES EHRMANN. — Les Gémeaux, centre d'action culturelle, 49, avenue Clemenceau, Sceaux (660-05-64). Jusqu'à fin mai.

ALAIN-GILLES BASTIDE. L'acteur, le miroir, la mort. — Librairie La Licorne, rue Froide, Caen. Jusqu'au 31 avril.

MICHEL SAINT-JEAN. L'Amérique québécoise. — Ciné-club de Belfort. Jusqu'au 30 avril.

RICHARD FRANKLIN, JEAN-PHILIPPE JOURDIN. — Galerie Nicéphore, 8, rue de la Gare, Bollwiller. Jusqu'au 30 avril.

ANDRE KERTESZ. Distorsions - M. FRANCK, F. HERS, D. JOUANNEAU, G. LE QUERREC, C. RAIMONDI, YVON. Les Français en vacances. — Espace lyonnais d'art contemporain, centre d'échanges Lyon-Perrache, Lyon (28-62-08). Jusqu'au 15 mai.

EN EGYPTE, AU TEMPS DE FLAUBERT. Les premiers photographes : 1839-1860. — Musée Borely, avenue Clot-Bey, Marseille.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (326-68-70) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Gilles Vigneault.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D.), 21 h. : Les frères Jolivet.

HIPPODROME DE PARIS (205-22-34), j., v., s., à 21 h. ; mat. mer. sam et dim., à 15 h. : Du Guesclin.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., à 14 h. 30 : Dave (dernière le 17, à 21 h.). A partir du 18, à 21 h. : Adamo (gala de générale le 19).

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. à 15 h., mat. sam. et dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

PALACE (770-44-37) (L.), 20 h. 30 : Dzi Croquettes (dernière le 16, sous réserves).

THEATRE DES ARTS (272-62-98) (le 16, D., L.), 20 h. 45 : Glenmor.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), les 18 et 19, à 21 h. : Petula Clark.

Les chansonniers

DIX-HEURES (606-07-48). 22 h. : Monnaie de singe.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : R.P.R. ou le Nouveau-né a une vieille barbe.

Les opérettes

THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.

THEATRE HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam. et dim., à 14 h. 30 : la Belle de Cadix (relâche exceptionnel le 13).

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) : le ballet du théâtre Bolchoï (les 14 et 15, voir l'Opéra) (dernière le 24) ; le 17, à 14 h. 30, le 19, à 20 h. 30 : le Lac des cygnes ; les 16 et 17, à 20 h. 30 : Giselle.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) : les ballets de Changhai, le 13, à 20 h. 30 : la Fille aux cheveux blancs ; les 15 et 16, à 20 h. 30 : Actes choisis de « la Fille aux cheveux blancs », musiques et danses folkloriques (dern. le 16).

THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90), à partir du 18, à 21 h. : *Ballets flamenco gitans.*

THEATRE PALACE (770-44-37), le 18, à 20 h. 30 . Compagnie de danse Dominique Bagouet.

THEATRE DE L'EGLISE AMERICAINE, le ven., à 20 h. 45 : le Partage du sang.

Le jazz

AMERICAN CENTER (633-59-16), le 14, à 21 h. : Grosse Catastrophe ; le 15, à 21 h. : Andromède ; le 16, à 21 h. : Mega Hertz, Twinkees ; le 19, à 21 h. : Roger Guérin, Michel de Villers.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), le 13, à 20 h. 30 : Jacques Higelin ; jusqu'au 16, à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Chet Baker ; les 18 et 19, à 22 h. 30 : Keith Tippett, Hugh Popper, Elton Dean.

GOLF DROUOT, le 16, à 23 h. : Océan.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 15, à 20 h. 30 : Sam Rivers Trio (avec Dave Holland, Barry Atschul).

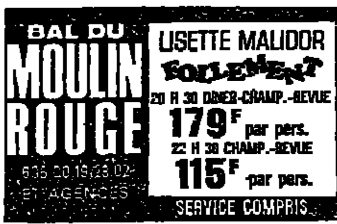
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), les 13, 14 et 15, à 20 h. : Lou Reed ; le 18, à 20 h. : Fleetwood Mac.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), le 19, à 20 h. 30 : Dominique Montain, Jo Schnelzer.

ESPACE P. CARDIN, le 17, à 20 h. 30 : Quartette Yusef Lateef avec Danny Mixon, Bob Cunningham, Al Bert Heath.

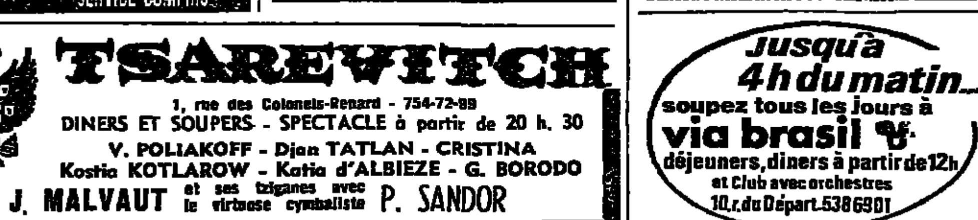
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

CABARETS



LIDO — DÉSORMAIS AU CABARET-RESTAURANT NORMANDIE AVEC SA NOUVELLE REVUE — 116 BIS CHAMPS ELYSEES — RESERV. 359.11.61 et 225.56.61

ALCAZAR — Ouvert le dimanche — Revue entièrement nouvelle — DINERS 21 h — SPECTACLE 22 h 30 — RESERVATION à partir de 10 h — 329 02 20 — 62, Rue Mazarine — PARKING ASSURE



Jusqu'à 4 h du matin... soupez tous les jours à via brasil — déjeuners, diners à partir de 12 h et Club avec orchestres — 10, r. du Départ. 538 69 01

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale ■ Orchestre. - P.M.R. : Prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 — 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 . à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
RESTAURANT PIERRE F/Dim. ● — Place Gaillon, 2e OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner. Sug. 50 F. Sa carte. Poissons, gril. et spécial. du Sud-Ouest. PARKING.
CHEZ HANSI 548-96-42 — 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 — 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI — 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
ASSIETTE AU BŒUF — 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-35 — 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e.	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 — 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. BAUMANN, créateur des célèbres choucroutes au poisson, au confit de canard, vous les présente sur sa carte parmi d'autres ainsi qu'un choix de spécialités de la mer dont maints chroniqueurs ont parlé.
LA MAISON QUEBECOISE 720-30-14 — 20, r. Quentin-Bauchart, 8e. F/dim.	STEAK HOUSE et BRASSERIE. Spéc. Québécoise. Ses grillades au feu de bois. Smoken meal et la bière LABATT 50. MENU 35 F boiss. s.c.
LA LIGNE F/sam. et dim. — 30, rue Jean-Mermoz, 8e. 225-52-65	Jusq. 23 h., Jean Speyer aux fourneaux prés. ses spéc. INEDITES : Fricassée de homards 45. Turbot aux écrevisses 35. GIBIERS.
L'AUBERGE DES TEMPLES — 874-84-41, 74, rue de Dunkerque, 9e — Métro Anvers Tous les jours	Restaurant asiatique unique à Paris. Spécialités chinoises, cambodgiennes, vietnamiennes par anciens chefs de Hongkong et Phnom-Penh. Menu 20 à 35 F. Ambiance. Cadre élégant.
CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 — Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusq. 2 h. Magnifique terrasse sur les Grands Boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 26,80 et 34 F. Boisson et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 — 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff., Diners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
LES TRAMWAYS de l'EST 208-51-15 — 76, bd Strasbourg, 10e (f. gare) t.l.j.	Jusqu'à 1 h. 30. Banc d'huîtres. Son plateau de fruits de mer 40. Rez-de-ch. : sa Brasserie ; Rest. 1er étage, plats du jour de 16 à 22 F.
Monsieur BŒUF F/sam., dim. midi — 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété. Terrasse ouverte.
DOUCET EST 208-40-62 — 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.j.	A 50 m. Gare Est J 24 h. Rez-de-chaussée : Brasserie. Menu 22 F et carte. Choucroute fermière avec jarret 42 (2 pers.) et plats du jour. 1er étage ; restaurant panoramique. Spécialités du chef et POISSONS.
AUBERGE DES DOLOMITES — 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Diners. Parking gratuit. F/dim. Spéc. Poissons. Aïoli Bourrides. Bouillabaisse sur comamnde. Vins de propriété.
AUX CAPITOULS F/dim. sam. midi — 10, r. Villebois-Mareuil-17e. 380-26-44	Ouv. samedi soir. Spécial. toulousaines : Foie gras 30, Cassoulet au confit 35, Gésiers d'oie aux morilles 24, Filet mignon toulousain 26.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04 — 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, diners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch., caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.
BAUMANN ETO. 16-16 - 754-01-13 — 64, av. Ternes, 17e. F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTRO 033-18-95 — 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Andouillette au sancerre 22. Moules farcies à l'oseille 19. Civet de canard 24. Bourguognon 18. Onglé échalote 24.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. — Face église St-Germain-des-Prés, 6e	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 24 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LA CHOUETTE ● — 59, rue de Seine, 6e. 633-21-59	Du nouveau... à SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans un cadre original détgustez des spécialités normandes. Ses cidres et calvados.
BISTRO DE LA GARE — 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.j.	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c. sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 heure du matin.
LA COMMANDERIE 222-35-98 — 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F/dim.	Diners-soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons. OUV. pour le dépeuner.
MAHARAJAH 033-26-07 — 72, bd Saint-Germain, 6e. F/lundi	J. 11 h. Spéc. indo-pakistan : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab. MENU : 25 F S.C.
LA PETITE CHAISE 222-13-35 — 36, rue de Grenelle, 7e. Ouv. t.l.jrs	Déjeuner-Diner jusqu'à 23 h Grand choix de spécial. au menu : Pissaladière Feuillantine, Escargots... Pavé de bœuf aux herbes. Crêpes aux crustacés grat. P.M. 35 F.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● — 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 50 à 90 F
LE TENNESSEE 533-74-63 — 69-71, bd Victor, Paris-15e. T.l.j.	Grill à l'américaine. Buffet de hors-d'œuvre et vins à volonté. Spécialités T'Bone et côte à l'os. Pianos Bar, de 21 h. 30 à 1 h. 30.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 — 17, rue de Choiseul, 2e T.l.j.	Jusq. 1 h. *Décor* de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
ALCAZAR — 62, rue Mazarine, 6e.	Diners 21 h. : Spectacle 23 h. Nouvelle revue « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20. 326-53-35. Ouvert dimanche
L'OREE DU BOIS 722-94-92 — Porte Maillot T.l.j.	Marcel BEKIER présente : « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... ». Menu 135 F, vins compris, service en sus.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 — 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lun.	Dans le cadre typique d'une Hacienda : Diners dansants aux chand Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44 — 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes, 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

BOFINGER 5, rue de la Bastille ARC. 87-82 — OUVERT DIM. - Parking facile — Déj., din., soup - Banc d'huîtres

LA CLOSERIE DES LILAS — 171, bd du Montparnasse, 326-70-50, 033-21-68 — Au piano Yvan Meyer.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14, 4, pl. Péreire (17e). — LE SPECIALISTE DE L'HUITRE — Poissons - Spécialités - Grillades

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL — 38, rue Montorgueil (1er) — Ouvert tous les soirs - 236-83-51

CLUB HOUSE 29-31, place Madeleine, 8e. 265-27-87 — Rez-de-ch. PUB. Grill. Jr et Nt. 1er ét. restaur. vue panoramique

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e). ODE. 79-34 — Huîtres, Poissons, Vins de Pays

CHARLOT 1er 522-47-08 Parking — MERVEILLES DES MERS — Coquillages Poiss. (pr. Gaumont) 128 bis, bd Clichy Jusq. 2 h. mat.

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e 633-62-09 — Choucroute. Spécialités

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés — SOUPER BRESILIEN — Feijoada - Churrascos - Camaroes

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf Dim.) — 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis 208-56-56 — Huîtres - Fruits de mer - Gibiers — Parking Fermé lundi et mardi

TERMINUS NORD 824-48-72 T. l. jrs — Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e.

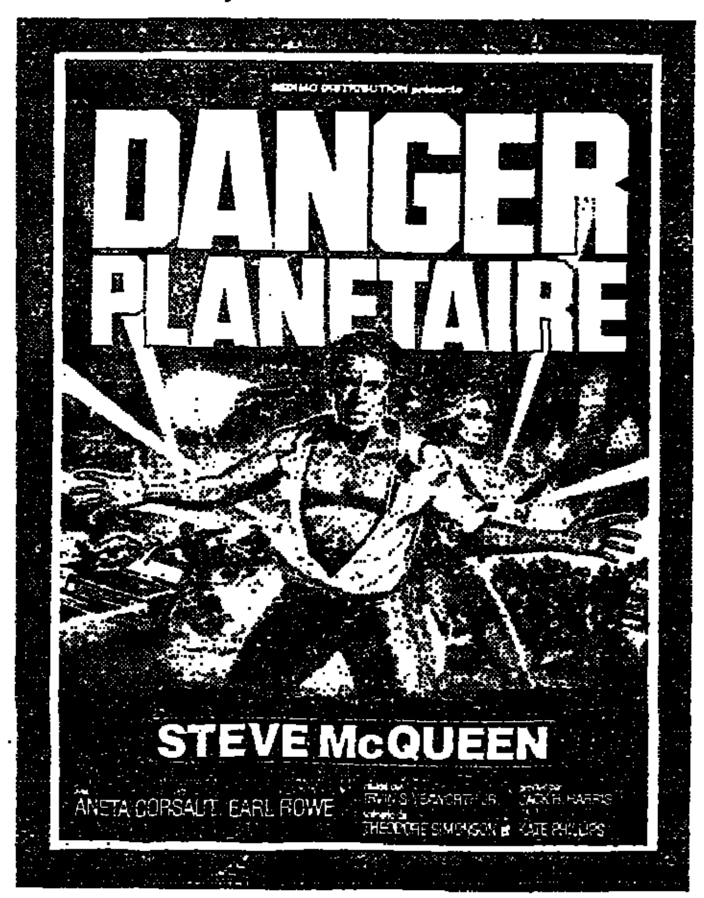
LE PICHET 68, rue P.-Charron 359-50-34 — Spécialités campagnardes — GRILLADES - FRUITS DE MER — PATISSERIES PAYSANNES

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29 — SON BANC D'HUITRES — Foies gras frais - Poissons

LE POLICHINELLE 233-28-92 — « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle ». J. 2 h. mat., 33, r. Tiquetone-2e. F/dim., sam. midi.

BRASSERIE TABAC PIGALLE — Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Banc d'huîtres. Bières Löwenbräu









Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre patrenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 13, 16 et 20 à 19 h. 30 : Otello ; les 14 et 15, à 19 h. 30 : Ballet du Théâtre Bolchoï (Ivan le Terrible) ; le 19, à 19 h. 30 : C. Carlson (The Other).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), les 18 et 20, à 20 h. 30 : Atelier Kagel, dir. M. Kagel (répétitions et création de « 1898 »).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 13, 14, 15, 16, 19, à 20 h. 30, le 17 à 14 h. 30 et 20 h. 30 : le Mariage de Figaro ; le 18, à 20 h. 30 ; le Cid.

CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), Grand Théâtre, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, à partir du 14, à 20 h. 15, mat., dim., à 16 h. : Quatre à quatre.

ODEON (325-75-32) (D. soir, L.), à partir du 16, à 20 h. 30, mat., dim. à 17 h. : les Bacchantes.

PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?

TEP (636-79-09), les 19 et 20, à 20 h. 30 : Sainte-Jeanne des Abattoirs.

PETIT TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, dim. mat. à 15 h. : Risibles amours. — Le 14, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L. et M.), 20 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) Grande salle (D. soir, L.), à partir du 14 à 21 h., mat. dim. à 16 h : Maison de Poupée. — Salle Papin (D., L.), 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.), les 15, 16, 19 et 20 à 20 h. 30 : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs ; le 18, à 19 h. : Tristan et Isolde (film) ; à partir du 19, à 18 h. 30 : Atahualpa Yupanqui.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h., mat. sam. à 16 h. : d'Oscar à Sébastien.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Parents terribles.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Faiseur.

ATHENEE (073-82-23) (D.), 21 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la tempête (328-38-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : Ivanov.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (277-77-30) (D., L.), 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), jusqu'au 16, à 20 h. 30 : Fando et Lis ; à partir du 19, à 21 h. : Grivoisons ou comment l'esprit vient aux filles.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoiseaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

CONCIERGERIE (627-07-21), jusqu'au 16, à 20 h. 30 : la Religieuse.

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE, les 18 et 19, à 20 h. 30 : Homme pour homme.

DEUX-PORTES (797-25-45) (J., V., S.), à 20 h. 30, dim. à 17 h. : Dernier bal (dernière le 17).

EDOUARD-VII (073-67-90), à partir du 15, à 21 h. : Francis Lemaire.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.

ESSAION (278-46-42) (D. L.), 21 h. : Transe Kamikaze Express.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 21 h. ; mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Ismène (soirée réservée le 15) ; (D., L.), 22 h. 30 : le Grand Rêveur (rel. except. les 13 et 14).

LA LISIERE (307-55-61) (D. soir, mard.), 20 h 45, mat. dim. à 15 h. : la Double inconstance.

MADELEINE (265-07-09) (Mar., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales.

MICHEL (265-35-02) (L., except. le 13), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Au plaisir, madame.

LA MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco madame.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : l'Homme aux camélias (à partir du 15).

MOUFFETARD (336-02-87), 20 h. 30 : Tumeur cervykal (dernière le 16) ; 22 h. 15 : le Mont Chauve.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : le Cours Peyol.

ORSAY (548-38-53), I : les 13, 14, 15 et 16, à 20 h. 30 : le Nouveau Monde (dernière le 16) ; le 17, à 15 h. et le 19, à 20 h. 30 : Harold et Maude. — II : les 13, 14, 15 et 16, à 20 h. 30 la Plage ; le 17, à 15 h. et 18 h. 30, le 19, à 20 h. 30 : Madame de Sade.

PARC FLORAL DE PARIS (374-80-84), 20 h. 30 : les Chiens de Dieu.

PALAIS ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir), 21 h., mat dim. à 15 h. : Tobie et Sara.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Lady Strass.

PORTE SAINT-MARTIN (603-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Loin d'Hagondange.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

RECAMIER (548-63-81) (D.), 20 h. 30 ; sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : les Fraises musclées.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Loretta Strong.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Resserre, à partir du 19 à 21 h. : Bérénice.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51), 21 h., mat. dim. à 16 h. : les Bonnes (dernière le 17 en mat.).

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 45 : l'Amour en visite.

THEATRE EN ROND (387-88-14), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 (dernière le 17) : le Dibouk ; à partir du 19, à 21 h. : Ouragan sur le « Caine ».

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Oiseau de bonheur.

TROGLODYTE (222-93-54) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Féfé de Broadway.

28, RUE DUNOIS (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Rutabaga's Blues Topinambour Polka.

Les théâtres de banlieue

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-33-33), les 18 et 19, à 21 h. : l'Avare.

CORBEIL-ESSONNES, C.C. - Pablo-Neruda (426-55-90), le 15, à 20 h. 30 : Dharma Quintet.

CREIL, église Saint-Médard, le 15, à 21 h. : Atelier Jazz de Creil ; Sweet, Folies-Quintett C. Rames ; Bob Guérin. — Centre culturel (425-20-19), le 16, à 21 h. : Art Blakey et Les Jazz Messengers.

CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), les 15 et 16, à 20 h. 30 : Tai Phong ; le 17, à 16 h. : Roméo et Juliette.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 16, à 21 h. : Magma.

L'ISLE-ADAM, M.L.A. (469-21-38), le 19, à 21 h. : Gabriel Tacchino (Schubert, Chopin, Prokofiev, Mozart).

IVRY, salle des conférences (672-36-13) (J., D. soir), 20 h. 30 ; mat. dim., à 16 h. : Iphigénie Hôtel.

MONTREUIL, conservatoire municipal (287-08-68) : El Teatro del Art Flamenco.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers 204-18-81), le 19, à 20 h. 30 : les Farceurs.

RUEIL-MALMAISON, Espace (759-70-60), le 16, à 21 h. : Félix Leclerc.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Gymnase (963-15-48), poste 293), le 15, à 21 h. : Véronique Samson.

SAINT-MAUR, salle des fêtes, 21 h. : Yochk'O Seffer.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27), le 19, à 21 h. : Kolinda, Guy Bedos.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 19, à 21 h. : Un loup à cinq pattes ?. — Le 18, à 20 h. 30 : Ensemble Ars Nova, avec U. Reinemann, L. Pezzino, A. Bartelloni, M. Gottlieb (sur Nietzsche, musique d'Adrienne Clostre).

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, les 18 et 19, à 20 h. 30 : le Nid.

Les cafés-théâtres

AIRE LIBRE (322-70-78), ven. à 18 h. 30 : Chansons de femmes.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h. 15 : Deux nanas dans le folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse ; 0 h. 15 : Rocker Stream.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange Pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : What a fair foot.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I, 20 h. 30 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Jean-Marc Thibault ; II, 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des fées ; (D.), 22 h. : Une pityoable marcarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pierre Louki ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Gros câlin ; 22 h. : les Jeannes.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 22 h. : la Voix humaine ; 23 h. 30 : C'est très important.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : Raymond Boni et Claude Bernard ; 21 h. 30 : Vive la culture ; 23 h. : Salut les moutons ; II, 20 h. 30 : Hiboux ; 21 h. 30 : Bobby Few.

Concerts

JEUDI 14 AVRIL

EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 45 : Y. Rault (Soler, Mozart, Schumann), avec R. Oleg (Mozart, Beethoven, Brahms).

VENDREDI 15 AVRIL

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. : Znedeck Macal (Zemlinsky, Eriki, Janacek).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Musique instrumentale et vocale de l'Italie au XVIIe siècle.

GALERIE HEROUET, 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure (Bach).

SAMEDI 16 AVRIL

CONCIERGERIE DU PALAIS, 17 h. 45 : B. Verlet, clavecin (Intégrale des Partitas de Bach).

GALERIE HEROUET, 20 h. 15 : voir le 15.

DIMANCHE 17 AVRIL

BATEAUX MOUCHES (225-96-10), 10 h. 30 : C. Bernard, violon et B. Cazeneuve, hautbois (Locatelli, Telemann, Blavet).

CONCIERGERIE DU PALAIS, 17 h. 45 : voir le 11.

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : M.-H. Pinte et M.-Th. Feton, (Bach, Mozart, Haendel, Brahms).

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : Esterhazy Baryton Trio (Haydn).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : L. Aubeux (Fauchard).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. 45 : voir le 14.

LUNDI 18 AVRIL

SALLE PLEYEL (227-06-30), 20 h. 30 : Orchestre de chambre J.-P. Paillard, avec L. Laskine et J.-P. Rampal (Mozart, Debussy).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : J. Boyer (Buxtehude, Bach, J. Alain, Mozart).

RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Orchestre national, dir. G. Chmura, avec E. Krivine, R. Sommer (Brahms, Bartok, Ravel, Tchaïkovsky).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Rojdestvenski, avec V. Postnikova (Glazounov, Rachmaninov).

MARDI 19 AVRIL

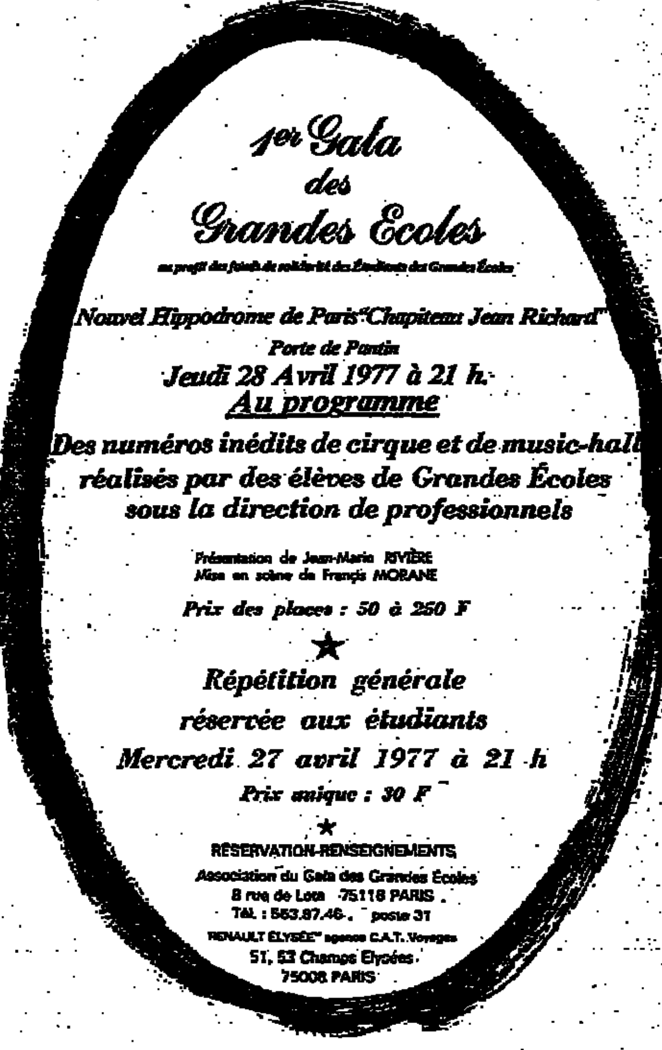
RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : P. Schreier, ténor (Beethoven, Schumann).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : J. Mouillere et L. Allix (Schoenberg, Crumb, Charpentier, Beethoven).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi, Pergolese, Corelli, Torelli).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 45 : M. Roche, clavecin, et l'Ensemble J.-P. Rameau (Bach, Haendel, Monteverdi, Scarlatti).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : A. Ozolins, piano (Beethoven, Schumann, J. Papineau-Couture, Clermont-Pépin, Stravinsky).



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 AVRIL. — 15 h., Hans Christian Andersen et la danseuse, de Ch. Vidor ; 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30, Hommage à Kostas Aristopoulos, en présence de l'auteur : 18 h. 30, Les Dragons, Portrait de Katina Paxinou ; 20 h. 30, Topos Kraniou ; 22 h. 30, Letter to Nazim Hikmet.

JEUDI 14. — 15 h., Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30, Cinéma des pays arabes : 18 h. 30, Ils n'existent pas, de M. Abou Ali (en présence de l'auteur) ; Kfar Chouba, de S. Nemar ; 20 h. 30, Le Paysan éloquent, Horizons, les Armées du soleil, de C. Abessalam (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, La Momie, de C. Abdessalam (en présence de l'auteur).

VENDREDI 15. — 15 h., Cendres et diamants, de A. Wajda ; 18 h. 30, Le cinéma péruvien : Tout art ou voix géniale vient du peuple ou va vers lui ; le Temps ; la Voie publique ; Jacinto Cuadros ; Théâtre de rues, de J. Reyes (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : le Léopard, de N. Maleh (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, Cinéma des pays arabes : Omar Gatlatou, de A. Merzak.

SAMEDI 16. — 15 h. et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : 15 h., l'Aube des damnés, d'A. Rachedi ; 18 h. 30, Le cinéma péruvien : Avenue des Amériques, de J. Reyes (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, les Ambassadeurs, de N. Ktari (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, le Chagrin et la Pitié, de M. Ophüls.

Petite salle. — 17 h. et 19 h., Cinéma des pays arabes ; 17 h., le Vendeur de bagues, d'Y. Chahine ; 19 h., le Costaud, de S. Abouseif.

DIMANCHE 17. — 15 h. et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes : 15 h., Taya ya didou, de M. Zinet (en présence de l'auteur) ; 18 h. 30, Le cinéma péruvien : Philippe des pauvres ; Jacinta Crochi mamani, de J. Reyes ; employées de maison, de M.-J. Riou ; Il nous faut rompre mille chaînes, de C. Varesse, Théâtre de rue, film collectif (en présence de J. Reyes) ; 20 h. 30, Et demain ? de B. Babai (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, le Général Della Rovere, de R. Rossellini.

Petite salle. — 17 h., 19 h., Cinéma des pays arabes ; 17 h., la Montagne, de K. Chawki ; 19 h., la Porte ouverte, d'H. Bacarat.

LUNDI 18. — Relâche.

MARDI 19. — 15 h., Quatre-vingts ans de cinéma français : 14 Juillet, de R. Clair ; 18 h. 30 et 20 h. 30, Cinéma des pays arabes ; 18 h. 30, Seuils interdits, de R. Behi, l'Histoire du pays du Bon Dieu, de N. Khmir (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, le Vent du sud, de M. Slim Riad (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, le Silence des organes, de J.-N. Cristiani.

Centre Georges-Pompidou (277-12-33), mer. à 18 h. et 20 h., jeudi et ven. à 18 h. et 21 h., sam. et dim. à 12 h. et 21 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46), Calypso, 17e (754-10-68) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29), Montréal-Club, 18e (607-16-21).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Balzac, 8e (359-52-70).

BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12).

CHEWING-GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

CINE-FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE COUPLE TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o./v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Calypso, 17e (754-10-68).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

DE SOL A SOL (Port., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V., à 18 h. ; S. à 24 h.

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

GODZILLA CONTRE MECANIK MONSTER (Jap., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

LE DERNIER NABAB, film américain d'Elia Kazan ; v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DANGER PLANETAIRE, film américain d'Irwin Yeaworth Jr ; v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU, film japonais d'E. Elga (**) ; v. créole : Bilboquet, 6e (222-87-33), Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.

LILLY, film néerlandais de Franz Weisz ; v.f. : Lord Byron, 8e (225-03-31), Caméo, 9e (770-20-89)

LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Omnia, 2e (233-39-36).

IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LAST FREE RIDE (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78)

LIP 73-74 (Fr.), la Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.

L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ;

1900 (It.), 2e partie (**), v.o.-v.f. : les Templiers, 4e (272-94-56)

MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

NETWORK (A.), v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (387-90-81).

NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It.), *v.o.* : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Grand-Pavois, 14e (531-44-58).

PAROLE D'HOMME (A.), v.o : Mercury, 8e (225-75-90) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

PICNIC AT HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).

PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PROVIDENCE (Fr.) (vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nations, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SEBASTIANE (Ang., v.o.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).

SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Grand Pavois, 15e (531-44-58).

LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

UN TUEUR DANS LA FOULE (A.) (**) v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

VIOLETTES IMPERIALES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).

WORDS AND MUSIC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

COUSIN-COUSINE (Fr., S.T. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Le Paris, 8e (359-53-99), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar).

MAMA-ROMA (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.

MURIEL (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (La Victoire en chantant) (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

SWISS MISS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.

TARZOON LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), horaire spécial.

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), horaire spécial.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15.

AU NOM DU PROGRES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, mer., jeu., vend., sam. à 24 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er à 12 h. (sauf D.).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., *v.o.*) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

GENERAL IDI AMIN DADA (A., v.o.) : Studio Cujas 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam. et dim.).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 20 (sauf dim.)

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).

JOHN AND MARY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mard., à 21 h.

LOLA (Fr.) : Palais des Arts, 3e à 12 h.

MAHLER (Ang., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

MASH (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e à 17 h. 45.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 15 et 16 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h. 12 h. et 24 h.

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LA RUEE VERS L'OR (A.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (Ang., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, le 18, à 21 h.

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, 17 h. et 24 h.

Les festivals

F. FELLINI (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : les Nuits de Cabiria ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini-Roma ; 19 h. Huit et demi ; 21 h. 30 : Amarcord ; 23 h. 30 : Satyricon.

LA SERIE NOIRE AU CINEMA (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Bas les masques ; jeu. : le Coup de l'escalier ; ven. : le Faucon maltais ; sam. : le Privé ; dim. : Un après-midi de chien ; lun. : Du plomb pour l'inspecteur ; mar. : la Chute d'un caïd.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), mer., jeu. : Mr et Mrs Smith ; ven., sam : Soupçon ; dim., mar. : Complot de famille.

DINO RISI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : le Fanfaron ; jeu. : *Une vie difficile* ; ven : les Complexes ; sam. : Fais-moi très mal, mais couvre-moi de baisers ; dim. : Une poule, un train et quelques monstres ; lun., mar. : les Monstres.

ELIA KAZAN (v.o.), Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42), mer. : l'Arrangement ; jeu. : les Visiteurs ; ven : Un tramway nommé désir ; sam. : le Fleuve sauvage ; dim. : la Fièvre et le Sang, Baby Doll ; lun., mar. : A l'est d'Eden.

CINEMA ET HISTOIRE CONTEMPORAINE (v.o.), Olympic (14e) : mer., jeu. : les Damnés ; ven. : les Sentiers de la gloire ; sam. : Chronique des années de braise ; dim. : les Immigrants, le Nouveau Monde ; lun. : la Charge de la brigade légère ; mar. : Esclaves.

STUDIO 28 (18e) (606-36-07), mer. : le Pirate des Caraïbes ; jeu. : Pascal Duarte ; ven. : le Gang ; sam. : A chacun son enfer ; dim., mar. (sf à 21 h. 30) : Muriel ; mar. à 21 h. 30 : Avant-Première.

CINEMA POLONAIS (v.o.), Grand Palais, mer. à 21 h., jeu. à 18 h. 30 : la Ligne d'ombre ; mer. à 18 h. 30, ven. à 21 h. : la Chute des feuilles ; jeu. à 21 h., sam. à 18 h. 30 : Hôtel Pacific ; ven. à 18 h. 30, dim. à 21 h. : Sauver la ville ; sam. à 21 h. : les Nuits ; dim. à 18 h. 30 : le Condamné et les Jours ; lun. à 18 h. 30 : le Déluge.



LE MONDE DES SPECTACLES

Cinéma

Région parisienne

YVELINES

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la Folle Escapade. — Olympia (966-11-53) : Centre Terre, 7e continent.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : A nous les petites Anglaises ; Dis bonjour à la dame ; Danger planétaire.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées 2 (969-69-56), I : Parfum de femme ; mar. en soirée : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; mer., sam. et dim. en mat. : Tom et Jerry. — II : Danger planétaire.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : Histoire d'aimer ; Peter Pan ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Rocky ; Network.
MANTES, Domino (092-04-05) : les Vacances de M. Hulot ; Peter Pan ; Rocky.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Dis bonjour à la dame ; Donald. — Club X et Y (474-94-46) : Violette et François ; Danger planétaire.
POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : Armaguedon ; Bilitis ; Danger planétaire ; la Toubib du régiment.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot.
VELIZY (946-24-26) : Transamerica Express ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Violette et François.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Violette et François ; les Vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Armaguedon ; Dis bonjour à la dame ; Transamerica Express. — C 2 L (950-55-55) : la Griffe et la Dent.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 14 à 21 h. : Dancing Lady ; le 16 à 21 h. : Les clairons sonnent la charge.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Bilitis ; Danger planétaire ; Dis bonjour à la dame ; Lache-moi les baskets.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Histoire d'amier ; Danger planétaire ; Peter Pan ; Un tueur dans la foule.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Peter Pan ; Histoire d'aimer ; Danger planétaire.
EVRY, Gaumont (077-08-23) : Armaguedon ; le Dernier Nabab ; Rock ; Violette et François ; la Bataille de Midway.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Ames perdues.
GRIGNY, France (906-49-96) : les Passagers ; Parole d'homme.
GRIGNY-LA-GRANDE-BORNE (905-79-60) : Titi Grosminet ; le Pirate des Caraïbes.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : Lâche-moi les baskets ; Quand la panthère rose s'em-mêle.
RIS-ORANGIS, salle Robert Desnos (906-72-72). I : Festival westerns (Juge et hors-la-loi, Et pour quelques dollars de plus, la Chevauchée sauvage) ; II : Un après-midi de chien.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Dernier Nabab ; Armaguedon ; Rocky.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : la Folle Escapade.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Folle Escapade ; l'Age de cristal.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Toubib du régiment.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Danger planétaire.
PUTEAUX, La Défense (788-29-34) : Danger planétaire ; Network.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Violette et François ; Peter Pan. — Studios (749-19-47) : le Pays bleu ; Transamerica Express ; Drôles de zèbres.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64) : le 13 à 21 h. : Nosferatu, de Murnau (1922).
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : Quand la panthère rose s'em-mêle ; le Voyage au bout du monde ; lundi, à 21 h. : Sauvage et fascinante mer Rouge.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Taxi driver ; Délivrance ; Metropolis.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Peter Pan ; Danger planétaire ; Lâche-moi les baskets ; Transamerica Express. Le Prado : Jour de fête ; Pippermint frappé.
BOBIGNY, Centre Commercial (844-69-70) : Pain et chocolat ; Bilitis.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Drôles de zèbres ; La griffe et la dent.
DRANCY, Trianon (284-10-10) : La folle escapade.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : La griffe et la dent ; Un tueur dans la foule ; Armaguedon.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Ames perdues ; Armaguedon ; Danger planétaire.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Dis bonjour à la dame ; Peter Pan ; Danger planétaire ; la Toubib du régiment ; Lilly ; Histoire d'aimer.
ROSNY, Artel (876-11-31) : La folle escapade ; Les vacances de M. Hulot ; Bilitis ; Lâche-moi les baskets ; Armaguedon ; Transamerica Express.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : L'honneur perdu de Katharina Blum ; La folle escapade.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, CC, le 14 à 15 h. et le 16 à 21 h. : la Grande Casse.
CACHAN, La Pléiade (253-13-58) : Parole d'homme ; mar. à 21 h. : les Plus Belles Années de notre vie.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Un tueur dans la foule ; Rocky ; Violette et François ; Drôles de zèbres ; la Griffe et la Dent.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Transamerica Express ; Histoire d'aimer ; Bilitis ; Quand la panthère rose s'em-mêle ; Dis bonjour à la dame ; Peter Pan.
JOINVILLE-LE-PONT, Le Royal (883-22-26) : les Canons de Navarone.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Danger planétaire ; Quand la panthère rose s'em-mêle ; la Folle Escapade.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Peter Pan.
MAISONS-ALFORT, Club (207-71-70) : A nous les petites Anglaises ; Drôles de zèbres ; Quand la panthère rose s'em-mêle.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Dis bonjour à la dame ; Dersou Ouzala ; Danger planétaire ; Histoire d'aimer. Artel Port (871-01-52) : Casanova de Fellini.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P. Eluard, le 17 à 17 h. : Dersou Ouzala ; le 19 à 21 h. : la Mort d'un guide.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Danger planétaire.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Rocky ; Armaguedon ; Drôles de zèbres ; Un tueur dans la foule.
VILLENEUVE - ST - GEORGES, Artel (922-08-54) : Peter Pan ; Network ; Danger planétaire.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Transamerica Express ; Danger planétaire ; Armaguedon ; Histoire d'aimer ; les Vacances de M. Hulot ; Drôles de zèbres. — Gamma (981-00-03) : Peter Pan ; la Griffe et la Dent ; Dis bonjour à la dame ; Un tueur dans la foule.
BEZONS, Théâtre, samedi à 21 h : la Prime.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Armaguedon ; la Griffe et le Dent ; Violette et François ; Peter Pan.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : Il était une fois dans l'Ouest — Le Français (417-00-44) : Lâche-moi les baskets ; Bilitis ; Peter Pan ; Violette et François. — Marly (417-00-44) : le Dernier Nabab.
GONESSE, La Fauconnière (985-21-92) : le Septième voyage de Sinbad le Marin ; le Pont de la rivière Kwaï.
ST-GRATIEN, les 3 Olympic (989-21-89) : la Belle et le Clochard ; le Prête-Nom ; l'Age de Cristal.
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Peter Pan ; les Vacances de M. Hulot ; Histoire d'aimer ; Drôles de zèbres ; Quand la panthère rose s'em-mêle.

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Ambulances tous risques : Ariel (44-31-17) ; Ames perdues : Ariel ; Armaguedon : Gaumont (44-13-38) ; les Aventures de Peter Pan : Ariel ; la Belle et le Clochard : Concorde (91-77-86) ; le Casanova de Fellini : Marivaux (48-43-14) ; le Dernier Tango à Paris : Concorde ; Dis bonjour à la dame : Français (52-69-47) ; Drôles de Zèbres : Français ; Fritz the Cat : Concorde ; Histoire d'aimer : Ariel ; Jeux interdits : Trianon (52-32-89) ; Lâche-moi les baskets : Marivaux ; le Lauréat : Concorde ; Mash : Français ; le Pays bleu : Marivaux ; les Passagers : Club (52-24-17) : Trans America Express : Ariel ; la Toubib du régiment : Ariel ; Une fille cousue de fil blanc : Français ; les Vacances de Monsieur Hulot : Français ; Violette et François : Gaumont.

GRENOBLE. — Les Aventures de Peter Pan : Grand-Place (09-67-10) ; Bilitis : Gaumont (44-16-45) ; Dersou Ouzala : Stendhal (96-34-14) ; Drôles de zèbres : Paris (44-05-27) ; Histoire d'aimer : Royal (96-33-33) ; Jour de fête : Grand-Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Network : Gaumont ; Pain et Chocolat : Stendhal ; Providence : Ariel (44-22-16). Quand la Panthère rose s'emmêle : Paris ; Rocky : Gaumont ; Servante et Maîtresse : Stendhal ; Trans America Express : Grand-Place ; Une fille cousue de fil blanc : Grand-Place ; les Vacances de Monsieur Hulot : Eden (44-06-72). L'une chante, l'autre pas : Gaumont ; Un tueur dans la foule : Paris.

LILLE. — Armaguedon : Capitole (54-78-46) ; les Aventures de Peter Pan : Ariel (54-68-35) ; Bilitis : Concorde (57-22-05) ; le Casanova de Fellini : Pathé (57-32-71) ; Drôles de zèbres : Métropole (55-22-58) ; Histoire d'aimer : Ariel ; Jour de fête : Cinéac (55-02-01) ; Lâche-moi les baskets : Métropole ; le Lauréat : Ariel ; Network : Pathé ; Nos plus belles années : Métropole ; Pain et Chocolat : Ariel ; les Passagers : Capitole. Splendid (56-46-16) ; le Roi des bricoleurs : Ariel ; Trans America Express : Concorde (57-22-05) ; la Toubib du régiment : Ariel ; Un Tueur dans la foule : Ritz (55-23-57) ; Violette et François : Pathé.

LYON. — Allégorie : Le Cinéma (39-09-72) ; Armaguedon : Pathé (42-61-03) ; les Aventures de Peter Pan : U.G.C. - la Part-Dieu (62-68-04) ; Cinéjournal (37-88-92), Chanteclair (28-13-65) ; Affreux, sales et méchants : C.N.P.-Villeurbanne (68-23-07) ; Barocco : C.N.P.-Villeurbanne ; Belladonna : C.N.P.-Lyon (27-26-25) ; la Bataille de Midway : Palais des Congrès (24-15-83) ; Bilitis : Pathé ; le Casanova de Fellini : Pathé ; C'est toujours oui quand elles disent non : U.G.C.-Scala (42-15-41). U.G.C.-la Part-Dieu ; Charlot, gentleman vagabond : U.G.C.-Concorde (42-15-41) : Cœur de verre : Duo (37-05-55) ; Debout les damnés de la Terre : Ateliers (37-46-30) ; Des journées entières dans les arbres : C.N.P.-Lyon ; le Désert des Tartares : C.N.P.-Grolée (37-38-87) ; Drôles de zèbres : Tivoli (37-33-25) ; Edward Munch, la danse de la vie : C.N.P.-Lyon ; Fin du monde : U.G.C.-Scala, U.G.C.-la Part-Dieu ; Histoire d'aimer : U.G.C.-Concorde, U.G.C.-la Part-Dieu ; le Graphique de Boscop : C.N.P.-Lyon ; Gros [illegible] ; Jour de fête : Paramount (42-61-53) ; le Juge Fayard dit le Shériff : U.G.C.-Concorde ; Juliette et l'air du temps : Cinématographe (37-24-84) ; Lâche-moi les baskets : Tivoli ; Marathon Man : C.N.P.-Grolée ; la Momie : Ateliers ; la Marche triomphale : Cinématographe ; Meshes of the Afternoon : le Cinéma ; Mon cœur est rouge : Cinématographe ; Network : Ambiance (28-14-84) ; l'Ombre des anges : C.N.P.-Lyon ; Pain et chocolat : U.G.C.-Concorde ; Parole d'homme : Paramount ; la Petite Fille au bout du chemin : Gémeaux ; les Passagers : Tivoli ; Quand la panthère rose s'emmêle : Bellecour (37-09-05) ; Rocky : Royal (37-31-49) ; la Toubib du régiment : Tivoli ; Servante Express : U.G.C.-Scala, U.G.C. la Part - Dieu ; Transamerica la Part-Dieu ; Trans America Part-Dieu ; Une fille cousue de fil blanc : U.G.C.-Concorde ; Un chant d'amour : Le Cinéma ; Un tueur dans la foule : Pathé, Comoedia ; Violette et François : Tivoli, Comoedia.

MARSEILLE. — Armaguedon : Pathé (48-14-45), Paris (33-15-69) ; les Aventures de Peter Pan : K 7 (48-42-79), Capitole (48-27-64), Hollywood (33-74-93) ; A chacun son enfer : K 7 ; la Bataille de Midway : Pathé ; Bilitis : Odéon (48-35-16), Hollywood ; le Casanova de Fellini : Paris, Chambord (77-15-24) ; C'est toujours oui quand elles disent non : Capitole ; les Chevaux de feu : Breteuil (37-75-89) ; Cœur de verre : Breteuil ; Dersou Ouzala : Festival-Vieux-Port (90-38-77), K 7 ; Dis bonjour à la dame : Odéon, Hollywood ; Drôles de zèbres : Odéon, Hollywood ; Network : Rex (33-82.57) ; Lâche-moi les baskets : Pagnol (49-34-79) ; Parole d'hommes : Odéon, Majestic (33-38-32), Drive In (54-16-00) ; les Passagers : Chambord ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; Quand la panthère rose s'emmêle : Pathé, César (37-12-80) ; Satyricon : Breteuil ; Servante et maîtresse : K 7 ; la Toubib du régiment : K 7 ; L'une chante, l'autre pas : Paris ; Une fille pour le diable : Pathé, César ; Un tueur dans la foule : Rex, Pathé ; Violette et François : Pagnol, Rex ; West Side Story : Chambord.

NANCY. — Ames perdues : Rio (52-80-95) ; les Aventures de Peter Pan : Rio ; Armaguedon : Gaumont (24-56-83) ; le Casanova de Fellini : Gaumont ; Dis bonjour à la dame : Paramount (24-53-37) ; Drôles de zèbres : Gaumont ; la Femme de Jean : Caméo (40-35-68) (du 13 au 15) ; Mash : Caméo (du 16 au 18) ; les Passagers : Colisée (52-79-75) ; la Toubib du régiment : Rio ; Transamerica Express : Rio ; les Vacances de M. Hulot : Paramount ; Un tueur dans la foule : Pathé (24-54-31) ; Violette et François : Gaumont.

NANTES. — American Graffiti : Concorde (46-25-29) ; les Aventures de Peter Pan : Apollo (73-36-68) ; la Bataille de Midway : Olympia (71-60-23) ; Bilitis : Colisée (71-79-03) ; le Casanova de Fellini : Colisée ; Cocorico M. Poulet : Katorza ; Dis bonjour à la dame : Katorza (71-85-02) ; Drôles de zèbres : Colisée ; Giacomo Matteotti : Concorde ; la Griffe et la Dent : Concorde ; Histoire d'aimer : Apollo ; Jour de fête : Katorza ; Monty-Python : Concorde ; Network : Racine (71-32-19) ; Pain et Chocolat : Apollo ; les Passagers : Katorza ; Quand la Panthère rose s'emmêle : Racine ; Servante et maîtresse : Apollo ; Taxi Driver : Concorde ; Transamerica Express : Apollo ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : Concorde.

NICE. — A chacun son enfer : Balzac (85-18-34) ; les Aventures de Peter Pan : Escurial (88-10-13) ; [illegible] ; La petite fille au bout du chemin : Concorde ; Profession : reporter : Méliès ; Providence : Mercury (55-22-31) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Monte-Carlo (87-28-95) ; L'une chante, l'autre pas : Mercury ; Violette et François : Gaumont.

ROUEN. — A nous les petites Anglaises : France (71-41-98) (à partir de V.) ; les Aventures de Peter Pan : Club (71-37-76) ; la Bataille de Midway : Gaumont 71-84-98) ; Drôles de zèbres : Eden (71-24-00) ; Histoire d'aimer : Club ; Jonas : France (jusqu'à V.) ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; Providence : Club ; L'or se barre : Club ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; le Roi des bricoleurs : Eden ; Violette et François : Gaumont.

STRASBOURG. — Armaguedon : Capitole (32-13-32) ; les Aventures de Peter Pan : Capitole ; le Casanova de Fellini : ABC (32-17-66) ; Drôles de zèbres : Rit's (32-45-51) ; la Flûte enchantée : Ariel ; la Griffe et la dent : Capitole ; Histoire d'aimer : Capitole ; Lâche-moi les baskets : Rit's ; Pain et chocolat : Capitole ; Salo : Rit's ; Soleil vert : Kléber (32-19-83) ; Transamerica Express : Capitole ; Violette et François : Rit's ; Yellow Submarine : Alpha (33-10-45) (les 13 et 14).

TOULON. — Ames perdues : Ariel (93-52-22) ; A chacun son enfer : Royal (92-32-55) ; Armaguedon : Ariel ; les Aventures de Peter Pan : Ariel ; la Bataille de Midway : Raimu (92-21-43) ; Bilitis : Raimu ; le Casanova de Fellini : Raimu ; Danger planétaire : Ariel ; Dis bonjour à la dame : Royal ; Drôles de zèbres : Rex (92-79-20) ; Lâche-moi les baskets : Rex ; Pain et chocolat : Ariel ; le Pays bleu : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêle : Gaumont ; Transamerica Express : Ariel ; la Toubib du régiment : Strasbourg (92-20-30) ; les Vacances de M. Hulot : Royal ; Un tueur dans la ville : Gaumont ; Violette et François : Gaumont.

TOULOUSE. — Ames perdues : Américains (61-21-94) ; Armaguedon : Nouveautés (62-58-63) ; Les aventures de Peter Pan : Ariel (08-07-14). Variétés (21-78-71). Gaumont ; La bataille de Midway : Gaumont ; Bilitis : Nouveautés ; Le Casanova de Fellini : Trianon (62-87-84) ; Dis bonjour à la dame : Trianon ; Drôles de zèbres : Nouveautés ; Danger planétaire : Variétés ; Des journées entières dans les arbres : A.B.C. (21-20-46) ; l'Exécuteur : Ariel ; Les grandes vacances : Américains ; Histoire d'aimer : Variétés ; India Song : Rex (21-86-45) ; Jour de fête : Trianon ; Lâche-moi les baskets : Nouveautés ; Network : Nouveautés ; Pain et chocolat : Variétés ; Les passagers : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêle : Rio (21-22-11) ; Risalat Gharam : Rex (les 16 et 17) ; La toubib du régiment : Nouveautés ; Trans America Express : Variétés ; Todo Modo : A.B.C. ; Les vacances de M. Hulot : Trianon ; Violette et François : Gaumont ; Un tueur dans la foule : Gaumont ; La vraie nature de Bernadette : Rex.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Passer pour fou

Horrifiés par le film de Samuel Fuller Shock Corridor *— le drame de ce journaliste américain enfermé à sa demande dans un hôpital psychiatrique pour démasquer le coupable d'un crime : il simulait la folie, elle le gagne petit à petit, — les gens téléphonaient, effarés. Ces scènes d'horreur relevaient-elles de la fiction ou de la réalité ? C'était le sujet des « Dossiers de l'écran », l'internement psychiatrique.*

On a commencé par les rassurer : les électro-chocs, les camisoles de force, les pavillons d'agités, terminé, dépassé, de l'histoire ancienne. L'usage des neuroleptiques aurait transformé cet enfer, sinon en paradis, du moins en doux purgatoire. A présent, on en sort avant même d'y être entré. Les soins à domicile dispensés par des équipes hospitalières responsables de secteurs qui couvrent soixante-dix mille habitants, ce qu'on appelle la sectorisation, auraient également contribué à cette amélioration. Il y avait là un infirmier, M. André Roumieux, un homme sincère, sensible, auteur d'un livre, Je travaille à l'asile d'aliénés. *Il nous racontait comment c'était à ses débuts. La peur atavique, la terreur ressentie en pénétrant pour la première fois en se glissant, dos prudemment collé au mur, dans ces cages remplies de bêtes furieuses ou pitoyables, parquées...*

Exactement ! Parquées comme du bétail avarié, devait s'écrier un peu plus tard une dame — elles étaient deux dans ce cas, — une mère de famille internée arbitrairement pendant sept mois, il n'y a pas si longtemps, en 1973 je crois, profondément marquée dans sa chair et dans son esprit.

On avait entendu auparavant le témoignage d'une institutrice victime de la même mésaventure, encore bouleversée par la façon dont sont traités les malades. Il y aurait en France entre un million et un million cinq cent mille personnes souffrant de troubles mentaux. Malades, ces vieillards impécunieux, ces couples malheureux, ces orphelins, ces victimes de la société, l'étaient-ils vraiment, demandait-elle au bord des larmes, cachant mal une émotion véhémente dans son indignation. Les représentants de la psychiatrie officielle, traditionnelle, des messieurs pondérés, sérieux, décorés, la regardaient, il fallait voir de quel œil clinique, sceptique, avec l'air de dire qu'on avait eu bien tort de la remettre en liberté.

Comment des choses pareilles peuvent-elles arriver, ici et maintenant au vingtième siècle, au pays des droits de l'homme ? Enfin, est-ce possible ? Nous tombions des nues. Pour interner quelqu'un, il faut, nous a-t-on rappelé, une décision préfectorale donnée sur avis médical avec l'accord du maire. Alors ? Mystère...

On ne savait que penser. On ne le saura jamais : les dossiers des personnes hospitalisées restent secrets. Ils ne peuvent leur être communiqués, pas plus qu'à leurs proches ou à leurs avocats. La réponse donnée à la souffrance, à la misère morale par l'appareil psychiatrique, un « appareil totalitaire » mis en place en 1938 et qui n'a pas tellement changé depuis, cette réponse est inadaptée, pervertie, soulignait M. B. de Fréminville, un psychiatre dissident. Il s'étonnait de l'euphorie, étayée par des « révolutions » successives — bains glacés, électro-chocs, neuroleptiques et maintenant, aux Etats-Unis, « psychiatrie comportementale », — d'une profession trop prompte, d'après lui, à se fier en matière de thérapeutique à de vulgaires gadgets.

Terrible réquisitoire. On ne peut pas, on ne doit pas en rester là. Il faut rouvrir le débat et songer à éclairer au plus vite l'opinion. Elle est inquiète. Elle a raison.

CLAUDE SARRAUTE.

Sur le livre embaumé...

Fra Angelico, Piero della Francesca ; la Florence de Laurent le Magnifique ; le style sévère toscan ; gros plan sur les visages galvanisés du Tribut *de Masaccio ; plan de coupe sur le même regard écarquillé... une t o m b e pharaonique ; main pudique posée sur la poitrine d'un comparse, dans un panneau sculpté par Donatello, à San-Lorenzo ; main — la même — cueillie quelque part dans Fra Angelico : rapprochements. Parallèles. Et puis, la musique, Monteverdi, Gesualdo, Messiaen : évocations. Similitudes. Enfin, la parole, Malraux filmé pour la dernière fois par Jean-Marie Drot : silences. Certitudes. Grande peinture. Grande musique, grande idée de l'art* « soumis au temps mais victorieux du temps » : *la première chaîne, bravant la concurrence, jouait la difficulté dès 20 h. 45, mardi soir, avec l'amorce florentine du* Journal de voyage avec André Malraux à la recherche des arts du monde entier, *première étape d'une longue série, actuellement en cours de réalisation, longue route, mais dernières haltes proposées aux téléspectateurs face à l'auteur des* Antimémoires.

Visage arc-bouté et mains sculptant toujours une terre glaise imaginaire, Malraux est là et l'œil de la caméra ne lui prête qu'une attention épisodique, sautant du Ponte-Vecchio, aujourd'hui, aux Pietas du quinzième siècle, et d'une fresque d'Arturo Carmassi — peintre toscan, en chair et en os — à ce « Piero un peu méconnu qu'un soleil de printemps éclairait ce jour-là » : *Jean-Marie Drot, réalisateur, pratique à sa manière « l'éclatant raccourci » et l'emphase lyrique. Comme Malraux, devant le passé de l'art, il revendique pour sa mise en spectacle du* Musée imaginaire *une totale liberté de regard.*

Savoir et sentir. Du double postulat revendiqué par Malraux dans son approche métaphorique de l'art, seul, pourtant, le premier terme semble ici respecté : le faste l'emporte. Trop d'ocres, peut-être Trop de sonneries de cuivres, scandant les chapitres, trop de rhétorique dans le montage et trop de solennité dans le commentaire. Mais surtout, ces phrases qui, après — ou avant — être sorties de la bouche de Malraux apparaissent en toutes lettres, sur l'écran, ont la hauteur un peu narquoise, la supériorité un peu blessante, ici, de l'écrit sur l'audio-visuel. Jean-Marie Drot s'explique : « Le livre, à mes yeux, doit être un personnage du film », *dit-il. Pour une fois qu'un grand homme disparu participe lui-même à son hommage posthume, fallait-il vraiment que ses livres se retrouvent embaumés ?*

ANNE REY.

PRESSE

M. Raymond Aron est hospitalisé

Le Figaro annonce ce mercredi que M. Raymond Aron a dû être hospitalisé la semaine dernière à Cochin et publie le bulletin de santé suivant, signé du professeur Monsallier :

« *M. Raymond Aron est hospitalisé depuis quelques jours dans le service pour des problèmes circulatoires et pulmonaires nécessitant une surveillance et un traitement continus. Son état est en voie d'amélioration.* »

Cet incident de santé survient au moment où le directeur politique du *Figaro* et son directeur général, M. Jean d'Ormesson, se trouvaient en conflit avec le propriétaire du journal, M. Robert Hersant, et s'apprêtaient l'un et l'autre, selon des rumeurs persistantes, à donner leur démission. Plusieurs collaborateurs du journal envisageaient de les imiter, tandis que M. Hersant prévoyait de son côté de procéder dans la rédaction à un certain nombre de licenciements.

La maladie de M. Raymond Aron est survenue avant qu'il ait adressé à M. Hersant la lettre de démission dont il avait lui-même laissé entendre, dans les jours qui ont précédé son hospitalisation, qu'il était décidé à l'envoyer.

● *Les syndicats veulent une politique papetière. — « Il faut rapidement élaborer une politique de l'industrie papetière pour mettre fin aux nombreuses fermetures d'entreprises et aux milliers de suppressions d'emplois »,* soulignent les syndicats de ce secteur (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C.) dans une déclaration commune. Depuis le début de 1976, indiquent-ils, douze papeteries ont été fermées, entraînant 1 284 licenciements. Dans la même période, quarante-huit autres usines ont été touchées (2 936 licenciements) et, aujourd'hui encore, trente-trois entreprises sont menacées.

Les syndicats demandent « *la limitation des importations, le rapatriement des deux cents revues imprimées à l'étranger et l'utilisation plus large des ressources nationales* ».

LE MILLIÈME NUMÉRO DE « LIBÉRATION »

Le quotidien « Libération » a célébré, mardi 12 avril, son millième numéro. Il publie, à cette occasion, de nombreuses (et peu banales) lettres de lecteurs et reproduit en clichés plusieurs de ses pages « une » parmi les plus originales.

« Libération » affirme, d'autre part, qu'il vendait en moyenne, en 1976, 23 500 exemplaires chaque jour contre 16 000 en 1975. Sur ce chiffre, 17 000 sont vendus dans la région parisienne.

RAPATRIÉS

M. LARADJI : les actions des harkis pourraient devenir violentes.

(De notre correspondant.)

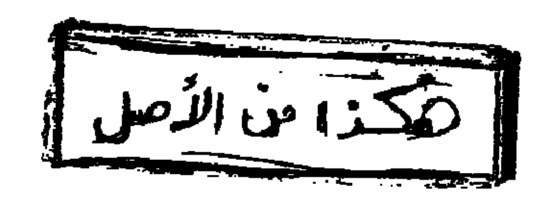
Nice. — « *Nous sommes des Français à part entière, mais on nous considère comme des sous-immigrés. Serions-nous la honte de la France ?* » Ainsi s'est exprimé, mardi 12 avril, à Nice, M. Mohamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.). Evoquant les déclarations du président de la République à Authon (*le Monde* du 13 avril), M. Laradji a ajouté : « *Nous ne sommes plus à la politique du méchoui, nous voulons que les hameaux et les camps de forestage, véritables réserves indiennes, soient supprimés.*

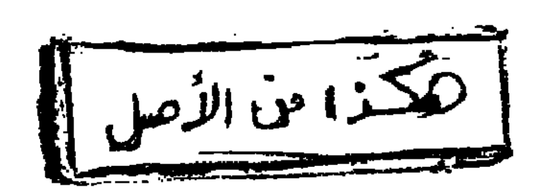
» *Le gouvernement devra rapidement prendre en compte les problèmes de notre communauté (indemnisation et emploi) s'il ne veut pas nous acculer à des actions qui pourraient rapidement devenir violentes.* »

● *L'Association des fils de rapatriés et l'Union des comités de défense des rapatriés*, dont les présidents sont MM. Jacques Roseau et Guy Forzy, constatent que le président de la République « *semble avoir pris acte de l'avertissement solennel donné par les électeurs rapatriés dans de nombreuses villes du Midi, lors des dernières élections municipales* ».

★ Association des fils de rapatriés et leurs amis. Union des comités de défense des rapatriés, 21, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

RAD...
MERCREDI 13
JEUDI 14 AV...
D'une chaîne...
TF1 ORGANISE L'OPÉRATION FRANCO-SOVIÉTIQUE





RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 13 AVRIL

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Téléfilm : Les jeudis d'Adrienne, de Paul Savatier, réal. G. Jorré, avec D. Darrieux, A. Tainsy.

Deux veuves se lient d'amitié à l'occasion de leurs visites hebdomadaires au cimetière.

22 h., Médicale : Les cancers et leur traitement, d'I. Barrère et C. Lalou.

La chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'immunothérapie, avec les professeurs Schwarzenberg, Tubiana et Cachin

23 h., Journal.

CHAINE II : A2

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois, de D. Heyes, avec R. Jordan ;

Au milieu du dix-neuvième siècle, l'ascension politique, aux Etats-Unis, d'un Irlandais immigré à New-York. — Cent ans avant les Kennedy

21 h. 30, Magazine d'actualité : Vietnam (Hanoï - Saigon, quel prix pour la paix, par R. Pic, P. Nahon et D. Maillot) ;

Débat : autour de J.-F. Kahn, MM. Nguyn Khac Vien, président de l'Union des écrivains du Vietnam, et Jean d'Ormesson, directeur du « Figaro » ;

23 h. 5, Jazz : Hommage à Sidney Bechet, par J.-Ch. Averty.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, Cinéma 16 : Fugue à Waterloo, d'après R. de Obaldia, réal. F. Martin, avec P. Courcell, M. Maillfort, G. Ser.

Alouette et Zilou, qui s'aiment, font une escapade en Angleterre. Mais, à Waterloo, on commémore la victoire.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Contradiction du temps et de l'espace, par R. Lewinter ; 22 h. 30, Les années 20, aux sources de l'art abstrait (le néo-classicisme, avec M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Verheggen.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert par l'ensemble Kuijken : Suite pour clavecin, violon et viole de gambe (W. Lawes), Suite pour deux basses de violes (M. Locke), Fantasia (J. Jenkins), Toccata et Capriccio pour clavecin (J.-J. Froberger), Sonate n° 2 (J. Schenk), Sonate n° 3 (D. Buxtehude) ; 21 h. 15, Récital Scott Ross (D. Buxtehude, J. Blow, N. de Grigny, C. de Arauxo, A. de Cabezon, P. de Araujo, J. Bull) ; 23 h., France-Musique la nuit : groupe de recherches musicales de l'INA ; 0 h. 5, Plouf, dans ma tête, par J.-F Bizot et J.-P. Lentin (Les colériques).

Dix ans d'une musique, celle d'une certaine génération. A propos de Charlie Mingus, Janis Joplin, John Lennon, et les autres.

1 h., Musique des Indiens du Haut-Kinvu, par J.-F. Sciano.

JEUDI 14 AVRIL

CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 19 h. 45, Feuilleton : Les lettres volées.

20 h. 30, Série : la Ligne de démarcation (deuxième partie : Mary), d'après le colonel Remy, réal. J. Ertaud (rediffusion) ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement, présent. J. Besançon ;

23 h. 5, Journal.

22 h. 25, Emission de l'INA : La leçon de musique (Le chef d'orchestre actuel, Pierre Boulez), par M. Clary, réal. M. Fano.

Une leçon de lecture et de direction autour d'« Eclats ».

CHAINE II : A2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Série : Aide-toi, le ciel t'aidera.

20 h. 30, Variétés : Un taxi dans Paris, de G. Lux, réal. G. Barrier.

La première d'une série de sept émissions de variétés par l'indéracinable Guy Lux.

21 h. 50, Emission de l'INA : Miroir du temps présent (La maison de vos rêves), de G. Chalon, réal. G. Gozlan.

Une comédie musicale sur la publicité immobilière.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : SAPHO OU LA FUREUR D'AIMER, de G. Farrel (1970), avec M. Vlady, R. Verley, D. Addams, J.-L. de Villalonga.

Une femme de plaisir mangeuse d'hommes s'éprend sincèrement d'un jeune attaché d'ambassade que sa famille destine à un mariage avec une héritière de son âge.

Aberrante transposition moderne d'un roman de mœurs, 1880, d'Alphonse Daudet. De vaines fioritures esthétiques sur un sujet vide de sens aujourd'hui.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Pourquoi m'avez-vous appelé ? », de F. Bertrand. Réalisation A. Barroux. Avec C. Rich, A. Ferjac, D. Manuel ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20, aux sources de l'art abstrait (la circulation de l'art nouveau, avec A. Petronio) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Verheggen.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., En direct de Munich : « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Mahler), par les chœurs et orchestre symphonique de la Radio bavaroise, direction R. Kubelik ; 23 h., France-Musique la nuit : musique des Indiens du Haut-Kinvu ; 1 h., Groupe de recherches musicales de l'INA.

D'une chaîne à l'autre

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 13 AVRIL

— *La Fédération des socialistes démocrates* s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, participe au magazine d'actualité d'Europe 1, à 19 h. 15, et au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

JEUDI 14 AVRIL

— *M. Maurice Grimaud*, ancien préfet de police de Paris, est l'invité de France-Inter, à 13 heures.

— *La Cimade*, service œcuménique d'entraide, dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

TF1 ORGANISE L'OPÉRATION FRANCO-SOVIÉTIQUE

● L'accord de coopération intervenu entre Antenne 2 et la télévision soviétique concerne principalement le tournage d'un film sur Marx (*le Monde* du 12 avril). C'est TF1 qui assure en grande partie l'organisation de cet échange après avoir renouvelé l'accord signé dès 1975 avec les Soviétiques.

Ceux-ci verront donc, pendant le mois de mai, une semaine de programmes français. Le duplex entre Le Havre et Leningrad sera pris en charge par FR3. T.F.1 fournira une émission de variétés (probablement « Numéro un »), un documentaire de la série « La France est à vous », ainsi que des productions pour la jeunesse.

ÉDUCATION

LE RAPPORT SÉNATORIAL SUR L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON AURAIT ÉTÉ EXPURGÉ AVANT D'ÊTRE REMIS AUX SÉNATEURS.

Le rapport de la mission d'information sénatoriale sur les constructions scolaires et l'incendie du C.E.S. Pailleron, dont la publication avait été annoncée pour la fin du mois de mars, n'a toujours pas été rendu public. Le bureau du Sénat avait demandé que ce rapport soit expurgé des passages ayant des « implications judiciaires » et avait confié cette mission à quatre sénateurs (*le Monde* du 5 mars). Or le texte remis à la commission des quatre « censeurs » aurait déjà été censuré. Mme Catherine Lagatu (communiste), qui a accepté de faire partie de la commission pour s'opposer à toute « mutilation » du rapport, confirme qu'il manque des pages dans le texte qui lui a été remis. La première réunion de cette commission — après avoir été reportée plusieurs fois — est fixée au 19 avril.

L'association des familles des victimes estime, dans un communiqué, que « *c'est avoir une bien piètre opinion de l'indépendance et de la hauteur de vue des sénateurs et en particulier de ceux chargés de la censure. C'est aussi dissimuler à tout prix les responsabilités au plus haut niveau constatées par ce raport* ».

● *Le Centre d'études juridiques européennes d'Urbino* (Italie) organise son séminaire annuel du 16 au 27 août. Ce séminaire intéresse les juristes, linguistes et économistes désireux de compléter leurs connaissances en droit français et italien et de s'initier au droit européen.

★ Association des amis de l'Université italienne : 22, rue Victor-Massé, 75009 Paris. Tél. : 280-10-53 ou 525-27-23.

Une étude de la Confédération syndicale des familles

Les enfants de travailleurs « malmenés » par le système scolaire

Les enfants de « travailleurs » *ne sont pas des* « handicapés socio-culturels », *comme on le prétend trop souvent. Telle est la conclusion de journées d'études organisées au début de l'année 1977 par la fédération Ecole et Familles (Confédération syndicale des familles) et dont les travaux viennent d'être publiés* (1). *Ces enfants sont en fait, selon Ecole et Familles, les* « malmenés de l'école et de la société capitalistes », *qui ne prennent en compte ni leurs capacités ni leur culture.*

« *Il est temps de dénoncer*, explique le document publié par Ecole et Familles, *cette conception de l'enfant normalement doué, ou sur-doué, ou pas doué, forme d'idéologie qui sous-tend l'enseignement en France et sert les intérêts d'une classe.* » Dans ce contexte, les enfants des milieux populaires, dans leur majorité, sont considérés comme non doués et la notion ambiguë de « *handicap socio-culturel* » sert à expliquer leur échec dans un système scolaire qui, en réalité, n'est pas fait pour eux.

La démarche d'Ecole et Familles consiste à montrer que ces enfants, au contraire, « *ont de l'initiative, inventent des jeux, assument des responsabilités, s'organisent, discutent entre eux... Ils ont une expression, un langage* ». C'est l'école qui les « *dévalorise* », car elle ne prend pas en compte « *la réalité de leur vie d'enfant de travailleur* » et « *s'acharne à détecter les enfants soi-disant précoces, à considérer les lents comme des retardés* ».

A l'appui de cette thèse, de nombreux exemples sont cités. « *Marielle est revenue avec cent fois à copier le mot « vêtir », car elle ne savait pas ce que cela voulait dire : chez elle on dit « s'habiller ». On demande à Malika une rédaction sur un voyage. Mais Malika n'a jamais quitté le quartier où son père est balayeur.* » Outre le vocabulaire, les méthodes pédagogiques sont en cause. Ici on classe les enfants en « *forts* », « *moyens* » et « *bébés* » dès le cours préparatoire ; là, on utilise un sablier pour limiter le temps attribué d'un exercice et tant pis pour les plus lents.

Ces enfants ne sont donc pas moins intelligents que les autres, mais ils ont une culture différente du modèle proposé par l'école. Ecole et Familles dénonce à ce propos les « *tests d'intelligence* » qui n'ont, selon cette organisation, d'autre but que de « *justifier la ségrégation scolaire et la division du travail* ». Alors que c'est le système scolaire qui crée le handicap socio-culturel dès l'école maternelle.

La réforme Haby, pour Ecole et Familles, maintient cette situation « *en limitant le savoir des masses, en organisant, malgré les apparences d'un pseudo-tronc commun, une sélection élitiste en faveur d'une classe sociale* ». Elle maintient dans les écoles maternelles des effectifs trop lourds et l'école primaire ne prend toujours pas en compte le « *vécu réel* » des enfants. Au niveau de l'entrée en sixième, la réforme aggrave même la situation actuelle en renforçant « *les voies de dégagement vers les sections d'éducation spécialisée ou le pré-apprentissage* », la seule solution étant pour beaucoup « *l'apprentissage sur le tas* ». C'est pourquoi Ecole et Familles considère la réforme Haby comme la « *plus ségrégative et la plus aliénante qu'un gouvernement ait pu proposer* ». — C. A.

(1) 54, boul. Garibaldi, 75015 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Les souvenirs du secrétaire général de la FEN

AU COMMENCEMENT ÉTAIT L'ÉCOLE

Dame l'école est une déesse et André Henry est son prophète ! La lecture du livre de souvenirs que vient de publier le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (la FEN groupe quarante-quatre syndicats et cinq cent mille adhérents) donne, en plus d'une page, l'impression que l'histoire d'André Henry est celle d'une vocation, d'une foi indéracinable dans les vertus de l'école et d'une aspiration à une sorte de sainteté laïque.

Au commencement était l'école : « *L'école primaire, c'est l'école première, l'école de base, celle qui est au commencement, qui commande tout, et dont, en définitive, tout dépend.* » L'Ecole est toute-puissante : « *Plus qu'un contre-pouvoir, l'école en elle-même est un pouvoir. Elle peut transformer ce qui apparaît inéluctable, et changer le destin des millions d'enfants qu'elle accueille.* »

Naïveté, aveuglement ? Sincérité, en tout cas. L'enfance d'André Henry a baigné dans cette admiration. Sur un mur de la pauvre maison d'écluse de la forêt vosgienne où il passa son enfance entre sa grand-mère et sa mère, pauvre, mais qui l'ignoraient, on avait fixé au mur « *au même niveau que deux images pieuses figées et sans âme, le diplôme encadré du certificat d'études primaires calligraphié en « ronde » de ma tante Lucie* ». Dans le petit village de la Manufacture, la maîtresse d'école — qu'on appelait « la dame », — était une « *militante de l'Instruction* » et nul ne se serait avisé de l'accuser de « *servir la classe dominante* ».

Le secrétaire général de la FEN a gardé de son enfance rude au bord du canal de l'Est un souvenir lumineux et une dévotion pour cette école qui a assuré sa promotion personnelle, lui a ouvert les portes de la vie et de la connaissance.

André Henry n'est donc pas de ces aigris qui se vengent de la vie en militant ou qui veulent mettre à bas la société. C'est un fils du peuple qui a échappé à l'aliénation. Sa liberté, il la doit à l'école : écolier, normalien à Mirecourt, instituteur, secrétaire départemental du Syndicat national des instituteurs (« *Le 13 mai 1968 fut grandiose à Epinal* »), c'est à la fin de 1968 qu'il devient permanent du syndicat à Paris, et en 1974 secrétaire général de la FEN, à quarante ans.

Qu'on ne vienne pas lui échauffer les oreilles avec la mise en cause de la fonction idéologique de l'enseignement ! Il n'a pas de mots trop sévères pour « *certains milieux qui se disent de gauche et osent prétendre que l'école est au service de la société capitaliste de profit et de la grande bourgeoisie* ». Il ne tolère pas plus le sacrilège que l'obscurantisme et s'écrie, au terme d'une sorte de credo laïque : « *La laïcité, c'est un effort constant de l'homme pour chasser l'obscurantisme, créer sa propre lumière et s'élever toujours davantage vers une lumière plus pure qu'il maîtrisera lui-même.* »

Attaquée sur la gauche par les disciples d'Illich, « *ce jésuite en rupture de ban* », déviée sur la droite par le pouvoir qui la dénigre, la sabote et lui refuse les moyens qu'elle réclame, l'Ecole maintient son cap avec la tranquille assurance des justes et des fidèles.

La FEN est le garant de cette fidélité : les ministres passent et elle demeure. Qu'on ne s'étonne pas de ses accès d'humeur : le 31 mai 1958 « *la FEN était seule en grève* », rappelle perfidement le dirigeant de la seule « *centrale unitaire* » des travailleurs français. Si parfois, comme c'est le cas en ce mois d'avril 1977, « *le secrétaire général de la FEN manifeste de temps à autre avec un peu de nervosité des exigences assez fermes* » quand la C.G.T. et la C.F.D.T. parlent de grève, c'est qu'il sait « *mieux que quiconque que, le jour dit, ce sont les syndiqués de la FEN qui seront en première ligne* » et surtout que « *rien n'est facile pour un instituteur de classe unique, gréviste unique dans son village !* » Mais quel gréviste ! L'instituteur de l'école publique, militant effacé de la pédagogie « *œuvre admirable* » qui se situe « *aujourd'hui comme hier, bien au-dessus des contingences et des aléas circonstanciels des décisions officielles* ». Le fidèle d'une sorte de transcendance...

BRUNO FRAPPAT.

★ *Dame l'école, du banc de la classe unique au fauteuil de secrétaire général de la FEN.* Edit. Ramsay, 27, rue de Fleurus, 75006 Paris, 224 pages, 39 F.

CARNET

Naissances

— Jean-Pierre Wacker et son épouse, Elisabeth Millet, ont la joie de faire part de la naissance de
Emilie,
le 9 avril 1977.
15, boulevard d'Anvers,
67000 Strasbourg.

— M. et Mme René de Branche sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils
Henri,
le 7 avril 1977.

— Le docteur Patrick Théry et Mme, née Guillemette Thiliaye du Boullay, sont heureux d'annoncer la naissance de
Alexandre,
le 7 avril 1977.
21, quai Le Gallo, 92100 Boulogne.

— Madeleine et Michel Vaquin ont la joie de faire part de la naissance de leur fils
Olivier-Paul.
Paris, le 28 mars 1977.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques ANDRAULT,
chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, conseiller du commerce extérieur, commandeur de l'Ordre national ivoirien, président d'honneur de la Compagnie française d'études et de construction Technip,
survenu à son domicile le 10 avril 1977 au terme d'une pénible maladie.

De la part de son épouse, ses enfants et petits-enfants, ses frères, beau-frère et belles-sœurs et de toute la famille.

Un service religieux se tiendra en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, 75007 Paris, jeudi 14 avril, à 14 h. 30, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Ploémel, en Morbihan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de Technip,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le dimanche 10 avril, de
M. Jacques ANDRAULT,
leur président d'honneur.

M. Jacques Andrault avait été le premier directeur général de Technip lors de la création de la société, en 1958, puis son président-directeur de 1964 à 1971. A ces titres, il avait été l'un des principaux artisans du développement de la société.

— Le conseil d'administration,
La direction,
— Et le personnel de Technipetrol SPA, Rome,
participent douloureusement au décès de
M. Jacques ANDRAULT,
membre du conseil d'administration de la société depuis sa fondation.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René BRION,
ancien directeur financier adjoint de la Compagnie française des pétroles, survenu à Paris le 10 avril 1977 à l'âge de soixante-huit ans.

De la part de :
Mme René Brion,
M. et Mme Thomas Hogan, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Colette Brion,
La comtesse Julien de l'Estoile, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Mathews, Hamilton, de l'Estoile, Gauthier, Bourbonneux et de ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 avril, à 15 heures, à Morlaincourt (Meuse).

Ni fleurs ni couronnes.

Un service religieux aura lieu à Paris le mardi 19 avril, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

50, rue Raffet, 75016 Paris.
Morlaincourt, 55500 Ligny-en-Barrois.

[Né le 18 février 1909 à Toulouse, licencié en droit, René Brion entre à la Banque de France en 1930. Engagé dans la brigade Alsace-Lorraine en 1944, il est membre de la commission interalliée à Vienne (division finances) de 1945 à 1947. *Entré à la Banque internationale pour la* reconstruction et le développement à Washington, en 1947, il y reste jusqu'en 1955, date à laquelle il devient contrôleur à la Compagnie française des pétroles. Directeur financier adjoint de cette entreprise (1966), il était depuis 1974 conseiller technique. M. Brion était administrateur de plusieurs sociétés françaises et étrangères.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Nous apprenons le décès de
M. Jean GIOAN,
maire de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes),
survenu dans la nuit du 11 au 12 avril.

[Agé de soixante-quatorze ans, Jean Gioan était conseiller municipal depuis trente-six ans quand il avait été élu maire en 1969. Réélu au premier tour des élections municipales de mars dernier, Jean Gioan, sans étiquette, avait été reconduit dans ses fonctions de premier magistrat municipal.]

— M. Henri Guzman,
M. Dominique Guzman,
Les familles Guzman, Girons, Mazoyer,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gisèle GUZMAN,
leur épouse, mère et parente,
survenu le 11 avril 1977.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris (10e), le jeudi 14 avril, à 8 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Tunis, Paris.
Mme Charles Haddad et ses enfants,
Les familles Haddad, Vianes, Lasry, Abitbol,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Charles HADDAD.

L'inhumation aura lieu vendredi 15 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Lakanal, 75015 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Roger LEMESLE,
décédé le 8 avril à Orléans à l'âge de soixante-quinze ans. Ses obsèques ont eu lieu le mardi 12 avril.

[Roger Lemesle a fait toute sa carrière de journaliste à Orléans. Correspondant de l'agence Havas avant-guerre, il sera ensuite celui de l'agence France-Presse.

A la Libération, il collabore à « la République du Centre », où il occupe bientôt les fonctions de chef des informations et de grand reporter.

Militant syndicaliste au S.N.J. et dans plusieurs organisations professionnelles, Roger Lemesle avait été président de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels.]

— M. et Mme Jacques Flamant et leurs filles,
M. et Mme Jean Marrou et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Sainval-Noël et leurs enfants,
Tous les siens, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Henri-Irénée MARROU,
membre de l'Institut,
endormi dans la paix du Seigneur le 11 avril 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain de Châtenay le jeudi 14 avril, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu à La Ferrière-d'Allevard (Isère) vendredi 15 avril, à 10 heures.

— Ses amis les Murs Blancs ont la tristesse de faire part du décès de
Henri MARROU,
survenu le 11 avril 1977.
19, rue d'Antony,
Châtenay-Malabry.

(Lire page 1.)

— Le service de
Mme Jacques PÉRIN,
décédée dans la paix du Seigneur à Lille le 9 avril 1977, aura lieu le jeudi 14 avril, à 11 heures, au temple de l'Eglise réformée de France, place du Temple, à Lille. Assemblée au temple, à 10 h. 45.

L'inhumation se fera au cimetière de Chatou (Yvelines), à 16 heures, le même jour.

De la part de :
M. Jacques Périn, son époux,
Mlle Catherine Périn,
Mlle Christiane Périn,
M. et Mme Michel-Philippe Périn-Dureau et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses amis.

Ni fleurs ni couronnes, mais priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.
241, rue Solferino, 59000 Lille.
6, rue Beauregard, 78400 Chatou.

— Mme René Plantier,
M. et Mme Georges Plantier,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de
M. René PLANTIER,
directeur honoraire des impôts,
survenu à Canaules (Gard).

Les obsèques ont eu lieu à Canaules, le 6 avril 1977.

— Nous apprenons le décès de
M. Paul-Emile RENAUD,
ancien ambassadeur du Canada au Chili.

[Né en 1897, Paul-Emile Renaud fut membre du barreau de Québec avant d'être chargé, en 1928, de la chaire d'histoire diplomatique et de science politique à l'université de Montréal, puis, en 1942, à l'université d'Ottawa.

M. Renaud a occupé plusieurs postes au ministère des affaires extérieures et à l'étranger : à la délégation permanente du Canada auprès de la Société des nations à Bruxelles, à Londres, à Ottawa, à Berne auprès du gouvernement suisse en même temps que délégué permanent du Canada auprès des Nations unies à Genève (1947-1950), et enfin à Santiago-du-Chili comme ambassadeur du Canada de 1954 à 1959.

Il est l'auteur de divers ouvrages : « De la personnalité en droit, en histoire et en philosophie », « le Travail en Nouvelle-France », « le Pouvoir constituant au Canada ».]

— Me Gustave Rosenzweig, avocat honoraire à la cour d'appel de Paris, *et Mme,*
Mme Jacqueline Rosenzweig,
M. et Mme Francis Rosenzweig,
Mme Sophie Rosenzweig,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Moïse ROSENZWEIG,
avocat à la cour d'appel de Paris,
leur fils, époux et frère,
survenu le 8 avril 1977, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Amadou SOW, directeur général de l'Union sénégalaise de banque (U.S.B.), à Dakar,
Ses enfants Philippe, David et Cécile,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur épouse et mère,
Marie-Aimée,
née à Besançon, le 11 mai 1948, survenu à Dakar, le 6 avril 1977.

L'inhumation a eu lieu le 9 avril 1977, au cimetière de Bel-Air, à Dakar.

— La famille Grjebine-Volovick fait part à ses amis du décès du
peintre Lazare VOLOVICK,
survenu le 11 avril 1977, à Paris.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 avril, à 14 h. 20, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale).

[Lazare Volovick est à peine âgé de vingt ans lorsqu'il arrive à Paris, venant de Kiev, où il a étudié à l'Ecole des beaux-arts. On le retrouve tout naturellement à la Ruche, où l'avaient précédé ceux qui devaient devenir ses amis : Kremègne, Kikoïne, Soutine...

La peinture de Lazare Volovick, né en Ukraine en 1902, appartient à cette école de Paris des années 30, qui peignait dans la lignée de Bonnard. Chez lui, les intérieurs ont un caractère intimiste : un compotier de fruits, ou un bouquet de fleurs traîne toujours sur une table.]

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Mme Firmin GLEIZES,
née Andrée Bousquet,
disparue à Albi le 14 avril 1976, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de Mme Yves Kerguélen, du docteur et de leur famille.
Toulouse, 14 avril 1977.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Mercredi 20 avril, à 13 h. 30, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Michel Casevitz : « Recherches sur le vocabulaire grec de la colonisation ».

— *Jeudi* 21 avril, à 14 h. 30, université de Paris-X, salle C 28, M. Jean Charlot : soutenance sur travaux.

— Vendredi 22 avril, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Marie-Paule Duminil : « Le sang, les vaisseaux, le cœur dans la collection hippocratique : anatomie et physiologie ».

— Samedi 23 avril, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Pierre-Yves Badel : « Le roman de la rose au quatorzième siècle. Etude de la réception de l'œuvre ».

— Vendredi 29 avril, à 14 heures, université René-Descartes, amphithéâtre de physiologie de la Sorbonne, M. Gabriel Dupuy : « Urbanisme et technique. Chronique d'un mariage de raison ».

— Vendredi 29 avril, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, Mlle Anne-Marie Galloy : « Le drame poétique de T. S. Eliot : théorie et pratique ».

— Vendredi 29 avril, à 8 h. 30, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Hamid Vafai : « Recherches sur l'économie du coton en Iran ».

— Samedi 30 avril, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Pierre Ayçoberry : « Histoire sociale de la ville de Cologne (1815-1875) ».

— Samedi 30 avril, à 14 h. 30, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Bernard Balan : « L'anatomie comparée et l'idée de temps ».

— Samedi 30 avril, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, Mme Annick Charles : « Mathématique et métaphysique chez Plotin et Proclus ».

Communications diverses

— La Nuit des Arts et Métiers aura lieu le samedi 30 avril dans les salons de l'hôtel Intercontinental (3, rue de Castiglione, Paris-1er), à partir de 21 h. 15.

Visites et conférences

JEUDI 14 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant le drugstore, hall du R.E.R., Mme Allaz : « Le quartier de la Défense ».

15 h., grille d'honneur, Mme Bouquet des Chaux : « Les Invalides ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Legregeois : « Hôtel des Archevêques de Sens ».

15 h., 6, rue du Regard, Mme Pajot : « La rue du Regard ».

15 h., 49, rue Monge, Mme Pennec : « Arènes de Lutèce et thermes de Cluny ».

15 h., rue Saint-Martin, niveau Piazza, Mme Saint-Girons : « Centre Georges-Pompidou » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris).

15 h., 30 bis, rue de Paradis : « Le cristal de Baccarat » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « Le Parisien chez lui » (Mme Ferrand).

15 h., 76, rue de la Verrerie : « Œuvres d'art et crypte de Saint-Merry » (Histoire et archéologie).

15 h., cour Carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois » (M. de La Roche).

15 h., portail : « La Sainte-Chapelle » (Paris et son histoire).

15 h., 42, avenue des Gobelins : *« Les Gobelins » (Tourisme culturel).*

CONFERENCES. — 18 h., 9, place des Vosges, M. Jean-Baptiste Ache : « Hector Horeau, utopiste ou précurseur ? Sommes-nous les héritiers du XIXe siècle ? » (Académie d'architecture).

20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».

SOCIÉTÉ

PLUS DE CHIENS PENDUS AU GROENLAND

(De notre correspondante.)

Copenhague. — *Le Landsraad groenlandais (assemblée consultative locale) a décidé d'interdire la pendaison des chiens sur toute l'étendue du territoire de la grande île arctique. Désormais, les bêtes que leurs propriétaires souhaiteront supprimer pour une raison ou pour une autre (principalement parce qu'elles sont malades ou trop âgées) devront être abattues avec une arme à feu ou par toute autre méthode reconnue par les services vétérinaires.*

CULTURE

Henri Marrou, l'homme total

(Suite de la première page.)

Imaginez donc un peu le danger que faisait planer sur le monde des fausses apparences celui dont on avait espéré voir l'éblouissante intelligence à jamais disqualifiée de s'occuper des affaires sérieuses puisqu'il avait accumulé à son passif toutes les indignités possibles : le passage par l'Ecole normale supérieure et l'Ecole française de Rome — une très rapide accession à la Sorbonne après différentes tâches de recherche et d'enseignement à Naples et en Egypte, puis à la faculté des lettres de Nancy et du Lyon de la Résistance, — enfin l'immortalité de l'Académie des inscriptions et belles lettres dont il était précisément cette année le président en exercice, — sans compter les innombrables distinctions dont il avait été l'objet un peu partout dans le monde : décorations, titres de docteur *honoris causa*, appartenance à plusieurs académies étrangères...

Comment donc ! Voilà que cet archéologue ne se contentait pas de *faire parler les vieilles pierres* mais était un merveilleux connaisseur de la *musique ancienne et moderne (il* avait un moment songé à devenir professeur de musicologie et jouait un rôle éminent au jury de l'académie Charles-Cros). Voilà que ce spécialiste de l'histoire ancienne était consulté et sollicité de toutes les sections de la Sorbonne et des universités les plus éloignées parce que pas un des secteurs de l'activité de l'esprit ne lui était étranger.

Et inversement, voilà que, au moment où on espérait qu'il resterait sur les hauteurs de la *civilisation* universelle à dialoguer avec Toynbee, ce fils de typographe se mêlait de vous initier à la technique de l'édition à l'époque patristique et que, après avoir été ébloui par le caractère étincelant de telle ou telle de ses performances personnelles, on dé*couvrait qu'il mettait modestement* ses immenses talents au service d'importants œuvres collectives : soit pour y participer à sa place, comme il l'a fait à la *Bible de Jérusalem* ou à la *Nouvelle Histoire de l'Eglise ;* soit pour dépanner et achever, comme il l'a fait pour le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* ou les *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres* de Diehl ; soit pour accréditer, par une de ces préfaces dont il avait le secret, une entreprise qui le méritait, comme il l'a fait pour l'*Atlas de l'Antiquité chrétienne* ou la *Concordance de la Bible ;* soit pour aider à refondre entièrement un ouvrage indispensable, mais dépassé, comme il a commencé à le faire, avec toute une équipe, par rapport aux *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* dues à Le Blant ; soit pour inventer et réussir là où d'illustres prédécesseurs comme Harnack avaient échoué, comme il l'a voulu en lançant cette *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire* à laquelle, avec une autre équipe de recherche, il a travaillé jusqu'au dernier jour et dont il ne verra malheureusement pas paraître le premier volume donné à l'impression le jour même de sa mort.

Ce disant, je me rends parfaitement compte que j'ai en partie quitté *le terrain de l'enseignement* de Marrou pour le rejoindre sur celui de sa recherche, ou plutôt de ses recherches, tout aussi multiples et pourtant tout aussi centrées que son enseignement.

Un découvreur

Mais aussi bien, s'il était un professeur *extraordinaire* (qui l'avait entendu une fois ne l'oubliait jamais), c'est bien précisément parce qu'il était un chercheur, mieux un découvreur, hors de pair. Or, là encore, tout au long de sa carrière, Marrou s'est trouvé aux avant-postes, non pas seulement pour donner son avis *dans les hautes instances du* C.N.R.S., *mais surtout pour* pratiquer — c'est-à-dire pour défendre opératoirement — une interdépendance de l'enseignement et de la recherche à laquelle tous les derniers petits « grands maîtres de l'Université » n'ont cessé, depuis quelques décennies, de vouloir porter atteinte.

Pour illustrer la chose, je ne prendrai qu'un exemple, *mais qui,* touchant à sa spécialité même, souligne parfaitement l'ampleur de la vision de Marrou. S'il avait été tant soit peu conformiste, il n'aurait eu qu'à se laisser porter par les vents favorables qui l'avaient, vers la quarantaine, amené à devoir succéder à ses maîtres Carcopino et Piganiol. Il se serait inséré, dans la Sorbonne, à la place précise assignée à Rome par une tradition classique bien définie.

Au lieu de quoi, le voilà qui, déclinant l'offre, choisit la succession de Guignebert, assumant par là la double *difficulté d'avoir à remonter le cou*rant d'un certain type d'histoire des religions, dont il n'admettait pas les présupposés, et de donner l'impression aux pontifes qu'il allait se cantonner dans un petit domaine — l'histoire du christianisme ancien — de surcroît passablement suspect aux yeux des hommes en place. Bref, une sorte de suicide scientifique.

En fait, c'est tout l'inverse qui allait se produire. Le nom de Marrou sera à jamais attaché à la découverte (ou à la redécouverte) d'un immense domaine, celui de cette « Antiquité tardive et chrétienne » déjà grosse de tout le monde moderne et qui, sans *lui, serait devenu un fief de la* science allemande. Percée décisive, mais pour laquelle il a dû mettre à contribution toutes les ressources de son exceptionnelle intelligence. Mais il lui a fallu aussi un courage que les jeunes chercheurs d'aujourd'hui ont du mal à évaluer dans la mesure même où — si nombreux actuellement dans ce secteur — il leur est *difficile d'imaginer* (et pour cause) *que, sans Marrou, ils n'auraient* même pas vu le jour.

Un pionnier

Car Marrou a été beaucoup plus qu'un maître : il a été un pionnier. Il n'est pour s'en convaincre que d'aligner le nom de ses disciples et *de constater la vitalité de deux* réalisations qui lui doivent tout : le vaste département actuel de Sciences des religions à l'université de Paris-Sorbonne et le Centre de recherches Lenain-de-Tillemont, pour l'étude du christianisme ancien et de l'Antiquité tardive.

C'est que, là encore, Marrou a su tenir les deux bouts de la chaîne. D'une part, en effet, il a assumé les tâches les plus urgentes sur le ter*rain à occuper : d'où, par exemple,* sa contribution à l'édition du *Pédagogue* de Clément d'Alexandrie, ou son édition de la *Lettre à Diognète.* Je dis bien « édition », c'est-à-dire qu'il était un de ces très rares historiens de l'Antiquité capables de concurrencer les philologues sur leur terrain. Mais, d'autre part, à l'inverse de trop de ces derniers, il ne s'est pas laissé engluer dans une pratique myope des textes antiques. Non seulement il a été un historien, mais, parce qu'il a aimé, comme il disait, ce « métier » d'historien, il l'a maîtrisé au point de devenir un des théoriciens les plus originaux de cette science.

Science n'est pourtant pas précisément le terme qu'il admettait le plus facilement en l'occurrence. On s'en convaincra à lire son livre : *De la connaissance historique,* qui est encore l'ouvrage où sa conception est le plus longuement développée. Mais, en fait, depuis 1958, Marrou n'a cessé de revenir sur cette question fondamentale. Aussi éloignée de l'« objectivisme pur » que du « subjectivisme radical », l'histoire est pour lui « à la fois saisie de l'objet et aventure spirituelle du sujet connaissant ». Autrement dit, l'« histoire est le résultat de l'effort en un sens créateur par lequel l'historien établit (un) rapport entre le passé qu'il évoque et le présent qui est le sien ».

D'où, évidemment, la prédilection de Marrou pour ce qui, dans l'histoire des peuples, traduit en même *temps que la religion le plus profond* de leur âme : la culture. Non point, certes, je ne sais quelle quintessence aristocratique d'une maturité exclusivement *intellectuelle acquise par* quelques rares privilégiés, mais bien ce qui est l'émergence palpable du tréfonds des civilisations. D'où, du même coup, pour ce chercheur qui reste professeur, pour ce pédagogue-né qui se passionne pour les commencements, pour cet « historien des mentalités » qui pratiqua la chose bien avant la vogue que connaît aujourd'hui l'expression, ce goût pour l'« histoire de l'éducation » qui l'a conduit à écrire, concernant la période antique, un de ses livres les plus modernes et les plus originaux.

Si, parlant de Marrou, on en vient *toujours à parler de son originalité,* c'est bien dans le *sens le plus exact* du terme. Marrou ne s'est jamais contenté d'un travail de seconde main. Marrou est toujours remonté aux sources, et c'est pourquoi le type de chrétien qu'il est — je me refuse à employer le passé — est inséparable de l'historien qu'il a été.

Remonter aux sources

Il était encore membre de l'Ecole de Rome que — sous le nom de Davenson — il donnait, dès 1932, aux Cahiers de la nouvelle journée, une sorte de manifeste dont on mesure aujourd'hui difficilement l'audace et qui s'appelait résolument *Fondements d'une culture chrétienne.* Si une longue expérience lui a, depuis, permis d'approfondir le sillon, on peut dire cependant qu'il n'a jamais dévié de la voie *créatrice — mais d'abord* à créer — qu'il avait dès ce moment-là entrevue. N'oublions pas que Marrou a été un des fondateurs de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) et que, ayant été un des premiers compagnons de Mounier, il lui est resté jusqu'au bout très profondément uni.

Là encore, son intuition l'a remarquablement guidé. Attiré, comme on l'a vu, *par les grands courants, qui* ont transformé et transforment le monde, Marrou a tout de suite compris que, pour que le « sujet connaissant » soit stimulé par l'objet à connaître, il convient d'avoir pour « objectif », plus encore que pour « objet », des échantillons d'humanité de la plus grande richesse possible. D'où, pour étudier cette « fin de la culture antique » dont il devait en *fait prouver qu'elle était bien* plutôt le début de la pensée et de la civilisation modernes, le choix par Marrou de saint Augustin dont on retrouve la présence sensible dans tous ses livres quand il n'en est pas, comme c'est souvent le cas, le héros central.

Rien ne serait pourtant plus faux que d'imaginer, dans l'œuvre de Marrou, je ne sais quelle perspective apologétique. Je le dis d'autant plus fermement que certains — et des chrétiens d'aujourd'hui plus encore que des athées d'hier — s'y sont parfois trompés. Marrou avait trop pratiqué les pères latins et grecs. Il avait trop lu la *Cité de Dieu,* il avait une vue trop profonde de la *Théologie de l'histoire* (encore un de ses maîtres livres) et il avait une connaissance *trop précise de toutes* les tentatives d'apologétique dévote pour se laisser prendre aux pièges de la tentation qui a fait souvent confondre aux chrétiens l'édification vertueuse et la *communion* dans la vérité.

Ce qui, en même temps que l'élégance, caractérisait le mieux la pensée et toute la personne de Marrou, c'était la réserve, ou plutôt la *pudeur, je veux dire ce respect de* soi-même et de l'autre poussé si loin qu'on ne l'a jamais vu se mettre en avant, mais en même temps qu'on pouvait toujours compter sur lui.

Des géants de l'histoire à ses fantassins

Et c'est ce qui explique que ce *très grand bonhomme,* qui avait toute sa vie fréquenté — dans les livres ou autrement — les plus grandes personnalités du passé ou du présent, en soit venu à conclure son œuvre scientifique comme sa méditation religieuse sur la « prosopographie chrétienne », c'est-à-dire sur cette spécialisation historique qui, réagissant contre certaines méthodes de quantification abusive, essaie, grâce aux personnages du passé chrétien dont elle restitue minutieusement le visage, de redonner ses dimensions humaines à l'histoire de l'Eglise.

Chose d'autant plus remarquable — et nécessaire — que, à ce niveau, la plupart des hommes qu'on rencontre là ne sont plus les « géants de l'histoire » dans lesquels Marrou *n'avait cessé de puiser* son inspiration, mais bien ceux qu'il appelait joliment les « fantassins de l'histoire », ceux qui nous aident à mesurer la grandeur des premiers, mais aussi à avoir une autre vision du monde que celle des cercles littéraires ou des états-majors.

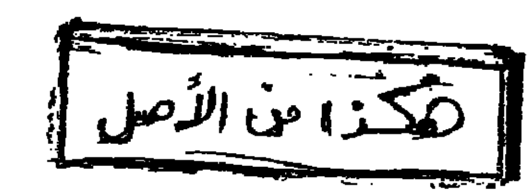
Présent tout au long d'une vie des plus discrètes, ce choix décisif et définitif en faveur des morts les plus petits, mais aussi des vivants les plus humbles scelle le destin visible de celui qui fut indissolublement un enseignant et un chercheur passionné des « choses divines et humaines ». Choix radicalement évangélique. Choix qui fait que Marrou n'est pas un « historien chrétien » au sens équivoque de cette expression, mais un « chrétien historien », avec cette ambivalence qui correspondait à une de ses notions favorites.

C'est à dessein que, dans ce portrait à la fois trop bref et trop long, j'ai évité de donner de cet ami si cher une image qui eût pu choquer cette pudeur *dont j'ai parlé* plus haut. Moi qui ai bénéficié de l'affection de ce couple exceptionnel des Marrou, que la mort n'aura pas *longtemps séparés, j'ai refusé d'être* indiscret, car c'eût été la plus sûre façon de le trahir, de les trahir.

Je ne puis cependant pour finir taire ce trait que notre complicité clandestine des années d'occupation n'oblige plus à cacher. On n'a pas tort lorsqu'on croit que notre amitié s'est tout de suite instaurée *sous* le double signe de saint Augustin et de la « résistance spirituelle ». Mais sans doute ne serait-elle pas devenue pour nous un lien irremplaçable et définitif si, participant déjà au *réseau* et même collaborant à la rédaction d'un des cahiers du *Témoignage chrétien,* Marrou ne m'avait généreusement offert d'aller de ville en ville livrer, comme *militant* de base, ce brûlot libérateur. Si le nom de Marrou n'est pas venu allonger la liste de nos martyrs, il *n'a tenu qu'à mon refus d'assumer* ce risque.

Lui, en tout cas, avait tenu sans hésitation pour négligeable l'édification de l'œuvre *incomparable* qui allait être la sienne et qui, Dieu merci, reste non seulement à ceux qui le pleurent, mais à tous ceux à qui elle apparaîtra de plus en plus dans l'immense grandeur et l'admirable simplicité d'un homme total.

ANDRÉ MANDOUZE.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ANALYSTE FINANCIER

PARIS BANLIEUE OUEST
FORMATION SUP. DE CO

recherché par importante société internationale, leader dans sa branche en France.

Bénéficiant d'une large autonomie de travail et placé sous la responsabilité du Directeur Financier, le candidat retenu justifiera d'une expérience réussie dans un poste similaire.
Sa mission consistera à établir les différents plans budgétaires prévisionnels et statistiques de la société et à commenter les analyses des résultats mensuels.

Cette fonction ne saurait être confiée qu'à un homme imaginatif, à la personnalité affirmée, possédant des aptitudes certaines à l'encadrement, et parfaitement bilingue anglais.

Une bonne connaissance de la comptabilité américaine serait un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous n° 3640 P.M.P., 69, rue de Provence 75009 PARIS, qui transmettra.
Réponse et discrétion totale assurées.

STE INTERNATIONALE EN EXPANSION recherche

INGÉNIEUR en ORGANISATION

pour son usine située BANLIEUE OUEST
Le poste conviendrait à un ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle.
Le candidat devra justifier d'une bonne formation générale. Connaissance de l'anglais lu, écrit et parlé.
Les qualités d'organisateur, le goût des responsabilités, le sens des contacts humains, permettront au candidat intéressé d'évoluer.
Adr. C.V. et prét. ss réf. E.J. à SYNERGIE, 10, rue Barbette, 75003 PARIS.

Groupe important recherche pr sa filiale informatique

PRÉPARATEUR EXPERIMENTE

Connaissances parfaites JCL-DOS VS POWER exigées.
Adr. C.V., photo et prétent. sous référence 2.874, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

etap

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS SA BRANCHE - EN EXPANSION CONTINUE
- RECHERCHE POUR UN ENSEMBLE DE FILIALES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste conviendrait à un cadre, formation supérieure, ayant déjà assumé à un niveau de direction générale, des responsabilités opérationnelles impliquant : animation de personnels, gestion, plan à long terme, relations extérieures...
Poste : grande ville OUEST FRANCE.
Rémunération :

170.000 F

Ecrire sous référence XH 427 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR USINE VILLE 350 KM SUD-EST PARIS

CHEF DE PERSONNEL

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT QUI PEUT CONVENIR A CANDIDAT
formation supérieure, ayant solide expérience de chef de personnel en usine, capable collaborer avec services centraux à l'élaboration d'une politique dynamique du personnel et la mettre en œuvre avec autonomie.
Situation intéressante et avenir dans groupe en large développement.
Rémunération :

120.000 F +

Ecrire sous référence MX 463 CM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (DIX USINES EN FRANCE) RECHERCHE POUR CLERMONT - FERRAND

CADRE COMMERCIAL

ESC ou formation supérieure équivalente, débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience commerciale.
Il sera chargé de gérer et de développer une clientèle industrielle.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS DE CONTACT, DE NÉGOCIATEUR ET DE RIGUEUR.

Ecrire sous référence NY 464 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES PROFESSIONNELS DE HAUTE FIABILITÉ - VILLE 60 KM EST DE PARIS

RECHERCHE DANS LE CADRE DE SA DIRECTION TECHNIQUE

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ÉTUDES RECHERCHES CONCEPTION

Poste intéressant et avenir qui peut convenir à
DIPLOMÉ E.S.E. - I.E.G. - I.S.E.P.
ou école équivalente, 28 ans mini, ayant 4 à 5 ans expérience si possible dans domaine analogique électronique.

Ecrire sous référence LW 462 CM.

GRANDE ENTREPRISE RHONE-ALPES recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION, RESPONSABLE DE LA BRANCHE ADMINISTRATION ET GESTION
Il animera et coordonnera les départements personnel, contrôle de gestion, comptabilité, organisation, contentieux et approvisionnements.

Ce poste ne peut convenir qu'à un HEC-ESSEC ou ingénieur grande école, tenant des fonctions similaires ou ayant déjà exercé des responsabilités complètes au niveau de la direction d'une unité d'exploitation dans des activités telles que mines, sidérurgie, fabrications mécaniques ou travaux publics...

POSTE A LYON.

Ecrire sous référence FN 343 CM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE LEADER DANS SA BRANCHE - C.A. 450 MILLIONS 50 % EXPORT - PARIS recherche

POUR SA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

ATTACHÉ DE DIRECTION

Le candidat retenu se verra confier les responsabilités :
- des assurances,
- de la propriété industrielle,
- des contrats,
- du contentieux.

Ce poste peut convenir à un candidat ESC, licence droit ou équivalent, ayant :

- 2 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise au sein d'une Direction Administrative ou d'un Secrétariat Général,
- les qualités d'un gestionnaire dynamique,
- des capacités d'encadrement.

Ecrire sous référence KV 461 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT RECHERCHE POUR UNE DE SES DIVISIONS

CHEF DE SERVICE MARKETING

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE,
il aura la responsabilité d'animer et coordonner des études et des réalisations concrètes.

Ce poste peut convenir à un candidat HEC - ESSEC - ESC ou formation supérieure équivalente, ayant une solide expérience en marketing acquise dans une entreprise, témoignant de qualités de contact et de réalisateur.

Poste : ville OUEST FRANCE.

Ordre de grandeur de rémunération :

120.000 F

Ecrire sous référence ZJ 428 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

---

emplois régionaux

POUR GROUPE PHARMACEUTIQUE (1000 personnes)

directeur du marketing

170.000 / 240.000 F an
Résidence : Région du Centre. Expérience pharmaceutique très souhaitable.

G.F.C. *Envoyer CV sous réf 4950*
110, rue de Sèvres
75015 Paris

SOCIETE HAVRAISE (Engineering - Traitement des Eaux) recherche pour seconder son Directeur Général

— Ingénieur, grde école, 28 a. minimum ;
— Bonnes connaissances en gestion ;
— *Anglais courant indispens.*

Adr. C.V. et prétent. n° 8.735. « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

assistant gestion de personnel

Une Société industrielle en pleine croissance 1200 personnes, 180 kms de Paris, leader sur son marché crée le poste d'Assistant gestion de personnel.

Mission : renforcer la structure actuelle de la Direction du Personnel dans les domaines : recrutement, gestion du plan de qualification, conception et animation d'actions de formation.

En un premier temps ses activités ne concerneront que le personnel non cadre.

Profil : 30 ans minimum, expérience de 3 ans ou plus dans l'un de ces trois domaines.

Les personnes intéressées sont invitées à demander la définition du poste sous réf. R/23 à:

CORBIN S.A. CONSEILS EN ORGANISATION
57, rue du Temple, 75004 Paris
Département Emploi

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour l'ensemble de ses

DIRECTIONS RÉGIONALES PROVINCE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX et ATTACHÉS COMMERCIAUX CONFIRMÉS

Un intéressement minimum sera garanti pendant la période de démarrage.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 157 à la Direction du Personnel - 77, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

ENTREPRISE BATIMENT
Importance Nationale
recherche pour
LYON
et Chalon-sur-Saône

INGÉNIEURS TRAVAUX

Confirmés

Ayant acquis l'expérience nécessaire pour prendre en charge la réalisation de très IMPORTANTS CHANTIERS de Bâtiment T.C.E.
Les candidats intéressés doivent adresser curriculum vitae et prétentions à n° 9.529.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. t.

IMPORTANTE SOCIETE
Région SUD EST, recherche

chef de bureau comptabilité

— 35 ans minimum
— Brevet professionnel ou équivalent
— 10 ans expérience.

Ce cadre assurerait sous autorité et contrôle du directeur financier, tenue comptabilité jusqu'au bilan et fiscalité courante.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous No 7.416 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 *qui transm.*

---

emplois internationaux

Sté Parfumerie de prestige recherche

DÉMONSTRATRICE VENDEUSE

Itinérante ts pays, 25 a. minim.
- Déplacements 10 mois sur 12.
- Excellente présentation.
- Expér. voyages profession. indispensable et connaissance parfumerie souhaitée.
- Nationalité franç. non oblig. si carte de séjour.
- Connaiss. français et anglais espagnol, parlé écrit, obligat.

Ecr. n° T 099 635 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Entreprise climatisation réfrigération, plomberie dont le siège est à

ABIDJAN

implantée dans 10 pays de l'Afrique de l'Ouest, Filiale d'un groupe français important, recherche :

1 CHEF de DEPT CLIMATISATION

qui devra être un ingénieur diplômé, ayant au minimum 6 ans d'expérience d'entreprise pour animer une équipe d'ingénieurs et techniciens africains

Adresser C.V., photo et prétent. n° 7 689, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra Paris-1er q. t.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour

OUTRE-MER 1 AGENT TECHNIQUE B.T.S. Electrotechnicien

10 ans d'expérience minimum installations électriques B.T.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. det. et prét., à n° 6.676, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

C.A. 750 M.
Recherche
pour le Service Comptable et P.R. de ses Usines

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

Expertise, D.U.E.S. Comptables, I.C.G. Paris ou Diplômé Grandes Ecoles Ingénieurs.
Expérience nécessaire en Informatique appliquée à la Comptabilité et au Contrôle Budgétaire.
Poste d'avenir et rémunération attractive pour Personnalité dynamique de plus de 34 ans
Résidence assurée à proximité grande ville universitaire Nord.
Adresser curriculum vitae et photo, sous le numéro 8778, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

GRANDE MAISON DE CHAMPAGNE DE REIMS

recherche

DEUX RESPONSABLES DES VENTES

1) Pour les pays du Marché commun.
2) pour les autres marchés de grande exportation.
Ces fonctions requièrent des hommes jeunes (35 ans environ), dynamiques, bilingues (anglais obligatoirement), parfaitement aptes à la vente, ou des hommes plus âgés, ayant une expérience confirmée dans la branche.
Une formation E.S.C. ou équivalente est nécessaire.
Activité : 60 % déplacements - 40 % REIMS.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à HAVAS REIMS, sous le numéro 7080, qui transm.

---

nicholas angell

La filiale française appartenant à un puissant groupe multinational, spécialisé dans la construction de biens d'équipement (mécanique) en pleine expansion, recherche un

CONTROLLER

PME Paris-Ouest **Environ 85.000 F**
Responsable financier sous l'autorité directe du Directeur Général, il supervisera une équipe de 5 personnes et prendra en charge tous les aspects financiers et comptables. Il sera chargé de la préparation des états financiers, des relations bancaires, et du contrôle budgétaire. Il aura à mettre en place les systèmes comptables adaptés à la rapide croissance de la société.
Le candidat devra posséder :
- une bonne formation comptable, niveau DECS
- une expérience approfondie acquise dans une société, de préférence anglo-saxonne
- une capacité prouvée à diriger une équipe
- une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé au minimum de 32 ans.
Envoyer CV en indiquant salaire annuel sous réf. 77.101 à NICHOLAS ANGELL 149, rue Saint-Honoré 75001 Paris

conseil en recrutement financier

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

CADRE NIVEAU D.E.C.S.

POUR CONTROLE COMPTABILITE DE SOCIETES EXPERIENCE CABINET APPRECIEE

Ecrire avec C.V. + photo, sous réf. numéro 1650, à
INTER. P.A. B.P. 508, 75066 PARIS - CEDEX 02.
Qui transmettra.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

80.000 F + **PARIS**

Nous sommes l'une des divisions d'un groupe multinational dont l'activité consiste à distribuer et à suivre les matières premières plastiques fabriquées par notre maison mère.

Vous avez une expérience pratique de la vente des plastiques techniques et vous parlez couramment l'Anglais.

Le poste que nous vous proposons est indépendant et évolutif : vous serez responsable devant la Direction des ventes de l'activité commerciale sur Paris et sa couronne.

Vous maintiendrez le courant d'affaires existant et développerez de nouvelles affaires tout en contrôlant le coût et la rentabilité de vos actions.

A terme et en fonction de votre réussite, de nouvelles perspectives vous seront proposées.

Merci d'envoyer votre C.V sous référence 3.362
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

TELECOMMUNICATIONS

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son service « Transmission »

INGÉNIEUR SYSTÈME

Pour : — être responsable du suivi, de l'évolution d'un système d'exploitation sur mini-ordinateur d'un réseau national de télécommunications ;
— assurer la maintenance et le développement de modules spécialisés non standard (handler de communication).

Expérience de 2 années minimum dans ce domaine. Connaissance du PDP 11 et du système RSX 11 D exigée.
DECENTRALISATION PROCHE BANLIEUE OUEST FIN 1978.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 9.475, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

chef d'agence 110.000 F.

Important Groupe du
SECTEUR TERTIAIRE Paris
cherche un CHEF D'AGENCE, pour :
- *prendre en mains la gestion d'une unité* décentralisée,
- diriger 150 personnes réparties dans l'un des départements de la région parisienne.

Il anime plus directement une équipe d'une vingtaine de personnes pour assumer les responsabilités d'organisation, de gestion administrative, de surveillance et d'entretien de l'unité qui lui est confiée dans le cadre de plans et budgets bien définis.

Ce poste ne peut convenir qu'à UN CADRE de plus de 30 ans, formation école supérieure de commerce, sciences éco ..., attiré par une activité très opérationnelle de manager.

Veuillez écrire, sous référence 12 097 M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

CENTRE INFORMATIQUE Sud de Paris
recherche

CHEFS DE PROJETS
confirmés

PROGRAMMEURS-ANALYSTES
confirmés

- *Formation supérieure appréciée ;*
- *Expérience approfondie de la programmation :*
  — matériels : I.B.M. 370/125 ;
  — logiciels : DOS/V.S., POWER ;
  — langages : COBOL A.N.S. et/ou ASSEMBLEUR 370 ;
  — méthodes : WARNIER, CORIG, COBOL structuré.
- *capacité de conception et de direction de projets P.M.E. ;*
- *qualités d'ordre et de méthode, aptitude aux relations humaines ;*
- *connaissances : comptabilité, paie, facturation, gestion des stocks ;*
- *débutants s'abstenir.*

Envoyer C.V. et prét. sous réf. 2828/AL A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transm.

On dit



pour désigner un immense secteur industriel, alors qu'on définit davantage les autres secteurs par le sigle particulier des Entreprises.

Nous revendiquons
le droit à la différence

AGP
Expansion
offre

Un projet — Refuser toute démagogie. Si nous prenons en charge la formation et l'intégration, *si nous offrons le salariat et une* convention collective (position juridique), nous rémunérons à la commission.

Des produits — Intégrant étroitement la double pulsion du public : sécurisation mais protection efficace contre l'inflation, *(unités de compte immobilières et mobilières).*

Des méthodes — *Un mode original* de démarchage d'un segment de clientèle en adéquation avec les caractéristiques des produits (revenus confortables ou importants).

Un management — *S'éloigne des recettes du* "management moderne" des années 60. A la fois plus rigoureux pour la gestion et plus ouvert à la négociation et aux valeurs humaines.

Profil recherché
- *Fonceur, intelligent et sensible*
- *23 ans au moins*
- *Solide formation générale*

Envoyer 1re lettre à A.B. PUBLICITE, réf. BE 488. 13, rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir indiquer la référence)*

FOXBORO FRANCE S.A.
Faisant partie d'un groupe leader mondial en instrumentation et process control
recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- 25 ans minimum.
- Niveau B.T.S. (Electronique ou Informatique).
- Quelques années d'expérience dans la maintenance de systèmes numériques.
- Anglais lu et parlé.
- Habitant Paris ou région parisienne.
- Acceptant déplacements fréquents en métropole

Ecrire pour candidature avec curriculum vitae : FOXBORO FRANCE S.A., 92, 98, boulevard Victor-Hugo - CLICHY 92115.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Juniors de la vente

Notre groupe est bien implanté dans le monde entier.

Nous prenons désormais un tournant et mettons sur pied une équipe supplémentaire composée de Juniors. Leur rôle sera de pénétrer des marchés nouveaux, d'informer la clientèle, de promouvoir le parc de nos machines.

Nous offrons un fixe de 2100 F + commissions non plafonnées, une formation de 3 semaines et un travail stimulant au sein d'une équipe de professionnels dans une société solide.

Vous êtes débutant ou vous avez déjà vendu mais vous souhaitez connaître des gammes plus sophistiquées. Vous avez une bonne présentation, des facultés d'adaptation et vous êtes libre rapidement.

Envoyez-nous votre C.V. pour convenir d'un rendez-vous à INFRAPLAN Carrières sous réf. J 31 Tour de Lyon 185, rue de Bercy, 75012 Paris qui orientera les candidatures.

INFRAPLAN CARRIERES

Plein Champs

SPÉCIALISTE VENTES
96.000 F

Notre organisation crée et développe avec succès un certain nombre d'expositions internationales.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement un vendeur de première force pour venir appuyer notre équipe existante.

Pour bien vendre nos services (stands - espaces publicitaires), il ne suffit pas « d'arracher » le contrat, mais encore faut-il se montrer suffisamment rigoureux et précis pour assurer le meilleur suivi des réalisations.

Vous êtes un excellent négociateur et vous avez fait la preuve que vous saviez concrétiser les affaires que vous traitez.

Notre dimension est internationale et, bien sûr, vous parlez anglais couramment.

Vous êtes également parfaitement mobile pour prendre n'importe quel avion, pour n'importe *quelle destination.*

Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, nous serions heureux de vous rencontrer au plus vite

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.364
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

Une importante entreprise française de services intervenant dans la protection des biens accroît ses activités avec une gamme de *matériels* sophistiqués.
Son directeur cherche

deux ingénieurs d'affaires électroniciens,
Paris et Lyon

pour leur confier : l'analyse des besoins de la clientèle, la conception de systèmes de protection à partir des matériels représentés, leur installation et leur mise en route.
Ces ingénieurs, âgés de 28 ans minimum, de formation ESE, IEG, ou équivalent, ont au moins trois ans d'expérience en installation et affaires chez un constructeur de matériel évolué : capteurs, enregistreurs, systèmes d'analyse et de mesure.
Ils parlent anglais couramment.
Écrire à Y. CORCELLE ss réf. 3202 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

NEUILLY (92)
OPPORTUNITE d'entrer dans groupe français de taille européenne 8.000 p., 2 milliards/an), POUR

PROGRAMMEUR
IBM 370

intégrant équipe jeune et projets à démarrer vite, en technique avancée (TEMPS REEL) et sur matériel nouveau (138).

2/3 ans EXPERIENCE Bases de données en temps réel IBM - COBOL ANS (Assembleur souhaité) DL 1 et/ou C.I.C.S.

C.V manuscrit, salaire sous référ. 3566 à :

sélection conseil

I.B.G. RECH.
2 JEUNES CADRES

Fortement motivés par la formation, très sérieuses compétences comptables et gestion 1 ou 2 ans d'expérience, acceptant déplacement. 50.000 à 65.000 F par an selon expérience et compétences. - L'un, plus particulièrement attiré par la distribution en grandes surfaces ; l'autre, passion. par l'animation. Envoyer C.V. à :
IBG 14, place de France, 95200 Sarcelles.

IMPT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue Nord de Paris
recherche pour son Dépt
TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE

UN INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

ayant quelques années d'expérience d'un système d'exploitation (en particulier CDC 7600) et une bonne pratique de la *programmation* scientifique.

Il deviendra le conseil informatique des utilisateurs pour les guider dans les procédures de programmation présentant un rapport performances/prix maximum.

Anglais indispensable

Adresser C.V., photo et prétent. nº 7.832 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

STE EDITION PRESSE
recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
confirmée

connaissant bien l'automobile.

Envoyer C.V., photo et prét., à EDITIONS JEAN NAUDET 12, rue Blanche, 75009 Paris. Discrétion assurée.

URGENT - Cherche pour remplacement 1 mois : J.F. sérieuse pour s'occuper de deux enfants (2 ans et 3 ans), 4 ou 5 jours par semaine, 8 h 30 à 18 h 30. Porte de Saint-Cloud. Tél. à *Mme REY, 605-27-29,* à partir de 18 h 30.

---

castorama
GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE

recherche pour le 1er juin 77 si possible, 30 JEUNES actuellement sans emploi, désireux de devenir

CHEFS DE RAYONS

— Libérés des obligations militaires, min. 21 ans, célibataires, bonne culture de base, intéressés par :
- la distribution moderne
- un métier vivant et passionnant
- la prise de responsabilités.

— Intégration dans un stage de formation (rémunéré) à la distribution d'une durée de 7 mois dans les magasins CASTORAMA

Véritable école qui comporte des cours théoriques, des stages pratiques, des études de cas, des applications avec implantation de rayon, etc.

A la sortie du stage, intégration dans les magasins PARIS et PROVINCE.

— Une mobilité de résidence est souhaitable.

— Rémunération pendant la période de formation :
- 3.000 F par mois comprenant frais personnels d'hébergement et de déplacement.
- Evolution de la rémunération, après réussite au stage, si compétence confirmée.

Ecr. avec C.V. manuscrit et photo à Mme POITOU sous référence 27049

C.R.M. CONSULTANT 91, boulev. Carnot 59420 MOUVAUX

---

directeur administratif et financier

pour PMI 100 millions de NF

Il s'agit d'un GESTIONNAIRE *pouvant témoigner d'une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction similaire en* milieu industriel.

Le développement de cette entreprise exige un bon organisateur *(connaissances informatiques nécessaires).*

Il aura la charge de la comptabilité générale, analytique, de la réorganisation du contrôle de gestion.

Il sera en outre responsable des problèmes de personnel et des services généraux.

Rémunération 120 000 F/an.

Envoyer C.V. détaillé sous référence S/94 M.

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger, 75001 Paris

---

5 ANS. C'EST LE TEMPS D'EXPÉRIENCE QUE NOUS JUGEONS NÉCESSAIRE POUR VOUS CONFIER LA RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE CALCUL DE STRUCTURE.

Ce que vous êtes :
- INGÉNIEUR diplômé, Centrale, Arts et Métiers, Ponts et Chaussées, Mines. Vous connaissez évidemment l'anglais.

Ce que vous souhaitez :
- Affirmer d'une façon objective votre personnalité en utilisant votre acquis professionnel.

Ce que nous sommes :
- Une puissante société d'engénierie nucléaire, comptant 2000 personnes, implantée à Paris et en progression constante.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 5305 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Vous voudrez bien préciser le nom des sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas soumettre votre dossier.

Entreprise en Expansion cherche
EXCELLENTS V.R.P.
75 + banl. Imptes commiss. Tél. : 887-39-29 (Poste 13)

Le Journal de la Formation continue recherche
CHEF de PUBLICITE HOMME FEMME
EXPERIMENTE (EE)
Adr. C.V., prét., Journal Format. continue, 2, r. Amsterdam (9e)

SELECO E.T.T.
Efficacité Sécurité Compétence
— 5 PROGRAMM.-ANALYSTES sur IBM GAP II OS
Se présenter avec références : 2 bd Montmartre, Paris (9e) Tél. : 246-70-37

---

nicholas angell

Une société américaine, C.A. 2 milliards de francs en Europe, 15.000 employés en France, recherche pour son siège à Paris son

trésorier du groupe

Age minimum 35 ans — **250.000 francs**

Il dépendra du Directeur financier et dirigera une petite équipe au siège. Il sera responsable :
— de l'établissement et du contrôle des systèmes de reporting et de prévisions de trésorerie,
— des relations bancaires et du cash management international,
— des stratégies de financement de court et de long terme,
— de la supervision des études fiscales.

Les candidats devront posséder une formation *de type MBA, suivie de plusieurs années au* service trésorerie d'une société multinationale, où ils auront utilisé des systèmes de gestion les plus modernes. Une *expérience* purement bancaire n'est pas désirée. La parfaite connaissance de l'anglais est requise.

Adresser CV sous réf. 77.105 en indiquant salaire actuel à Nicholas Angell
149, rue St-Honoré 75001 Paris

conseil en recrutement financier

G E C O
GROUPEMENT POUR LA GESTION DES RISQUES DE LA CONSTRUCTION
recrute

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
BATIMENT, T C E

— Instruction de dossiers de sinistres ;
— Recherche des causes responsabilités ;
— Coûts réparations et préjudices.

Poste sédentaire mais possibilités de déplacements.

Expérience chantiers recherchée.

Adresser curriculum vitae, photo et indiquer prétentions :
G E C O - Service du Personnel
2, rue du Pont-Neuf 75001 PARIS.

SERVICE DE MAINTENANCE
recherche

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

Domaine d'application :
– *Matériels de Régulation de Trafic* (T.V., Télétrans, Automatisme).

Zone d'application :
– Département de la Seine Saint-Denis.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à la Division de l'Exploitation de la Sécurité Routière et des Études Techniques
BUREAU DU PERSONNEL :
68, rue de Vincennes, 94700 MAISONS-ALFORT

bleu

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

LETTRE DE CANDIDATURE Nº 2

S'il y a plusieurs postes à pourvoir, précisez celui qui vous intéresse et mettez en valeur les aspects de votre formation et/ou de votre expérience qui sont en rapport avec l'emploi proposé ou avec le style de l'entreprise que vous percevez dans l'annonce.

Il est préférable de se limiter à des informations factuelles. Exprimez à votre correspondant votre intérêt pour le poste à pourvoir sans pour autant entrer dans des considérations trop personnelles, moralisantes, ou faire des déclarations d'intention.

Dans la mesure où l'employeur le demande dans l'annonce, vous l'informerez sur certains éléments de votre candidature tels que : rémunération brute actuelle et/ou fourchette de salaire désirée, date de disponibilité, lieu de travail, mobilité géographique, etc.

Ces conditions seront ensuite négociées au cours de l'entretien avec le responsable de recrutement. Il est souhaitable que les raisons de vos départs des postes successivement occupés soient exposées lors de cette rencontre.

Il est préférable d'envoyer la lettre de candidature et de ne pas téléphoner auparavant : même pour un responsable de recrutement scrupuleux il est difficile de répondre à un grand nombre d'appels téléphoniques surtout s'il a plusieurs postes à pourvoir. Pour les mêmes raisons il est souhaitable également de ne pas se présenter.

---

offres d'emploi

VOUS ÊTES UN VENDEUR, MAIS PAS UN DÉMARCHEUR

m. j. b.

INGÉNIEURS - ÉLECTRICIENS



2 DIRECTEURS

C.R.M. CONSULTANT

IMPORTANTE ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES recherche pour PARIS
UN ACHETEUR

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

DUPLI COLOR

CADRE COMMERCIAL

هكذا من الأصل

offres d'emploi

VOUS ETES UN VENDEUR, *MAIS PAS UN DEMARCHEUR.*

JEUNE, MAIS DEJA EXPERIMENTE, VOUS ETES DYNAMIQUE ET DISPONIBLE RAPIDEMENT.

Vous devrez sélectionner ce que vous aurez à vendre.

Vos négociations seront au niveau élevé, que vous connaissez déjà, et vous pouvez nous apporter la preuve que vos contacts sont amicaux, réfléchis et efficaces.

Vous appréciez la grande autonomie de travail, que nous vous offrons mais vous savez utiliser le soutien *d'une équipe solide de réputation mondiale.*

Toute l'activité repose sur vous et votre rémunération est liée à votre propre efficacité.

Le marché est en pleine expansion, nous en voulons notre part.

VOUS HABITEREZ LONDRES ET VOYAGEREZ EN GRANDE-BRETAGNE, IRLANDE ET FRANCE.

Si vous ne connaissez pas encore le marché du vin, vous aurez à le connaître, et rapidement.

Les candidatures ne correspondant pas à nos critères ne seront pas examinées.

Notre décision sera prise très rapidement.

Ecrire HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 34507 M, en indiquant votre numéro de téléphone.

---

m. j. b.

Entreprise d'Installations Electriques recherche pour

a) région PARIS
b) région RHONE-ALPES
c) région NORD PICARDIE

INGÉNIEURS - ÉLECTRICIENS

Diplômés, 5 à 6 ans d'expérience, ayant occupé les fonctions de responsables d'affaires dans la profession.

POSTES A POURVOIR PAR REGION :

1) INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Adjoint commercial au chef d'agence régionale, chargé de la prospection et de la négociation d'affaires.
Participation à la définition des objectifs commerciaux.

2) INGÉNIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES

Chargé du suivi complet (chiffrage, étude, réalisation) d'affaires d'installations électriques industrie — bâtiment — pratique travaux pour collectivités locales appréciée.

Salaire en rapport avec expérience et références.

Débutant s'abstenir.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. en précisant région et poste recherché à : m. j. b. Service du Personnel, 34, av. du Président-Wilson, 93212 LA PLAINE-SAINT-DENIS.



GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE (4.000 à 10.000 m2) créant nouvelles surfaces recherche

2 DIRECTEURS

— possédant l'expérience d'une gestion décentralisée totale, ayant une bonne connaissance non alimentaire ;

— après un stage dans le Nord et une formation spécifique, le candidat trouverait une fonction dans régions : PARIS et PROVINCE ;

— la rémunération est au niveau de l'expérience acquise et de l'importance du rôle attendu ;

— la sélection sera faite aux vues de l'expérience et de la mentalité de patron (dynamisme, gestion, sens des responsabilités, etc.) qu'il faudra prouver.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé + photo à : M. WILLY AUGUSTINUS sous référence 27.050,
C.R.M. CONSULTANT 91, boulev. Carnot 59420 MOUVAUX.

IMPORTANTE ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

recherche pour PARIS

UN ACHETEUR

(30 ans environ)
Adjoint du Chef des Services Achats

En tant que TECHNICIEN SUPÉRIEUR,

— Il connaît parfaitement le matériel électrique et l'appareillage M.T., B.T.
— Il connaît et applique les procédures d'exportation pour alimenter les chantiers à l'Etranger Anglais technique lu.
— Expérience indispensable de ce type de poste

UN ADJOINT ADMINISTRATIF

(30 ans environ)
au Chef du Service Personnel Chantier (600 pers.)

En tant que Spécialiste du droit du travail :
— Il est chargé de la gestion juridique et sociale.
— Du contentieux du personnel.
— Connaissance de la convention du bâtiment et du personnel de chantier souhaitée.
— Déplacements en Province à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo, à : M. SFEZ et M. CARRIERE, 291, boulevard Raspail - 75675 PARIS - CEDEX 14

DUPLI COLOR

GROUPE VOGELSANG

recherche pour sa filiale Corsain, dans le cadre de réorganisation et extension d'activités

CADRE COMMERCIAL

— environ 35 ans.
— expérience peinture et réseau de distribution (connaissance allemand et anglais appréciée).

Dans un premier temps, serait Product Manager pour lancement de nouvelle gamme. Poste pouvant évoluer ultérieurement sur position de Chef des ventes ou Directeur commercial.

Adresser C.V. et prétentions à : DUPLI COLOR FRANCE S.A., 47, rue Louise-Michel, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

COMPAGNIE AÉRIENNE ORLY

recherche

ANALYSTES ORGANIQUES

de haut niveau pour encadrement de projets formation supérieure.
Expérience minimum 3 années dans la fonction exigée.
Temps réel apprécié.

ANALYSTES PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS

Formation supérieure

Sécurité d'emploi assurée.
Nombreux avantages sociaux.

Adr. C.V. et photo ss numéro 5306, à P. Lichau s.a., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

---

futur directeur de produits

Vous avez aujourd'hui plus de 30 ans et une première expérience en gestion (comme gestionnaire de produits, comme assistant ou contrôleur) que vous souhaitez élargir. Vous êtes HEC, ESSEC, ESCP, etc.

Nous sommes, à Paris, un fabricant d'articles de prix élevé vendus au grand public.

Au sein de notre département marketing et pour l'ensemble de nos produits : vous établissez nos plans et budgets, calculez nos prix, dirigez l'administration et suivez les écarts. Vous tenez le tableau de bord de la Direction générale.

Ensuite, nous vous confions d'autres fonctions et souhaitons que vous deveniez rapidement un homme de direction complet.

Ecrire à Mme J. MAXENCE ss réf. 3200 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS recrute

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Formation complémentaire ou courte expérience, statistiques, analyses de données. Disponible de suite. Connaissances langue vivante appréciées. Adresser C.V. et prétentions : M. AZEMA, B.P. 28, réf. T.U. 94114 Arcueil Cedex

---

Sté INTERNATIONALE D'OUTILLAGE PNEUMATIQUE INDUSTRIEL rech. pour Z.I. MEAUX (77)

COMPTABLES QUALIFIES (EES)

Notions d'anglais. Libres rapidement. Minimum 5 a. d'expérience comptabilité générale, analytique par décalque et informatique.

Adresser C.V., no 7.975, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Société ORTHOPEDIE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

— 30 ans env. Diplômé, av. not. de gestion et de comptabil.
— Anglais apprécié.
— Formation assurée.
— Situation d'avenir p. élément motivé. Ne pas se présenter, ne pas téléphoner.

Env. C.V. avec photo, prétent., Ets RAVIER - TOUZARD 57-59, av. Carnot, 94230 Cachan.

La Ville de MONTREUIL rech. UNE HOTESSE D'ACCUEIL pour ses services administratifs. Niveau Bac exigé. Résidant dans la rég. parisienne. Salaire net : 1.927,84 F. Adr. candidat. à M. le Maire de MONTREUIL 93105 CEDEX.

TRADUCTRICE

BILINGUE ANGLAIS (langue maternelle anglaise) DACTYLO EXIGEE
Vous présentez ou téléphonez : PRESTEC INTERIM 62, bd de Sébastopol, Paris 3e Tél.233-44-40

PARIS (9e) Cie D'ASSURANCES

BRANCHE MALADIE

(production et sinistres) recherche

REDACTEUR
30 ans minimum
Niveau terminal C. ou D

AIDES-REDACTEURS
30 ans minimum
Niveau B.E.P.C.

Ecr. sous référ. no 7.538 à : L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Vous êtes un jeune diplômé d'Etudes supérieures DEVENEZ LE

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL D'UN IMPORTANT ÉDITEUR PARISIEN

Collaborateur dynamique et ambitieux, libre rapidement, pour visiter clientèle existante : libraires, etc.

Secteur : PARIS NORD BANLIEUE NORD

Fixe + commissions
Voiture nécessaire

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, no 34.418, HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS. DISCRETION ASSUREE

Importante Sté à Bobigny rech. dans le cadre de l'évolution de son service informatique et pour réaliser le démarrage d'un IBM 370 D.O.S./V.S. + réseau T.P. 3270

PROGRAMMEUR

ANALYSTE PROGRAMMEUR

pratique COBOL A.N.S. et assembleur. Expér. C.I.C.S. souhaitée. Poste à pourvoir immédiatement. Expér. professionnelle intéressante et possibilité d'évolution envisagée. Env. C.V. et prét. ss réf. 7.459 à P. LICHAU SA, 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui trans.

Recherchons

VENDEUR EXPÉRIMENTÉ

minimum 5 ans d'expérience pour programme appartements à placer dans ville en pleine expansion, à 50 km de Paris.

Ecr. avec C.V., à Promo Immobilier Investissement, 43, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une *fois* par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.



bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

☐ Direction générale, fonctions multipostes.
☐ Marketing relations publiques publicité.
☐ Informatique.
☐ Production entretien.
☐ Ingénieurs.
☐ Etudes organisation et recherche.
☐ Direction financière et administrative.
☐ Comptabilité.
☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
☐ Direction commerciale vente.
☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
☐ Banques - Assurances.
☐ Professions médicales et paramédicales.
☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	452	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	230	338	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

P.A. 14/4/77



Leader de son marché
C.A. 330 millions
recherche
dans le cadre de son expansion :

UN CHEF DE PRODUITS
HOMME OU FEMME

directement rattaché au Directeur du Marketing.

Formation HEC - ESSEC - SUP. de Co ou équivalent ayant au minimum 2 années d'expérience marketing dans le domaine des produits de grande consommation.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions WILLIAM SAURIN SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY · accès direct du Centre de Paris par Autoroute A 4

Constructeur de produits d'automatismes industriels en pleine expansion, filiale d'un groupe important (Banlieue Sud Paris)

recherche

un ingénieur chef de produit

Responsabilités importantes

Possédant 3 ans mini. d'expérience dans la vente des produits ou ensembles d'automatismes à base d'électronique.
Connaissances en matériel programmable, calculateurs, automates programmables.

Adresser C.V. à No 6160 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra
Discrétion assurée

SOFINCO SLH LA HENIN **BANQUE PRIVEE QUARTIER TROCADERO**

recherche pour son département *Informatique IBM 370/158* bi-processeur réseau national Télétraitement

INGENIEUR SYSTEME

expérimenté (3 ans)

- connaissant M.V.S., le T.P. et éventuellement I.M.S.
- rémunération attrayante et possibilité certaine d'avenir.

Adresser curriculum vitae détaillé et commenté, photo et prétentions à Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. sous référence 34509

HAVAS CONTACT

SERVICE RÉGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE

recherche

Pour études et réalisations de systèmes de Régulation du Trafic sur autoroutes.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN

Niveau : DUT, BTS ou autodidacte expérimenté.

QUALITÉS REQUISES :
Expérience terrain, bon contact humain.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à : S.R.E.I.F. - D.E.S.R.E.T. : 68, rue de Vincennes, 94700 MAISONS-ALFORT

blou

---

secrétaires

de direction

SECRETAIRE pour DIRECTION

Financière et Juridique
Expérience confirmée dans poste de ce niveau plus formation supérieure
Excellente rédaction et sténo courante.
Ecr. av. C.V., photo et rémunération demandée, s/réf. 5/561-58, au Cabinet Alain H. PRENANT 50, av. du Général-de-Gaulle, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

THE FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue anglais-français, minimum 7 ans d'expérience, sténodactylo rapide dans les deux langues. Ce poste comporte des responsabilités importantes. Veuillez adresser C.V., au Chef du Personnel, 12, av. Hoche, Paris 8e - 227-90-70.

Stenodactylos

Le No 1 du Travail temporaire de bureau dans le monde

KELLY GIRL

pour sa nouvelle agence de *Boulogne-Billancourt recrute*
DACTYLOS
STENODACTYLOS
SECRETAIRES
TELEXISTES
STANDARDISTES
HOTESSES, etc.

Nombreux postes à pourvoir en bilingue anglais auprès de Sociétés internationales.

Se prés. pour interview : 130-140, route de la Reine, Boulogne Tél. 603-65-33

KELLY GIRL
Travail temporaire

représent. offre

EXCELL. POSTES à pourvoir. REPRESENT. EXCL. et M.C. très qualif. CCSP - 293-54-32

demandes d'emploi

CADRE ORGANISATION INFORMATIQUE
38 ANS
- 10 années expérience chantiers africains ;
- encadrement et animation importante équipe ;
- aisance contacts et négociations haut niveau.

Propose sa collaboration pour France ou Outre-Mer. Libre rapidement.

Ecrire sous n° T 099.578 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

VENTES RÉGIONALES

— Je désire quitter la Région Parisienne où j'assume des responsabilités commerciales : domaine : informatique.
— Je cherche un poste régional, domaine indifférent si jugé compatible. Ville universitaire, 40 ans.

Ecrire n° 753, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

LEADER FEMME pour MEXIQUE
Disponible, 40 ans réussis, tempérament accrocheur. Apte négociations tous niveaux.
·MEDECIN
Trilingue Français, Espagnol, Anglais, cherche responsabilités tous azimuts.
Ecr. sous le numéro 749, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

JEUNE HOMME - 28 ANS
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
5 ANS EXPERIENCE DANS IMPORTANT CABINET ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
RÉGION PARISIENNE ET NIÇOISE
Ecrire à M. ROSILIO, 4, rue du 24-Février, 69100 VILLEURBANNE.

Etudiante d'Oxford, 20 a., des. faire un stage échange ou aide-famille juillet ou août. S. Cox, 18 Lister Av. HITCHIN HERTS.

EXPERT-COMPT. STAGIAIRE J. H. 29 a., D.E.C.S. complet. Cert. sup. jurid. et fiscal en crs. Lic. Droit, D.E.S. droit privé (mention A.B., av. spécialis. en dr. des soc.). Anglais courant, 1 an d'expérience variée dans cabinet moyenne importance. Libre sous 2 mois. Cherche intégration ds cabinet d'expertise compt. impt., orienté v. révis. Ecr. n° 8 758, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 25 ans, licenciée droit spécialisée droit international et droit communautaire, 2 langues parlées (angl. et it.) accepterait toute offre d'emploi pour France et étranger.
Ecr. HAVAS MARSEILLE 30717.

Chef SERVICE AUTOMATIQUE ING. C.N.A.M., 42 a., libre ch. même poste à PARIS. Ecr. n° T 99.685 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cadre de banque, ancien directeur d'agence. Actuellement départ. international souhaite trouver travaux à domicile pour complément situation (dossiers financement, prospection étranger, etc.). Ecr. s/réf. 5307 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois 75063 Paris Cédex 02 q. tr.

J.H. 28 a., ESCP, exp. 18 mois, suivi et prosp. client industriel usine, prév. et gestion stock. Etud. toutes proposit. emploi. Ecr. n° 69 448 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F. 25 a., juriste lic. en droit, niveau doctorat, étudierait toutes propositions. Ecrire n° 099 681 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 2e.

SECRÉTAIRE BAC G 1
OPERATRICE IBM 82 CM
Connaissance anglais.
3 ans d'expérience, ch. emploi région LORIENT.
Ecr. n° 6.478, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Homme 44 ans
15 ans expérience
CIE AERIENNE INTERNATIONALE
Exploitation-Ventes
ALLEMAND-ANGLAIS
Notions espagnol
rech. responsabilité dans activité similaire.
Ecrire : HAVAS 5175 LYON.

J.H. 23 ans, bachelier, B.T.S. Publicité, ch. emploi : Agence de Publicité, ou Presse, ou Edition. Libre de suite. Ecr. n° 6.476, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Techn. industr. autodid., marié, ch. carrière étranger. 252-08-40.

DIRECTEUR COMMERCIAL
37 ans, exp. 10 ans direct. générale de P.M.E., étudie ttes prop. Ecr. n° T 99.659 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR
36 ans - 14 ans expérience très compétente (plans descriptifs, surveillance de chantier), ch. place collaborateur dans impt cabinet architecture. - Région indifférente. - Ecr. GARNIAUX, 42, rue de Verdun, 78110 Le Vésinet, qui transm.

CADRE D'ENTREPRISE
J.F. 35 ans, format. supér., expér. Secrétar. direction, relations publiques et extér., étudierait toutes propositions.
- Documentation ;
- Préparat. dossiers ;
- Négociation,

en vue développ. marchés. Ecr. n° 752, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 27 ans, maîtrise lettres modernes, bonne connaissance anglais, dactylo, diplôme documentation, cherche poste :
DOCUMENTALISTE
stable et à temps complet. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 708, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens (9e), qui tr.

QUADRILINGUE
(allemand, angl., esp.), dipl. linguistiques supérieurs des universités de Cologne et Cambridge, et de la Société de Cervantès, dipl. de traducteur-interprète allemand-français du Land N.R.W., qualification allemande de comptable-analyste, séj. plus. années dans les diff. pays, rech. empl. correspond.-trad. ccial ou anal. Lib. imm. BECUWE, 5, r. l'Abbé-du-Bos, 60000 BEAUVAIS

représent. demande

CCSP solides référ. sélectionne Représent. et Commerciaux 1re force - 522-79-79.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

LEDRU-ROLLIN
Imm. XVIIIe restauré, appart. caract., vaste séjour-salon, cheminée, vide séjour mezzanine, gde chbre, cuis. équipée, bains, confort. 277.000, avec 56.000 F.
ACS 133 bis, rue de Paris, Charenton. - T. 368-66-25.

EGLISE d'AUTEUIL - Immeuble standing. Studio neuf 30 m2 + gd balcon s/jard., cuis. aménagée, salle de bains. 770-10-44, ou le soir : 678-79-80.

PASSY STANDING - 3 P. 90 M2 TERRASSE, SOLEIL. Mercredi-jeudi, 14-17 h : 50, R. NICOLO.

VOLTAIRE CHARONNE
Dans bel immeuble récent PPTAIRE VD 2 PIECES, cuis., bains, tt confort, 46 M2 + 7 M2 balcon sur rue. - 723-38-74.

16e PR. FOCH Imm. neuf SOLEIL
Luxueux 2 pièces en DUPLEX, GDE TERRASSE. - 727-37-19.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

IENA Ds magnif. imm. p. de t. catégorie except. APPT GD STANDING DE 270 m2 + 3 chb., serv., balc., étage élevé, clair, très calme, soleil. PRIX EXCEPT. vu urgence. 225-18-30.

VOLTAIRE 5 pièces, tt confort, 140 m2 environ, bel immeuble, balcon. 500.000 F. 357-86-35.

19, RUE JOUVENET
Prop. vd studios et 2 p., duplex, ref. neufs. S/pl. 15 à 19 heures

NATION. Imm. réc., part. vd 4 p. s/jardin, imp., 6e ét., asc., soleil. 330.000 F - 345-20-45.

VILLIERS. Propriét. vend dans imm. p. de t., asc., balc., 2 p. et 4 p., tt cft. Me voir ts l. jrs, 14 à 17 h., 139, av. de Villiers.

Me BREGUET-SABIN, 2 et 3 p. à partir de 200.000 F. 770-40-30.

COURCELLES-PRONY
IMM. STDG. Appt 200 m² env. POSSIB. LIBER. - 723-71-88.

AVENUE PHILIPPE-AUGUSTE
dans immeuble neuf, 2 beaux studios 28 et 32 m², S.O.G.E.I. - 331-65-61.

MARAIS. - EXCEPTIONNEL. Dans superbe imm. restauré, locaux mixtes, 6 bureaux + 4 studios, duplex, locations : bail 3-6-9, sans pas-de-porte. Loyer 130.000 par an ou vente bloc : 1.100.000 F. Visite tous les jours 9-18 h. : 17, rue Vieille-du-Temple (4e).

MARAIS. Dans imm. caractère, magnifique 2 pièces, tout conft, poutres, chauffage central. Px 188.000 F. Vis. ts les jours : 13-19 h. : 9, r. du VERTBOIS.

PORTE CHAMPERRET. Récent stdg, séjour + chbre tt conft, balcons, calme, soleil. Mercredi, jeudi, 14 à 17 h., Mme MARTIN, 3, bd Gouvion-Saint-Cyr - 742-99-09.

MADELEINE. Propriét. vend dans bel imm. GD 4 p. à rénover, 2e ét., asc. Possib. profess. libér. Tél. : 734-98-06.

MARAIS, 3 p. Entrée, cuis., wc bains, avec 32.000 F. Prix : 162.000 F - 278-59-94.

Porte des Ternes. 140 m², séj. dble, 3 chbres, bains, toilette, cuis. installée, chbre service, gd cft, imm. 1930. - 567-22-88

PRES PL. EUROPE. 5 pièces, 5e étage, asc., balcon, soleil, tt cft, chbre de serv., 164 m², libre 31-12-77. - 073-31-88.

RAYNOUARD – Bel immeuble pierre de taille, 5-6 p., tt cft, chbre service, profession libér. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

AV. JUNOT. DUPL. de charme 125 m² + serv., belle réception, 2 chambres, 2 bains, cuisine équ., 6e étg., asc., vue dégag., plein soleil - 076-63-33, le matin.

PHILIPPE-AUGUSTE
Imm. récent, 110 m², gd conft, 5 p., 2 bains - 343-13-10.

BOULEVARD LANNES N° 31
Imm. réc., living + 3 chbr., 2 sanitaires. Mme BERNARD, vend. 13 h. 30-17 h. ou 742-99-09.

9e. Beau 5 p., entrée, cuis., bs, calme, soleil, parfait état, bon immeub., 380.000 F - 878-19-42.

2 PIÈCES - 50.000 F
Avenue Ph.-Auguste - 577-96-85.

RUE DU RANELAGH
IDEAL PROFESS. LIBERALE
dans BEL IMMEUBLE P. de T. ch. cent., magnif. 3 pces, 82 m², TT CFT, TEL., PRIX EXCEPT. VU URGENCE : 225-18-30.

ÉGLISE D'AUTEUIL
VUE SUR SEINE dans TRES BEL IMMEUBLE CATEG. 2 A, ASC., CH. CENT., MAGNIFIQUE 5 PCES, TT CFT, INONDE DE SOLEIL. Prix EXCEPT. VU URGENCE. - 225-18-30.

AV. R.-POINCARÉ
AFFAIRE INTERESSANTE
315 m², 3 service, 2 parkings. Exclusivité.
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

MARCHE DES NOTAIRES
16e Boulainvilliers, 5 p. 87 m², Crédit possible par C.F.F. Tél. 266-92-11, M. BISSON.

Paris Rive gauche

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 m2 A 170 m2
POSSIBILITE PARKINGS
LIVRAISON : AVRIL 1977
Documentation et visite
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

MONTSOURIS PRES PARC
2 P., cuisine, bains, 50 m2, étage élevé, ascens., tt confort. 220.000 F - 331-89-46.

14e Mini studio, tt cft, 55.000 F. « FAC », 337-69-59.

MARCHE DES NOTAIRES
6e RUE CLEMENT. 3 p. 85 m² et emplac. parking. St-Sulpice. Tél. 261-54-76. M. Dabas.

VIIe - EXCEPTIONNEL
Magnifique appartem. sur quais, 3e étage asc., avec parking. Prix 1.600.000 F. Ts les jours : 13-18 h. : 25, quai VOLTAIRE.

Av. Félix-FAURE. Stdg, imm. P. de T., 4 p., 115 m² + chb. serv. étg. élevé. Prix 720.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

PROXIMITE LUXEMBOURG
LUXUEUX STUDIO
ODE. 95-18.

64, rue St-LOUIS-EN-L'ILE
Garçonnière en semi-duplex. Gd volume. Très calme, 105 m². Jeudi 13-17 h. ou 325-65-27.

Dans immeuble de 12 appartem. 3 pièces, 70 m², 403.000 F. Visite sur place. Jeudi, vendredi, samedi, 15-19 h. ou 256-37-70.

N.-D.-DES-CHAMPS. Très bel appt 50 m², double living+chb., rénové avec goût, 320.000 F, avec 70.000 F comptant. PROMOTIC - 325-10-74.

VAVIN - Coquet STUDIO
Belle rénovation - Placement garanti par nos soins. 108.000 F - URGENT. PROMOTIC - 325-10-74.

St-SEVERIN. S/3 niv., 4e, 5e, 6e, lux. amén., récept 58 m², duplex habit. 70 m² ensemble ou séparém. Tél. 260-26-29, matin.

Me VAUGIRARD - Bel imm., agréable 3 p., 62 m², téléphone. SOLEIL, 275.000 F - 331-81-11.

PLACEMENT
5 studios, cuisine équipées, s. de bains, wc, chauffage, bel imm., 85.000 F à 120.000 F. ORPI - 577-46-10.

7e - BRETEUIL
Dans bel imm. P. de T., 4e étg., asc., salon, s. à mang., bureau, 3 chbres, lingerie, cuisine, 2 s. de bains, 175 m², chbre service. Renseignem. et visite 525-49-49.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne, Paris-15e.
2 Pièces : 316.000 F,
4 Pièces : 631.000 F.
Appartement modèle sur place ts les jrs de 14 h. à 19 h. 30.
JOR & Cie - T. 766-25-32

QUAI D'ORSAY
VUE SUR SEINE
Somptueux 500 m².
Conviendrait ambassade.
Divisible - Exclusivité
FRANK ARTHUR - 766-01-69.

MARCHE DES NOTAIRES
13e, rue des Peupliers, 5 p., 96 m² + 23 m². Créd. poss. par C.F.F. Tél. 742-34-13, Me Noël.

Raspail/Montparnasse, luxueux 170 m² + dble séj., 3 p., 3 bs, TERRASSE - ODE. 42-70. Duplex sur jardin privé, asc.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NEUILLY Inkermann
Luxueux 4-5 p., 4e ét. Gd confort. Gde terrasse 140 m². MICHEL & REYL - 265-90-05.

NEUILLY Propriétaire vend
directement STUDIOS et 2 P. 293-66-66, le matin pr rendez-vs. Sur place les 13-14-15 avril, de 16 à 19 h : 4, rue Boutard.

Epinay-s-Seine. Urgt. 4 p., pkg. 180.000 F. Apr. 19 h. 826-41-24.

BOULOGNE (près M°)
récent, living+1 ch. tt conft, calme, verdure.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MALAKOFF. Métro à 1 minute, 3-4 p., cuis., wc. A RENOVER. 2e étage d'un pavillon. INCROYABLE - 120.000 F. - 607-36-54 ou 201-10-24.

ST-CLOUD. Appts grand standg. Piscine, tennis, 76 m² + loggia 24 m², livg, 2 ch., cuis., bains, cave. Exposit. Est-Ouest. Prox. gare, commerces, écoles, calme. Px 455.000 F. J.M.B. 970-79-79.

ST-CLOUD. Appt 92 m²+loggia, excellent état. Séjour 37 m² + 2 chb., cuis., bains, wc, parkg couvert, cave. Prix 440.000 F. J.M.B. - 970-79-79.

MARCHE DES NOTAIRES
NEUILLY, 2 p., 25 m² et 4 p. 101 m². Crédit poss. par C.F.F. Tél. 747-11-02. Mme Germain.

PROCHE BANL. SUD, METRO prévu en 78. Résidence s/jardins, impeccable, 4 p., tt conft, tél., clair et ensoleillé, 210.000 + C.F. 5.000 F - 387-27-60.

Province

LYON 7 mn place Bellecour
Appt 5 pces, 110 m2, liv. 35 m2, expos. sud et est, état neuf. Vue except. - (78) 25-60-84.

VENDS magnifique appartement villa F 5, dern. ét. imm. gd standing, 220 m², av. jard. de 330 m², ascenseur privé, gar. Vue sur mer. Prix important. Monte-Carlo. Ecrire La Bourse Immobilière, 3, rue de la Résistance, 42000 Saint-Etienne.

constructions neuves

9, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée
Disponible 12 appts luxueux, de la chambre au 4 pièces.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison fin 1er trimestre 77
Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h (sauf mardi)
SAGE - 874-49-32

15e - DUPLEIX
53, rue ROUELLE
Dans petite résidence standing de 6 étages privés
3 APPTS DE 4 PCES
clés en main. Visite tous les jours, sf mardi, 14 h 30 à 19 h.
SAGE, 5, rue de Calais, 75009 Paris - Tél. 874-49-32

hôtels-partic.

NEUILLY - ST-JAMES
Superbe HOTEL PARTICULIER rez-de-chaussée + 3 étages
Constr. pierre de taille récente. 600 m2 + Jardin. Asc. 5 Park.
P. DOUX - 500-16-62

locations non meublées Offre

Paris

ILE ST-LOUIS PART. A PART.
Imm. stand., caract., cheminee, poutres, SEJOUR + 1 CHBRE, 70 M2, TEL. 2.700 F. 577-38-38.

13e, Imm. nf, 4 P., tt cft, 2.000 F + charges. « FAC » : 337-69-59.

14e, petite mais., 6 P., 135 m2. 4.000 F/m. « FAC » : 337-69-59.

MALESHERBES. Bel imm. de 1re catégorie, 7 Pces, 345 m2, tt cft, 6.000 F mens. + charges. Possibilité profess. - 522-45-52.

STUDIOS ET APPTS
Tt cft. Disponibles - 285-04-02.

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS - Neuf
Dans parc privé, verdure, calme, tél., park., 4 P. 85 m2, 1.400 F + charges. Sur rendez-vous : ALM. 13-72.

Part. loue près Versailles villa sur 1.200 m2, prox. forêt, living 45 m2, 3 chbr., 2 S. de B., gar. double. - Téléphone : 956-16-08.

VERSAILLES
SANS COMMISSION
dans immeuble récent très bon standing, VIDE
situation exceptionnelle avec parc privé
3 pièces 73 m2, loyer 1 534 F, charges 355 F.
3 pièces 103 m2, loyer 1 666 F, charges 400 F.
4 pièces 86 m2, loyer 1 803 F, charges 422 F.
4 pièces 105 m2, loyer 2 320 F, charges 513 F.
parking sous immeuble inclus.
S'adresser à la gardienne Résidence la Porte-Verte Bâtiment D. 13, avenue du Général-Pershing, 954-21-99.

locations non meublées Demande

Paris

URGT, CH. HOTEL PARTIC., possibilité profession libérale : Neuilly, 16e, 17e, 7e, 6e, 5e arrt. Tél., H. de B. : 050-39-45, P. 217.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

IENA Entrée, dble living, chb., très clair, av. balc., cuis. équipée, s. de bains, lux. meublé 2.500 F. - 523-39-33 H.B., ou le soir : 678-79-80.

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZ. ou MOIS. Studios et apparts. TEL. : 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

CH. APPARTS DE STANDING PR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUSIEURS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO : 325-28-77.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, M° Opéra. Seuls frais : 300 F. - 742-78-93

appartem. achat

ACH. DIRECT., COMPTANT, URGENT, 2 à 4 pces PARIS, avec ou sans travaux. Préfér. près FACULTE - 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55.

URGENT, RECHERCHE
4 à 7 p., tout confort, 16e, 5e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

bureaux

M° MONTMARTRE (angle bd) Etage élevé, cède bail burx (310 m2), impeccable. Martin, Dr Droit - 742-99-09.

8e - 25, r. d'Artois. Location directe, 467 m2 divisibles avec téléph. Sur place ou 622-58-47.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

8e - PROPRIÉTAIRE
Loue un ou plusieurs bureaux refaits neuf. Tél. : 758-12-40.

GEORGE-V
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux. Refaits neuf. 723-55-18.

8e - RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER 2.000 m2 BUREAUX NEUFS
Petit immeuble haut standing Parkings
SARI
720 14 15

224-08-80
Domiciliation, courrier, secrétariat, permanence téléph., télex.

fonds de commerce

A céder, près gare Est, bail gd magasin sur bd, 200 m2, 2 vitr., tout comm. + salle gymnastiq., karaté, judo. Tél. : 526-16-48.

CARDIOLOGIE
URGT. Cause décès, cabinet de cardiologie à céder. HYERES, Var. Téléphone : 16-63 54-09-36.

Vends raison santé : Service ambulances 5 voitures, à Brignoles (Var). - Important C.A. - Téléphone (15-94) 69-06-67.

CAUSE RETRAITE
chef d'entreprise vend :
MAGASIN
Tous commerces
— Affaire très saine.
— Centre ville d'une sous-préfecture du Centre de la France.
— Env. 500m2 au sol + réserves env. 300 m2.
— Structures anciennes.
— 2 niveaux possibles.
— 7 vitrines.
— Parkings faciles.
— Bel appartement attenant.
— Murs, fonds, stock ensemble (ou séparés) 1 500 000 F.
Tél. : (54) 48-13-78
LA CHATRE (36)
M. ROBIN.

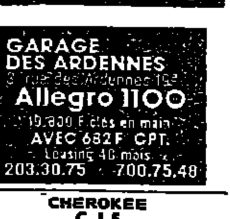
locaux commerciaux

MARCHE DES NOTAIRES
RUE DAMREMONT - XVIIIe
Bel immeuble commercial, surface utile 720 m2, comprenant nombreux bureaux et sanitaires à chaque étage et appt av. terrasse, gd sous-sol. Accès facile périphérique et autoroute A 1 pour Garonor et Roissy.
Téléphone : 874-75-88, M. Levet.

SUPERBE LOCAL 500 M2
seul tenant, 3e étage, très clair, conviendrait : bureaux, ateliers, entrepôt. Téléphone. Chauffage. monte-charges. Bail libre. Visite sur place avec le propriétaire, 21, RUE GEORGES-BOISSEAU, 92110 CLICHY. Tél. : 737-34-21.

propriétés

L'ORDINATEUR de la
MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER



27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

LE VESINET - Part. vd propriété pr. RER, 8 p., 1.550 m2. Tél. : 700-58-60. Ag. s'abstenir.

AIX-EN-PROVENCE
(Périphérie Nord)
VASTE DEMEURE
13 pièces sur 2 niveaux. Longue et basse. Grand caractère. Confort moderne. Bon ét. Avec vaste terrasse ombragée. Pelouse, piscine. Vue panoramique imprenable. Tél. (91) 23-32-37 (heures des repas).

manoirs

TOURAINE
MANOIR XVIIIe, 15 pces. Tt cft. Ferme, bois, pré, terres, 34 hectares.
MICHEL & REYL, 6, r. Greffulhe, Paris (8e) - 265-90-05.

villas

ST-NOM-LA-BRETECHE, magn. maison pierre de t. 380 m2 habit. Rez-ch., entrée, cuis., s. à m. Liv. 63 m2, dressing, chbre + bains. 1er ét. à terminer, 4 ch., bns, ss-sol total. Gar. 3-4 voit. Prox. commerces, écoles. Prix 1.100.000 F. - J.M.B., 970-79-79.

RUEIL. 7 p., cuis., cft + pav. gard. Terrain 970 m2. 840.000 F. Avec facilités. — Tél. 027-57-48.

VAUCRESSON - PLATEAU
Maison meulière de caractère 160 m2 habit. Terrain 1.800 m2. Calme. Pr. cces, écoles, gare. Px 760.000 F. - J.M.B., 970-79-79.

AIX-en-Provence, prop. vd villa provençale constr. 75, 173 m2, pinède 6.600 m2. P. vis. période Pâques t. Paris 380-61-00, extension 322 ou Aix (91) 29-01-98.

pavillons

7 km LISIEUX 30 km DEAUVILLE
PAVILLON TYPE F 7
5 chbres av. lavabo, séj. 48 m2, cuis. 18 m2, ch. cal, s. eau, wc, + ss-sol 190 m2, 2.000 m2 terr.
LIBRE A LA VENTE
350.000 F A DEBATTRE
Tél. : (31) 31-03-02

LE VESINET. Ds charm. aven., gd calme, pav. b. constr., rénov. Séj., cuis., 2 ch., bur., s. de b., wc. pet. jard. T. b. exp. 530.000. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, CHATOU. Tél. : 976-30-02.

CHOISY-LE-ROI
Côte gare, beau pavillon, 10 Pièces princip., dépend., jardin de 600 m2. Visite, jeudi, 15 à 18 h., 30, RUE ALBERT-Ier.

St-Denis, 1 km. autor. A 1, Part. vd pav. 74, tt cft, appt 200 m2, 2 S. de B., terr. 40 m2, r.-de-ch. loc. ccial, burx 80 m2, cour de 170 m2, gar. 75 m2, s.-sol avec rampe accès pr véhic. 170 m2, 2 lign. tél. Tél. au : 820-99-01.

LA COURNEUVE (93)
PAVILLON 6 PIECES 180 m2 habitab.
600 m2 terrain. Prix 640.000 F. Tél. : 985-37-58 987-06-13

CABOURG. Pav., 4 chbr. livg, 2 s. de bs, cft, jd. mer à 300 m. 400.000 F. Tél. (31) 91-31-12.

CHATOU. Charm. pav. récent, état neuf, séj. dble, 4 chbr., 2 wc, 2 bains, décoration soignée, joli jard., bien enclos, gar., cellier, 600.000 F.
S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

terrains

VAR TERRAINS A BATIR VIABILITES, CREDIT
St-Maximim, 1.100 m2, 39.000 F
30 km Hyères, 1.500 m2, 43.000 F
Pr. Vidauban, 1.000 m2, 44.000 F
Pr. Draguignan, 5.000 m2, 55.000
5 km St-Raphaël, 1.500 m2, 73.000
FONCIM, 45, r. Boissy-d'Anglas, Paris (8e). - Tél. 265-59-78/51-09.

LA COLLE-SUR-LOUP (A.-M.)
15 mn Nice - Terrain 3.100 m2 Vue. Accès. Eau. Electricité. Constructible 2 villas ou 450 m2 de planchers. - Prix : 340.000 F. Ecr. n° 8.766 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

A 45 km de Paris
A 3 km de Mantes-la-Jolie
Dans village rural
P. à p. vd terrain à bâtir de 1.304 m2. Pour renseign., tél. apr. 19 h. : 958-14-51.

MARCHE DES NOTAIRES
(92) Malakoff, terrain 928 m2. Tél. : 027-75-03 (Poste 05).

maisons de campagne

TRILPORT-PLAGE
Maisonnette, 4 p., cuis., w.-c. Prix : 80.000 F. Tél. : 285-26-86.

A vendre : maison en dur, 5 gdes p., terrasse, cave, gar., cour. Si on le désire : grange, hangar, par 1 ha. et demi. Ecr. à 751, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

OISE, AUNEUIL. Propté pl. de l'Eglise. Maison ppale 11 p. cft, dép., mais. gardien, parc sur 7.600 m². 560.000 F. PLUVINAGE, notaire, 02120 GUISE. Tél. (23) 61-01-45 +.

OISE - 10 km. BEAUVAIS
AUNEUIL - belle demeure, 8 p. cft, parc, dép. sur 2.300 m2. 650.000 F. PLUVINAGE, not., 02120 GUISE. T. (23) 61-01-45 +

domaines

CHARENTES. Très b. domaine, 250 ha, petit château, magnifiq. parc. métairie, 2,500 km. rive cours d'eau ;
Charente : 80 ha élevage, culture, mais. de maître, impecc. ;
Près Royan : 100 ha élevage, un seul tenant, gentilhommière, exceptionnel.
PROMOTEL S.A. « Le Seillery », LA CLISSE - 17600 SAUJON. TEL. : (46) 93-28-88.

DROME - SUD. Domaine élevage 271 ha, 2 group. d'habit. : 132.000 F. Ag. HERVE, B.P. 86, 26400 Crest. Tél. (75) 75-09-00.

châteaux

SOLOGNE, 20 KM. ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 15e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha. traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha. 1/2, arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-58, le matin, de 9 heures à 11 heures.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite, discrète

fermettes

FERMETTE à restaurer
150 km. Paris autoroute, calme, vue magnifique, 1.200 m² terrain
LE BOURDONET (notaire).
CLOYES-SUR-LE-LOIR.
(37) 98-53-90.

formation profession.

DERNIERE SESSION DE L'ANNEE SCOLAIRE
PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC, 180 h. de cours ;
OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
Niveau 1re ou B.E.P.C., 140 h. de cours de jours ou du soir.
FAX
6, rue d'Amsterdam-9e, 874-95-69,
94, rue Saint-Lazare-9e, 874-56-60.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

Pour vendre votre affaire dans de bonnes conditions, l'I.I.P. 522-22-00 - 834-09-24

Sté de Gardiennage en pleine expansion recherche ASSOCIE avec Capitaux. Faire propos. s/référ. 1.655, à INTER P.A., B.P. 508 - 75066 Paris Cedex 02, qui transm.

autos-vente

GARAGE DES ARDENNES
3, rue des Ardennes 19e
Allegro 1100
19.800 F clés en main
AVEC 682 F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 - 700.75.48

CHEROKEE
C J 5
C J 6
C J 7
JEAN CHARLES
Import. American Motors
28, rue Claude-Terrasse, PARIS-16e - 525-38-83

ALFA ROMEO
5, r de la tour
16 870 06 04

PHANTON 6
8 pl. Etat et prix exceptionn. JEAN CHARLES. T. : 525-38-83.

Caravanes

A vdre CARAVANE ADRIA, 76, 5 m. Exc. état - 901-52-87.

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS - BAGUES ROMANTIQUES : Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. - Téléphone : 033-00-83.

Cours

Cours audio-visuel de Langues DEMONSTRAT. GRATUITES. Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléph. : 326-08-70 et 329-02-88. Tous les jours de 9 h. à 21 h.

Cures et thermalisme

65200 Bagnères-de-Bigorre, cures hôtel Vert Galant. Pension de : 45 à 60 F TTC. Retenir tôt.

Déménagement

Déménagem. F.L. Service, tous volumes, qual. artis. 12, r. Valadon, Paris-7e. T. 555-23-48, 23-89.

Expert

BOUTEMY et DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. - Téléphone : 260-34-80.

Matériaux

Vente directe bois africain pour fabrique meubles, mobiliers autre usage. Ecrire n° 69.286 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Instruments de musique

Particulier vend PIANO DROIT, cadre métal. Prix à débattre. 636-47-85 ou 366-89-13.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf - Occasions - Location - Vente - Achat - Réparation - Entretien - 10 ans garantie - Crédit - Locat.-test - Livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Meubles

A vendre, cause départ, chambre noyer massif, armoire normande, divers. Tél. : 380-69-88.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Piscines

Remise en SERVICE facile et moins chère avec nos produits et conditions « hors saison » MISS, 22, r. Ed.-Nieuport, 92150 SURESNES 506-11-67 PARKING.

Philatélie

ACHAT TIMBRES POSTE
collections, lots vieilles lettres, archives, paiement comptant : MENOZZI, 65, av. Parmentier, 75011 Paris. Téléph. : 805-70-74.

Rencontres

Groupes de rencontres, amitié, développement des potentiels psycho-analystes. T. : 705-09-63.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs ». COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL. : 548-95-16.

Spécialités gastronomiques

Restaurant « LE PORTUA » propriétaires Frères BADIOLA. Spécialités : poissons, crustacés, fruits de mer. 18, rue de la République. Tél. : 64250 ST-JEAN-DE-LUZ.

Troisième Age

RETRAITE-SEJOUR, 3e, 4e âge, proxim. N. 13, gare ligne Paris Cherbourg - Rouen - Le Mans, conft, standing, cuisine choisie, chbres, sanit., wc, 1 ou 2 lits, poss couple, parc 6 ha. Ecrire CHATEAU DE MAUBUISSON, 27470 Serquigny. T. (32) 44-15-70.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Les vacances chaque week-end, à 40 minutes de Paris : LE CLUB DE LOISIRS dont vous rêviez. Téléphone : 404-42-01.

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque NN. Pension 60/100 F net, ouvre 28-5.

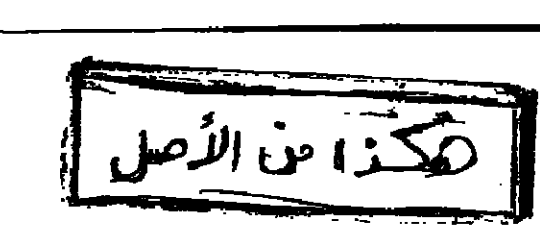
GOLF ST-TROPEZ. Beauvallon loue mois juillet ou août villa 6 p., téléphone. Tél. : 962-68-50.

Vélos

LOCATION DE VELOS
2, rue du Fer-à-Moulin, Paris-5e. Téléphone : 337-59-22.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

Un Livre blanc sur la politique ferroviaire

La Bretagne au bout de l'Europe

Les Bretons sont mécontents des services de la S.N.C.F. Dans un Livre blanc sur la politique ferroviaire en Bretagne, que M. Claude Champaud, président du Comité économique et social, vient de rendre public au cours d'une conférence de presse réunie à Rennes le mercredi 13 avril, ils constatent avec amertume : « L'Ouest de la France n'a jamais été l'enfant chéri des chemins de fer. »

Au bout de l'Europe, face au grand large, les Bretons se sentent un peu éloignés de tout. « L'enclavement est le handicap majeur et probablement la cause primordiale du sous-emploi des hommes et des capitaux », *expliquent-ils. Ils attendaient notamment du rail qu'il les aide à rompre leur isolement.* « Non seulement le fer ne permet pas de pallier ces carences ou ces difficultés, mais encore la politique de sous-développement ferroviaire appliquée à la Bretagne en renforce les effets », *note le comité.*

*Lorsqu'en 1962 fut mis en place le système dit de « pondération des distances » qui, pour la facturation des transports de marchandises, établissait des distances fictives plus longues dans les régions dont le poids économique est plus faible, les agriculteurs bretons se mobilisèrent contre cette injustice. Ils obtinrent l'application d'un correctif, connu sous le nom d'*annexe B ter. *Celui-ci, au dire du comité,* « demeure l'un des seuls acquis du provincialisme militant ».

Les pouvoirs publics acceptaient de rembourser partiellement aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles bretonnes le surcoût engendré par la pondération des distances, dans la limite d'une enveloppe forfaitaire de 39 millions de francs 1969, montant estimé du préjudice régional. Pour le comité, « l'annexe B ter est devenue le symbole de ces pseudo-privilèges dont bénéficierait la Bretagne ».

« Fixée *ne varietur*, l'indemnité n'est, en effet, indexée ni sur les prix ni sur le volume des transports. De plus, un grand nombre de produits ont été exclus », *constate le comité. Or, selon une étude récente faite par le bureau régional des transports de Bretagne,* « le préjudice subi en 1976 par la région, du fait de la pondération des distances, s'élève à plus de 90 millions de francs environ, l'équivalent des ressources propres de l'établissement public régional l'an dernier ». *Compte tenu du crédit alloué par l'Etat, 50 millions de francs restent à la charge des Bretons,* « le capital nécessaire à la création de deux mille emplois par an dans l'industrie... ».

Pour ce qui concerne l'acheminement des voyageurs, la S.N.C.F. serait tout aussi critiquable. « Il faut au minimum deux heures trente pour parcourir les 245 kilomètres de Rennes à Brest et une demi-heure de plus seulement par le train le plus rapide pour franchir les 375 kilomètres qui séparent Paris de Rennes », *indique le comité. Les conditions de transports seraient encore plus déplorables sur les lignes intra-régionales : Rennes-Nantes, Brest-Quimper, Saint-Malo-Rennes.*

« Pourquoi Brest, Nantes et Rennes ne sont-elles desservies par aucun Trans Europ Express ? Pourquoi notre région est-elle privée de turbotrains », *s'interroge le comité. A son avis,* « le réseau breton de voyageurs est régulièrement pourvu de wagons qui sont retirés des autres lignes au fur et à mesure qu'elles sont dotées de matériels plus modernes ». *Et que dire encore du* parisianisme *des horaires et de la* décadence *du service de restauration !*

Pour le comité économique et social, la discrimination tarifaire en matière de transport de marchandises comme l'inconfort ou la lenteur de la plupart des trains de voyageurs résultent en grande partie de la médiocrité des infrastructures ferroviaires de la Bretagne ou de la vétusté des matériels affectés aux lignes bretonnes. D'après lui, « le traitement du mal réside dans un effort d'investissement exceptionnel, massif et accéléré ».

La Bretagne, qui compte 5 % de la population active, ne reçoit pas 1 % des investissements de la S.N.C.F. Et le comité de se demander : « Pourquoi les Bretons, qui contribuent au financement du déficit des transports en commun des Parisiens, notamment des trains de banlieue, ne pourraient-ils pas compter en retour sur les Parisiens pour financer des grandes opérations d'équipements ferroviaires en Bretagne, médiocrement rentables à court terme peut-être, mais indispensables à son désenclavement ? » *Un débat ancien et que les Bretons n'ont pas été les seuls à soulever...*

Une journée nationale de l'arbre est organisée le 16 avril

Deux conférences de presse réunies le même jour, l'une à l'Elysée par M. Pierre Richard, conseiller technique auprès du président de la République, l'autre au ministère de la culture et de l'environnement par M. Michel d'Ornano, témoignent de l'importance que les pouvoirs publics attachent aux différentes manifestations qui, le samedi 16 avril, marqueront la Journée nationale de l'arbre.

« Il s'agit surtout, a dit M. Richard, de mener à cette occasion une action pédagogique. Les Français doivent mieux connaître les arbres et la forêt pour mieux les respecter. » « L'arbre a été choisi comme un symbole, a commenté M. d'Ornano, symbole de la lutte contre le béton, du combat contre les pollutions, d'une société plus équilibrée et mieux gérée. »

Le président de la République donnera l'exemple. Le 16 avril, il se rendra avec Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universtés, et M. Michel d'Ornano, à l'Arboretum de Chèvreloup (Yvelines). Ce musée des arbres, qui s'étend sur 200 hectares en bordure du parc de Versailles, appartient au Muséum d'histoire naturelle, qui a planté en un demi-siècle une collection de conifères unique en France. M. Giscard d'Estaing prononcera un discours dont les deux thèmes seront « L'écologie quotidienne » et « La politique nationale de la nature ». Puis, pour la première fois, l'Arboretum sera ouvert au public pendant le week-end.

Pauvres forêts !

Le président de la République veut convaincre les jeunes Français qu'il faut aimer et protéger les arbres ? Qui n'approuverait une telle intention ? Mais, pour la majorité des citoyens, la démonstration serait plus convaincante si les pouvoirs publics donnaient l'exemple. C'est bien là que le bât blesse, car, depuis des décennies, on a vu plus souvent au travail les bûcherons que les pépiniéristes. Dans toutes les villes de France, les arbres et les espaces verts ont été les premières victimes de la voiture et du béton.

Paris, bien entendu, s'est placé en tête de ce mouvement en dilapidant son « capital vert ». Après avoir sacrifié sa ceinture verte, élargi maints boulevards à grand renfort de tronçonneuses, la capitale a laissé des autoroutes écorner ses « bois sacrés » : Boulogne, Vincennes, Saint-Cloud. L'Atelier parisien d'urbanisme propose à présent un plan de trente ans pour écarter la circulation automobile des bois de Boulogne et de Vincennes. Mais il admet comme une hypothèse « raisonnable » d'y accueillir encore vingt mille véhicules en stationnement. Ce sont autant d'arbres dont les Parisiens seront privés.

Aussi réagissent-ils assez vivement à l'initiative de la Journée nationale de l'arbre. Un exemple : à Plaisir, commune de 7 000 habitants située dans les Yvelines près de la ville nouvelle de Saint-Quentin, la municipalité et treize associations locales appellent la population à occuper ce jour-là les bois de Sainte-Appoline dont les 280 hectares appartiennent à des sociétés d'assurances (nationalisées) qui veulent en interdire l'accès et y réaliser une opération immobilière.

Le ministère de l'équipement ne pourra pas sauvegarder les derniers bois de la banlieue ouest si la nouvelle voie à grande vitesse, la trop fameuse A 86, est construite. En province, ce n'est pas mieux. Lille envisage de rogner les bois de sa citadelle pour faire passer une autoroute, Strasbourg la forêt de Robertsau pour installer des réservoirs de pétrole, Grenoble une colline verte pour ouvrir une carrière. Nice pensait couvrir plusieurs coteaux de grands immeubles.

Dans les campagnes, ce sont les haies et les boqueteaux qui disparaissent en masse sous le soc des bulldozers. Remembrement oblige, dit-on. Les chasseurs ont beau se plaindre, les *écologistes* multiplier les avertissements, les hauts fonctionnaires du ministère de l'agriculture prescrire un remembrement *« plus respectueux des équilibres naturels »*, rien ne semble pouvoir stopper la transformation du bocage. Or les opérations avancent au rythme de 300 000 hectares par an. Ce sont ainsi des milliers de kilomètres d'une sorte de forêt linéaire, retenant les eaux, protégeant les parcelles, abritant les oiseaux, modelant le paysage, qui disparaissent devant les machines agricoles. Dans vingt ans, l'Ouest risque de se retrouver « chauve » comme la Beauce. Combien faudra-t-il de « journées de l'arbre » pour que les enfants des écoles réparent les dégâts de leurs parents ?

Mais l'arbre ne doit pas... cacher la forêt. Sur ce point, les Français ont de la chance, bien que pour la plupart ils ne s'en rendent pas compte. Treize millions et demi d'hectares représentant le quart du territoire national sont couverts de taillis et de futaies. Un capital que nos voisins et bien des nations du monde envient.

Ce capital, légué par la noblesse, le clergé et les monarques de l'Ancien Régime, mais aussi arrondi par le Second Empire et la Troisième République, est mal géré.

La forêt a d'abord un rôle de protection et de restauration des sols. Les forestiers du siècle dernier avaient entrepris un immense travail de reboisement des montagnes érodées. Il y a cent ans, par exemple, le mont Aigoual, dans les Cévennes, était désert. Il est, aujourd'hui, pourvu d'une toison verte de 15 000 hectares. Or, il reste des centaines de milliers d'hectares qui pourraient subir le même traitement régénérateur. Cinquante mille appartiennent à l'Office national des forêts, autant aux communes. Leur reboisement *est désespérément* lent, faute de crédits.

La forêt méditerranéenne — il faudrait plutôt dire le maquis après les incendies qui la ravagent — devrait être en grande partie réaménagée, dotée de moyens de défense et replantée d'essences résistantes au feu. On a acheté des avions Canadair, mais c'est seulement maintenant qu'on entame les études de peuplements nouveaux. Avec des fonds lâchés au compte-gouttes !

La forêt est encore un conservatoire génétique et une école de nature : un trésor scientifique et pédagogique dont l'atlas sera publié l'an prochain.

Le bois : déficit commercial

Pour les citadins, les futaies sont des espaces de loisirs. Là encore, on n'a pas réellement mesuré la richesse de ce capital touristique. L'Office national des forêts s'efforce, encore trop timidement faute d'argent, de le mettre en valeur. Un bel exemple : la route des Sapins qui en 60 kilomètres livre tous les secrets de la forêt jurassienne. Ou plutôt devrait livrer, car, hélas ! son arboretum est abandonné, et l'on serait bien en peine d'y prendre la moindre leçon d'écologie ou d'économie forestière. Tout reste à faire.

Et la forêt, usine à bois ? Elle fournit 30 millions de mètres cubes de produits ligneux, dont le traitement procure du travail à six cent mille personnes. C'est insuffisant. Les rendements à l'hectare des futaies allemandes, danoises et suisses sont deux fois plus élevés. Conséquence : nos importations de bois s'élèvent à 8 milliards de francs, c'est le second poste déficitaire de notre balance commerciale après le pétrole.

La solution, c'est ce que les forestiers appellent l'aménagement, c'est-à-dire la transformation des taillis en futaies, l'ouverture de chemins d'exploitation, la régénération et le reboisement. Cette tâche accomplie aux trois quarts dans les forêts domaniales, à moitié dans les forêts communales, à peine entamée dans la forêt privée progresse à un rythme dont tous les spécialistes déplorent la lenteur.

Deux raisons majeures s'opposent à une meilleure mise en valeur du patrimoine forestier.

D'abord, une impécuniosité générale. L'O.N.F. vit sur la fraction de ses recettes que veut bien lui laisser l'Etat. Le Fonds forestier national (qui aide les particuliers) est alimenté par une taxe sur les produits ligneux. Restent les maigres injections d'argent frais du ministère de l'agriculture : 380 millions de francs en 1977.

Le statut juridique de nos forêts ne favorise pas non plus une politique volontariste. Les espaces boisés appartiennent pour 70 % à des propriétaires privés (ils sont un million et demi). S'ils n'ont pas le droit de défricher ou de saccager leurs parcelles, rien ne les oblige, en revanche, à les gérer avec rigueur. Certes, on les encourage à se grouper, mais le mouvement est extrêmement lent. En Allemagne fédérale et en Suisse, la gestion des bois privés est depuis longtemps contrôlée par l'Etat ; en Suède ce sont de puissantes coopératives qui s'en chargent. Aussi le parti communiste français a-t-il élaboré une proposition de loi qui, sans toucher à la propriété, transférerait l'exploitation de la forêt à la puissance publique.

Est-ce la meilleure solution ? Elle mériterait au moins d'être étudiée. Mais il y a dix-huit ans que le Parlement n'a pas consacré un débat sérieux à la politique forestière. Le VII° Plan n'est pas plus explicite. Que veut-on faire de la forêt ?

L'O.N.F., pour ce qui le concerne, a fixé ses objectifs. Les résineux, qui constituent actuellement 35 % des forêts publiques, en couvriront 48 % dans cinquante ans, soit 500 000 hectares de plus. Les propriétaires privés vont évidemment suivre. Si elle paraît économiquement avantageuse, cette mutation considérable est-elle écologiquement souhaitable ? Cette question mériterait encore un grand débat.

Le gouvernement, tout de même, a chargé l'économiste Bertrand de Jouvenel d'animer un groupe de réflexion sur l'avenir de la forêt française. Perspective fixée à cinquante ans. M. de Jouvenel, lui, veut voir encore plus loin, à l'échelle du siècle. Soixante experts, groupés en cinq commissions, travaillent autour de lui. Il remettra son rapport en mai prochain. Peut-être comprendra-t-on alors que l'aménagement végétal du territoire est aussi important que son aménagement urbain et industriel. Restera à déterminer une politique et à donner aux forestiers les moyens de l'appliquer.

Après la Journée de l'arbre, tout reste à faire.

MARC AMBROISE-RENDU.

EQUIPEMENT

TRANSPORTS

A la conférence de Montréal

Les experts internationaux voudraient mettre de l'ordre dans les vols charters

De notre correspondant

Montréal. — Les problèmes les plus urgents qui se posent à l'aviation civile international sont étudiés lors d'une conférence spéciale des transports aériens, réunie, du 13 au 26 avril, au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal. Plus de soixante-quinze des cent trente-six Etats-membres de cette organisation spéciale des Nations unies seront représentés à un niveau gouvernemental.

Quatre points sont mis à l'ordre du jour de cette réunion : l'application des tarifs, la politique du transport aérien international non régulier (charters), la réglementation de la capacité du transport aérien international et, enfin, le mécanisme d'établissement des tarifs aériens internationaux de passagers et de marchandises.

Les intérêts financiers en jeu sont considérables. Les différences de point de vue entre les Etats (pays développés, où les compagnies sont nationales ; Etats-Unis, où l'aviation civile est privée ; pays en voie de développement) laissent penser que cette conférence ne pourra résoudre toutes ces questions. Mais, du moins, pourront-elles être définies clairement, et les travaux de la réunion serviront de base aux discussions ultérieures. Depuis qu'elle a été créée à Chicago, en 1944, l'OACI ne s'était pas livrée à une « mise à jour », rendue nécessaire par le développement de l'aviation civile.

La question des vols charters ne se posait pratiquement pas alors. Aujourd'hui que ceux-ci se sont multipliés, l'OACI souhaiterait harmoniser leur statut avec celui des vols réguliers. Mais l'Association internationale des charters aériens (IACA), admise à la conférence comme observateur, a fait savoir qu'elle « *s'opposerait à une réglementation globale du transport international non régulier* ».

La question des tarifs suscitera, elle aussi, des frictions sévères. La multiplication des tarifs réduits (excursions, jeunes, etc.) par des compagnies qui sont pourtant membres de l'Association du transport aérien international (IATA), qui réglemente les tarifs de l'aviation civile ; la concurrence faite par les compagnies qui ne sont pas membres de cette organisation (Icelandic Airways, par exemple), seront une nouvelle fois débattues. Selon l'OACI, « *le manque à gagner dû à ces pratiques déloyales est de l'ordre de 300 à 500 millions de dollars par an* ».

Mais on n'attendait guère de contrition de la part des nombreuses compagnies qui connaissent des difficultés financières ou de la part des pays défenseurs du marché libre. La réglementation de la capacité (les routes ouvertes aux compagnies, le nombre de vols, etc.) n'est pas plus facile à harmoniser, puisqu'elle est, au départ, négociée d'Etat à Etat.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *La grève de British Airways.* — La grève des employés des services de maintenance de British Airways sur l'aéroport londonien d'Heathrow s'est étendue le mardi soir 12 avril aux aéroports de Manchester et de Belfast. Cet arrêt de travail du personnel paralyse le trafic de la compagnie britannique depuis dix jours.

● *Un nouveau bateau pour Ouessant.* — Un nouveau bateau, le *Frondeur*, assure désormais la desserte des îles de Molène et d'Ouessant à partir de Brest. Il remplace le *Enez-Essa* (île d'Ouessant), qui était arrivé presque à bout de souffle. Le *Frondeur* est un bâtiment de 42 mètres, il file 16 nœuds et demi et transporte trois cent soixante passagers, dont trois cents peuvent prendre place dans ses trois salons. — *(Corresp.)*

QUALITÉ DE LA VIE

CORRIDAS PORTUGAISES ANNULÉES

Les corridas portugaises qui devaient être organisées du 16 avril au 2 mai au Pavillon de Paris, à la porte de Pantin, à Paris, n'auront pas lieu. Elles ont été interdites par la préfecture de police sur intervention de la Société nationale pour la défense des animaux ; soixante-quinze taureaux devaient y participer.

Depuis quelques années les corridas tendent à se multiplier de nouveau dans la région parisienne ; la mise à mort est interdite, de même que la pose de banderilles, mais cete dernière interdiction n'est pas toujours respectée. Les défenseurs des animaux font valoir que ces corridas sont néanmoins cruelles, les taureaux étant généralement abattus après la course ou le lendemain.

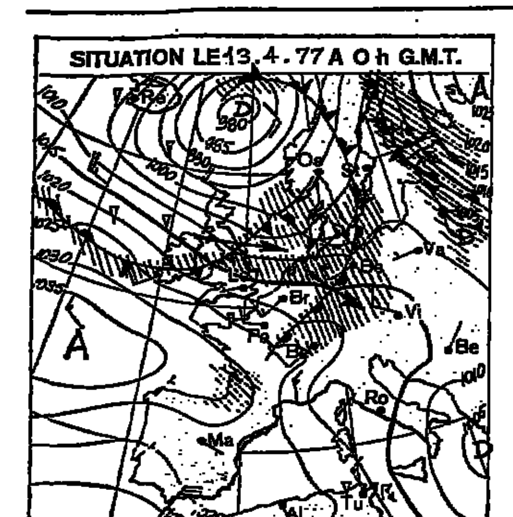
J.-J. B.

● *Centrale autorisée en Bavière.* — L'autorisation de construction de la centrale nucléaire de Grafenrheingeld en Bavière est justifiée, a annoncé le 12 avril le tribunal administratif de Wuerzbourg. Le gouvernement régional bavarois avait accordé en juin 1974 l'autorisation de construire cette centrale d'une puissance de 1 300 mégawatts à Grafenrheingeld (près de Schweinfurt). La ville de Schweinfurt avait alors attaqué cette décision en justice, estimant que les conditions de sécurité n'étaient pas suffisamment respectées dans ce projet de construction. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-4-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-4-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 avril à 0 heure et le jeudi 14 avril à 24 heures :

Les perturbations qui circulent des îles Britanniques à l'Europe centrale n'affecteront passagèrement que nos régions du Nord et du Nord-Est.

Jeudi 14 avril, de la Manche à l'Alsace et au Jura, le ciel sera très nuageux ou couvert le matin, et il pleuvra un peu au voisinage des frontières du Nord et du Nord-Est. Au cours de la journée, le temps deviendra plus frais avec des averses et des éclaircies passagères. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront assez forts près du pas de Calais, modérés ailleurs. Dans le Midi méditerranéen, il fera beau, mais les vents, de secteur nord, resteront assez forts, surtout en mer.

Sur le reste de la France, la matinée sera très nuageuse et parfois brumeuse, des éclaircies se développeront l'après-midi. Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront faibles.

Mercredi 13 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget de 1 020,3 millibars, soit 765,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 avril ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 16 et 2 degrés ; Biarritz, 13 et 10 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 10 et 8 ; Dijon, 7 et 4 ; Grenoble, 9 et 4 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille, 14 et 10 ; Nancy, 5 et 4 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 12 et 10 ; Pau, 13 et 9 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 14 et 8 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 13 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 13 et 8 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 8 et 6 ; Bruxelles, 11 et 9 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et 3 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 21 et 2 ; Moscou, 10 et —1 ; New-York, 29 et 19 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 16 et 2 ; Stockholm, 5 et —1 ; Téhéran, 22 et 11.

Jeunesse

● *Logement pour étudiants.* — En prévision de la prochaine rentrée universitaire, l'Union des grandes écoles (U.G.E.) met en place, à partir du 15 avril, un service logement. Les personnes désirant louer un logement, à Paris ou dans la région parisienne, à des élèves en grandes écoles sont priées d'envoyer leurs offres à : U.G.E., service logement, 71, rue d'Aboukir, 75002 Paris, tél. 236-96-98.

Concours

● *Le 52e championnat national de dactylographie* de la Foire de Paris, organisé par l'Association professionnelle des dactylographes français, aura lieu le dimanche 8 mai, au Sofitel-Sèvres (2, rue Grognet, 75015 Paris).

S'inscrire, avant le 25 avril, à l'Association professionnelle des dactylographes français, 27, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Colloques

● *Un colloque franco-québécois* est organisé du 25 au 29 avril par le Centre franco-québécois de développement des enseignements technologiques (CEDET) sur *« la définition des objectifs »* dans l'enseignement de la chimie, de la biologie et de la biochimie. Il aura lieu à l'Institut universitaire de technologie de Montpellier. Participation aux frais : 60 F.

★ Renseignements auprès de M. Philippe Rioult, Colloque franco-québécois, I.U.T. de biologie appliquée : 14032 Caen Cedex. Téléphone : (31) 81-67-35 et 81-13-62.

● *L'Ecole des parents et des éducateurs* organise chaque mardi, du 26 avril au 17 mai, un cycle de conférences-débats consacré au thème : « Les relations fraternelles ». Mardi 26 avril : « La haine » ; 3 mai : « L'amour » ; 10 mai : « Les groupes de jeunes : leur signification » ; 17 mai : « Un espace de liberté pour les jeunes : une micro-société ». Ces conférences ont lieu à 18 h. 30, 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris. Participation aux frais : 50 F.

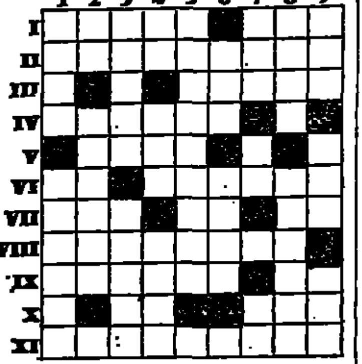
★ Renseignements et inscriptions : 754-29-00.

● *« Le travail et les relations sociales »* sera le thème d'une réunion organisée par le Mouvement aide à toute détresse, quart-monde, le mardi 19 avril, à 20 h. 30.

★ 7, rue des Grands-Degrés, à Paris (5e).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 736



HORIZONTALEMENT

I. De diverses provenances, elles sont toutes aussi noires les unes que les autres ; Charme délicat. — II. Collection de timbres. — III. Exige de sérieux soutiens. — IV. A toujours ignoré la crise du logement. — V. Pas niable. — VI. Se laisse facilement rouler ; Prouve bien que tout ce qui brille n'est pas d'or. — VII. Il fut héroïque dans l'Antiquité ; Fin de participe ; Fleuve. — VIII. Distancerais. — IX. Plantes ; Abréviation. — X. Emis par César sur le point de partir ; Bronze. — XI. Vides entre les repas.

VERTICALEMENT

1. On lui laisse parfois le soin de prendre des décisions particulièrement délicates ; Ennuiera fort. — 2. Cité ; Remuent ciel et terre. — 3. Etonna les oiseaux avant que de régaler les poissons ! ; Remuées. — 4. Interjection ; Dans des bureaux de dessins ; Conseilla un roi. — 5. Le retour à la terre. — 6. Abréviation ; Sont appelés à tourner. — 7. Evoque, pour certains, de méchants souvenirs ; Brillante fiction ; Devant Luc. — 8. Langue ; Tamisée. — 9. Combattait dans le Sud ; Roi ; Finissent par devenir insupportables.

Solution du problème n° 1 735

Horizontalement

I. Frais ; Mil. — II. Radeau ; Nl. — III. Aïe ! ; CQO (coq). — IV. Nelson ; Un. — V. Etna. — VI. Io ; Esules. — VII. Quel ; Toto. — VIII. Végéter. — IX. Etés ; Sirs. — X. Ol. — XI. Plagiats.

Verticalement

1. Francique. — 2. Raie ; Ou ; Top. — 3. Adèle ; Eveil. — 4. Ie ; Stèles. — 5. Salons ; Ag. — 6. Nautes. — 7. Lotira. — 8. Inquiéter. — 9. Lion ; Sors !

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* des 11, 12 et 13 avril 1977 :

UN ARRETE

● Portant extension d'avenants à des conventions collectives de travail en agriculture.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

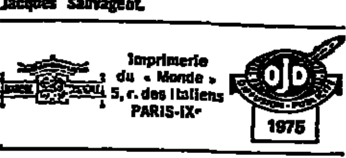
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ÉCONOMIE

SÉCURITÉ SOCIALE

Les propositions actuelles de M. Jeanneney

Devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, dont le Monde du 13 avril a relaté l'essentiel de l'enquête conduite sous la présidence de M. Berger, député R.P.R., l'intervention de M. Jeanneney a été sans doute l'une des plus originales et inattendues.

Cet ancien ministre du général de Gaulle avait été l'auteur principal des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale. Aujourd'hui, M. Jeanneney propose une refonte complète de cet organisme. Tout en reprenant certaines de ses anciennes thèses (décentralisation des caisses), il suggère des bouleversements ou des modifications qui vont à l'encontre de la réforme de 1967.

La Sécurité sociale, a-t-il indiqué à la commission, est passée des régimes professionnels à un système universel : il faut en tirer les conséquences tant au niveau de la gestion que du financement.

● Recours à l'impôt : l'ancien ministre propose la suppression de toute cotisation assise sur les salaires. *Plusieurs raisons sont fournies : la généralisation de l'assurance-maladie qui implique une assiette commune ; la nécessité de couper court aux discussions catégorielles ; la nécessité aussi de mettre fin à une formule qui pénalise l'emploi. Une fiscalisation totale est donc proposée selon le schéma suivant : le financement principal (80 %) serait à la fois national et local, et serait assuré par la création de centimes additionnels à la T.V.A. (mais la valeur ajoutée prise en compte ne donnerait pas lieu à déduction des investissements) et par des taxes spécifiques (automobile, alcool, tabac, remonte-pente) ; les 20 % restant seraient couverts par deux sortes de recettes parafiscales : un impôt forfaitaire payé par tout assuré ou par les services de l'aide sociale en cas d'insuffisance de ressources ; une contribution proportionnelle assise sur le revenu qui supprimerait la contradiction actuelle entre un impôt progressif et une cotisation plafonnée dégressive.*

● Gestion : retour à des élections... nationales. *Comme M. Jeanneney l'avait souhaité et décidé... mais sans résultat, les caisses retrouveraient une autonomie locale et une responsabilité élargie avec pour tâches d'assurer l'équilibre financier et le pouvoir d'accroître ou de diminuer les recettes et dépenses. Mais les conseils d'administration, aux compétences ainsi élargies, seraient élus au suffrage universel (sans que les syndicats aient le monopole des candidatures) selon le mode d'élection des conseils généraux : scrutin uninominal à deux tours avec incompatibilité de tout autre mandat public. Interrogé par les députés membres de la commission sur les raisons qui l'ont amené à abolir l'élection en 1967 et à la remplacer par la désignation, M. Jeanneney a précisé que, hostile à l'époque à l'élection, il avait suggéré des solutions de remplacement, mais que M. Pompidou avait imposé la désignation.*

GRACE AU « CHÈQUE-SANTÉ »

Des assurés sociaux des Bouches-du-Rhône n'ont plus rien à payer à leur pharmacien

De notre correspondant

Marseille. — Cinq mille adhérents de la Société mutualiste des *Bouches-du-Rhône (S.M.B.R.)* (1), répartis dans vingt entreprises du département, sont, depuis janvier, en possession de deux « chèques-santé », qui les dispensent d'avoir à faire l'avance des frais de pharmacie avant le remboursement de ce dépenses par la Mutuelle de leur entreprise. Telle est la conséquence de l'accord signé entre cette société mutualiste et le syndicat départemental des pharmaciens, qui a accepté de prendre à sa charge l'administration financière de l'opération : lorsque le système atteindra son plein régime, il représentera un mouvement de près de 20 millions de francs par an.

La nouvelle formule permet à l'assuré qui présente au pharmacien une ordonnance d'un montant de 200 F, par exemple, de n'avoir à payer que 15 à 20 F.

Chaque adhérent de la société reçoit, par l'intermédiaire de sa mutuelle d'entreprise, deux « chèques-santé » à ses noms et matricule de sécurité sociale. Parfois il ne paie rien, certains pharmaciens consentant 5 % de remise.

Le « chèque-santé », qui ressemble à un chèque bancaire, comporte un talon. Le pharmacien indique sur celui-ci le montant des sommes qui lui sont dues, avant de le remettre au mutualiste ; il transmet le chèque à la S.M.B.R., qui en réglera le montant au Syndicat des pharmaciens, à l'occasion de paiements globaux bi-mensuels. Le Syndicat des pharmaciens se charge ensuite de la répartition entre ses adhérents. Le mutualiste joint le talon du chèque et l'ordonnance médicale à la feuille de maladie remise, comme par le passé, au service social de son entreprise. En recevant le décompte de ses remboursements, il perçoit un nouveau « chèque-santé » d'avance.

Toutes les mutuelles d'entreprises adhérentes à la S.M.B.R. (une centaine) seront progressivement concernées. Quelques points de détails restent à régler avant l'été : la dispense générale du paiement des 5 % aux assurés sociaux, la possibilité pour les époux ayant chacun un emploi de pouvoir mutuellement signer leurs chèques. Mais le système donne déjà de telles satisfactions, que l'on pense à l'étape suivante : substituer le chèque-santé au tiers payant.

JEAN CONTRUCCI.

(1) 28, allées Léon-Gambetta, 13001 Marseille.

TRAVAUX PUBLICS

M. CLÉMENT : les carnets de commandes accusent un vide inquiétant.

« Faute de plan de relance, refusé par le premier ministre, les carnets de commandes accusent un vide inquiétant. Les commandes de l'Etat représentent 70 % du chiffre d'affaires. Quant aux commandes privées, elles sont freinées par les industriels, qui hésitent à investir », a déclaré le 13 avril au micro de Radio-Monte-Carlo M. Philippe Clément, qui vient d'être réélu à la tête de la Fédération nationale des travaux publics.

« Il faut injecter de nouveaux crédits, a poursuivi M. Clément. *Le passé était encourageant : le plan de relance de 1973, favorable aux travaux publics, avait permis des programmes de 2 milliards de francs. La situation aujourd'hui se dégrade vite et inquiète toutes les entreprises, même les plus grandes, qui arrivent à maintenir une certaine cohésion en se tournant vers les pays étrangers. »*

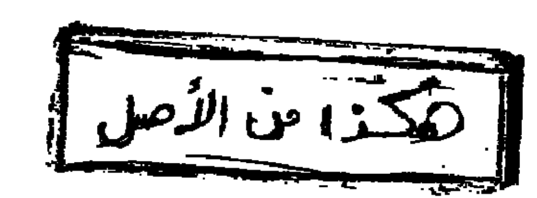
FONCTION PUBLIQUE

... négociations salariales piétinent

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

MONNAIES ET CHANGES

A L'ÉTRANGER



هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FONCTION PUBLIQUE

Les négociations salariales piétinent

M. Maurice Ligot, secrétaire d'État à la fonction publique, a présenté, mardi 12 avril, aux sept fédérations de fonctionnaires les nouvelles propositions gouvernementales en vue de l'accord salarail 1977 : contrat portant sur un an et non plus sur quatre ; maintien du pouvoir d'achat au niveau du salaire et non en masse, avec un relèvement au 1er juin et au 1er octobre (après celui intervenu au 1er avril) et un réajustement en fin d'année. Mais, pour ce qui concerne la progression du pouvoir d'achat, la position de M. Ligot n'a pas changé : cette progression dépendra de l'indice des prix et de la production intérieure brute.

Ces propositions ont été rejetées par la C.G.T. et la C.F.D.T. qui affirment que « *le gouvernement cherche à gagner du temps et adopte une attitude identique à celle qui a conduit à l'échec des négociations dans le secteur nationalisé* ». Pour les deux organisations, « *M. Ligot s'est servi de l'hostilité de principe de toutes les fédérations pour faire d'autres propositions qui ne sont qu'un nouvel habillage des mesures précédentes* ».

Pour la FEN et F.O. « *Si la réunion de mardi a permis à la discussion d'avancer d'un point, les propositions du gouvernement sont encore inacceptables* ». M. André Henry, secrétaire général de la FEN, a demandé au gouvernement que des mesures d'anticipation soient prises pour maintenir le niveau de salaire des fonctionnaires. « *Il est nécessaire,* a dit pour sa part M. Ligot, *de rechercher un terrain d'entente entre le gouvernement, qui veut maintenir les salaires au niveau de la hausse des prix, et les syndicats, qui veulent l'anticiper.* »

La prochaine et cinquième réunion est fixée au 29 avril : M. Ligot répondra aux contre-propositions des syndicats et présentera son plan de maintien du pouvoir d'achat. Les sept fédérations de fonctionnaires se réunissent ce mercredi au siège de la FEN pour analyser l'état des discussions et étudier les propositions d'action de la C.G.T. et de la C.F.D.T. dans la dernière semaine d'avril.

Mardi matin, les dirigeants de F.O. et de la FEN s'étaient rencontrés au siège de F.O. Au terme de cette entrevue, MM. André Bergeron et André Henry ont simplement indiqué, dans un communiqué commun, qu'ils avaient « *procédé à un large échange de vues sur la situation sociale et fait le point de l'application de la politique salariale du gouvernement, en particulier dans les secteurs public et nationalisé* ».

CONFLITS SOCIAUX ET REVENDICATIONS

La crise de la sidérurgie

LE VOTE SUR L'OCCUPATION DE L'USINE D'USINOR A THIONVILLE N'A PAS EU LIEU

Il semble qu'il y ait quelques tiraillements entre les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. de la sidérurgie lorraine, qui se sont réunis mardi 12 avril : en effet, si les cinq organisations appellent l'ensemble de la population du bassin à manifester jeudi à Thionville, en revanche le vote à bulletins secrets qui, à l'initiative de la C.G.T., devait se dérouler mardi (« le Monde » du 13 avril) pour ou contre l'occupation de l'usine d'Usinor à Thionville, n'a pas eu lieu. Pour F.O., « l'occupation de l'usine est envisageable, mais en dernier ressort seulement, quand toutes les négociations auront échoué. Cette occupation devra se faire du manœuvre à l'ingénieur ».

Outre la manifestation de jeudi, les syndicats ont mis au point l'organisation d'un service d'autocars pour transporter le 19 avril à Paris plusieurs centaines de travailleurs à l'occasion du débat à l'Assemblée nationale sur la sidérurgie.

MONNAIES ET CHANGES

LA TRÉSORERIE AMÉRICAINE NE VENDRA PAS D'OR « DANS L'IMMÉDIAT »

Washington *(A.F.P.)*. — La trésorerie américaine a l'intention de vendre « *de temps à autre* » de l'or sur le marché, mais pas dans un avenir immédiat, a indiqué M. Anthony Solomon, sous-secrétaire au Trésor. De nouvelles mises aux enchères seront éventuellement organisées, a-t-il ajouté, en tenant compte de divers facteurs, notamment des importations d'or aux Etats-Unis, du programme de ventes d'or du Fonds monétaire international, des ventes d'or d'autres pays et du désir des Etats-Unis de voir l'or perdre son rôle monétaire.

Rappelons que, jusqu'à maintenant, les ventes d'or de la trésorerie américaine se sont bornées à deux adjudications, qui ont eu lieu en 1975, l'une, le 6 janvier, et l'autre, le 30 juin. A la première de ces opérations, 750 millions d'onces doivent être vendues au prix de 166 dollars l'once (1 once = 31,103 gr.), et à la seconde, 499 500 onces au prix de 165,05 dollars.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

LA SEMAINE DE QUATRE JOURS N'EST PAS POUR DEMAIN

La semaine de travail de quatre jours n'a pas gagné beaucoup de terrain aux Etats-Unis ces trois dernières années, *indique une étude publiée par* le département du travail : 744 000 Américains travaillaient au rythme de la semaine de quatre jours en 1976, au lieu de 575 000 en 1973. Par rapport au total de la main-d'œuvre employée, le nombre des travailleurs bénéficiant de ce système n'a que très faiblement augmenté ; il représente 1,2 % de la population active en 1976, au lieu de 1 % trois ans plus tôt.

La semaine de six jours ou de sept jours est beaucoup plus fréquente aux Etats-Unis : 5,2 millions d'Américains ont travaillé six jours par semaine en 1976, 1,1 million travaillaient sept jours par semaine, chiffre pratiquement inchangé par rapport à celui de 1973.

La semaine de cinq jours était en vigueur pour 49,7 millions d'Américains, soit 83,4 % de la population active, au lieu de 81 % en 1973. Sur le total, 5,2 millions travaillaient plus de quarante-cinq heures par semaine. — *(Agefi.)*

CONJONCTURE

Changer d'outils

(Suite de la première page.)

S'opposer à ces blocages suppose une analyse réaliste des mécanismes de la décision industrielle : il n'y a investissement dans une entreprise que si ses dirigeants peuvent croire au développement stable d'un marché pour leurs produits. Or le marché des produits nouveaux n'est pas aujourd'hui assez développé pour financer les investissements exigés par la concurrence technologique : les changements sont donc à la fois nécessaires et impossibles. En conséquence, l'investissement doit produire lui-même la demande en abaissant les prix de revient, en développant les réseaux de commercialisation et le désir des consommateurs. D'où la nécessité pour ces secteurs d'obtenir les ressources propres que monopolisent encore aujourd'hui les détenteurs de rentes de situation et les secteurs industriels dépassés.

Les structures industrielles

Si on veut bien faire cette analyse de la réalité de la crise, il devient évident qu'il n'y a rien à attendre d'une politique économique de contrôle global de la demande privée et publique.

D'une part, elle ne réduira pas durablement l'inflation, car une diminution marginale du taux d'inflation ne suffit pas à amorcer un processus d'anticipations à la baisse des prix. En effet, les comportements ne s'ajustent sur les anticipations que s'il existe un consensus sur l'avenir entre tous les groupes sociaux. A des disparités de situations présentes, correspondent des disparités de comportement à l'égard de l'avenir. Or, dans la situation actuelle du financement de l'investissement industriel et d'inégalité des revenus, si le taux d'inflation se stabilise, certaines entreprises voudront augmenter leur autofinancement parce que le coût réel de l'endettement augmentera et certains ménages consommer plus parce que la valeur réelle de leur patrimoine augmentera. Autrement dit, et contrairement aux modèles de l'économie libérale, une anticipation à la baisse de l'inflation entraîne, en fait, des comportements aggravant les causes profondes de l'inflation, si l'on n'agit pas directement sur celles-ci.

D'autre part, le blocage des dépenses collectives freine la demande dans les secteurs nouveaux, très dépendants des marchés publics, et la maintient dans les secteurs traditionnels, freinant les évolutions. Le blocage des salaires protège la marge des entreprises les plus mûres sans améliorer la compétitivité des entreprises de pointe. Le blocage du crédit pousse les entreprises à s'endetter à l'étranger et alourdit l'inflation par la hausse des taux d'intérêt. Enfin, une telle politique ne peut rien sur le chômage parce qu'elle ne s'y intéresse pas.

Au-delà même de ce raisonnement, l'exemple des économies étrangères montre, à l'évidence, l'anachronisme définitif de ces politique ; les pays où l'inflation est la plus faible sont ceux dont la structure industrielle est la mieux équilibrée et où la structure de financement de l'investissement des secteurs de croissance la moins fragile, et non ceux où le taux de salaire est le plus bas ou le crédit le plus strictement contrôlé. De même, les pays où la croissance est la plus forte sont ceux où la demande à long terme est la mieux orientée et non ceux où le taux de profit moyen est le plus élevé. L'équilibre industriel détermine la puissance relative des nations, leur niveau d'emploi et leur pouvoir d'achat international.

Ainsi en France, depuis vingt ans, plan de stabilisation après plan de redressement, on a aggravé la fragilité de l'économie française. Tout échec d'une lutte anti-inflation a été suivie d'une relance globale qui aggravait encore le déséquilibre entre demande et investissement, et donc relançait l'inflation. Faute alors de pouvoir orienter les profits par une programmation sélective à long terme des prix et du crédit, on a bloqué les mutations globales et les ajustements locaux et on a accéléré l'insertion du pays dans une division du travail contrôlée par des grandes firmes multinationales et par les nations les mieux équilibrées. Ainsi, le P.N.B. français, qui représentait, en 1966, 85 % du P.N.B. allemand, n'en représente plus aujourd'hui que 79 % (1). Le plan actuellement appliqué n'est qu'un avatar de plus dans cette longue série de non-politique.

Après cette nouvelle pression sur l'indice des prix et ce contrôle sans but de la demande, fin 1977, l'inflation aura peut-être baissé d'un point. Et après ? Il faudra toujours 6 % de croissance au moins pour éviter l'aggravation du chômage et 1,5 % au plus pour éviter celle du déficit du commerce extérieur. Il faudra toujours 9 % de croissance pour que le chômage retombe à cinq cent mille en 1980 (2). Autrement dit, la perspective à moyen terme restera celle d'une inflation maintenue et d'un chômage doublé.

Il n'y a plus d'avenir dans ces politiques. Il ne s'agit plus aujourd'hui de les compléter par d'autres gadgets ou pseudo-réformes, mais d'en changer radicalement sous peine de voir s'engager un processus de sous-développement du pays.

Les conditions du plein-emploi

La seule autre politique consiste à substituer à l'inflation et au chômage une organisation plus volontaire du financement de l'investissement dans les nouveaux secteurs moteurs de l'économie. Les progrès de productivité qui déterminent la puissance et le bien-être dans vingt ans, passent par des investissements importants dans les services collectifs (santé, éducation, contrôle de l'environnement) et dans les biens d'équipement, et par une nouvelle organisation du travail où une légitimité mieux assise libérera la créativité. Comme dans l'après-guerre, la sortie de crise exige aujourd'hui d'importants transferts de ressources. Comme à cette période, seul un crédit devenu public, s'appuyant sur des taux d'intérêt très bas, des coefficients d'amortissement sélectifs et une politique sélective des prix peut organiser un financement orienté de l'offre nouvelle.

Seule une planification longue des marchés publics peut créer les conditions d'une anticipation non inflationniste d'une nouvelle demande ; seule une réduction sensible du coût du travail par une modification sélective de l'assiette des cotisations sociales et une amélioration de l'efficacité des services collectifs peut recréer les conditions d'un plein emploi. Un modèle de croissance assez nouveau s'esquisse, fondé sur la consommation de services, appuyé sur des réseaux très automatisés. Le rôle de la politique économique n'est plus alors de gérer un modèle de croissance dépassé, mais d'aider à l'émergence d'un nouveau.

La réussite d'un programme économique ne se juge donc plus à la valeur de quelques indices mensuels rythmant le spectacle politique dans une société sans projet, mais à la transformation réelle des conditions du travail et du pouvoir. Aussi longtemps qu'il faudra maintenir l'économie française en demi-sommeil pour la faire survivre, aussi longtemps que l'amélioration de la qualité des services collectifs ne sera pas perçue comme un marché essentiel vers lequel doit s'orienter l'industrie française, aussi longtemps que la protection du patrimoine naturel ne sera pas une préoccupation quotidienne de l'industrie et des collectivités locales, aussi longtemps que l'amélioration de l'usage du temps des hommes ne sera pas une finalité essentielle de la production, la politique économique devra se résigner à n'être qu'une succession dérisoire de paris perdus.

JACQUES ATTALI.

(1) *Croissance mondiale et stratégie de spécialisation*, avril 1976, C.F.O.E.

(2) *Perspective de l'emploi jusqu'en 1980 dans la C.E.E.*, juillet 1976, p. 17.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société Firestone France,* filiale du groupe américain Firestone, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, a engagé des pourparlers avec une firme luxembourgeoise en vue de lui céder sa fabrique de câbles métalliques de Lens (Pas-de-Calais), jugée peu rentable. « *Toutes les mesures ont été prises,* nous a affirmé M. Jean Fourmy, président de la société, *pour que, dans tous les cas, l'emploi des deux cent quarante personnes travaillant à l'usine de Lens soit préservé.* » Après cession ou fermeture de cette unité, Firestone France achètera, soit à la firme luxembourgeoise, soit sur le marché, les câbles métalliques dont son usine de Béthune (Nord) a besoin pour fabriquer les pneus à carcasse radiale.

Agriculture

● *M. Pierre Méhaignerie,* ministre de l'agriculture, devait recevoir ce mercredi 13 avril en fin d'après-midi les principaux représentants des organisations viticoles du Midi. Cette rencontre, qui était prévue depuis une semaine, devait permettre de faire le point sur les dégâts provoqués par le gel dans le vignoble méridional, la situation du marché, qui est toujours perturbée par les importations italiennes, et le retrait des viticulteurs du conseil d'administration de l'Office des vins de table (ONIVIT).

● *Le parti radical-socialiste* a demandé au président de la République, après la réunion de sa commission nationale de l'agriculture, « *de faire respecter par le gouvernement* » la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, qui a stipulé : « *... Le gouvernement présente au Parlement, avant le 1er juillet de chaque année, un rapport* (qui doit) *comparer l'évolution du revenu agricole et des autres revenus professionnels... et indiquer les moyens qu'il s'engage à inscrire dans la prochaine loi de finances... pour rétablir la parité des revenus.* » « *Cet article de la loi n'a jamais été appliqué* », a constaté le parti valoisien, qui note ne pouvoir « *être solidaire de l'action du gouvernement que dans le respect de la loi* ».

Conflits et revendications

● *La grève des dockers de Dunkerque.* — Usinor « *met autant de brutalité à frapper les droits des dockers qu'à faire des chômeurs par milliers dans la sidérurgie* », a déclaré le 12 avril M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T. « *De son côté, le gouvernement subventionne massivement Usinor et ses plans liquidateurs. Il lui serait aisé d'amener cette direction à régler le conflit de Dunkerque. Il n'en fait rien.* »

Énergie

● *Un Institut saoudien du pétrole va être créé afin de gérer l'ARAMCO* une fois que l'Arabie Saoudite aura acquis l'entière propriété de la société américaine, annonce le 12 avril le journal saoudien *Okaz*. Citant le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Zaki Yamani, le journal précise que l'accord final entre les compagnies pétrolières américaines membres de l'ARAMCO et le gouvernement de Djeddah devrait être signé rapidement et qu'il sera rétroactif au 1er janvier 1976. — *(A.F.P.)*

● *La production de pétrole brut* des pays de l'OPEP a augmenté *de 12,4 % en 1976.* C'est ce qu'indique dans son numéro d'avril la revue publiée par l'Organisation *(OPEC Review)*. En moyenne les treize pays membres ont produit 30,6 millions de barils par jour. La production libyenne s'est accrue de 30,6 % et celle de l'Arabie Saoudite de 21,2 %.

● *Des experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole* (OPEP) sont réunis à Vienne depuis le 12 avril, afin d'étudier les bénéfices des compagnies pétrolières multinationales et leurs marges. Les travaux ont pour but d'analyser les différents systèmes de comptabilité, mais aucune décision ne doit être prise.

A l'étranger

● *En Suisse, les prix à la consommation* ont baissé de 0,2 % en mars après avoir augmenté de 0,1 % en février et de 0,2 % au cours des quatre mois précédents. L'indice s'est replié à 167,2 (base 100 en septembre 1966). — *(A.F.P.)*

● *En Allemagne fédérale, le déficit du budget* s'est élevé à 26 milliards de deutschemarks (51 milliards de francs) en 1976, demeurant inférieur de 7 milliards de deutschemarks aux prévisions. Les dépenses fédérales ont atteint 162 milliards de deutschemarks, en baisse de 3,5 % sur celles de 1975, mais en hausse de 2,4 milliards par rapport au budget initial. Les recettes ont, quant à elles, progressé de 10 %, pour s'élever à 136 milliards. En 1975, le déficit avait été de 33 milliards de deutschemarks. — *(Agefi.)*



Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT Europa

LA VIE ÉCONOMIQUE

Dans les pays de la Communauté

La proportion des femmes parmi les chômeurs s'est fortement accrue depuis trois ans

Au cours des douze mois qui se *sont terminés en février de cette* année, le nombre de femmes et de jeunes filles au chômage dans les neuf pays du Marché commun a augmenté de 250 000 unités tandis que le nombre de chômeurs masculins reculait de 64 000.

La proportion de personnes du sexe féminin parmi les chômeurs varie entre un quart au Royaume-Uni et plus de la moitié en France. Le chômage total a baissé en Allemagne et en Hollande et a augmenté ailleurs. Mais dans chaque pays, selon les chiffres de la C.E.E., la proportion de femmes sans emploi a augmenté.

La présente proportion de 39 % de femmes parmi les chômeurs de la Communauté, contre 36 % il y a un an, est la plus forte depuis le début de la récession. En février 1974, les femmes ne représentaient que 33 % des chômeurs.

Il semble que les femmes soient touchées plus tard par les effets *d'une récession, mais qu'elles bénéficient* aussi plus lentement du changement de tendance. Une des principales raisons en est sans doute que beaucoup d'entre elles sont employées dans les services où l'emploi réagit moins rapidement que dans l'industrie aux changements économiques. L'O.C.D.E. a récemment publié une étude couvrant seize pays (« La récession de 1974-1975 et l'emploi des femmes ») qui suggère que leurs chances d'emploi ont été moins gravement touchées que celles des hommes pendant la première partie de la récession.

Les auteurs de l'étude ont découvert qu'il y avait une baisse du nombre des hommes employés dans douze des pays, alors que l'emploi des femmes n'avait baissé que dans cinq d'entre eux. En Autriche, en Italie, en Norvège, en Suède, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, l'emploi des femmes a continué d'augmenter jusqu'en 1975, alors que dans les autres pays, à l'exception de la France et du Japon, la baisse de l'emploi des femmes a été moindre que celui de l'emploi masculin.

La coexistence d'un maintien de l'emploi et d'une augmentation du chômage montre qu'un nombre plus *élevé de femmes s'intègrent à la* main-d'œuvre. La tendance à long terme est à l'augmentation du nombre des femmes au travail et cette tendance ne s'est pas interrompue dans les premiers temps de la récession.

Il peut y avoir eu d'autres causes. *La pression de l'inflation pousse un* plus grand nombre de femmes mariées à chercher du travail afin de tenter de maintenir le niveau de vie familial et, bien que l'égalité des salaires et les mesures contre la discrimination aient rendu la main-d'œuvre féminine moins bon marché qu'elle n'était, elle continue à coûter beaucoup moins cher que la main-d'œuvre masculine.

Mais avec le temps beaucoup de celles qui s'étaient remises au travail ont dû perdre leur emploi en vertu du principe « dernier embauché, premier licencié », tandis que les patrons conservaient aussi longtemps qu'ils le pouvaient les hommes formés et expérimentés. Et, à mesure que les débuts de la reprise commençaient à se faire sentir, les industries productives ont reconstitué leur main-d'œuvre masculine. On en trouve un exemple dans la chute spectaculaire du chômage en Allemagne au cours de l'année passée. Il y a eu une diminution similaire, *bien que de moindre ampleur*, en Hollande.

On ne dispose pas de statistiques suffisamment détaillées pour donner une image complète de la situation. Et les comparaisons entre pays sont faussées par les méthodes différentes utilisées pour obtenir les chiffres, mais les tendances générales apparaissent clairement dans les tableaux ci-joints.

ÉRIC WIGHAM.

COMPARAISON DES CHOMAGES MASCULIN ET FÉMININ

		Effectifs février 1977 (milliers)	Augmentation ou diminution dans l'année (milliers)	Pourcentage des femmes parmi les chômeurs	
				février 1976	février 1977
ALLEMAGNE	Hommes..	676,3	— 134,3	60	57
	Femmes..	537,4	+ 1,3	40	43
FRANCE	Hommes..	494,7	+ 7,1	50	47
	Femmes..	560,3	+ 69,0	50	53
ITALIE	Hommes..	806,9	+ 36,0	63	62
	Femmes..	493,5	+ 45,5	37	38
G.-B.	Hommes..	1 055,5	+ 49,9	78	74
	Femmes..	366,3	+ 76,5	22	26
C.E.E.	Hommes..	3 514	— 64	64	61
	Femmes..	2 258	+ 250	64	61

TAUX DE CHOMAGE 1974-1976
(en pourcentage de la population active)

PAYS	ANNEE	TOTAL des chômeurs	HOMMES	FEMMES
Allemagne	1974	2,2	1,9	2,6
	1975	4,1	3,8	4,6
	1976	4,1	—	—
France	1974	2,8	1,6	4,8
	1975	4,0	2,7	5,1
	1976	—	—	—
Italie	1974	2,9	2,5	3,8
	1975	3,3	2,8	4,6
	1976	3,7	3,0	5,2
Grande-Bretagne	1974	2,1	2,9	0,9
	1975	3,4	4,4	1,6
	1976	5,1	6,2	3,3
Etats-Unis	1974	5,4	4,7	6,7
	1975	4,7	7,6	9,3
	1976	6,7	6,8	8,6
Japon	1974	1,4	1,4	1,3
	1975	1,9	2,0	1,7
	1976	2,1	2,2	1,6

Tribune internationale

Pour un « plan Carter » d'aide aux pays en développement

par ANGELOS ANGELOPOULOS (*)

MALGRE la mobilisation des autorités économiques et monétaires de différents pays, ainsi que des institutions internationales, la crise économique se prolonge et la reprise de l'activité reste incertaine et précaire. Les récentes prévisions de l'O.C.D.E. pour 1977 sont plutôt sombres pour les pays industrialisés. Le chômage persistera, voire augmentera, pour toucher plus de quinze millions de personnes. L'inflation restera élevée dans la plupart des pays, et les investissements continueront à être faibles. Ils ne se réaliseront peut-être que très lentement.

Cette situation de stagnation, caractérisée par la coexistence de l'inflation et du chômage, conduit en dernière analyse à une concurrence ruineuse entre les pays industrialisés du fait que le marché reste limité. La seule possibilité de combattre durablement l'inflation et le chômage est, à notre avis, l'adoption d'une nouvelle stratégie à l'échelle internationale, basée sur un recyclage du financement entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Le principe-clé consisterait à utiliser un pourcentage presque infime (0,5 %) de la production nationale des pays industrialisés (environ 20 milliards de dollars par an) pour financer, par l'intermédiaire de la Banque mondiale, des investissements productifs à effectuer dans les pays en voie de développement, plus particulièrement dans les pays les plus pauvres. Ce financement permettrait à ces pays d'acheter des biens d'équipement dans les nations industrialisées. Il devrait être amorti en quinze ans : sept ans sans intérêt, puis huit ans avec un taux d'intérêt de 5 %.

Ce financement servirait de moteur à la croissance des pays industrialisés, tout en créant un nouveau pouvoir d'achat dans les pays en développement, donnant à ceux-ci les moyens de procéder à de nouvelles importations de biens et de services, avec l'effet multiplicateur qui en résulte.

L'APPLICATION d'une telle politique suppose une volonté commune des pays industrialisés. Si son adoption n'apparaît pas pour le moment réalisable à l'échelle internationale, un plan « régional » pourrait servir de premier pas pour préparer la politique proposée. Les Etats-Unis, par exemple, et un certain nombre de pays en développement pourraient constituer les partenaires d'une telle tentative.

Les Etats-Unis, pour assurer la relance promise par le président Carter, ont besoin d'entreprendre des investissements importants de nature à réduire leur chômage. Etant donné les hésitations des industriels à s'engager en l'état d'incertitude du marché, il faudrait leur assurer l'écoulement de leurs produits. Cela est en partie possible dans les pays en voie de développement, qui en ont besoin pour accélérer leur progrès économique et social.

Deux questions se posent pour la solution de ce problème : quel est le montant des investissements nécessaires pour relancer l'activité économique américaine ? Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour dégager les fonds correspondant au financement ?

NOUS pensons qu'un montant annuel d'investissements complémentaires de 15 milliards de dollars par an pendant cinq années suffisait. Cette somme, qui correspond à 1 % environ du P.N.B. des Etats-Unis, serait consacrée à l'achat aux Etats-Unis de biens d'équipement nécessaires au développement des pays du tiers-monde qui décideraient de participer à l'opération. Pour ce faire, les pays intéressés devraient soumettre à une organisation désignée à cet effet par Washington, leurs projets d'investissements correspondants.

Les Etats-Unis bénéficieraient, à cette occasion, d'une reprise de leur production, entraînant une diminution du chômage et donc aussi de la somme énorme qu'ils consacrent à l'assurance-chômage (17 milliards de dollars par an environ). L'économie ainsi réalisée couvrirait une grande partie du financement de l'aide nouvelle, substitution qui n'aurait pas les inconvénients inflationnistes bien connus de l'assurance-chômage.

Soulignons enfin les effets multiplicateurs des investissements proposés sur l'ensemble des économies participant à l'opération. Selon l'O.C.D.E., le coefficient multiplicateur, dans un pays développé, est de l'ordre de 1,75, tandis que dans les pays sous-développés il excède 2,5. D'après ces taux, les effets finaux du plan seraient de beaucoup supérieurs à son financement initial, dégageant un revenu national supplémentaire et de nouvelles ressources fiscales pour les Etats-Unis. Comme ces prêts suggérés seraient remboursés en quinze annuités, la seule charge pour les Etats-Unis serait l'intérêt (nul) correspondant au prêt pendant les cinq premières années (1 milliard de dollars par an). Durant les huit années suivantes, la charge pour Washington serait de 300 millions de dollars par an, correspondant à la bonification d'intérêt prévue.

Une deuxième mesure pourrait soutenir, de manière également efficace, le plan proposé ; il s'agirait de la consolidation de la dette des pays concernés envers les Etats-Unis. Cette dette devrait être amortie seulement après une période de grâce de cinq ans. Cela représenterait, pour les pays en développement, une source d'économie de 7 milliards de dollars environ par an, montant qui devrait être utilisé par eux en achats d'équipements nécessaires à des investissements productifs, condition sine qua non de l'accord suggéré.

Un tel plan — qui pourrait servir d'exemple pour un plan mondial ultérieur de même type — serait bénéfique non seulement aux pays en développement, mais aux Etats-Unis eux-mêmes, puisque ce « plan Carter » combattrait, de manière efficace, le chômage et l'inflation outre-Atlantique. Faut-il rappeler le précédent du plan Marshall, qui a permis aux Etats-Unis de réduire leur chômage de 6,2 % de la population active en 1952 à 2,2 % en 1955 ?

(*) Gouverneur de la Banque nationale de Grèce.

BILLET

Téléphone : les bonnes affaires d'I.T.T.

Les P.T.T. ont adressé, le 5 avril, aux sociétés C.I.T.-Alcatel (groupe C.G.E.) et L.M.T. (groupe Thomson) une lettre d'intention de commande pour deux prototypes de centres téléphoniques de transit temporel de grande capacité. La première firme devrait installer, d'ici à 1978, un centre E-12 à Massy-Palaiseau, la seconde un groupe « C.T.T. » à Paris.

Première commande officielle de centraux temporels de la seconde génération, cette initiative des P.T.T., bien qu'elle intervienne avec plusieurs mois de retard sur le calendrier prévu, va peut-être remonter le moral des troupes de C.I.T.-Alcatel. Celles-ci ont été récemment affectées en apprenant les projets de l'Etat pour 1977 : les P.T.T. installeront 2,7 millions de lignes téléphoniques cette année, alors que les plans ne prévoyaient que 2,4 millions de lignes. Personne ne se plaindra de cet effort supplémentaire... sauf les partisans du matériel « temporel », technologie d'avenir développée en France par C.I.T.-Alcatel et le Centre national d'études et des télécommunications (C.N.E.T.).

Officiellement, et les plus hautes autorités de l'Etat l'ont répété à plusieurs reprises, cette filière est prioritaire pour l'avenir. Les commandes de 1977 devaient donc se répartir ainsi : 400 000 lignes « temporelles » (centraux E 10) de C.I.T.-Alcatel ; 1,8 million de lignes de type électro-mécanique et 200 000 lignes « spatiales » fabriquées par la filiale d'I.T.T., la C.G.C.T. et par le groupe Thomson.

En réalité, la nouvelle ventilation retenue est la suivante : 2 millions de lignes en électromécanique ; 385 000 lignes en « spatial » (dont près de 300 000 pour la C.G.C.T.) et 315 000 seulement en « temporel » (au lieu des 400 000 prévues.

Pourquoi une telle modification ? Certains estiment que le matériel E 10 « n'est pas éprouvé ». Argument singulier quand on sait que des centraux de ce type sont installés depuis 1970. En fait, il faut sans doute voir dans cette nouvelle répartition — « purement conjoncturelle », selon les P.T.T. — le fruit des négociations souterraines des derniers mois.

La société suédoise Ericsson aurait obtenu, en contrepartie d'une injection d'argent frais dans son ancienne filiale française (le Monde du 22 février 1977) une augmentation des commandes de ses centraux « Axe », qui seront fabriqués sous licence en France, sous la responsabilité de Thomson. Quant à I.T.T., les avantages qu'elle a obtenus en échange de la vente de L.M.T. apparaissent aujourd'hui au grand jour : sa filiale (C.G.C.T.) voit sa part du marché augmenter et impose ainsi un peu plus sa technologie en France. — J.-M. Q.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	3 1/2	4 1/2	1 1/2	1 7/8	9 1/4	4 3/8
1 mois ..	4 3/8	4 7/8	3 7/8	4 3/8	1 7/8	2 3/8	9 1/2	9 3/4
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4	4 1/2	2 3/8	2 7/8	9 7/8	10 1/8
6 mois ..	5 1/8	5 5/8	4 1/8	4 5/8	2 3/4	3 1/4	10 1/4	10 1/2

AFFAIRES

GENERAL ELECTRIC RENONCE A PRENDRE LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ CLAUDE

Le groupe américain General Electric a finalement renoncé à prendre le contrôle de la société française Claude. Spécialisée dans les appareils d'éclairage et les enseignes lumineuses, Claude détient environ 20 % du marché français des lampes. Elle emploie quelque deux mille personnes. Depuis 1966, la C.G.C.T. (Compagnie générale de construction téléphoniques) du groupe I.T.T., détient 56 % de son capital. Les Fabriques réunies de lampes électriques (société où les groupes Philips et Thomson détiennent chacun 50 %), possèdent la minorité de blocage, soit 35 %. Le reste des actions est réparti dans le public.

Claude connaît une situation financière délicate depuis des années. Les pertes d'exploitation cumulées s'élèvent à quelque 35 millions de francs dont 26 millions pour le seul exercice 1975. Ces déficits répétés et une cohabitation parfois difficile entre les actionnaires, ont amené la C.G.C.T. à chercher un acquéreur pour sa participation. A la fin de 1976, General Electric a fait part de son intérêt pour Claude. Des conversations se sont alors engagées, les pouvoirs publics ayant semble-t-il, laisser entendre qu'ils ne s'opposeraient pas à l'opération à condition que le groupe américain présente un plan de redressement solide. L'un des schémas retenus prévoyait le rachat par la C.G.C.T. des 35 % *détenus par Philips et Thomson*, la filiale d'I.T.T. cédant ensuite le tout, soit 91 %, à General Electric.

Le désistement de General Electric serait motivé par des considérations d'ordre politique, le groupe préférant s'abstenir d'un important investissement en France avant les élections législatives.

MOLYNEUX COUTURE FERME SES PORTES

La maison de couture Molyneux, *installée depuis le lendemain* de la première guerre mondiale au numéro 5 de la rue Royale, va fermer ses portes. En effet, les propriétaires de l'immeuble ont vendu à un promoteur qui souhaite transformer les locaux en bureaux. Les actuels directeurs de la maison de couture ont estimé que l'indemnité offerte pour « quitter les lieux » ne permettait pas la restructuration des ateliers dans un autre immeuble. Les dix-huit personnes qui constituaient le département haute couture sont réduites au chômage. Il ne restera de cette griffe, vieille de soixante ans, que les parfums, société bien distincte de la première.

Avec Molyneux disparaît une griffe prestigieuse. En 1950, le captain Molyneux, devenu aveugle, s'était retiré à la Jamaïque. On l'oublia pour un temps. Son assistant d'alors s'appelait Marc Bohan.

En 1964, il recouvre la vue, revient avec une collection de soixante-quinze modèles. C'est à nouveau le triomphe. En 1969, il cède définitivement la place à son disciple et neveu John Tullis.

● *La Commission technique des ententes et des positions dominantes* a émis deux avis concernant, d'une part, les vins doux naturels, d'autre part, « le redressage de châssis de véhicules industriels », avis qui sont publiés au *Bulletin officiel des services des prix* daté 1er avril (pages 136, 137 et 138).

● QUATRE SOCIETES AMERICAINES SONT ACCUSEES D'ENTENTE ET DE SPECULATION SUR LE SUCRE. — Les compagnies Sucrest, Pepsico, C.P.C. International et R.S.N. Projects ont été inculpées par une chambre fédérale de mise en accusation de s'être entendues pour aligner leurs prix sur ceux de leur principal concurrent, la société Amstar, qui venait indirectement de les relever (en supprimant des rabais). Ce faisant, elles auraient « fixé » à un niveau élevé les prix du sucre de canne raffiné à usage industriel aux Etats-Unis d'avant 1972 à septembre 1973. Ses quatre sociétés sont passibles d'une amende maximum de 50 000 dollars si elles sont reconnues coupables. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

LE FIDA POURRAIT ACCORDER SES PREMIERS FINANCEMENTS DÉBUT 1978

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) pourrait financer des premiers projets au début de l'année 1978, a-t-on indiqué le 12 avril, à Rome, au siège de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation). Le premier conseil des gouverneurs pourrait se tenir à la fin de cette année.

Doté de 1 milliard de dollars provenant à la fois des pays de l'O.C.D.E. et des pays membres de l'OPEP, le fonds qui a été créé en juin 1976 comme agence spécialisée des Nations unies, sera géré sur une base paritaire par les trois groupes de pays signataires (O.C.D.E., OPEP et pays bénéficiaires). Le FIDA accordera des moyens financiers sous forme de prêts et de dons destinés *« à accroître la production alimentaire et améliorer le niveau nutritionnel des populations les plus pauvres des pays ayant un déficit alimentaire »*. — (A.F.P.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL - MARIE-CLAIRE ALBUM

Dans le dessein d'être plus attentivement encore à l'écoute de l'évolution des préoccupations de la femme, la société L'OREAL vient de prendre une participation de 40 % dans le capital de la société Marie-Claire Album.

Cette société diffuse les périodiques : *Marie-Claire, Maison de Marie-Claire, Cent Idées* et *Madame Fouineuse*.

La majorité du capital de la société Marie-Claire Album reste détenue par la famille Prouvost. Mme Evelyne Prouvost en assume la présidence et la direction générale.

Une prise de participation de L'OREAL, d'un pourcentage identique, dans le capital de la société Interedi, qui publie le périodique *Cospomolitan*, est actuellement à l'étude.

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 31 mars 1977, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement ressortait à 173,36 millions de francs, soit 99,063 F par action.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 AVRIL
Léger repli

La Bourse de Paris a rouvert ses portes mardi après quatre jours de chômage. Cette première séance de la semaine n'a pris aucun relief, étant tout au plus marquée par un léger repli des cours essentiellement imputable au manque d'affaires. Une quarantaine de valeurs ont fléchi, en tête desquelles figuraient les magasins et les métallurgiques, un peu plus de trente ont monté et le plus grand nombre, soit près de cent dix ont répété ou reproduit à quelques fractions près leurs cours précédents.

Nouvelle consolidation après la hausse éclair du mercredi 5 avril? Pas même. Le marché est apparu sans ressort et seuls quelques achats sélectifs effectués par les organismes de placement collectif ont mis un peu d'animation et ont permis à certains titres de pas « décrocher ». Les effets de la « tranfusion » ne se seront décidément pas fait sentir bien longtemps. C'est du moins le sentiment que l'on pouvait recueillir autour de la corbeille. Momentanément soulagé du mal des plus-values, le marché, il est vrai, continue d'être rongé par le mal politique.

Le récent sondage sur la popularité du chef de l'Etat et de son premier ministre ne sont pas encourageants. C'est le moins que l'on puisse dire. Au surplus, la grande crise de la métallurgie, la montée du chômage et la menace d'explosion sociale donnent, mélangés, un breuvage au goût amer, à peine atténué par la perspective d'un assainissement de la situation économique (dixit C.N.P.F.). Dans ces conditions, l'attentisme n'est-il pas la meilleure attitude à prendre? Beaucoup le pensent en Bourse.

Sur le marché de l'or, la remontée des cours s'est poursuivie. Le lingot, repassant la barre des 24 000 F, s'est inscrit à 24 290 F (+ 310 F) et le napoléon a gagné 1,90 F à 249 F (après 248,90 F et 249 F).

Meilleure tenue des valeurs étrangères, des américaines et des allemandes en particulier. Irrégularité des mines d'or.

LONDRES
Vif progrès

Stimulé par la hausse de Wall Street, le marché progresse rapidement à l'ouverture mercredi matin. Les industrielles et les pétroles gagnent de 3 à 4 points. Forte reprise des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 152 30 contre 149 70

VALEURS	CLOTURE 12/4	COURS 13/4
War Loan 3 1/2 %	30 5/8	30 5/8
Beecham	426 ..	430 ..
British Petroleum	820 ...	824 ...
Shell	488 ...	491 1/2
Vickers	163 ...	166 ...
Imperial Chemical	352 ...	365 1/2
Courtauds	115 ...	117 ...
De Beers	235 ...	238 1/2
*Western Holdings	13 ...	13 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	213 ...	214 ...
*West Driefontein	16 1/2	16 3/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

THOMSON - C. S. F. — Bénéfice net pour 1976 : 81,32 millions de francs contre 60,42 billions. Dividende global : 10,05 F contre 9,45 F.

SEB. — Bénéfice net consolidé pour 1976 : 47,04 millions de francs contre 44,13 millions. Dividende global : 9,60 F contre 9 F.

CREDIT NATIONAL. — Bénéfice net pour 1976 : 46,55 millions de francs contre 46,53 millions.

L'OREAL. — La société a pris une participation de 40 % dans le capital de Marie-Claire Album, société qui diffuse les périodiques « Marie-Claire », « la Maison de Marie-Claire », « Cent Idées » et « Madame Foulneuse ». La majorité de Marie-Claire Album restera détenue par la famille Prouvost. Une prise de participation identique est à l'étude concernant le capital d'Interedi, qui publie le magazine « Cosmopolitan ».

ETABLISSEMENTS V. Q. PETERSEN. — Dividende global (avec crédit d'impôt de 36 % pour les résidents français) pour 1976 : 24,89 F contre 16,69 F.

ROUX - COMBALUZIER - SCHINDLER. — Shindler Holding S. A. rachète toute quantité de titres Roux-Combaluzier-Schindler au prix unitaire de 45 F. L'offre est valable jusqu'au 10 mai. La holding suisse détenait déjà 96,8 % du capital de Roux-Combaluzier.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	7 avril	12 avril
Valeurs françaises	88,9	88,5
Valeurs étrangères	99,2	99,9

C** DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,1	56,6

NEW-YORK
Très vive hausse

Le modeste mouvement de hausse amorcé au cours des deux précédentes séances s'est brusquement amplifié mardi pour faire place à une très forte reprise. Sous la poussée d'une grosse vague d'achats, l'indice Dow Jones des industrielles s'est finalement hissé jusqu'à 937,16 (après avoir frôlé les 940 en cours de séance), progressant ainsi de 13,06 points.

Le volume des transactions s'est très fortement accru, le nombre de titres échangés passant de 17,65 millions la veille à 23,76 millions.

Sur 1 894 valeurs cotées, 313 seulement ont encore baissé, 1 186 enregistrant une avance souvent très sensible (395 sont restées inchangées).

Pour la plupart des observateurs, le retournement de tendance observé depuis trois séances tire son origine de causes presque exclusivement techniques, après la baisse quasi ininterrompue enregistrée depuis le début de l'année.

Cependant, la perspective d'une stabilisation des taux d'intérêt, liée au programme de lutte contre l'inflation que M. Carter doit présenter vendredi prochain, paraît avoir également joué un rôle d'entraînement. De même, les résultats, moins décevants que prévu, des entreprises pour le premier trimestre semblent avoir, eux aussi, constitué un facteur encourageant.

VALEURS	COURS 11/4	COURS 12/4
Alcoa	56 1/4	57 3/4
A.T.T.	62 5/8	62 7/8
Boeing	42 1/8	43 3/4
Chase Manhattan Bank	30 1/2	30 7/8
Du Pont de Nemours	128 1/2	127 1/2
Eastman Kodak	68 1/2	68 3/4
Exxon	51 1/8	52 ...
Ford	55 3/8	56
General Electric	49 3/8	51 1/8
General Foods	31 1/2	31 7/8
General Motors	69 1/8	69 3/4
Goodyear	19 5/8	20 ..
I.B.M.	276 5/8	278 3/8
I.T.T.	32 1/8	32 7/8
Kennecott	27 1/4	27 5/8
Mobil Oil	66 1/2	67 1/2
Pfizer	28 1/8	28 1/4
Schlumberger	61 1/4	62 7/8
Texaco	26 7/8	27 ...
U.A.I. Inc.	20 1/2	20 7/8
Union Carbide	58 5/8	58 7/8
U.S. Steel	46	47
Westinghouse	18 1/8	18 7/8
Xerox	47 1/2	49 ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/4	13/4
1 dollar (en yens)	270 75	272 40

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 12 AVRIL - COMPTANT

VALEURS | % du nom. | % du coupon — VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 975	4 971	5
Canada ($ can. 1)	4 715	4 720	4 715
Allemagne (100 DM)	208 460	208 110	206 500
Autriche (100 sch.)	29 400	29 490	29 350
Belgique (100 F.)	13 616	13 637	13 550
Danemark (100 krd)	82 870	83 020	83
Espagne (100 pes.)	7 238	7 237	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 560	8 553	8 570
Italie (1 000 lires)	5 610	5 608	5 660
Norvège (100 k.)	93 720	93 700	92 750
Pays-Bas (100 fl.)	200 185	200 725	198 500
Portugal (100 esc.)	12 870	12 880	12 750
Suède (100 krs)	113 725	114 220	112 500
Suisse (100 fr.)	196 200	196 875	195

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/4
Or fin (kilo en barre)	23970	24140
Or fin (kilo en lingot)	23980	24290
Pièce française (20 fr.)	247 10	249 .
Pièce française (10 fr.)	203 50	204 90
Pièce suisse (20 fr.)	218 50	219 .
Union latine (20 fr.)	201	199 50
Souverain	229 70	230 .
Pièce de 20 dollars	1130 40	1124 .
Pièce de 10 dollars	599	601 ..
Pièce de 5 dollars	352 50	.. ..
Pièce de 50 Pesos	971 .	986 ..
Pièce de 10 florins	220 ..	224 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LORD KILLANIN PRÉSIDENT DU C.I.O. EST HOSPITALISÉ

Lord Killanin, président du Comité olympique international (C.I.O.), a été victime, mardi 12 avril, d'une crise cardiaque alors qu'il assistait à des courses hippiques à Fairyhouse, près de Dublin. Transporté à l'hôpital Saint-Vincent's, dans la capitale irlandaise, l'état de santé du président du C.I.O. était jugé mardi soir satisfaisant et selon un porte-parole de l'hôpital « *ne donnait lieu à aucune inquiétude* ». Lord Killanin qui est président du C.I.O. depuis 1972 est âgé de soixante-deux ans.

● *Les communistes du Val-d'Oise contre le péage.* — Les élus communistes du Val-d'Oise ont remis le 12 avril à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, une motion de protestation contre l'installation d'un éventuel péage sur l'autoroute A-15. Cette démarche fait suite à la publication d'une lettre adressée par M. Fourcade à M. Thierry Saussez, animateur du « *Groupe régional d'études et d'information* », dans laquelle le ministre réaffirmait qu'il est favorable au péage urbain (*le Monde* du 13 avril).

Le numéro du « Monde » daté 13 avril 1977 a été tiré à 557.780 exemplaires.

A B C D E F H

AU CONSEIL DES MINISTRES

Mme Veil présente les grandes lignes d'une réforme de la gestion hospitalière

La communication que devait faire au conseil des ministres ce mercredi 13 avril, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, portait sur les dépenses de santé et comportait deux volets essentiels : l'amélioration de la gestion hospitalière et celle de la responsabilité des malades eux-mêmes et des professions de santé.

Il s'agit d'une action à long terme et non ponctuelle, dit-on dans l'entourage de Mme Veil, car le déficit de la Sécurité sociale prévu en 1977, 400 millions seulement, n'exige aucune réforme immédiate des cotisations sociales ou du financement.

Les dépenses hospitalières ont représenté près de 54 % de l'ensemble du budget de l'assurance-maladie en 1976, contre 38 % en 1968. Mme Simone Veil estime que, pour freiner cet accroissement, il *faut au maximum encourager* les soins à domicile et n'utiliser l'hôpital que pour des raisons techniques indispensables. Il y a, selon elle, assez de lits, mais il en reste encore cent soixante mille à « humaniser », opération onéreuse non seulement en travaux d'aménagement, mais aussi en personnel supplémentaire. Il faut, d'autre part, remédier à l'actuel déséquilibre de la répartition géographique des hôpitaux.

L'actuel système du prix de journée est coûteux parce qu'il conduit les établissements à « *remplir leurs lits* » au-delà de ce qui serait nécessaire pour accroître leurs recettes. Il vaudrait mieux, pense le ministre, laisser apparaître un certain suréquipement hospitalier et utiliser différemment les crédits consacrés au paiement du prix de journée. Pour cela, on en décomposera à l'avenir les éléments du prix de revient : hébergement, administration et soins proprements dits.

Dès à présent, Mme Veil entend s'opposer à toute dérogation aux normes moyennes d'augmentation du prix de journée, que pouvaient accorder les préfets. Cette augmentation moyenne, pour 1977, sera de 12,5 %.

D'une façon générale, le ministre veut parvenir à un contrôle renforcé des équipements et de la gestion, en faisant appel à l'inspection générale des affaires sociales lorsque la situation d'un établissement s'écartera des prévisions.

Pour amener les malades et les médecins à modérer eux-mêmes les dépenses de santé, diverses mesures sont à l'étude. Dans l'immédiat, Mme Veil présente une mesure qui apporterait environ 400 millions d'économies à la Sécurité sociale en diminuant fortement le taux de remboursement de sept cents à huit cent cinquante produits pharmaceutiques que le ministère estime « *surconsommés* » et « *non indispensables* » à la santé (sur environ dix mille produits pris en charge par l'assurance-maladie).

Le ticket modérateur serait porté de 30 % à 60 ou 70 %. Il s'agirait des médicament antiasthéniques (fortifiants), des levures, des laxatifs, des anorexigènes (coupe-faim), des psycho-stimulants (euphorisants) et peut-être des hépatoprotecteurs (foie).

Un décret actuellement soumis au Conseil d'Etat sera incessamment publié à ce sujet, et la liste définitive serait arrêtée le 19 avril par la commission compétente. En revanche, la liste des produits remboursés à 100 % ne serait pas modifiée (*le Monde* des 12 mars, 1er et 6 avril).

D'ores et déjà, les centrales syndicales ont fait savoir qu'elles manifesteraient avec vigueur leur opposition à cette atteinte aux taux de remboursement antérieurs. — J. R.

LE DOLLAR BAISSE A NOUVEAU LÉGÈREMENT SUR TOUTES LES PLACES

Une légère effervescence a continué de régner, mercredi matin 13 avril, sur les différents marchés des changes.

Les banques centrales de plusieurs pays (Allemagne fédérale, Suisse, Japon) ont été de nouveau contraintes d'intervenir pour freiner la hausse de leurs devises par rapport au dollar.

A l'approche de diverses réunions internationales (F.M.I. et « sommet » économique notamment), les milieux cambistes se demandent si des pressions seront exercées sur les pays (Allemagne, Japon) dont les balances sont fortement créditrices, pour qu'ils laissent leurs monnaies respectives se revaloriser.

La devise américaine a encore un peu fléchi, à Francfort en particulier, où il fallait 2,3745 DM pour obtenir 1 dollar, contre 2,3739 DM la veille, et aussi à Paris, où elle valait 4,9675 F contre 4,97 F.

DE L'ARGENTINE A CUBA

L'Amérique latine en quête de l'autonomie nucléaire

L'autarcie nucléaire est un des objectifs de l'Argentine, aux termes d'un rapport publié le mardi 12 avril par le commissariat à l'énergie atomique de ce pays. Cet organisme se propose de participer à l'étude et à l'exécution du projet de construction d'une troisième centrale nucléaire, d'une capacité de 600 mégawatts, qui fait actuellement l'objet d'entretiens discrets avec des spécialistes canadiens et ouest-allemands.

En ce qui concerne la production de combustibles nucléaires, le commissariat entend, cette année, achever les travaux de construction d'installations à Los Adobes, dans la provinces méridionale de Chebut et l'agrandissement d'usines à Don Otto, dans la provinces septentrionale de Salta, et à Malargue, dans la province occidentale de Mendoza.

Il achèvera également cette année une étude qui déterminera si une usine de concentrés d'uranium doit, ou non, être construite à Tonco, une zone minière de la province de Salta. Il poursuivra des travaux d'infrastructure dans les importants gisements de Sierra-Pintada, qui doivent entrer en production l'an prochain.

Les travaux de construction d'une usine-pilote d'eau lourde pour réacteurs nucléaires seront achevés aux deux tiers cette année.

Le commissariat entreprendra la prospection aérienne au-dessus d'une étendue de 100 000 kilomètres carrés en Patagonie et la prospection géologique sur 3 150 kilomètres carrés en diverses zones prometteuses du pays.

Les réserves vérifiées d'uranium de l'Argentine se chiffraient l'an dernier à 24 000 tonnes, et les réserves potentielles à plus de 200 000 tonnes. Elles sont capables de répondre pendant une trentaine d'années aux besoins prévus du pays en combustibles nucléaires.

Enfin, le commissariat poursuit actuellement des pourparlers avec le Pérou en vue de la construction d'un centre nucléaire dans ce pays.

On apprend, d'autre part, à La Havane que la Bulgarie formera les techniciens cubains de la centrale nucléaire que l'Union soviétique s'apprête à construire à Cienfuegos, à 300 kilomètres à l'est de la capitale, et qui doit *entrer en opération en 1980.*

Enfin, l'annonce officielle à Bonn de mesures pour la mise en pratique de l'accord nucléaire entre la R.F.A. et le Brésil est sévèrement dénoncée par l'agence Tass. L'organe officiel soviétique a écrit, le 12 avril, qu'il s'agit, d'évidence, de fournitures extrêmement dangereuses du point de vue de la propagation d'armes nucléaires. L'agence Tass ajoute que, si le Brésil était doté par la R.F.A. d'une usine d'enrichissement d'uranium et de transformation du combustible nucléaire, « *il serait à même de stocker du plutonium permettant la production de bombes* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

Au Vietnam

DES BOUDDHISTES DE SAIGON SONT ACCUSÉS DE « S'OPPOSER OUVERTEMENT AU POUVOIR RÉVOLUTIONNAIRE »

Hanoï (*A.F.P.*). — Un sévère avertissement vient d'être adressé par les autorités vietnamiennes à « *certains* » leaders de la pagode bouddhiste « An Quang ». Cette pagode de Saigon s'était rendue célèbre, durant la guerre du Vietnam, par des immolations de bonzes et sa résistance au régime de l'époque qu'elle jugeait inféodé à l'église catholique.

L'avertissement, annonciateur de prochaines sanctions, estiment certains observateurs à Hanoï, a été lancé lors d'une réunion récente avec des bouddhistes de Ho-Chi-Minh-Ville par M. Duong Dinh Thao, membre du comité du peuple de la ville. « *Certains bouddhistes de la pagode « An Quang » s'opposent de plus en plus ouvertement au pouvoir révolutionnaire*, a déclaré M. Thao. *Bien plus grave encore, certains d'entre eux ont commis dernièrement des actes qui violent la loi. Le pouvoir révolutionnaire*, a-t-il poursuivi, *est obligé de punir sévèrement ceux qui violent la loi.* »

La campagne électorale en Belgique

LE CORRESPONDANT DU « MATIN DE PARIS » EST BLESSÉ PAR DES EXTRÉMISTES FLAMANDS

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles. — A quatre jours du scrutin législatif du 17 avril, la campagne électorale belge ne s'anime guère. Sauf à Overijse, localité flamande située à vingt kilomètres de Bruxelles, célèbre pour ses raisins léopold III et son médiocre mousseux. Le mardi 12 avril, dans la soirée, le correspondant belge du *Matin de Paris*, M. Jean-Michel Dethy, y a été blessé par des manifestants extrémistes flamands et sa voiture a été détruite.

Le journaliste avait voulu photographier des heurts entre colleurs d'affiches du front bruxellois des francophones, le F.D.F. et des commandos flamands. Depuis plusieurs jours, une certaine fièvre règne dans le village après l'interdiction, par le bourgmestre, de tout affichage en français. Parce que la commune comprend une importante minorité francophone, le gouverneur de la province du Brabant a cassé la décision du maire, mais celui-ci a refusé de s'incliner, et la police organise la chasse aux affiches en français qui sont systématiquement arrachées.

Après chaque passage des policiers, les colleurs d'affiches reviennent, et, mardi soir, une vingtaine d'entre eux avaient été attaqués par une quinzaine de contre-manifestants flamands. Pris à partie, le journaliste blessé a en vain demandé l'intervention de la police locale qui assistait aux incidents. Il a porté plainte pour non-assistance à personne en danger. — P. de V.

● *M. Georg Wurzer*, le garde de la police judiciaire qui accompagnait le procureur fédéral Siegfried Buback au moment de l'attentat, est décédé, dans la nuit du 12 au 13 avril, des suites de ses blessures. — (*A.F.P.*)

M. GOUYOU-BEAUCHAMPS PRÉSIDENT DE LA SOFIRAD

M. Gouyou-Beauchamps, préfet de l'Ardèche, a été nommé par le conseil des ministres président de la Sofirad, en remplacement de M. Baudouin.

Chantiers en grève

QUAND LE BATIMENT NE VA PLUS...

« *Habitez sur les toits... Vivez au vingtième siècle... trois cents appartements, trente et un niveaux...* » Près de l'église Saint-Hippolyte, dans le treizième arrondissement, les tours n'en finissent pas de pousser comme des champignons blancs. Ce mercredi matin pourtant, les chantiers sont silencieux, comme presque partout ailleurs dans Paris. Rien ne va plus dans le bâtiment, les patrons appliquent le plan Barre et les ouvriers font la grève.

Une seule grue remue encore sa flèche avenue de Choisy, comme un doigt menaçant pointé vers le ciel. Ailleurs, à la porte d'Ivry, aux Halles ou derrière la gare de Lyon, les marteaux-piqueurs se sont tus. Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par la C.G.T. et la C.F.D.T. semble assez bien suivi, malgré le faible taux de syndicalisation de se secteur industriel : environ 7 % pour la C.G.T., et un peu plus de 2,5 % pour la C.F.D.T.

« *Difficile de mobiliser les gars*, observe un contremaître. *A cause du chômage, bien sûr, mais aussi du « nomadisme » des ouvriers du bâtiment.* » Quand l'ouvrage est terminé, les hommes se dispersent et doivent chercher du travail sur d'autres chantiers. Aussi n'étaient-ils guère nombreux, à peine deux ou trois mille, à manifester ce matin dans Paris pour l'emploi et les salaires. Mais les délégations des principales entreprises étaient présentes : Dumez et Nardonnet — où les travailleurs viennent d'arracher à la direction une augmentation de 7 %, — Fougerolles, Moinon, ainsi que Campenon-Renard.

« *Valeur du point à 20 F, garantie de l'emploi, amélioration des conditions de travail, extension des droits syndicaux, quarante heures par semaine sans perte de salaire, retraite à soixante ans* » ; ces slogans résumaient les revendications de ceux qui construisent nos routes et nos logements, et qui, Français ou étrangers, laissent trois morts par jour sur les chantiers de notre pays.

DEUX POLICIERS NIENT AVOIR BRUTALISÉ ET VIOLÉ UNE JEUNE DANOISE A LA GARE DU NORD

Deux gardiens de la paix du 10e arrondissement ont été entendus par l'Inspection générale des services de la préfecture de police dans le cadre de l'enquête ouverte après la plainte déposée, le 9 avril, par une jeune Danoise, Mlle Bitten Mortinsen, dix-huit ans, qui affirme avoir été brutalisée et violée par des policiers (*le Monde* du 12 avril).

Ces deux gardiens, qui étaient en service à la gare du Nord au cours de la nuit du 8 au 9 avril, ont déclaré se rappeler parfaitement l'incident et ont reconnu la jeune fille sur des photos. Ils ont, d'autre part, expliqué que deux employés de la S.N.C.F. les avaient appelés pour les aider à sortir, lors de la fermeture de la gare, vers 1 h. 30, Mlle Mortinsen, qui refusait de quitter le hall. La jeune fille se serait alors débattue, et, dans cette confusion, aurait fait tomber la montre d'un des gardiens dont le verre se serait brisé. Elle aurait ensuite été conduite au poste.

« *Nous lui avons alors expliqué que son attitude était déraisonnable et nous lui avons dit que nous pourrions lui demander de l'argent pour la montre brisée. Mais elle n'a rien compris, elle ne parlait pas le français. Nous l'avons alors fait sortir de la gare et nous l'avons raccompagnée jusqu'aux grilles, sans autre incident. Elle est restée dans le bureau de trente à quarante-cinq minutes* », affirment les deux policiers. Les deux employés de la S.N.C.F. qui se trouvaient avec les gardiens de la paix ont été également entendus par l'Inspection générale des services et ont confirmé le récit des policiers.

L'aménagement de la Côte d'Azur

La nouvelle municipalité de Villefranche-sur-Mer refuse le projet de Tourisme et Travail

Nice. — La nouvelle municipalité (favorable à la majorité) de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) a décidé, le mardi 12 avril, par 20 voix contre 2 et 1 bulletin blanc, de ne pas donner suite au projet d'aménagement de la citadelle que devait réaliser la Fédération nationale Tourisme et Travail, pour le compte de cinquante-quatre comités d'entreprise ou collectivités représentant deux cent mille salariés.

Tourisme et Travail avait signé, le 28 juin 1972, avec la précédente municipalité, qui comprenait quinze modérés et huit élus de gauche, dont six communistes, un protocole d'accord qui prévoyait la création d'un centre permanent de vacances, de loisirs et d'activités culturelles pour six à sept cents personnes. Remanié en mars 1976, le projet, d'un montant total de 52 millions de francs, avait reçu un avis favorable de tous les ministères et administrations concernés, y compris de la délégation permanente à la commission centrale de la sécurité civile (« le Monde » du 2 octobre 1976).

On peut s'étonner de la précipitation de la nouvelle municipalité à régler une affaire en discussion depuis cinq ans.

De notre correspondant régional

La délibération prise par le nouveau conseil municipal de Villefranche, sur proposition du maire, M. Joseph Calderoni, souligne notamment qu'« *en raison de la situation et de la configuration de la citadelle, la réalisation d'un tel centre présenterait de graves inconvénients et même des dangers* ». Elle relève, à cet égard, que « *les futurs occupants se trouveraient à l'intérieur de fortifications sans vue sur l'extérieur, sauf pour les derniers étages des bâtiments* », et qu'ils ne disposeraient pas d'accès direct à la mer. Elle évoque les conséquences que pourrait avoir « *un incendie ou un accident (...), surtout aux moments de pointe de la circulation* », et met également en avant l'argument écologique, qui s'oppose à l'édification « *d'un mur de béton dans un espace communal* » (1). Ces diverses observations s'appuient sur l'avis défavorable qu'a émis la commission communale de sécurité. Celle-ci a estimé en substance que la création prévue de deux créneaux dans les remparts de la citadelle afin d'assurer l'évacuation éventuelle des occupants était « *tout à fait insuffisante* ».

Le rejet du projet de Tourisme et Travail (2) par la nouvelle équipe villefranchoise était attendu, puisque M. Calderoni et ses colistiers en avaient fait l'un des thèmes de leur campagne électorale. De plus, M. Jacques Médecin, maire (R.I.) de Nice et secrétaire d'Etat au tourisme, opposant résolu à l'opération, avait apporté personnellement à M. Calderoni « *son soutien total pour reconquérir cette municipalité livrée depuis six ans aux intrigues des communistes* ».

La municipalité estime que, la convention qui devait suivre le protocole d'accord avec Tourisme et Travail n'ayant jamais été établie, « *il ne semble pas qu'un accord définitif ait été réalisé engageant respectivement les parties* ». Or le protocole d'accord signé le 28 juin 1972 précise notamment que, « *au cas où la municipalité de Villefranche viendrait de son propre chef à renoncer à l'opération projetée (...), elle serait tenue de rembourser (...) les dépenses engagées par la Fédération nationale Tourisme et Travail relatives aux études et frais inhérents au projet présenté* ». Ces frais dépasseraient, selon les responsables de Tourisme et Travail, les 2 millions de francs.

Tourisme et Travail s'engageait par ailleurs à payer une indemnité de prise de possession de 1 400 000 francs — correspondant aux frais d'acquisition de l'ouvrage par la commune — et à régler à la SINVIM (Société d'investissement immobilier de France) un dédit de 800 000 francs. En effet, cette société avait signé, elle aussi, en septembre 1968, un protocole d'accord avec une précédente municipalité, celle du docteur Perdoncini, pour édifier à l'intérieur de la citadelle un ensemble résidentiel, commercial et touristique. Ce protocole ayant été dénoncé par la municipalité suivante, celle de M. Gilbert Bastet, battu en mars dernier, la SINVIM a introduit un recours qui est toujours pendant devant le tribunal administratif de Nice.

La municipalité de M. Calderoni aurait donc à faire face à ce double contentieux. Cependant, selon la responsable de Tourisme et Travail à Nice, Mme Ophelia Perrini, « *tout continuera à être fait pour que le projet aboutisse, car il s'agit d'une question de principe* ». L'ancienne municipalité, défaite de justesse avec 49,5 % des suffrages et dont deux des membres ont d'ailleurs été élus, n'entend pas elle non plus abdiquer. Selon l'ancien maire, M. Gilbert Bastet, l'affaire de la citadelle n'est pas terminée. « *Nos successeurs s'apercevront vite*, déclare M. Bastet, *qu'ils ne peuvent rien en faire, car la commune n'a qu'un budget modeste et ses capacités d'emprunt sont très réduites. Lorsqu'ils seront placés devant une ardoise de plusieurs millions de francs pour simplement protéger des ruines, sans doute réfléchiront-ils. L'intérêt de la commune primera, peut-être, alors, sur les questions politiques...* »

GUY PORTE.

(1) Le projet a été élaboré en tenant compte des orientations fixées par le secrétariat d'Etat à la culture précisant notamment que « le nouveau programme devrait se rattacher par son architecture à celle de la forteresse et essayer de ne faire avec elle qu'un seul ensemble bâti ».

(2) Le nouveau projet comprend deux cent quatre-vingt-neuf lits en chambre-pension et gîte, avec restaurant, bar, salle polyvalente, théâtre, cinéma de plein air et piscine, les installations socio-culturelles étant ouvertes à la population locale.